





# LA STRATEGIE MARITIME

*Les introuvables de l'art militaire*  
*corpus des écrivains en langue française*

collection publiée par la Commission française d'histoire  
militaire et l'Institut de stratégie comparée

– 8 –

Les six conférences de stratégie professées par le contre-amiral Marquis, alors major-général à Cherbourg, au Centre des hautes études navales en janvier, février, mars 1936, ont fait l'objet d'un tirage ronéoté à une cinquantaine d'exemplaires. La présente édition a été faite d'après l'exemplaire de l'amiral Castère, qui porte le n°36. Les annexes n'ont pas été reproduites. La numérotation des paragraphes a été rectifiée.

1. T.A. de Grandmaison : *La petite guerre*
2. L.M. de Jeney : *Le partisan*
3. Vicomte de Grenier : *L'art de la guerre sur mer*
4. Carl von Clausewitz : *La campagne de 1813 jusqu'à l'armistice*
5. Comte de La Roche : *Essai sur la petite guerre*
6. Sigismund Schlichting : *Le testament de Moltke*
7. Colonel Philippe Pétain : *Tactique d'infanterie*
8. Contre-amiral Marquis : *La stratégie maritime*

© CFHM - ISC - 2002

**Contre-amiral MARQUIS**

# **LA STRATEGIE MARITIME**

Conférences faites au  
Centre des hautes études navales  
en janvier, février et mars 1936

**I S C**

51, rue de Paradis  
75010 Paris

Le présent ouvrage a été  
composé par Isabelle Redon  
et corrigé par Geneviève Salkin  
et Hervé Coutau-Bégarie

# I

## Généralités sur la stratégie et sur la guerre

[1] La première série des six conférences dont je commence aujourd'hui l'exposé ne saurait constituer un cours de stratégie, une théorie complète ne laissant de côté aucune idée, aucun fait se rapportant à ce vaste sujet. Les programmes d'enseignement du Centre des hautes études navales (C.H.E.N) et de l'École de guerre navale (E.G.N) prévoient d'ailleurs plusieurs autres moyens d'étude de la stratégie : des exercices, des travaux historiques, l'étude des règlements, des conférences sur des sujets particuliers de stratégie, d'organisation, d'histoire, etc. Mes conférences sont simplement destinées à servir d'introduction à ces études. Il s'agit pour moi d'orienter vos études personnelles par des idées générales, par de larges vues d'ensemble sur l'histoire, présentées dans une courte synthèse des procédés et des principes de la stratégie.

Connaissant ces procédés, ces principes, vous pourrez aborder l'étude approfondie des *cas concrets* avec un peu de cette assurance qu'apporte naturellement dans tout esprit la clarté des connaissances générales. Je voudrais surtout vous éviter ainsi bien des erreurs qui sont assez courantes : celle de vouloir généraliser vous-même l'expérience particulière tirée d'un trop petit nombre de faits ou de cas concrets, celle de croire à la supériorité absolue d'un procédé ou d'un principe, celle d'imaginer que la prochaine guerre ressemblera exactement à la guerre précédente...

## **L'évolution des idées en matière de stratégie**

[2] Avant de préciser le sujet et le plan de ces conférences, je tiens à vous faire remarquer qu'en stratégie comme dans tout art, les idées évoluent, les points de vue changent : il n'y a jamais eu de doctrine ou de théorie stratégique définitive : l'expérience prouve que toute théorie a besoin d'être modifiée ou mise à jour pour tenir compte des armes nouvelles, de l'ampleur des moyens mis en oeuvre, des organisations militaires, de la documentation historique et surtout des préoccupations de l'époque. Les idées fondamentales, les principes eux-mêmes, n'échappent pas à cette loi d'évolution car, s'ils subsistent encore, ils ne conservent pas toujours exactement la signification, la portée d'application ou l'importance qu'on leur a attribuées autrefois.

Pour me faire bien comprendre sur ce point essentiel je vous citerai un exemple très caractéristique.

Les professeurs de stratégie de l'ancienne École supérieure de marine avant 1914 avaient édifié une doctrine qui paraissait parfaitement répondre aux besoins de notre marine.

Il s'agissait d'abord pour eux de lutter contre les théories de la Jeune École, théories excessives ou à courtes vues, attachées à mettre en valeur (en les exagérant), les avantages de la guerre de course, les possibilités des armes nouvelles, c'est-à-dire des bâtiments rapides non protégés et de faible tonnage, croiseurs et torpilleurs.

D'autre part, l'étude de notre histoire marine telle qu'elle était écrite alors (à l'aide des sources anglaises diffusées par l'oeuvre de Mahan) paraissait démontrer que la politique française avait eu généralement une déplorable tendance dans sa conception de la guerre sur mer à vouloir éluder par principe les risques des grandes batailles navales, à mettre tous ses espoirs dans le succès de la guerre de course, à vouloir assurer tant bien que mal (mais plutôt mal que bien) la défense de ses intérêts maritimes.

D'après la même histoire maritime, en particulier pendant la longue lutte de la France contre l'Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, trop d'amiraux français tournant le dos aux escadres ennemies pour éviter les risques d'une bataille décisive, avaient eux aussi marqué leurs préférences pour les objectifs géographiques ou



commerciaux (l'attaque des côtes ou des convois de l'adversaire). Seuls avaient été vainqueurs les chefs qui, comme Suffren, Tourville, Duquesne, Jean Bart, avaient eu le courage de "cœur et d'esprit" d'affronter les risques d'une bataille, de marcher droit à l'ennemi pour l'attaquer.

[3] Pour réagir contre de dangereuses théories, contre l'incompréhension de la politique française stigmatisée par Mahan, contre les fausses conceptions, les faiblesses humaines, la timidité ou la lâcheté, la doctrine française de notre École supérieure de marine affirmait la prééminence des forces organisées en vue de la bataille ; elle insistait sur l'importance de la constitution d'une flotte homogène puissante dans une marine ; elle préconisait la recherche de la bataille, montrait les avantages de prendre l'initiative de l'attaque, exaltait les grandes vertus militaires : la volonté de vaincre, l'esprit de sacrifice. S'inspirant de la doctrine professée alors à l'École supérieure de guerre, nos professeurs, nos théoriciens, nos écrivains militaires, réunissaient ces idées dans un petit nombre de principes simples et clairs, évoquant d'un seul mot tout un ensemble de faits historiques. Enfin, puisque l'objectif des forces maritimes était fixé d'avance et par principe (l'attaque directe des forces ennemies), toute intervention du gouvernement ou d'un organe centralisateur dans les opérations était inutile et ne pouvait être que nuisible ; la doctrine condamnait ces ingérences : en fait, aucune loi française, aucun de nos règlements maritimes ne prévoyait la conduite de la guerre par le gouvernement.

[4] Ce serait une erreur de croire que ces théoriciens ont fait une oeuvre inutile ; leur doctrine répondait aux préoccupations de l'époque et elle a en grande partie atteint le but qu'elle se proposait : la marine française, à la veille de la guerre, avait pu se constituer une armée navale composée d'escadres homogènes, habituées à manœuvrer ensemble sous les ordres d'un même chef, et généralement bien entraînées.

Songez à ce qui serait advenu si aucune réaction ne s'était produite contre le désordre des idées qui sévissait vingt ans plus tôt : notre marine aurait été dotée en 1914 d'une masse de croiseurs non protégés et de petits torpilleurs très utiles évidemment pour lutter contre les sous-marins allemands, contre les croiseurs allemands lancés dans la guerre de course ; mais nos forces

navales auraient été incapables de tenir seules le blocus des escadres ennemies dans l'Adriatique ; celles-ci auraient pu facilement balayer en Méditerranée notre *poussière navale* et y compromettre dangereusement la sécurité de nos communications maritimes.

[5] Cependant, depuis la guerre 1914-1918, nous n'avons plus les mêmes préoccupations que nos prédécesseurs, et nos idées sur la conduite des opérations maritimes ont considérablement évolué. Dans ce domaine de la stratégie nous sommes d'abord libérés du souci d'avoir à démontrer longuement l'importance des forces de haute mer, des forces conçues, construites, organisées en vue de se battre dans une action d'ensemble. L'exécution régulière de notre programme naval se poursuit depuis quinze ans sans qu'il se soit produit dans l'opinion publique ou dans l'opinion maritime d'objection sérieuse de principe. Nous n'insisterons donc pas ici sur ce thème que j'aurai d'ailleurs l'occasion de reprendre au C.H.E.N. en parlant de la politique navale française.

Nous n'avons pas besoin non plus de démontrer longuement à des officiers qu'ils sont entrés en définitive dans la marine pour préparer la guerre, pour se battre, pour contribuer de toutes leurs forces à la victoire. Comme le faisait remarquer l'amiral Laurent quand il professait la stratégie à l'École de guerre navale, ces idées doivent s'enseigner à l'École navale et à l'École d'application.

[6] Par contre, il intéresse au plus haut point des officiers qui exerceront des commandements ou des fonctions dans les états-majors du commandement à tous les degrés de la hiérarchie, de connaître les conceptions, les procédés, les principes, le caractère des décisions suivant lesquels le haut commandement maritime conduira les opérations. Alors que cette organisation n'a pas subi l'épreuve de la guerre, il est évidemment d'une extrême importance pour nous tous, de contribuer à réaliser dans ce domaine *l'unité de vues* dont parlent nos règlements de l'École et du Centre <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Articles 3-15 du décret du 3 août 1929 relatif à l'organisation de l'École de guerre navale et du Centre des hautes études navales. Article 15 de l'arrêté.

## Définition de la stratégie

[7] Reprenant la définition donnée par l'amiral Castex<sup>1</sup> nous dirons donc que la stratégie est la conduite générale des opérations. D'une façon plus précise et se rapportant à l'organisation actuelle du commandement dans la Marine : la stratégie maritime est la conduite des opérations par le haut commandement maritime<sup>2</sup>. Pour nous, l'étude de la stratégie sera donc l'étude du rôle, des conceptions, des décisions du haut commandement à ses divers échelons hiérarchiques.

Cette hiérarchie est la suivante :

- A l'échelon du gouvernement : conduite de la guerre, stratégie générale.
- A l'échelon immédiatement en dessous, sur le même plan les trois commandants en chef (C.E.C.) des forces terrestres, maritimes, aériennes : stratégie terrestre, maritime, aérienne.
- *Autres échelons stratégiques subordonnés*
  - Dans la marine : les C.E.C. des théâtres d'opérations maritimes.
  - Dans l'armée de terre : les C.E.C. de groupes d'armées et d'armées.
  - Dans l'armée de l'air : les C.E.C. des régions aériennes.
- Aux échelons inférieurs de la hiérarchie maritime la conduite des opérations relève de chefs qui conduisent réellement et personnellement leurs forces au combat et les rangent en vue d'exécuter les missions qui leur ont été assignées. Ce sont les échelons du commandement tactique, lequel peut d'ailleurs avoir à prendre, comme nous le verrons, des initiatives d'ordre stratégique.

Remarquons enfin que la politique générale correspond en temps de paix à la stratégie générale du temps de guerre de même que la politique navale est la stratégie maritime du temps de paix.

---

<sup>1</sup> Tome I des *Théories stratégiques*.

<sup>2</sup> Il serait plus clair et plus conforme à l'étymologie des mots de dire en définissant la stratégie : *direction* des opérations au lieu de *conduite*, mais je me conformerai aux usages et aux règlements.

[8] Étant donné notre définition de la stratégie et, puisque nous allons longuement chercher à préciser le rôle du commandement stratégique, il est inutile d'ouvrir ici une discussion sur les limites des domaines de la stratégie et de la tactique.

Au cours de ces conférences, il sera surtout question de stratégie maritime. Mais si la *conduite des opérations maritimes* nous intéresse particulièrement, on ne saurait séparer cette stratégie particulière de la stratégie générale et des autres stratégies. Il n'y a pas, séparées par des cloisons étanches, une guerre maritime, une guerre terrestre et une guerre aérienne. Il y a la guerre tout court. La guerre doit être une ; elle doit être conduite ; je consacrerai donc les deux premières conférences à l'exposé de quelques généralités sur la guerre, puis au rôle du gouvernement dans la conduite de la guerre ; dans les conférences suivantes, sans perdre de vue la nécessité de coopération des stratégies terrestre, maritime et aérienne, je traiterai les questions essentielles de la stratégie maritime.

- L'offensive – Les objectifs stratégiques.
- La défensive – Les missions de protection.
- L'idée de manœuvre stratégique – Les principes.
- Le rôle du commandement stratégique.

## Généralités sur la guerre

### Définitions

[9] La guerre est un phénomène si complexe et il y a eu dans l'histoire une telle diversité de guerres, que depuis Clausewitz les théoriciens de la guerre se sont ingéniés à projeter un peu de clarté sur ce grand sujet par des moyens didactiques les plus classiques : la définition des mots, la classification des faits ou des idées, leur analyse ou leur synthèse.

M'adressant à des officiers qui connaissent l'essentiel de l'histoire générale et qui suivent certainement de très près les grands événements de la politique contemporaine, je voudrais éviter de m'arrêter à tout ce qui pourrait leur paraître lieux communs, vérités premières ; cependant, il y a un minimum de notions très générales sur la guerre que je crois utile de vous rappeler brièvement, afin de rassembler des connaissances qui sont chez

la plupart d'entre nous assez précises mais trop fragmentaires, afin aussi de prendre un solide point de départ.

[10] Vous connaissez la définition que Clausewitz a donnée de la guerre : « *La guerre est la solution par la force d'un conflit d'intérêts* ».

Peut-être a-t-on donné de meilleures définitions caractérisant "l'acte de violence" ou la "lutte des volontés" qu'est aussi la guerre. Si je choisis cette définition c'est par ce qu'elle me permet de faire ressortir de suite les deux éléments essentiels de la stratégie : les forces, les intérêts ; elle nous indique aussi en un minimum de mots :

- Les causes des guerres : le conflit d'intérêts.
- Le principal moyen : la force.
- Le but final de la guerre : la solution du conflit.

J'examinerai successivement les questions très générales qui se rapportent à la guerre, de ces trois points de vue.

## **1. Les causes des guerres**

### ***Intérêts en cause***

[11] Les causes des guerres sont très variées, mais elles sont les mêmes depuis que le monde existe : il s'agit toujours pour une nation, pour un peuple, une race, une collectivité quelconque, de défendre ses intérêts, territoriaux, économiques ou politiques <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les intérêts territoriaux, c'est le sol national (métropolitain ou colonial). Les intérêts économiques se rapportent à la richesse nationale, envisagée indépendamment de la possession du sol (commerce, industrie finances...). Les intérêts politiques d'une nation sont les intérêts qu'elle a en commun avec d'autres nations (politique extérieure) ou avec d'autres collectivités sociales religieuses dans le cadre de la nation (politique intérieure) ou en dehors de la nation (politique extérieure).

Dans ces conférences nous aurons souvent aussi à considérer les trois catégories suivantes d'intérêts : les intérêts maritimes, terrestres, aériens. Les intérêts maritimes sont les intérêts d'ordre territorial, économique ou politique qui peuvent être défendus ou attaqués par les forces maritimes : les côtes, les transports maritimes, le commerce maritime, l'industrie de la pêche. Les intérêts terrestres (ou militaires dit-on souvent) sont les intérêts que les forces de terre peuvent atteindre ou proté-

contre une autre collectivité dont le but est de s'agrandir ou de s'enrichir à ses dépens.

Politique d'expansion, guerre offensive (à buts offensifs) pour les uns.

Politique de conservation, guerre défensive (à buts défensifs) pour les autres.

[12] Il y a eu quelques guerres purement maritimes, des guerres dont l'enjeu principal était les intérêts économiques et surtout maritimes : le commerce maritime, la suprématie maritime, *l'Empire des mers*, disait-on autrefois d'un mot aujourd'hui assez démodé...

Ce sont les guerres maritimes du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle au cours desquelles l'Angleterre a fondé sa puissance navale successivement au détriment du Portugal, de l'Espagne, de la Hollande, guerres entre États n'ayant pas de frontières continentales communes et où les armées de terre ont joué un rôle assez secondaire ou nul.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les colonies sont devenues des territoires annexés, organisés et exploités par une métropole, un des buts de la guerre des grandes Puissances maritimes a été la conquête de ces colonies. Il ne s'agit plus seulement pour l'agresseur de s'emparer des richesses coloniales entreposées dans des comptoirs au moment de leur transport par mer vers la métropole. Il s'agit aussi de s'attaquer à la source territoriale de ces richesses. Dans quelques-unes de ces guerres les intérêts en cause sont purement territoriaux et limités à des colonies (la guerre hispano-américaine, la guerre russo-japonaise). Dans d'autres guerres, à ces intérêts territoriaux particuliers, viennent s'ajouter des

---

ger. Enfin les intérêts aériens sont ceux qui intéressent plus particulièrement la stratégie aérienne (objectifs aériens n'ayant pas un caractère strictement militaire, commerce aérien etc.).

Passant sur d'inutiles développements qu'on pourrait donner à ces définitions sommaires, je ferai simplement remarquer que la première classification est surtout employée quand on considère les opérations du point de vue de la stratégie générale ; la deuxième classification est commode pour définir par un seul qualificatif, les objectifs "intérêts" des stratégies terrestre, maritime et aérienne.

intérêts politiques importants (la 2<sup>e</sup> phase de la guerre de Succession d'Autriche, la guerre de Sept Ans, la guerre d'Indépendance américaine).

[13] C'est la communauté des intérêts territoriaux et économiques. Les causes d'une guerre entre nations étrangères peuvent être politiques (et parfois surtout politiques) mais elles ne sont jamais exclusives des intérêts territoriaux ou économiques particuliers de chaque nation. Les intérêts particuliers d'une nation engagée dans une guerre de coalition en sont plus ou moins la cause. Et c'est là une remarque importante car elle explique à l'origine les faiblesses de certaines coalitions, le particularisme des stratégies nationales, dont nous reparlerons.

[14] Entre nations ayant une frontière continentale commune les intérêts territoriaux ont joué naturellement un rôle de premier plan dans les causes et les buts des guerres.

Les besoins d'expansion territoriale se justifient dans l'histoire, soit par des raisons de sécurité (se constituer une frontière naturelle solide en atteignant un fleuve, une montagne, un port pouvant servir de base navale, etc.), soit par des raisons d'ordre économique, démographique, politique (augmenter les ressources de la collectivité par l'acquisition de nouvelles terres, accroître la collectivité en englobant les populations irrédentes), soit par l'ensemble de plusieurs de ces raisons à des degrés divers, dans le but d'augmenter le potentiel militaire et économique de la nation.

[15] Mais il est rare que les buts de guerre se limitent à des territoires précis métropolitains ou coloniaux. Bien des guerres (comme celle de 1914-1918) ont des causes complexes qui concernent à la fois des intérêts territoriaux, économiques, politiques et il est souvent difficile d'établir entre ces causes une hiérarchie (causes de l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne en 1914 par exemple). Souvent la cause première apparente (l'attentat de Sarajevo) n'est que l'occasion du déclenchement d'un conflit dont les causes réelles sont plus profondes ; aussi les buts de guerre ne ressortent-ils pas toujours nettement à l'origine des hostilités ; l'agresseur attend d'avoir mesuré l'importance de sa victoire pour fixer les buts de guerre. Ces buts, au lieu de dériver immédiatement des causes et d'être des éléments fixes, sont des éléments

variables parce qu'ils sont fonction des résultats de l'emploi de la force.

Dans le premier cas les buts sont limités, précis, permanents. Dans le deuxième cas ils ne sont pas limités par l'ambition d'une nation ; ils sont limités surtout par ses moyens.

## 2. Les moyens

### *Guerres totales et Guerres limitées*

[16] La Force - le moyen de faire la guerre - doit être compris, dans la définition de Clausewitz, non pas seulement dans le sens de la force militaire (forces terrestres, maritimes, et aujourd'hui aériennes) mais aussi de tous les autres moyens d'action et de lutte : financiers, industriels, commerciaux, diplomatiques, moraux etc.

Les guerres modernes se distinguent des guerres précédentes par de nouveaux perfectionnements des armes et des procédés de destruction et par l'ampleur de moyens qui peuvent être mis en œuvre <sup>1</sup>.

La longue guerre mondiale de 1914-1918, nous a laissé, entre autres enseignements, la révélation de ce que pouvait être à notre époque la mobilisation totale des forces, des ressources et des énergies d'une nation.

[17] Cette notion de *guerre totale* n'est pas nouvelle puisqu'on la trouve dans la théorie de Clausewitz qui a établi le premier une distinction entre guerres totales et guerres limitées.

Pour Clausewitz les guerres totales sont les guerres de son temps, les *guerres de Napoléon*, celles où l'un des belligérants vise la destruction des armées de son adversaire afin de le soumettre à son entière volonté, l'autre belligérant luttant aussi à fond pour défendre son existence. Les guerres limitées sont les guerres dans lesquelles l'agresseur vise seulement la conquête de certains territoires convoités, *les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle* où les deux adversai-

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne l'évolution des moyens maritimes se reporter au cours de tactique générale de l'E.G.N. Quant à l'évolution des armées de terre lire l'ouvrage du général Colin : *Les transformations de la Guerre*.



res, sans paraître se soucier de rechercher des batailles décisives, limitent leurs opérations sur terre à la conquête ou à la défense des villes, des places fortes, de provinces, ne visent que les intérêts territoriaux, et les objectifs géographiques.

Telle qu'elle nous est présentée par le premier théoricien de la stratégie, cette distinction ne correspond plus à certaines réalités historiques révélées ou précisées depuis lors par les archives françaises.

[18] En réalité, au XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, la guerre coûtait déjà très cher au point de paraître bien souvent épuiser les ressources du royaume. Quand Louis XIV par exemple envoyait sa vaisselle à la Monnaie, pour pouvoir équiper de nouvelles troupes et continuer la guerre, il ne devait pas avoir l'impression de faire une guerre limitée ; il pensait bien faire l'effort maximum auquel s'applique notre conception moderne de la guerre totale.

Ses buts de guerre étaient beaucoup moins limités par son ambition que par ses moyens ; ses conceptions stratégiques (celles de ses ministres, de ses généraux, de ses amiraux) étaient moins limitées par les ressources de l'intelligence, de la compétence ou du génie militaire, que par des soucis d'économie et de prudence ; et si cette stratégie peut nous paraître parfois trop timide, trop timorée, elle était généralement bien adaptée, comme l'a démontré le général Colin, aux petites armées de métier d'autrefois, aux possibilités tactiques et aux armes de l'époque <sup>1</sup>.

A l'opposé, Napoléon a conduit la guerre avec plus d'ambition, avec un génie militaire plus grand, plus audacieux ; il a pu et su disposer de moyens techniques et tactiques beaucoup plus puissants que ceux de la monarchie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il maniait les armées nationales nées de la Révolution française ; mais

---

<sup>1</sup> *Les transformations de la guerre* par le général Colin. La lecture de cet ouvrage suggère certaines analogies qui devaient exister à cette époque entre les stratégies terrestre et maritime dans le choix de leurs objectifs souvent limités.

Cette lecture sera utilement complétée par celle de l'ouvrage de Guglielmo Ferrero : *La fin des aventures*, qui marque l'évolution des idées nationales et de l'esprit de guerre. Bien des options émises par l'Auteur sont très contestables mais il est bon de les connaître.

les moyens de cette guerre totale n'en étaient pas moins limités... Napoléon a dû souvent limiter ses buts de guerre ou les adapter à ses moyens et, quand il a dépassé la limite de ses moyens en se fixant des buts trop ambitieux, il a connu la défaite.

***Principe de l'adaptation du but aux moyens et des moyens au but***

[19] En somme, si la distinction faite par Clausewitz, reprise ensuite par Corbett et d'autres théoriciens, prête à quelques critiques, l'idée de guerres limitées, soit par leurs buts soit par leurs moyens, peut servir à mettre en lumière la manière dont s'applique à la guerre ce grand principe bien connu : nécessité d'adapter le but aux moyens ou les moyens au but.

Ce principe de l'adaptation du but et des moyens est fondamental : il s'oppose aux théories trop dogmatiques qui prétendaient imposer par principe un but, un objectif, sans tenir compte des moyens nécessaires pour atteindre ce but. Il justifie les méthodes employées dans cette École de guerre pour étudier et chercher la solution des problèmes militaires : la solution d'un problème militaire consiste essentiellement à donner à un chef un but et des moyens d'atteindre ce but ; dans l'étude de ces problèmes on ne fait pas autre chose que de chercher comment doit se faire l'adaptation des buts et des moyens, des objectifs et des forces.

Encore faut-il, pour que ce principe soit utile, déterminer comment peut se faire cette adaptation, en *stratégie générale*, en stratégie maritime. C'est ce que je vais de suite examiner dans le cas de la stratégie générale en vous donnant quelques exemples caractéristiques de guerres limitées dans les buts ou par les moyens des belligérants.

[20] *Dans la guerre hispano-américaine*, les États-Unis avaient un but politique d'expansion limitée : s'emparer des Colonies espagnoles, Cuba, les Philippines. Même s'ils avaient disposé de moyens suffisamment puissants, les Américains n'auraient jamais songé à conquérir l'Espagne ! Voilà donc un exemple très net de guerre offensive, à but politique limité. Et ce but politique précis détermine immédiatement les points d'application, c'est-à-dire

les objectifs particuliers, des forces de terre et de mer américaines : l'armée américaine a pour objectif principal la conquête de Cuba ; la mission principale de la flotte américaine doit être d'assurer la protection *directe* ou *indirecte* des communications maritimes (particulièrement des transports militaires) entre les États-Unis et Cuba. Après la défaite des escadres espagnoles à Cavite et à Santiago, le gouvernement de Madrid, s'estimant désormais incapable de s'opposer à la conquête de ses colonies par les Américains, renonce à la lutte.

[21] *La guerre russo-japonaise* nous offre un exemple analogue de guerre limitée dans ses buts : il s'agit pour le Japon de poursuivre et de consolider son expansion vers la Corée et la Mandchourie, expansion à laquelle la Russie, qui vise elle-même à s'assurer des débouchés vers le Pacifique, veut s'opposer. Le Japon s'est préparé à cette guerre pendant dix ans en vue d'adapter ses moyens militaires au but politique ; comme dans la guerre hispano-américaine, le but politique limité détermine les points d'application, les objectifs particuliers, des forces de terre et de mer ; la conquête de la Mandchourie, la protection indirecte des communications maritimes japonaises dans la mer Jaune et dans la mer du Japon. C'est encore une victoire navale, Tsu-Shima, qui, après les échecs des armées en Mandchourie, décide le gouvernement russe à accepter la paix de Portsmouth et à abandonner ses prétentions sur la Corée et la Mandchourie méridionale au profit du Japon.

[22] *La guerre de l'Indépendance américaine* présente aussi les caractères d'une guerre coloniale et limitée ; mais à l'inverse des deux exemples précédents, cette guerre est moins limitée par les buts que par les moyens des belligérants. En effet la France, très humiliée par les défaites de la guerre de Sept Ans et les pertes coloniales du Traité de Paris, aspire à reprendre sur l'Angleterre une revanche éclatante dont l'insurrection américaine lui fournit l'occasion. Le gouvernement de Louis XVI voudrait bien, comme l'a proposé de Broglie, porter à l'Angleterre un coup droit décisif en débarquant une armée sur son territoire. C'est en vue de cette revanche et de ce grand but que, continuant l'œuvre

de Choiseul, il a poussé ses armements navals ; en s'assurant l'alliance de l'Espagne il dispose même d'un nombre de vaisseaux supérieur à celui des Anglais. Mais cette supériorité n'existe que sur le papier ! La faiblesse inhérente à la stratégie de toute coalition, le manque d'entraînement des forces navales alliées, l'ascendant pris par la marine anglaise dans la guerre précédente, *en somme l'infériorité de fait des forces navales alliées*, conduit le gouvernement de Versailles à orienter le plus clair de son effort réellement offensif sur les théâtres des intérêts secondaires de l'Angleterre : l'Amérique, les Antilles, les Indes, Gibraltar ou Minorque. De son côté, l'Angleterre n'ayant pas d'allié continental en Europe et pas d'armée à débarquer en France ne peut envisager de porter la lutte par une contre-offensive sur les théâtres des intérêts principaux de la France ou de l'Espagne ; n'ayant pas les moyens d'action nécessaires pour viser ces objectifs, la stratégie britannique en est réduite à défendre ses intérêts coloniaux, ses intérêts secondaires.

C'est donc par suite de la déficience des moyens navals d'un côté, de moyens terrestres de l'autre, que les belligérants portent la lutte principale (on pourrait presque dire d'un commun accord) sur les théâtres d'opérations extérieurs et coloniaux.

Sur ces théâtres secondaires les escadres françaises auront des occasions favorables de rencontrer les forces navales anglaises dont une grande partie est fixée sur le théâtre principal des intérêts de l'Angleterre, en Manche, par la présence des forces alliées qui ne se livreront d'ailleurs qu'à de faibles démonstrations.

Et de même en Amérique, aux Antilles, aux Indes, les troupes anglaises sont certaines de ne pas se heurter à des forces militaires françaises importantes, puisque le gros de l'armée française doit être prêt à combattre sur nos frontières terrestres en cas d'intervention de la Prusse et de l'Autriche.

La guerre d'Indépendance américaine constitue donc un exemple caractéristique de guerre dont les buts politiques des belligérants et les objectifs des forces ont été limités par leurs moyens. La France, en particulier, a dû limiter ses buts pour les adapter à ses moyens. Si on s'en tient à ce point de vue, on peut dire que dans cette guerre la France a atteint *en partie* ses buts secondaires, qu'elle a gagné cette guerre limitée, puisque l'Améri-

que a obtenu son indépendance grâce à l'aide considérable, matérielle et morale, qu'elle lui a apportée. Moyens limités, buts limités, paix limitée.

[23] J'en arrive maintenant à des exemples de guerres où s'affrontent des ambitions plus grandes, des moyens moins limités, exemples qui comportent aussi la complexité des changements d'objectifs pour adapter les buts aux moyens au cours même de la guerre.

Au début de la *guerre de la Ligue d'Augsbourg*, au moment où la marine de Colbert a atteint son apogée, le gouvernement de Louis XIV vise d'abord particulièrement l'Angleterre de Guillaume d'Orange qui est à la tête de la coalition. Sur terre, l'effort principal offensif se porte sur les fronts Nord des Flandres et du Palatinat ; sur mer, les forces navales françaises concentrées à Brest opèrent sur le théâtre des principaux intérêts maritimes de l'Angleterre : en Manche<sup>1</sup>, c'est Béziers, c'est La Hougue ; le gouvernement de Versailles renonce à attaquer les intérêts vitaux de l'Angleterre ; les armées françaises sont maintenues dans une attitude défensive sur les fronts du nord et du nord-est ; le principal effort offensif est dirigé contre la Savoie et l'Espagne que Louis XIV espère pouvoir détacher facilement de la coalition. Ce changement d'objectif général offensif conduit la flotte de Tourville en Méditerranée où elle doit coopérer avec les armées de Catinat au Piémont et de Noailles en Catalogne. Enfin, en 1696, nouvelle décision de reprendre la lutte contre l'Angleterre, ce qui ramène le gros de la flotte française à Brest et provoque un rassemblement de troupes dans la région de Dunkerque.

Cette esquisse extrêmement sommaire qui ne s'embarrasse d'aucun détail de faits ou d'intention me suffit à faire ressortir par quels procédés, l'organe de conduite de la guerre (le gouvernement) peut être amené à changer les buts de sa stratégie générale, afin de les adapter à la situation politique et militaire, *aux moyens*

---

<sup>1</sup> Intérêts maritimes principaux ou vitaux de l'Angleterre, c'est-à-dire ses côtes les plus accessibles, les plus vulnérables, en Manche, où passent également les lignes de communication resserrées par leur convergence vers les ports.

du moment. En fait, les changements d'objectifs dont il s'agit ont été décidés pour plusieurs raisons d'ordre maritime, militaire, politique, financier et économique entre lesquelles il est difficile d'établir une hiérarchie. Mais, d'une façon très générale, on peut dire que c'est surtout une déficience des moyens maritimes, financiers et militaires qui conduit en 1693 Louis XIV à porter son principal effort offensif sur des alliés secondaires, sur des objectifs secondaires mieux adaptés à ses moyens.

[24] Remarquons que la décision stratégique de faire prendre l'offensive aux armées françaises sur les fronts du sud : de la Savoie et de la Catalogne n'impliquait pas forcément la décision d'envoyer la flotte française à Brest, en laissant peser sur l'Angleterre la menace d'un débarquement, de manière à fixer dans les îles britanniques des effectifs militaires importants et à faciliter ainsi la défensive sur les fronts terrestres nord...

L'Angleterre n'ayant pas été vaincue, les traités de Ryswick qui terminent cette guerre ne constituent qu'une paix de compromis, une de ces paix *limitées* dont je reparlerai tout à l'heure. Les conditions de cette paix portent la marque du changement d'objectif de la stratégie générale française : Louis XIV a atteint ainsi partiellement le but qu'il se proposait en 1693, de dissocier la coalition européenne formée contre lui.

[25] Un changement de front, un changement d'objectif général encore plus net dans ses proportions et plus net dans ses conceptions, est celui dont le Directoire prit la décision sur le conseil de Bonaparte au début de 1798 après l'étude des tentatives de débarquement en Irlande.

Pendant qu'on reconstituait la flotte française, le Directoire prépare les moyens d'atteindre l'Angleterre dans ses intérêts vitaux, sur son sol même, il choisit un objectif général adapté aux faibles moyens navals dont il dispose immédiatement : on attaquera une fois de plus l'Angleterre dans ses intérêts secondaires, ses intérêts coloniaux ; c'est la campagne d'Égypte.

Après Aboukir, qui détermine la formation de la deuxième coalition, le premier consul rétablit la situation militaire de la France sur le continent européen ; et en 1805, après la rupture de

la paix d'Amiens et l'alliance avec l'Espagne, Napoléon essaie de porter un coup droit et décisif à l'Angleterre quand il estime avoir enfin les moyens navals de mener à bien cette grande opération quand, du côté des fronts de terre, il a sa liberté d'action.

Cette stratégie générale échoue en 1805, parce que Napoléon, ignorant bien des choses de la marine, n'ayant pas le temps de s'en occuper, a surestimé ses moyens maritimes ; mais cet échec constitue une nouvelle illustration remarquable du principe d'adaptation du but aux moyens.

[26] *Dans la guerre 1914-18*, on retrouve dans la stratégie de tous les belligérants le même souci, la même volonté d'adapter les buts aux moyens, les objectifs généraux aux forces de terre et de mer. Au début de cette guerre, l'Allemagne, faute de moyens navals suffisants, a renoncé à toute attaque directe de l'Angleterre ; elle a décidé d'abattre d'abord la France par un effort décisif sur le front terrestre occidental. Si le plan Schlieffen réussit c'est la France vaincue, puis s'il le faut la Russie, qui paieront les frais de la guerre ; mais la stratégie allemande peut escompter que l'Angleterre ne poursuivra pas la guerre avec la seule alliée russe, après la mise hors de cause de la France, si la flotte allemande reste intacte si on reste maître de la Baltique ; en tous cas la maîtrise de la Baltique reste nécessaire à l'Allemagne. Le complément maritime et politique du plan Schlieffen doit donc bien être de ménager en août 1914 la flotte allemande, d'éviter de l'engager en mer du Nord dans une bataille générale susceptible de compromettre l'exploitation de la bataille décisive terrestre. Dans ce plan général de 1914, les objectifs généraux de l'Allemagne sont bien adaptés à ses forces de terre et de mer.

Après l'échec du plan Schlieffen et la stabilisation des fronts de terre et de mer, l'année 1915 est l'année des offensives sur les théâtres secondaires : offensive de la Russie contre le front autrichien. Contre-offensive des Allemands contre la Russie. Offensive britannique aux Dardanelles. Contre-offensive franco-britannique de septembre en Artois et en Champagne pour aider les alliés orientaux et les soulager du poids des offensives des Empires centraux. Pourquoi ces offensives sur des théâtres secondaires ? C'est parce qu'on est bloqué sur les fronts principaux, qu'on

manque des moyens suffisants pour y donner l'assaut aux tranchées de l'adversaire, parce qu'on cherche des directions d'attaque plus favorables sur des théâtres secondaires.

[27] Dans cette guerre, comme les deux guerres précédentes dont je viens de vous parler, dès que les moyens d'un belligérant faiblissent, c'est vers les points faibles, qu'il déplace ses offensives. Restant sur le théâtre principal dans une attitude générale défensive, sa stratégie choisit ses objectifs offensifs sur les théâtres ou sur les fronts secondaires ; il attaque des alliés secondaires, au risque de n'obtenir que des résultats limités mais qui paraissent plus sûrs. Et dans cette guerre, comme dans les guerres des exemples précédents, la France, avec le concours de ses alliés reprend l'offensive décisive (cette fois victorieuse) contre l'adversaire principal quand elle a réuni les moyens nécessaires pour viser ce grand but.

Remarquons cependant qu'en 1915, en 1916 la France n'avait pas, vis-à-vis de l'Allemagne, la liberté d'action offensive dont jouissait la France de Louis XIV et de Napoléon vis-à-vis de l'Angleterre. Elle n'avait pas la liberté d'action suffisante pour procéder à ces changements de front, à ces vastes rocadés, à ces manœuvres de stratégie générale dans lesquelles la marine joue souvent un rôle important. Les armées françaises étaient fixées sur le front occidental pour des raisons défensives impérieuses.

L'intervention de la France en Orient, d'abord limitée à sa participation aux opérations offensives des Dardanelles et défensives de Salonique, s'est développée en 1917 et en 1918. Finalement, l'assaut général des alliés a pu être déclenché sur tous les fronts quand la coalition a disposé de moyens extrêmement puissants.

[28] Pour insister encore sur la même idée, faisons une hypothèse et posons-nous la question suivante : si les Alliés avaient été dans l'impossibilité en 1918 de faire cet effort offensif, sur le front franco-belge, si par exemple le front occidental hérissé d'ouvrages défensifs, d'obstacles infranchissables, avait été définitivement bloqué, que se serait-il passé ?

Ou bien, les armées alliées progressant par l'Orient, l'Europe Centrale, l'Autriche du sud auraient fini par remporter sur les armées allemandes une victoire décisive entraînant une



paix de capitulation ; ou bien, si cette progression et cette victoire avaient été au-dessus des moyens des alliés, la guerre aurait pu aboutir à une paix de compromis, à une paix limitée dont les alliés secondaires, l'Autriche vaincue ou bien la Russie, les États Balkaniques vaincus, auraient payé les frais.

Cette vue d'ensemble sur plusieurs guerres caractéristiques nous montre donc d'une façon extrêmement générale comment, à l'échelon de la conduite de la guerre, peut se faire l'adaptation du but et des moyens, comment du but politique et des moyens peuvent se déduire dans bien des cas les points d'application des forces de terre et de mer, leurs objectifs particuliers. Enfin, nous constatons qu'à la guerre tout se tient : les buts, les moyens, les résultats c'est-à-dire la paix.

Il me reste à compléter ces notions élémentaires en examinant maintenant comment finissent les guerres, en considérant en lui-même le problème de la paix, la solution du conflit ; troisième terme de notre définition de la guerre.

### **3. La solution du conflit**

#### *Considérations générales sur la paix*

##### [29] *Paix durables ou paix précaires*

Une guerre ne va jamais jusqu'à l'anéantissement complet d'un des belligérants ; elle aboutit très rarement à la suppression d'une nation (la nation polonaise) ou à la dispersion d'un peuple (le peuple israélite).

Il y a, pour arrêter la poussée du vainqueur, certains ressorts antagonistes : les pertes qu'il a subies lui-même, les frais énormes de la guerre, les jalousies ou les intérêts discordants des alliés, enfin et surtout les concessions du vaincu qui interviennent à temps pour arrêter le vainqueur quand il a réalisé ses buts de guerre tout au moins en partie.

L'état de paix consacré par les traités conclus entre les belligérants est plus ou moins précaire ou plus ou moins durable.

Nous vivons à une époque où cette expression de paix précaire est extrêmement usitée et cette notion de paix limitée tend à se répandre dans le monde beaucoup plus que du temps de Clau-

sewitz ; et cependant, l'étude des guerres du passé montre que la notion de paix limitée, mieux connue, aurait pu guider utilement dans bien des cas les décisions des hommes qui ont eu la responsabilité de conduire des guerres.

Généralement, une paix est d'autant plus durable que le vaincu a subi plus durement les effets de la guerre. Si ses forces de terre et de mer ont éprouvé des défaites graves, de lourdes pertes, si le peuple vaincu a eu ses intérêts gravement atteints, son sol envahi, la paix est longue. Si cette double condition n'est pas réalisée, la paix est plus ou moins précaire à moins qu'il ne s'agisse de guerres à buts limités ne mettant pas en cause des intérêts vitaux.

[30] Aux exemples cités précédemment j'ajouterai l'exemple assez caractéristique suivant :

Le traité de Nimègue qui met fin à la guerre de Hollande est une des meilleures paix qu'ait signé Louis XIV, et il l'a obtenue par des moyens très limités sur terre en battant les Espagnols, alliés des Hollandais en Catalogne et dans les Flandres ; sur mer en détruisant le gros des forces navales espagnoles à Palerme. Les forces hollandaises sortent de la lutte à peu près intactes. Ce sont les Espagnols, les alliés secondaires, dont les forces militaires ont été vaincues, qui font principalement les frais de la guerre. Mais cette paix obtenue par des moyens limités (comme dans toutes les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle d'ailleurs) ne constitue qu'une trêve de quelques années ; dans la guerre suivante la France va retrouver contre elle, auprès des forces d'une coalition puissante, les forces hollandaises qui n'avaient point été vaincues.

[31] Nous voyons une fois de plus par cet exemple que les paix obtenues par des opérations ou des victoires limitées qui laissent le gros des forces ennemies intact ou le moral du peuple vaincu intact, sont en général des paix fragiles et limitées. Souvent l'ennemi accepte la paix, sa volonté se soumet, parce qu'il met en balance les inconvénients d'ordre militaire, politique, financier... de continuer la guerre, avec les chances qu'il a d'améliorer sa situation, une fois la paix signée et d'engager une nouvelle guerre dans de meilleures conditions à la première occasion favorable.

Il n'est donc pas tout à fait exact de présenter la guerre comme une lutte entre deux volontés. On ne saurait se contenter

de soumettre la volonté de l'adversaire à la sienne, si on lui laisse assez de forces matérielles ou morales pour reprendre la lutte à bref délai et remettre le conflit en cause.

Dans tous les cas de conflits où les intérêts en cause sont d'une importance vitale, la guerre est une oeuvre de destruction qui doit viser à atteindre, à diminuer au maximum tous les éléments de vitalité de l'adversaire, ses forces, ses ententes, ses ressources, son moral... disons (pour faire ressortir le plus simplement possible les deux buts que par nature peut viser la stratégie) : les forces et les intérêts.

[32] Notons ici une objection sérieuse qu'on peut faire à la définition de la guerre de Clausewitz : si dans certaines guerres, non limitées dans leurs buts, on doit rechercher au maximum la destruction des forces ennemies, la Force n'est plus seulement un moyen, elle devient aussi un but.

But ou moyen ? L'essentiel pour nous est de considérer la destruction des forces ennemies comme la chose principale de la guerre, celle que l'on ne doit jamais perdre de vue, qu'on doit toujours placer au premier rang de ses préoccupations, même quand on en a d'autres. Mais ce principe essentiel ne nous empêchera pas de comprendre aussi l'importance de nuire au maximum aux intérêts de l'ennemi, dans la direction fixée par la Stratégie générale ; quand les forces armées ne réussissent pas à imposer aux forces ennemies une paix de capitulation, les pertes matérielles, territoriales et économiques causées à l'ennemi jouent un grand rôle dans les négociations de paix.

### [33] *Victoires décisives et succès partiels*

Quand on étudie dans l'histoire la façon dont se sont terminées les guerres, on remarque en effet que les armistices ou les traités de paix sont rarement la conséquence d'une seule victoire terrestre ou d'une seule victoire maritime.

Il a fallu souvent plusieurs batailles sur terre et sur mer pour obliger un belligérant à demander la paix ; parfois c'est une défaite grave, survenant après d'autres insuccès, qui l'y détermine et qui aboutit à une paix de capitulation ; parfois aussi la dernière bataille de la guerre n'est pas une grande victoire mais un succès

qui, à la suite de beaucoup d'autres, conduit un des belligérants à renoncer à la lutte.

Ceci s'observe particulièrement dans les guerres longues où la lassitude des hommes, les manœuvres politiques, la situation morale, financière, économique, conduisent les belligérants à signer une *paix de compromis* (la paix de Ryswick).

[34] Il y a là un phénomène qui offre quelque analogie avec ce qui se passe dans le sport de la boxe où il y a des victoires par *knock out* et des victoires *aux points*. A la guerre, comme dans la boxe il faut rechercher le *knock out*, le coup décisif, la bataille décisive, la paix de capitulation ; mais pendant tout le combat le combattant ne doit pas perdre de vue que tous les coups portés comptent : soit pour fatiguer l'adversaire, le rapprocher du *knock out*, soit en vue de la victoire aux points de la paix de compromis.

[35] Je crois que cette observation n'est pas inutile parce qu'on a trop souvent tendance à mépriser les petits succès. Si, à la guerre, on doit surtout rechercher des succès décisifs, il ne faut pas perdre une occasion de battre partiellement les forces de l'ennemi ou de nuire à ses intérêts ; la somme des petits succès peut aboutir à un grand succès ; un succès, si petit soit-il, a parfois des conséquences qu'on ne soupçonne pas sur le moment et il peut contribuer à la victoire finale.

Ainsi, à la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, toutes les victoires partielles ou les succès de la Marine française ont dû entrer en ligne de compte d'une façon impondérable mais certaine, dans les négociations des traités de Ryswick : Béveziers, Barfleur, Lagos, la prise de Carthagène, des Indes, la prise de Barcelone, les succès de la Guerre de course, le retour final des escadres françaises en Manche, constituaient autant d'éléments de succès qui avaient contribué à accroître la lassitude des ennemis de la France et à faciliter les négociations. On peut prétendre qu'aucun de ces succès n'a été inutile. On peut même dire que les effets de toutes les victoires, de tous les succès, se prolongent même après la paix, car le prestige d'une marine comme celui d'une armée, tout autant que leurs forces matérielles, contribuent à renforcer l'action politique du temps de paix.

***Victoires maritimes et victoires terrestres***

[36] Dans beaucoup de guerres, c'est l'armée de terre qui a porté le coup final en remportant la dernière victoire qui a décidé un des belligérants à demander la paix. Les forces de terre ont en effet ce grand avantage d'occuper le terrain, de menacer le peuple ennemi sur son sol, dans ses intérêts les plus vitaux.

Rarement (et seulement dans les guerres où les belligérants n'avaient pas de frontière continentale commune) la victoire maritime a eu les honneurs du coup décisif (Tsu-Shima, Santiago, le Texel, etc.). L'Angleterre elle-même, au cours de son long conflit avec la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, a dû en grande partie ses succès sur mer aux diversions continentales qui fixaient une part considérable des ressources, des moyens et des forces de notre pays. Une seule fois dans ce conflit, elle a fait toute une guerre sans alliés continentaux et cela ne lui a pas réussi. Son succès final se termine à Waterloo, dix ans après Trafalgar, et il paraît exagéré d'attribuer, comme on l'a fait parfois, la chute de Napoléon à cette seule victoire navale ; mais enfin Trafalgar, en sauvant l'Angleterre de l'invasion, en permettant l'échec des armées impériales en Espagne et l'envoi des troupes de Wellington à Waterloo, a bien joué dans la défaite de Napoléon un rôle sinon décisif du moins capital.

D'une façon générale, on peut dire que dans tous les conflits entre puissances maritimes n'ayant pas de frontières continentales communes, la victoire navale a conditionné la victoire terrestre.

[37] Il serait vain de chercher à établir avec précision une hiérarchie entre les rôles respectifs de l'armée et de la Marine suivant les différents caractères des conflits et les conditions géographiques, économiques et politiques des États belligérants. Constatons seulement que pour une grande puissance insulaire et maritime comme l'Angleterre, le rôle de la Marine a toujours été prépondérant.

C'est par ses victoires navales qu'elle a toujours dû songer d'abord à la défense de ses frontières continentales si vulnérables du nord et du nord-est ; c'est toujours sur les frontières que s'est

décidé en définitive le sort des guerres où son existence même était en jeu.

Si je crois utile de rappeler ici une notion qui nous est très familière à tous, c'est parce que nous allons souvent chercher bien loin les causes des échecs de notre Marine ; la cause profonde, la cause initiale est là : les victoires navales pour l'Angleterre, ont toujours été pour ces deux pays d'une importance vitale ; c'est de ce fait fondamental que découlent la faiblesse des ressources consacrées trop souvent à notre Marine, la lenteur de nos armements navals, et tout ce qui peut apparaître parfois au cours de notre histoire comme un manque de clairvoyance politique, ou d'énergie stratégique. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si, dans la stratégie générale des guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle, la marine française n'a été le plus souvent qu'un moyen de sûreté, une de ces forces qui ne doivent pas s'engager à fond, qu'on ménage plus ou moins pour contenir des forces supérieures (rôle secondaire et toujours ingrat), afin d'assurer sur le front principal (qui est ici le front de terre) la supériorité des forces et la victoire.

[38] Si cette conception de manœuvre stratégique est applicable à la politique ou à la stratégie générale française dans bien des guerres du passé, remarquons qu'elle ne l'est plus intégralement si on considère dans l'avenir les éventualités d'une guerre continentale de *longue durée*. Dans cette éventualité, comme l'a montré la guerre 1914-1918, les communications maritimes de la France avec ses colonies, avec ses alliés, et même avec les neutres prennent une importance vitale, étant donné l'ampleur des ressources et des moyens de toute nature que nécessite la guerre moderne.

La sécurité de ses communications maritimes sera donc une condition essentielle et préalable de la victoire terrestre si cette victoire ne peut être obtenue dans les tous premiers mois de la guerre avant que les premières ressources mobilisées sur place n'aient été épuisées.

D'ailleurs, même dans le cas d'une guerre relativement courte, notre marine pourrait avoir à jouer un rôle décisif : dans l'hypothèse où les fronts principaux se stabiliseraient sur une frontière naturelle ou artificielle, la stratégie française aurait à envisager l'extension des opérations sur les fronts de nos alliés,

soit pour aider leur défensive, soit pour prendre l'offensive. Des opérations combinées du genre de celle de la dernière guerre (Dardanelles, Salonique) nécessitent généralement sur un théâtre d'opérations du type méditerranéen, l'obtention de la maîtrise de la mer par une victoire navale ; dans les conditions d'un pareil conflit, il faudrait rechercher cette victoire navale au plus tôt ; la stratégie d'une telle guerre serait extrêmement différente de celle sur laquelle nos esprits s'hypnotisent parfois.

Enfin, il est des hypothèses de conflit, (comme les guerres qui pourraient naître du conflit du Pacifique par exemple) où nos forces maritimes auraient surtout à intervenir pour conserver à la France ses colonies ; l'ère des guerres maritimes ou coloniales à buts ou à moyens limités n'est pas forcément close... En tout état de cause la Marine française peut aussi avoir à remplir ses fonctions de sûreté stratégique sur nos frontières maritimes.

En définitive, tout en reconnaissant que l'armée française doit continuer à jouir d'un droit de priorité dans les préoccupations françaises et les budgets français, nous pensons que ces considérations justifient les sacrifices assez lourds consentis par notre pays pour reconstituer ses forces maritimes depuis quinze ans.

### [39] *Puissance maritime et puissance continentale*

Peut-on établir une hiérarchie de principes entre la puissance maritime et la puissance continentale ? Ce sujet, de proportions grandioses, a été abordé et développé par l'amiral Castex dans le tome V de ses *Théories stratégiques*. L'auteur a fait ressortir la continuité dans l'histoire des succès de la puissance de mer contre le *perturbateur* continental. Il a appuyé sa démonstration sur quelques-unes des grandes opérations combinées de l'histoire, en particulier sur la dernière en date : la guerre de 1914-18, cette guerre au cours de laquelle vers le minuscule front de France sont venus converger par les grandes routes maritimes de tous les Océans, de toutes les mers, des millions de soldats, des millions de tonnes de matériel venus de tous les points du monde.

Il est possible que, dans la suite des temps, cette partie des *Théories stratégiques* de l'amiral Castex ait besoin d'être mise à jour ; les vicissitudes actuelles du monde laissent entrevoir en effet les possibilités de grands conflits dans l'avenir entre plusieurs

*perturbateurs* et plusieurs grandes puissances maritimes... mais un enseignement, d'un caractère permanent et définitif, ressort de cette théorie avec une clarté éblouissante, c'est le rôle capital des forces maritimes dans les manœuvres de la politique mondiale et de la stratégie générale.

Le pays qui est en situation d'exploiter la maîtrise de la mer n'est plus livré à ses seules forces et à ses seules ressources ; il peut, augmenter son potentiel de guerre dans des proportions formidables, lier son action à celle de ses alliés les plus lointains, choisir le point d'application principal ou secondaire de ses forces terrestres. C'est bien en considérant les grandes guerres comme de vastes opérations combinées qu'on peut le mieux faire ressortir l'importance des forces maritimes, les succès des Puissances maritimes.

## Conclusions

[40] A la fin de cette première conférence je me résume :

Dans la complexité des guerres de toute nature, nous avons trouvé, dans la définition même de la guerre, deux éléments intervenant toujours dans toutes les guerres et, nous le verrons, dans toutes les stratégies : des buts, des moyens.

De la notion de guerre limitée par ses buts ou par ses moyens j'ai dégagé une idée essentielle : l'adaptation des buts et des moyens. Grands buts, grands moyens, paix durables ; buts limités, moyens limités, paix limitées.

Dans les guerres limitées dans leurs buts (comme la guerre russo-japonaise) la paix est limitée par le fait que le but visé est lui-même limité.

Dans les guerres limitées par leurs moyens (comme la guerre d'Indépendance américaine) la paix est limitée parce qu'on est obligé de viser des buts secondaires, des alliés secondaires, des intérêts secondaires. Ne condamnons donc pas en principe les buts secondaires de la stratégie générale, quand on n'a pas les moyens de viser plus haut et de chercher à atteindre des résultats plus grands !



[41] Cette idée d'adaptation des buts et des moyens peut se présenter sous une autre forme : à la guerre il est généralement préférable, si on le peut, de viser la tête, de viser l'ennemi principal, les forces principales... C'est le meilleur procédé pour en finir vite et pour longtemps.

Si on n'a pas les moyens de viser haut, on peut s'attaquer aux points faibles de l'ennemi principal, à ses alliés, à ses intérêts secondaires, à ses forces secondaires, en prenant toute mesure défensive et de garde pour ne pas être frappé soi-même à la tête.

Les attaques secondaires se justifient quand la stratégie ne recherche que des résultats limités ou si elle y a recours pour faciliter et préparer l'attaque principale et décisive.



## II

### La conduite de la guerre

#### Généralités

[42] De tous temps et dans tous les pays, c'est le gouvernement qui, d'une façon plus ou moins effective, a conduit la guerre.

Il est logique que le gouvernement qui a en temps de paix la responsabilité de la politique générale de la nation et qui doit coordonner toutes les formes d'activité de cette politique (politiques navale, militaire, extérieure, financière, etc.) conserve ses responsabilités essentielles au moment où se déclenche la guerre qu'il a dû préparer et qu'il a déclarée.

Il n'y a pas de discontinuité dans le rôle du gouvernement en temps de paix et en temps de guerre, et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'aphorisme connu de Clausewitz : « *La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens* ».

[43] Cependant, il ressort des enseignements de l'histoire que, pour être en mesure de bien conduire la guerre, tout gouvernement doit adapter son organisation et ses méthodes de commandement aux conditions particulières de l'état de guerre.

D'abord, la gravité et la rapidité des décisions à prendre, la nécessité de tenir secrètes les délibérations ou de pouvoir facilement passer outre à des objections secondaires, ne s'accommoderaient pas d'un gouvernement de guerre composé d'un trop grand nombre de personnalités ; quand la constitution des gouverne-

ments en temps de paix n'attribuait pas effectivement les pouvoirs à une seule personnalité responsable, les gouvernements ont toujours tendu à se concentrer, à limiter le nombre de ses membres chargés de conduire la guerre, et même, dans les circonstances graves, à réaliser l'unité de commandement en confiant au chef de ce gouvernement les pouvoirs de décision les plus étendus.

[44] D'autre part, les gouvernements de guerre pour pouvoir prendre des décisions d'ordre politique et militaire en toute connaissance de cause ont besoin de conseillers techniques compétents, particulièrement en matière militaire. Il est impossible en effet à un gouvernement de fixer les grands buts de guerre qui découlent de ses buts politiques ou qui peuvent varier au cours des hostilités s'il ne connaît pas la valeur exacte, les possibilités réelles, des forces dont il dispose. Les personnalités les plus qualifiées pour apprécier ces possibilités sont évidemment les chefs militaires chargés de la conduite des opérations.

Encore faut-il que ces chefs n'aient pas la responsabilité de la conduite des opérations sur un front ou un théâtre particulier. Au début de 1915, après l'échec de l'offensive allemande et la stabilisation générale des fronts de terre et de mer, la plupart des gouvernements des pays belligérants dans les deux coalitions, ont procédé à des consultations des chefs militaires en vue des décisions à prendre pour la conduite de la guerre. En réponse à ces consultations, chacun de ces chefs a insisté sur l'importance stratégique du front dépendant de son autorité directe et a préconisé d'y prendre l'offensive principale. Il est humain qu'un chef, ayant à la fois une responsabilité particulière très nettement engagée et une responsabilité générale et assez vague de conseiller, attribue beaucoup plus d'importance aux événements qui se rapportent à sa responsabilité particulière. Et c'est là une notion qui ne doit jamais être perdue de vue dans toute organisation de haut commandement.

Il est à peine besoin de souligner les inconvénients beaucoup plus sérieux pour un gouvernement de consulter pour prendre des décisions militaires importantes des conseillers techniques d'un grade inférieur aux grands chefs militaires responsables de cette conduite et n'ayant aucune responsabilité dans la conduite des opérations.

Les conseillers techniques du gouvernement en matière militaire doivent donc être les C.E.C. des forces de terre, de mer, de l'air, eux-mêmes.

Ainsi, en France, le C.E.C. des forces maritimes françaises aurait un double rôle : celui de conseiller technique du gouvernement pour la conduite de la guerre et celui de C.E.C. directeur des opérations maritimes ; c'est là une garantie de la liaison étroite qui doit exister entre l'échelon suprême de la stratégie générale et les échelons du commandement maritime tactique.

Cette organisation n'exclut pas les liaisons directes nécessaires entre les chefs militaires aux divers degrés de la hiérarchie y compris l'échelon des C.E.C. eux-mêmes. Ces liaisons sont également nécessaires dès le temps de paix, pour coordonner la préparation militaire des forces de terre et de mer et de l'air ; mais au-dessus de ce haut comité militaire, institué en France par le décret du 11 décembre 1934, existe et doit exister un organisme de gouvernement destiné à coordonner en temps de paix la préparation politique et la préparation militaire, en temps de guerre l'action politique et l'action militaire. C'est le rôle, en France, du conseil supérieur de la Défense nationale qui deviendrait en temps de guerre le gouvernement de guerre, le *comité de guerre*.

Nous étudierons au Centre cette organisation actuelle de plus près, je n'y insiste pas ici.

[46] Cette conception d'un gouvernement de guerre (conception qui correspond à nos institutions et à nos organisations actuelles) peut soulever une sérieuse objection : le principe de l'unité de commandement est appliqué au profit d'un chef politique ou d'un comité politique, alors que dans l'état de guerre l'importance des opérations politiques passe au second plan. Ne serait-il pas préférable de réaliser l'unité du commandement suprême en confiant à un seul chef militaire la direction des opérations terrestres, maritimes et aériennes ? Nous ne le pensons pas. L'exemple de Napoléon est là pour nous montrer les avantages et les inconvénients du système : si le chef militaire, concentrant tous les pouvoirs, jouit d'une liberté d'action totale pour la conduite des opérations militaires sur terre (ce qui est un grand avantage), le fait de

s'hypnotiser sur les objectifs de la stratégie terrestre risque de lui faire perdre de vue les éléments politiques, les objectifs maritimes... dans les vastes problèmes de la stratégie générale (et c'est là un grave inconvénient).

Après bien d'autres exemples, celui de la stratégie générale allemande pendant la guerre 1914-1918, qui s'est réduite à une stratégie militaire conduite trop souvent en fonction des seuls objectifs terrestres, n'est pas non plus très encourageant et nous amène à considérer que dans cette solution du chef militaire unique les inconvénients de principe sont plus grands que les avantages de principe.

[47] Ces considérations très générales sur l'organisation d'un gouvernement de guerre sont cependant bien théoriques ! Il est probable que dans l'avenir on ne s'embarrassera pas de principes d'organisation si logiques soient-ils. On adaptera l'organisation aux personnalités et aux circonstances du moment. Comme toujours, la conduite de la guerre ne sera confiée à un seul chef qu'aux heures graves, quand les circonstances auront révélé et imposé l'homme qui mérite cette confiance générale si les circonstances sont très graves. Ce chef aura même peut-être à porter le poids de toutes les responsabilités ; en face d'un très grand danger, tout le monde acceptera plus facilement les risques évidents de confier en temps de guerre les destinées du pays à l'intelligence, au jugement, à la volonté d'un seul chef dirigeant à la fois la guerre et les opérations. Il est cependant permis de douter qu'il puisse jamais exister un homme capable de remplir une tâche beaucoup plus lourde encore que celle que Napoléon avait voulu assumer.

Au-dessous de l'échelon suprême ces questions de personnes et de circonstances joueront aussi un grand rôle : par exemple, le ministre de la Marine ne devrait intervenir en principe dans la conduite des opérations qu'à titre de membre du Comité de guerre et seulement dans les décisions prises par ce comité ; dans les décisions importantes que le Comité de guerre pourrait avoir à prendre pour coordonner l'action politique, militaire et plus particulièrement maritime, le ministre de la Marine pourrait jouer, dans certaines circonstances et selon son caractère, un rôle de premier plan pour coordonner l'action politique, militaire et plus particu-

lièrement maritime. Nous verrons d'ailleurs tout à l'heure de près l'exemple d'un ministre de la Marine, M. Churchill, qui a joué un tel rôle... ; malheureusement il n'était pas d'accord avec le conseiller technique naval du Comité de guerre, l'amiral Fisher... Ce cas est singulièrement instructif.

[48] Pour qu'un gouvernement soit en mesure de bien conduire la guerre, il ne suffit pas qu'il s'organise pour pouvoir décider rapidement et qu'il fasse appel à la collaboration de conseillers techniques et responsables ; il faut encore qu'il applique les méthodes de commandement qui sont les mêmes à tous les degrés de la hiérarchie militaire.

Le rôle de tout chef militaire, dans ses fonctions essentielles ayant trait à la conduite des opérations, peut être explicité dans les trois idées fondamentales suivantes :

- A. Fixer à ses subordonnés directs des missions ou des objectifs. Donner à chaque subordonné les forces ou autres moyens nécessaires pour remplir sa mission ou pour atteindre son objectif <sup>1</sup>.
- B. Définir ces objectifs et préciser certaines modalités d'exécution de façon à coordonner l'action de l'ensemble des forces d'après une idée générale de manœuvre.
- C. Dans les modalités de la décision prendre les responsabilités qui ne sauraient incomber aux subordonnés ; leur laisser les initiatives de conception et d'exécution que comporte la situation.

On peut résumer ces trois idées en trois mots.

ORDONNER – COORDONNER – PRENDRE SES RESPONSABILITES

---

<sup>1</sup> Je rappelle le sens de la distinction entre mission et objectif : l'objectif est le « but à atteindre » fixé avec une précision telle qu'il détermine la direction d'attaque des forces dans l'offensive et la direction de la contre-attaque dans la défensive.

La mission indique des buts généraux ou des résultats généraux à atteindre, laissant aux subordonnés le choix de leurs objectifs.

Cette distinction est particulièrement importante en stratégie.

Ces trois idées sont si étroitement liées qu'on pourrait les présenter en une seule. Je les ai intentionnellement séparées parce que bien souvent on ne connaît que l'idée A.

Nous savons tous très bien que le rôle d'un chef, dans la conduite des opérations, consiste à donner des missions à ses subordonnés directs et à répartir entre eux les forces nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Nous imaginons moins facilement la conception d'ensemble, l'idée générale de manœuvre, par laquelle le chef doit faire connaître à ses subordonnés comment il entend faire agir ses forces, en coordonnant leur action pour atteindre le but principal. C'est pourquoi, nos règlements maritimes prescrivent-ils au chef, dans tout plan ou dans tout ordre d'opérations important, d'exprimer cette « *Idée générale de manœuvre* », indiquant nettement à chaque subordonné le rôle qu'il joue dans l'ensemble.

Enfin, une autre difficulté de la stratégie (celle que l'idée C fait ressortir), est de discerner la part des responsabilités qu'elle doit prendre à son compte et des initiatives qu'elle peut laisser aux chefs des échelons subordonnés. Cette difficulté est particulièrement grande dans le cas de la stratégie maritime (et par voie de conséquence dans le cas de la stratégie générale) parce que le sort de la guerre peut dépendre soit d'un excès d'initiative, soit du manque d'initiative laissée à un chef d'escadre !

[49] Examinons donc comment ces trois idées s'appliquent à l'échelon suprême de la conduite de la guerre.

A mesure qu'on s'élève dans l'échelle hiérarchique, les horizons des chefs reculent, s'élargissent ; les chefs doivent voir des ensembles et prévoir de plus loin ; leurs responsabilités deviennent plus lourdes, mais les initiatives laissées aux subordonnés sont de plus en plus larges. Ces initiatives ne peuvent être limitées que par deux causes. La première, c'est de ne pas faire porter à des subordonnés le poids de responsabilités qui dépassent leurs fonctions ou leurs personnalités ; la deuxième (qui oblige souvent le haut commandement à entrer dans certains détails d'exécution) c'est le devoir qu'a ce haut commandement de coordonner l'action de ses grands subordonnés.



Le gouvernement, lui, a pour devoir de coordonner l'action politique et l'action militaire d'une part, l'action militaire des forces de terre, de mer, et de l'air d'autre part, *chaque fois que cette coordination, mettant en jeu de graves responsabilités, ne peut se faire par les liaisons des échelons inférieurs*. Cette dernière réserve a une importance capitale. Rien ne serait plus faux et plus dangereux en effet que de considérer le gouvernement comme le seul organe (l'organe indispensable) de coordination des forces de terre, de mer, de l'air. Si on adoptait ce principe, le gouvernement ne conduirait pas la guerre il conduirait les opérations sur terre et sur mer ; il entrerait dans des détails qui ne concernent réellement que des échelons très inférieurs de commandement, car les opérations s'enchaînent d'échelon en échelon et les opérations terrestres et maritimes réagissent très souvent et plus ou moins les unes sur les autres. Dans le cas des opérations combinées, en particulier, il est indispensable que des liaisons directes et permanentes s'établissent entre plusieurs des échelons de commandement. La nécessité de ces liaisons ressort de l'histoire de toutes les opérations combinées du passé entre forces de terre et de mer, si nous considérons l'avenir, ces liaisons seront non moins essentielles entre les forces de mer et les force de l'air... Dans ce cas, les décisions devront être infiniment plus rapides, les liaisons mieux prévues, mieux assurées, car on n'aura pas des semaines et des mois pour préparer et lancer une opération combinée Marine-Air ; on aura quelques jours et peut-être parfois quelques heures.

L'essentiel, pour que les principes d'unité et d'autorité du commandement soient respectés, c'est que ces liaisons, ces initiatives, soient prévues et préparées à l'avance par les autorités supérieures et, s'il le faut, par décision du gouvernement de guerre.

[50] Dans la conduite des opérations militaires, l'intervention du gouvernement doit se produire rarement ; elle a été rare dans les guerres modernes bien préparées, bien conduites. Les guerres futures qui s'annoncent sous le signe des grandes vitesses, des déplacements de forces de plus en plus mobiles d'un théâtre à l'autre, des transports de forces d'un objectif sur un autre, ne s'accommoderaient pas toujours de longs conciliabules, de discussions prolongées, des lenteurs désespérantes qu'a connus si souvent la stratégie d'autrefois.

Par ailleurs, le gouvernement de guerre, les ministres, ont la tâche écrasante de subvenir en temps de guerre à tous les besoins des armées et du pays, de porter ou de maintenir au maximum le potentiel de guerre, dans l'ordre militaire, moral, financier, économique ou extérieur. Il est évidemment désirable que l'action des chefs politiques se porte principalement sur ces grandes tâches et n'en soit pas détournée du fait des confusions d'activités et de pouvoirs, ou d'une centralisation excessive des responsabilités. Les victoires, les succès militaires constitueront d'ailleurs le meilleur moyen de coordonner toutes ces activités et de faciliter la conduite des opérations politiques <sup>1</sup>.

Enfin, dès le temps de paix, en dehors de ses attributions particulières de direction de la politique extérieure et de la politique intérieure, le gouvernement intervient dans la préparation à la guerre par des actes ou des décisions essentielles : budgets, lois, et programmes militaires, organisation générale de la nation pour le temps de guerre, préparation de la mobilisation, plans de guerre, nomination des chefs militaires etc.

En temps de guerre, après avoir pris ses premières grandes décisions, la mobilisation et la déclaration de guerre, le gouvernement ne devrait pas avoir théoriquement à prendre de nouvelles décisions d'ordre militaire que si un nouveau fait politique ou militaire important venait bouleverser la situation et les prévisions.

[51] Pratiquement, nous allons voir comment les choses se passent en examinant quelques cas concrets de conduite de la guerre choisis dans les exemples suivants très différents et très caractéristiques :

- la guerre russo-japonaise (du côté Japonais) ;
- la guerre d'Indépendance américaine (du côté Français) ;
- la guerre 1914-1918 (du côté des Alliés).

## 1. La guerre russo-japonaise

[52] Nous ne sommes pas renseignés sur ce qui s'est passé dans les réunions des grands conseils militaires, réunis à Tokyo

---

<sup>1</sup> Relire dans le Tome III des *Théories stratégiques* de l'amiral Castex la 1<sup>ère</sup> partie relative à ces questions.

sous la présidence du Mikado, avant et pendant la guerre russo-japonaise, conseils où ont dû se discuter et se décider les parties essentielles des plans d'opérations.

Il n'est cependant pas difficile d'imaginer après coup ce qui a pu ou dû se passer au cours de celles-ci et de rétablir le caractère des discussions ou des décisions de ces grands conseils à la lumière des opérations réelles et des faits historiques que nous connaissons.

J'admets que le gouvernement du Mikado a dû assigner d'abord comme missions au chef des armées de terre de conquérir la Mandchourie en battant les armées russes, et au chef de la flotte japonaise d'assurer la sécurité des communications maritimes de l'armée nipponne en détruisant ou en bloquant les forces navales russes.

Mais quand on sait avec quel ordre méthodique, avec quelle régularité se sont déroulées la plupart des opérations japonaises, quand on a bien pesé les difficultés qu'a eu à surmonter la stratégie japonaise au cours de cette guerre, il apparaît clairement que le rôle du gouvernement n'a pas dû se borner à fixer ces missions générales. Je pense que dans cette guerre le gouvernement impérial a eu à prendre dans l'ordre militaire trois grandes décisions précisant des objectifs importants et des modalités d'exécution pour coordonner l'action des forces de terre et de mer en prenant ses responsabilités. Il a pris peut-être d'autres décisions que je ne connais pas ; mais il a pris ou il devait prendre les décisions suivantes :

[53] **Première décision** : décider les conditions du débarquement des armées japonaises. Deux solutions se présentaient : attendre pour opérer ce débarquement une victoire navale ou bien procéder immédiatement au transport des troupes en assurant la protection directe de ces transports, sans se soucier autrement des forces navales russes. Il est facile d'imaginer qu'au premier des grands conseils de Tokyo les marins ont dû préconiser la première solution : la recherche (préalable à tout débarquement) d'une victoire navale. Cette solution leur laissait en effet une complète liberté d'action pour opérer contre les forces navales russes et elle avait aussi le grand avantage d'assurer aux forces navales nipponnes le bénéfice de la surprise.

Du point de vue des marins cette solution était la plus logique, la plus sûre, la plus prudente. Mais le point de vue des chefs de l'armée nipponne ne pouvait être que très différent. Eux aussi avaient besoin d'agir au plus vite pour ne pas laisser à l'armée russe le temps de se renforcer, de se concentrer et d'avancer ; eux aussi voulaient bénéficier de la surprise pour ne pas avoir à opérer les premiers débarquements de vive force ; reprenant le raisonnement des marins pour leur propre compte ils voulaient pouvoir engager le gros de leurs forces dans les conditions les plus rapides, les plus sûres et les plus favorables.

La solution adoptée par le Comité de guerre impérial n'est pas la solution logique de la marine ou la solution logique de l'armée. C'est une solution de compromis, une solution assez souple, une solution logique de gouvernement ; elle doit assurer aux chefs de la marine et de l'armée un maximum de liberté d'action et permettre aux forces de terre et de mer de se diriger au plus vite vers leurs objectifs particuliers : le gouvernement impose à la marine (et nous imaginons encore que c'est bien le gouvernement du Mikado qui prend cette responsabilité) d'assurer d'abord la protection des premiers échelons de l'armée japonaise débarqués en Corée. C'est une courte servitude de protection directe qui n'empêchera pas l'amiral Togo de tenter, avant même la déclaration de guerre, une attaque directe de l'escadre russe ; il saura combiner, suivant les circonstances, l'emploi des procédés de protection directe, de protection indirecte puis du blocus, serrant toujours l'ennemi de plus près pour satisfaire à la condition particulière qui lui est imposée et à la mission générale qu'il a reçue.

Le gouvernement impérial de guerre, s'il donne satisfaction aux chefs de l'armée en leur permettant d'opérer leurs premiers débarquements au plus tôt, leur impose aussi certaines servitudes relatives à l'échelonnement des transports, à la date des débarquements ultérieurs et aux choix des premiers points de débarquements, qui seront ensuite conditionnés par l'évolution de la situation navale.

En fait, une fois les premières conditions fixées, cette situation évolue d'une façon assez favorable pour rendre des décisions du gouvernement inutiles et c'est par accord direct et facile des chefs des états-majors généraux de l'armée et de la marine, nous

l'imaginons encore, qu'a pu se faire la coordination des opérations de débarquement du gros de la 1<sup>ère</sup> armée et de la 2<sup>e</sup> armée japonaise.

[54] Une **deuxième décision**, qui nous paraît être aussi d'ordre gouvernemental, est celle qui a trait à la mission donnée à l'armée du général Nogi de Port-Arthur au mois de juin 1904. Cette décision est motivée par l'annonce de l'envoi en Extrême-Orient d'une 2<sup>ème</sup> escadre russe (la 2<sup>ème</sup> escadre du Pacifique sous les ordres de l'amiral Rodjestvinsky). Il faut en finir avec la 1<sup>ère</sup> escadre russe avant l'arrivée de la 2<sup>ème</sup>. Ici, l'objectif maritime prend le pas – temporairement – sur l'objectif terrestre.

Pendant sept mois, la 3<sup>e</sup> armée japonaise s'emploie à atteindre cet objectif au bénéfice de la Marine.

Il est vraisemblable qu'aucun général japonais n'aurait pris de son plein gré la responsabilité de choisir ce nouvel objectif, de ralentir les opérations sur son front terrestre particulier, d'accepter les risques de laisser les armées russes se renforcer. Une responsabilité de cette nature et de cette importance appartient à l'organe responsable de la conduite de la guerre.

[55] **Troisième décision.** Enfin, le gouvernement japonais n'avait-il pas à prendre la responsabilité d'engager, au mois de mai 1905, ses forces maritimes dans une bataille décisive ? Cette bataille, l'amiral Togo s'y est longuement et bien préparé, elle peut s'engager dans d'excellentes conditions, il la désire ! Mais enfin est-ce le moyen le plus sûr et le plus économique de terminer la guerre ? La réponse ne fait aucune espèce de doute pour nous aujourd'hui (surtout pour nous marins) parce que nous savons ce qui s'est passé ; nous avons quelque peine à nous placer dans la mentalité des chefs japonais de 1905 qui n'avaient peut-être pas la certitude que la 2<sup>e</sup> escadre russe serait aussi faible, aussi lamentable que la première. Et je vois encore ici des causes de divergence d'opinion (des différences de point de vue) entre chefs maritimes et chefs militaires. Ceux-ci, qui ne connaissaient pas exactement les chances de succès de Togo, pouvaient très bien objecter qu'à la veille de succès décisifs sur terre, il ne fallait pas compromettre ces succès par les risques d'une bataille navale engagée volontairement et prématurément. (C'est en somme, quoique dans

une situation assez différente, le raisonnement que tiendra la stratégie générale allemande en 1914).

Au début d'une phase aussi décisive que celle où entraient les opérations au début de 1905, il pouvait donc être nécessaire de confronter une fois de plus les opinions des chefs maritimes et militaires, de peser les chances des victoires navales et des victoires terrestres, les possibilités des forces de terre et de mer pour permettre au Comité de guerre présidé par le Mikado de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Peut-être les choses se sont-elles passées tout différemment ; il est fort possible que la belle confiance de Togo dans sa flotte ait eu une portée, un rayonnement suffisants pour convaincre par avance et sans soulever la moindre objection le gouvernement et les chefs militaires de l'opportunité d'engager une bataille navale décisive. Dans ce cas, il n'y avait évidemment aucune nécessité de discussion, aucun besoin d'arbitrage, de décision gouvernementale, pour coordonner l'action des forces de terre et de mer. On pouvait faire l'économie d'un conseil impérial, d'une décision engageant la responsabilité du Mikado.

[56] J'ai choisi ce premier exemple de la guerre russo-japonaise pour montrer comment peut s'exercer l'action du gouvernement dans la conduite de la guerre parce qu'il est très caractéristique et très simple.

Il est caractéristique : c'est le cas de deux belligérants n'ayant pas de frontières continentales communes. La guerre nous y apparaît comme une vaste opération combinée dans laquelle les forces de terre ne peuvent rien faire sans le concours des forces maritimes qui doivent les débarquer ; les objectifs terrestres et maritimes sont plus étroitement liés que dans toute autre opération ; nous y voyons nettement l'armée intervenir pour atteindre un objectif maritime et la marine constamment préoccupée d'assurer la protection directe ou indirecte des convois militaires. Nous y voyons aussi comment un Comité de guerre peut coordonner l'action des forces terrestres et maritimes : en fixant des missions, en précisant des objectifs et des modalités d'exécution. D'autre part cet exemple est particulièrement simple. Les belligérants n'ont pas d'alliés, il n'y a pas de neutres à apaiser ou à intimider, donc pas de servitudes politiques à l'armée ou à la marine

japonaise. Le gouvernement japonais jouit d'une complète liberté d'action à ce point de vue. La question importante des grands théâtres secondaires ne se pose pas puisque ni les Russes ni les Japonais n'ont d'alliés, puisque les Japonais n'ont pas de colonies. Les lignes de communications japonaises sont assez courtes, la direction de la guerre peut être facilement centralisée (à l'inverse de ce qui passe du côté russe où les initiatives les plus larges de stratégie générale doivent être laissées au général Alexeïef).

Le rôle du gouvernement japonais dans la conduite de la guerre se borne en définitive à coordonner l'action militaire et l'action navale par une idée générale de manœuvre assez simple et par deux décisions d'arbitrage par lesquelles il a dû prendre ses responsabilités.

Par ailleurs, il n'a qu'à satisfaire par son action politique intérieure (sans difficulté sérieuse) aux besoins des armées et du pays. Stratégie générale d'apparence très simple... Seul le poids des responsabilités à prendre peut rendre les décisions difficiles... Il en est souvent ainsi dans la conduite de la guerre.

## **2. La guerre d'Indépendance américaine**

[57] Dans la même catégorie de guerres entre belligérants n'ayant pas de frontières continentales communes, la guerre d'Indépendance américaine constitue un exemple extrêmement différent du précédent.

Cette guerre est caractérisée en effet par le nombre, la dispersion, l'éloignement, la complexité des objectifs généraux maritimes et terrestres que le gouvernement français doit envisager et qu'il peut choisir. Le rôle de la Marine et de la politique dans cette guerre a été prépondérant ; celui des forces de terre françaises y a été secondaire.

Pour faire ressortir la complexité des missions et des objectifs généraux qui intéressent l'armée, la marine, la politique, énumérons-les en commençant par les missions et les objectifs défensifs :

- a) La défense des frontières continentales françaises : la Prusse et l'Autriche peuvent intervenir dans le conflit si la sécurité de ces frontières est insuffisamment assurée.

- b) La défense des frontières maritimes : c'est une préoccupation secondaire car, l'Angleterre n'ayant pas d'armée, les côtes françaises ont à cette époque des moyens propres et suffisants de défense.
- c) La défense de nos colonies, aux Antilles, dans l'Inde...
- d) La protection des communications maritimes françaises, communications qui ont une triple destination :
  - économique (ravitaillement de la France et de ses colonies) ;
  - militaire (mouvements de troupes à destination des théâtres d'opérations d'outre-mer) ;
  - politique (envoi des forces militaires dans le pays allié).

Les missions ou les objectifs à caractère offensifs ne sont pas moins nombreux.

On peut :

- a) Atteindre les forces et les intérêts de la Grande-Bretagne en visant directement l'Angleterre, en y opérant après une victoire navale un débarquement de forces militaires importantes.
- b) Agir contre les colonies anglaises par des opérations combinées.
- c) Agir contre les Communications anglaises.
- d) Soutenir les actions offensives des Américains. Coopérer sur terre et sur mer pour les aider à atteindre leurs objectifs.

Enfin, il y a encore les objectifs espagnols : après avoir décidé l'Espagne à entrer dans le conflit, en commençant par la rassurer sur le sort de ses intérêts maritimes, il faudra s'occuper de Gibraltar et de Minorque, les objectifs qui motivent en grande partie l'intervention de l'Espagne dans la guerre.

[58] Par quelle idée de manœuvre pouvait-on coordonner à l'origine de cette guerre l'action des forces de terre et de mer sur tant d'objectifs ?

Dans une conférence ultérieure sur la manœuvre stratégique, je vous exposerai dans leur ensemble toutes les solutions que ce problème comporte. Pour simplifier ici mon exposé, qui a seu-



lement trait à la conduite de la guerre, j'admettrai que le gouvernement avait seulement à choisir entre deux solutions, deux idées de manœuvre principales :

- Choisir d'abord parmi tous les objectifs le plus important d'entre eux ; c'était le premier objectif maritime dont tout dépendait ; la destruction des principales forces navales anglaises. Une victoire navale assurant la maîtrise de la mer permettrait soit de débarquer une armée en Angleterre afin d'obtenir par une victoire terrestre une paix durable de capitulation, soit d'atteindre facilement tous les autres objectifs terrestres et maritimes pour obtenir une paix limitée. Pour atteindre l'objectif principal, concentrer à Brest le gros des forces navales françaises et réunir à terre des effectifs suffisants pour exploiter la victoire navale.
- Consacrer aux objectifs secondaires le minimum de forces susceptibles de produire un effet de diversion, de façon à fixer sur les théâtres secondaires des forces anglaises supérieures et à obtenir la supériorité numérique des forces françaises sur l'objectif principal.

La deuxième idée de manœuvre, dans sa force générale, aurait consisté au contraire à rechercher la supériorité sur certains objectifs secondaires en ne conservant en Manche que des forces volontairement inférieures à celles de l'ennemi, suffisantes cependant pour le fixer sans s'engager à fond contre elles.

[59] La première des deux idées de manœuvre correspondait aux idées suggérées par de Broglie dans son célèbre projet d'opérations.

La deuxième paraît correspondre à peu près à l'idée que la stratégie française a eue le plus souvent pendant cette guerre ; appliquée dès le début avec clairvoyance, avec fermeté et rapidité, elle aurait permis de remporter plus facilement des succès sur les théâtres secondaires, d'aguerrir les états-majors et les équipages d'une marine renaissante et qui manquait d'entraînement et de confiance en elle-même. Après des premiers succès et des victoires partielles on aurait pu viser plus haut et revenir à la première idée de manœuvre.

Cette idée de manœuvre ne semble pas avoir été appliquée dans ces conditions et dans ces intentions. Autant que notre documentation historique, malheureusement encore incomplète, nous permette de l'affirmer, il semble bien que cette guerre ait été conduite beaucoup plus par les événements que par les chefs et qu'aucune idée de manœuvre n'ait coordonné d'une façon nette les opérations sur les divers théâtres.

[60] Dans aucune autre guerre plus que dans celle-là, où la politique extérieure et la marine ont joué le rôle principal, il n'eût été nécessaire d'avoir à côté du gouvernement un chef de la marine ayant des responsabilités et connaissant les possibilités techniques et tactiques de notre marine.

On a bien l'impression que le gouvernement de Louis XVI a souvent hésité, qu'il n'a jamais eu la volonté de prendre de fermes décisions d'ensemble. Contrairement à l'affirmation de Mahan, on voulait à Versailles que nos escadres se battent. On a poussé d'Orvilliers à se battre dès le début de la guerre à Ouessant, on a désigné pour commander les escadres des chefs connus pour leur bravoure et leur énergie, Suffren, de Grasse, d'Estaing et d'autres, à la fin de la guerre on a nommé Suffren au commandement de la flotte de Brest ; on a même réalisé parfois au cours de cette guerre des concentrations de forces importantes en Manche ! Mais on n'a jamais *voulu* engager une bataille décisive, en acceptant les risques, en concentrant ses forces en vue de cette bataille, en mettant tout le poids de l'autorité royale et de la responsabilité royale dans la décision d'envoyer les forces se battre en s'engageant à fond. Et même, au début de la guerre, quand Louis XVI, plein d'espoir dans la marine française à peine renaissante, encourage d'Orvilliers à agir, d'Estaing vient d'être envoyé en Amérique sans qu'on ait compris les conséquences que pouvait avoir ce départ sur les opérations principales. Plus tard, on enverra des renforts dans l'Atlantique ouest quand on les réclamera d'Amérique, des Antilles ; on fera revenir ces forces vers l'Espagne quand cette puissance insistera pour qu'on s'occupe un peu de ses objectifs, on agira aux Antilles quand la mauvaise saison rendra difficile les opérations en Atlantique, on escortera des convois quand nos colonies auront besoin d'être ravitaillées.

[61] Ce n'est pas ainsi qu'on doit conduire une guerre ; on ne doit pas la conduire seulement en fonction des intérêts à défendre, en fonction de la météorologie et de la politique ; il faut la conduire aussi en fonction des forces, en fonction de l'objectif « *destruction des forces ennemies* », en adoptant initialement l'idée de manœuvre n°1, l'idée de manœuvre n°2 ou une autre... l'essentiel est d'en avoir une, d'avoir un plan d'ensemble visant un but principal ou des buts secondaires adaptés aux moyens.

[62] Dans l'hypothèse où le gouvernement français aurait été organisé à Versailles suivant les principes que j'ai indiqués au début de cette conférence, il n'est pas douteux que le choix de cette idée de manœuvre, où l'action politique et l'action militaire des forces de terre avaient aussi leurs parties, était une question de gouvernement. Dans les Comités de guerre de Versailles le commandant en chef des forces maritimes françaises aurait cherché à faire prévaloir ses vues. Tenant compte de la situation générale, de la situation maritime, des possibilités de ses forces, il aurait indiqué quels étaient les objectifs qui pouvaient correspondre à ces possibilités, à ces moyens. Voulant engager ses forces dans des conditions favorables (et je préciserai dans ma prochaine conférence ce que sont ces conditions favorables) ce chef maritime aurait suggéré ou accepté les objectifs politiques, militaires, économiques lui permettant d'engager ses forces dans ces conditions. Ces objectifs politiques, militaires et économiques qui permettent de battre l'ennemi dans les conditions que le C.E.C. maritime désire lui-même, ce ne sont pas des servitudes. Par contre, ce chef aurait été peut-être obligé d'accepter certains objectifs, certaines missions ou certaines modalités d'exécution ne lui permettant pas d'engager ses forces ou une partie de ses forces dans des conditions favorables. Dans ce cas, les conditions imposées par des considérations purement politiques, militaires, économiques constituent réellement les servitudes ; ces servitudes peuvent être parfois très lourdes !

Au cours des mêmes conseils, le chef aurait fait tout son possible, il aurait déployé tous ses dons d'éloquence, toutes ses forces de conviction, pour qu'on lui laisse sa liberté d'action, ses facultés d'initiative. Et ceci, non point dans un vain but de prestige, par amour propre, avec des arrières-pensées personnelles et mesquines... Mais pour lui permettre (et pour permettre par sa

délégation à ses subordonnées) de saisir toutes les occasions favorables de battre les forces ennemies, pour lui permettre (ou permettre à ses subordonnés) de manœuvrer, de manœuvrer ses forces d'un théâtre d'opérations à un autre, d'une zone à une autre... avec l'idée dominante de battre les forces ennemies.

Sans doute, Messieurs, je ne peux prétendre par ces brèves considérations sur ce Comité de guerre de Versailles à tout vous dire sur le rôle du commandement stratégique qui doit encore nous occuper pendant quatre conférences. J'ai voulu simplement vous montrer quelle était la position de la stratégie maritime vis-à-vis de la stratégie générale. La stratégie maritime est bien une servante de la stratégie générale mais elle est une servante qui ne doit point méconnaître ses devoirs, qui doit chercher à influencer son maître pour la bonne cause et qui pour cette bonne cause (battre l'ennemi, gagner la guerre) peut avoir besoin d'agir par surprise, d'agir vite, d'agir fort, d'agir avec une certaine indépendance. Il y a des cas où cette indépendance peut être grande. Il y en a d'autres malheureusement où la stratégie générale ne peut pas toujours la concéder.

Ceci, Messieurs, c'est encore de la théorie... mais nous allons reprendre l'étude d'autres cas concrets dans une histoire récente que nous connaissons mieux.

### 3. La guerre 1914-1918

[63] J'examinerai brièvement dans la conduite de cette guerre trois cas d'interventions gouvernementales très caractéristiques dans le domaine des opérations militaires.

1. Les mesures de coordination prises par les gouvernements alliés avant l'ouverture des hostilités (en particulier la décision prise par le gouvernement pour le transport des troupes de l'Afrique du Nord en France).
2. L'expédition des Dardanelles (décisions du *War Council*).
3. L'expédition de Salonique (décisions du Comité de guerre interallié 1917-18)

## **1. Mesures prises par les Gouvernements alliés avant l'ouverture des hostilités.**

[64] Avant la guerre, la Grande-Bretagne n'avait voulu se lier avec la France par aucune alliance, par aucune convention politique ou militaire, afin de garder son entière liberté de décision en ce qui concerne sa participation éventuelle à un conflit européen. Elle avait cependant consenti, sous cette expresse réserve, à autoriser les états-majors généraux de sa Marine et de son armée à entrer en contact avec les états-majors correspondants de la France, afin de procéder à un échange de vues sur la situation militaire. Cette décision du gouvernement britannique avait permis à ces E.M.G de prendre contact ; les E.M.G de l'armée avaient envisagé dans certains détails (points de débarquement, de concentration...) les conditions dans lesquelles quatre divisions britanniques pourraient être envoyées sur le front français au début des hostilités.

Les E.M.G de la marine avaient aussi pu se mettre d'accord en 1913 sur un certain nombre de points importants. La flotte britannique, réunie déjà en mer du Nord prendrait pour objectif la flotte allemande, les forces navales françaises prendraient, en Méditerranée, comme objectif principal la flotte italienne, et auraient aussi pour mission de protéger les routes commerciales du bassin occidental. Quant à l'escadre anglaise de Méditerranée, basée à Malte, elle s'occuperait de l'escadre autrichienne et de la protection du trafic en Méditerranée orientale.

En cas de réunion des escadres italiennes et autrichiennes il était prévu que les escadres françaises et anglaises ne tenteraient pas de se former sur une seule ligne de bataille mais agiraient séparément en se prêtant un mutuel appui.

Du côté russe aucun accord naval. Aux missions militaires françaises envoyées à Saint-Pétersbourg, les Russes avaient promis d'agir offensivement sur le front allemand de Pologne *au plus tôt* sans attendre leur mobilisation complète afin d'aider l'offensive de l'armée française. On sait quelles ont été les conséquences favorables de ce dernier accord sur la victoire de la Marne.

[65] D'une façon très générale, on peut donc dire que la seule et simple décision prise par chacun des trois gouvernements

d'autoriser leurs états-majors à prendre contact avant la guerre a eu d'assez heureux effets en ce sens que les Alliés ne sont pas partis en guerre dans l'ignorance complète de ce que feraient leurs associés éventuels.

[66] Je rappelle ici que, d'après les projets correspondants des E.M.G. maritimes de la Triple Alliance, les forces navales italiennes, autrichiennes, allemandes de Méditerranée, devaient se concentrer à Messine au début des hostilités sous le commandement de l'amiral autrichien.

Autre enseignement à retenir de cette époque : à la fin de juillet 1914, l'Amirauté britannique télégraphie à l'amiral Milne, commandant l'escadre anglaise de Méditerranée, pour le prévenir que l'Italie, dont l'attitude était encore incertaine, resterait probablement neutre et pour lui prescrire en conséquence de ne pas s'engager avec les forces autrichiennes mais « *d'aider les Français à transporter leur armée d'Afrique en la couvrant et si possible en engageant une action individuelle contre les croiseurs allemands rapides* ».

La netteté de la nouvelle mission donnée à l'amiral Milne par l'Amirauté, à la suite du nouvel enseignement d'ordre politique, est remarquable. C'est là, en particulier, un indice très sûr de la liaison qui devait exister à Londres à la veille des hostilités entre le *Foreign Office* et l'Amirauté ou entre le gouvernement anglais et l'amirauté.

[67] Nous n'avons pas la preuve correspondante qu'à Paris cette liaison de la politique et de la Marine ait existé au même degré ! Aucun renseignement sur la neutralité probable de l'Italie n'a été envoyé au C.E.C. de notre armée navale avant le 2 août, jour où l'amiral de Lapeyrière était informé que la marine italienne ne mobilisait pas.

Par contre, on avait pris des mesures à Paris pour coordonner avant la guerre l'action de l'armée et de la Marine : un conseil supérieur de la Défense Nationale avait décidé, le 17 mai 1913, que le département de la guerre se chargerait de réquisitionner les transports de troupes de l'Afrique du Nord en France et de faire passer ces transports à ses risques et périls, à date fixe suivant les

prévisions du plan XVII, la marine étant déchargée de toute responsabilité au sujet de ces transports.

Pour faire ressortir tout ce qu'il y a de très défectueux dans la forme de cette décision, il suffit de la présenter d'une façon inverse dans le fond et sous la même forme : les transports ne partiront que sur ordre de la Marine ; l'armée n'aura aucune responsabilité dans l'échec de ses opérations sur les fronts de terre, si l'échec provient du retard des transports ; c'est la marine qui sera responsable de l'échec des armées françaises.

Sauf le cas d'une opération combinée dans laquelle un chef de l'armée ou de la marine nommé par le Gouvernement assure la responsabilité des opérations sur terre et sur mer, les chefs maritimes n'ont pas à assumer, à priori, une part de responsabilité dans les opérations terrestres, pas plus que les chefs militaires n'en sauraient assumer dans les opérations maritimes. Cette conception de commandement aboutissant aux pires confusions des responsabilités serait impossible ! Nous pensons aujourd'hui que le gouvernement aurait dû prendre ses responsabilités en donnant l'ordre à la Marine de faire partir les transports militaires à date fixe et d'assurer leur protection par un moyen ou par un autre (par le procédé de protection directe ou indirecte) laissé à l'initiative du commandement maritime.

[68] La décision du C.S.D.N. du 17 mai 1913 est le seul cas de cette guerre où le gouvernement français ait eu l'occasion d'intervenir pour coordonner l'action de l'armée et de la Marine françaises par une décision importante. Il a eu à coordonner l'action politique et l'action de l'armée (la servitude du recul des 10 kilomètres avant le début des hostilités, organisation de la défense de Paris, etc.) l'action politique et l'action de la marine (affaire de Grèce, création d'un sous-secrétaire d'État pour la direction de la guerre sous-marine).

L'intervention du gouvernement français dans le domaine militaire a été surtout motivée par l'organisation et le fonctionnement du haut commandement militaire interallié tant que l'unité de commandement des armées sur le front occidental n'a pas été réalisée sous l'autorité du maréchal Foch. Dans les marines alliées il y a eu des difficultés de même nature, mais beaucoup moins graves, étant donné la mobilisation des fronts de mer principaux.

Ce sont aussi des décisions interalliées qui ont déclenché les deux grandes opérations combinées de la guerre : Dardanelles, Salonique.

## 2. Expédition des Dardanelles

[69] Au début de 1915, après la stabilisation des fronts de terre et de mer, la guerre a pris la forme d'une guerre de siège, guerre dans laquelle les Empires centraux sont en posture d'assiégés... par terre et par mer. Tous les Alliés bâtissent alors de nouveaux plans. La Russie, renonçant à attaquer en Prusse Orientale et en Pologne les fronts allemands sur un théâtre propice aux manœuvres défensives et aux contre-attaques de la stratégie allemande, décide de prendre l'offensive contre l'Autriche.

Le général Joffre n'avait pas les mêmes possibilités de manœuvrer en attaquant sur un point faible les frontières des Empires centraux. Au début de 1915, toutes ses forces étaient fixées sur le front franco-belge pour être en mesure de s'opposer à la nouvelle poussée allemande dont le succès aurait pu avoir des conséquences graves, étant donné la proximité des armées allemandes de Paris. Le général en chef français considérait qu'il ne pouvait détacher aucune de ses forces sur un théâtre extérieur ; sa préoccupation constante à cette époque était de constituer des réserves afin d'être en mesure de reprendre au plus tôt l'offensive sur le front français.

[70] Dans les milieux gouvernementaux de Londres on avait eu, au contraire, très vite l'impression, après l'insuccès des premiers combats de la nouvelle guerre de tranchées, que le front français était stabilisé pour longtemps ; on n'éprouvait pas les mêmes inquiétudes françaises pour Paris... ; on n'en avait même pas pour les côtes françaises du nord et de la Manche ; enfin on disposait en Angleterre de réserves :

- Les réserves navales : c'est-à-dire les nombreux navires de guerre ne faisant pas partie de la *Grand Fleet*, disponibles immédiatement par suite de la supériorité des Alliés sur mer ;
- Une division de l'armée régulière (la 29<sup>e</sup>), la seule n'ayant pas encore été expédiée en France ;



- Les premières divisions nouvelles levées par Lord Kitchener ; mais ces divisions ne pouvaient être instruites et disponibles avant plusieurs mois.

Après des échanges de vue personnels entre certains membres du cabinet britannique, le *War Council*, Comité de guerre qui était resté en sommeil depuis le début des hostilités, finit par se réunir pour examiner sur quel théâtre d'opérations il conviendrait d'utiliser offensivement les réserves britanniques dans un avenir plus ou moins proche.

[71] Sans entrer dans le détail des délibérations du *War Council* au cours de ses réunions où allait se décider l'expédition des Dardanelles, j'en exposerai les caractères essentiels en rappelant d'abord la composition de ce Comité de guerre et les principaux projets qui lui sont soumis.

Sur les neuf membres du conseil, quatre ont une personnalité très accusée et ont eu une influence sur les décisions prises : Lord Kitchener, secrétaire d'État du *War Office*<sup>1</sup>, l'amiral Fisher, *First Sea Lord*<sup>2</sup>, M. Winston Churchill Premier Lord de l'Amirauté<sup>3</sup> et M. Lloyd George chancelier de l'Échiquier.

La compétence militaire en matière de stratégie terrestre est représentée au Conseil par Lord Kitchener qui est considéré par ses collègues du Gouvernement comme un grand administrateur beaucoup plus que comme un stratège ! Son idée essentielle sur les opérations est de résister aux demandes du général Joffre et du général French d'envoyer sur le continent les nouvelles divisions britanniques prématurément, au plus tôt, par petits paquets, à mesure qu'elles seront prêtes. Il considère qu'on doit attendre que la nouvelle armée soit constituée, entraînée, pour porter un coup décisif. Bien qu'il n'ait pas exprimé une opinion ferme, qui eût été prématurée, sur l'utilisation future de cette armée, on a

---

<sup>1</sup> Fonctions correspondant à celles d'un ministre de la guerre ; mais Lord Kitchener joue en même temps le rôle de chef d'état-major général de l'armée.

<sup>2</sup> Littéralement en français premier Lord de la mer, fonctions équivalentes à celles d'un chef d'état-major général de la marine, dans le sens où nous l'entendons maintenant en France.

<sup>3</sup> Fonctions correspondantes à celles de ministre de la Marine.

bien l'impression que Lord Kitchener était favorable à cette époque à une action en Orient, dans le Levant où il a été au début de sa carrière ; mais le chef du *War Office*, sous l'influence du général French, comprend bien l'importance du front occidental.

[72] L'amiral Fisher, qui est ou devrait être théoriquement le conseiller technique du comité de guerre, en matière de stratégie maritime, a conçu plus nettement son « plan d'avenir » : il consiste à faire entrer la flotte britannique en Baltique pour débarquer une armée russe sur les côtes allemandes. Des bâtiments spéciaux de faible tonnage, des monitors, des chalands ont déjà été commandés en vue de l'exécution de cette grande opération.

Quand on pense aux immenses services qu'a rendu l'amiral Fisher à la Marine britannique, à la réussite de sa décision audacieuse de détacher de la *Grand Fleet* trois croiseurs de bataille pour en finir avec les croiseurs secondaires de l'amiral von Spee, quand on considère aussi que l'amiral Fisher a en somme vu juste dans l'affaire des Dardanelles, on éprouve certainement quelque gêne à condamner à priori sa conception d'une vaste opération combinée en Baltique. D'ailleurs Lord Fisher n'a jamais exprimé clairement son idée de manœuvre et M. Churchill lui-même ne l'a jamais comprise. Il est permis cependant de rester sceptique sur les possibilités d'exécution politiques, militaires, maritimes de cette opération quand on sait surtout que l'amiral Fisher l'avait seul, conçue et étudiée. Pour rien au monde Lord Fisher n'aurait pris conseil d'un général ; et comme Lord Kitchener, il avait le mépris des états-majors et en contestait l'utilité !

Au moment des réunions du *War Council*, l'idée essentielle du *First Sea Lord* est d'éviter de s'engager dans une offensive maritime susceptible de compromettre son plan d'avenir. Et cette idée est au fond la même que celle de Lord Kitchener bien qu'orientée dans une autre direction. En elle-même, l'idée de réserver des forces qu'on prépare pour une opération ultérieure ne peut d'ailleurs prêter à une critique de principe.

[73] Deux personnalités politiques, d'un tempérament extrêmement ardent, M. Lloyd George et M. Churchill, sont d'avis d'agir au plus tôt. M. Lloyd George ne cache à personne qu'il souffre de voir les troupes anglaises engagées sur le front occidental dans des opérations qu'il qualifie de « *futiles* ». Les opérations de

l'armée du général French sont beaucoup trop liées, à son gré, aux opérations que dirige un général français. Le chancelier de l'Échiquier éprouve un certain mépris<sup>1</sup> pour les chefs militaires français et, en particulier, propose de retirer purement et simplement les troupes britanniques du front de France, d'en garder une partie en réserve en Angleterre et d'envoyer le reste à Salonique pour y constituer sur le front serbe un front terrestre plus spécifiquement britannique.

La victoire du Roudnik (80 000 prisonniers autrichiens) les insuccès des petites actions offensives des alliés en Artois, en Champagne, à la Bassée et sur d'autres points du front occidental, les hésitations de l'Italie, de la Grèce, de la Bulgarie, de la Roumanie à entrer dans le conflit aux cotés des alliés, sont autant d'arguments sérieux sur lesquels s'appuie la thèse de M. Lloyd George. Cette thèse serait très convaincante si elle ne reposait sur le postulat de l'inviolabilité du front français, si elle mesurait bien les conséquences d'une mise hors de cause possible des armées françaises. Sous cette réserve, elle ferait honneur au sens stratégique de M. Lloyd George... Malheureusement, l'homme d'État anglais devait plus tard se montrer hostile à l'intervention militaire des armées anglaises dans les Balkans à partir du moment où la France s'est décidée à y faire elle-même un grand effort au moment où cet effort était encore plus justifié. Et alors on peut se demander si, chez M. Lloyd George, le sens politique n'était pas beaucoup plus développé que le sens de la stratégie militaire.

[74] Quant à M. Churchill, s'il a aussi un *plan d'avenir*, il est littéralement à l'affût de toutes les occasions de faire agir offensivement, vigoureusement et au plus tôt les forces navales britanniques. Son *plan d'avenir* est l'attaque et la prise de Borkhum.

Puisqu'il est trop risqué d'attaquer la flotte allemande dans ses bases, M. Churchill estime que l'attaque de Borkhum obligera cette flotte à venir défendre l'île et à accepter enfin une bataille générale. Ce n'est qu'après cette victoire navale, pense le Premier Lord, qu'on pourra songer à envoyer la Grande flotte en Baltique et ici les conceptions paraissent rejoindre à peu près celles du

---

<sup>1</sup> Il ne l'a jamais caché ; c'est pourquoi je peux me permettre de l'écrire ici.

premier Lord naval, bien que M. Churchill lui-même, de son propre aveu, ne les ait jamais très bien comprises...

Pendant que la division de l'amiral Bailey se prépare et s'entraîne à cette opération de débarquement qui n'a reçu l'approbation d'aucun autre amiral anglais, M. Churchill envisage de faire agir ses *réserves navales* pour soutenir l'opération offensive, à l'aile gauche des armées alliées, préconisée par le général French pour dégager la côte belge Ostende-Zeebrugge... que les sous-marins allemands utilisent comme bases.

Enfin, M. Churchill suit attentivement les événements d'Orient. On peut dire qu'il est favorable au projet de M. Lloyd George comme il est favorable au projet de l'amiral Fisher ; mais doué d'un esprit vif imaginatif, audacieux, le premier Lord de l'Amirauté n'est pourtant pas de ces hommes qui se mettent volontiers à la remorque des idées des autres... Il ne serait pas fâché évidemment d'avoir son plan immédiat personnel, lui appartenant en propre et susceptible de faire jouer à la marine britannique un grand rôle.

[75] Aussi, dès qu'on reçoit à Londres du grand duc Nicolas la suggestion pressante d'effectuer une démonstration navale à l'entrée des Dardanelles pour soulager le front russe du Caucase, M. Churchill saisit immédiatement cette occasion d'agir. Après une consultation télégraphique et tendancieuse de l'amiral Carden, commandant l'escadre des Dardanelles, le premier Lord propose au *War Council* d'utiliser les réserves navales pour forcer les Dardanelles et s'emparer de Constantinople !

Dans sa réunion du 28 janvier 1915, malgré l'opposition de l'amiral Fisher qui estimait que le forçement des Dardanelles et la prise de Constantinople exigeaient la coopération de forces de terre importantes, le *War Council* décidait l'attaque navale des Dardanelles ! Et dans la même séance, pour donner aussi satisfaction à M. Lloyd George, le Conseil décidait l'envoi de la 29<sup>e</sup> division britannique en Serbie !

Quand on sait ce qui s'est passé par la suite aux Dardanelles, quand on connaît le détail des délibérations du *War Council* et les confidences que nous ont faites dans leurs mémoires d'après-guerre certains membres du gouvernement britannique, il est fa-

cile de reconnaître les trois principales erreurs de jugement qui expliquent la décision de faire attaquer les Dardanelles par les seules forces navales : erreur technique, erreur politique, erreur psychologique.

**Erreur technique** : M. Churchill a surestimé l'effet des canons de gros calibre, en particulier des canons de 380 de la *Queen Elisabeth*. Le premier Lord avait l'impression personnelle que cet effet serait *foudroyant*, mais il ne semble pas qu'il ait cherché à corroborer cette impression par l'avis des techniciens, par les faits de l'histoire récente (Tsing Tao), ou par des expériences.

**Erreur politique** : M. Churchill pensait que le succès d'un forçement des Dardanelles entraînerait les armées grecques et bulgares à Constantinople, une révolution dans la capitale turque etc. Les événements ont prouvé que cette deuxième impression n'est pas mal fondée. Mais dès que les armées grecques se sont mises en branle, la Russie a opposé à leur marche en avant un veto formel appuyé d'une menace de paix séparée. (Ceci n'empêche pas encore beaucoup de gens de croire que la prise des Dardanelles aurait facilité les relations des alliés occidentaux avec la Russie, évité la révolution russe, etc.). Sir Edward Grey a avoué que, comme membre du *War Council*, chef du *Foreign Office*, il aurait dû s'opposer à l'attaque des Dardanelles dont le succès aurait provoqué un conflit de la Russie avec ses alliés ou en tous cas une situation grave et inextricable dans les pays balkaniques et d'Orient.

Enfin **erreur psychologique** : le grand argument par lequel M. Churchill a réussi à convaincre ses collègues du *War Council*, et le gouvernement français est que, si l'attaque navale échouait, il serait facile d'arrêter l'opération en prétextant qu'il s'agissait simplement d'effectuer une démonstration navale. C'était là le grand avantage de n'engager que la flotte. Puisque l'opération était très risquée (tout le monde s'en rendait compte, M. Churchill lui-même) le fait de n'engager aucune troupe à terre, même pas la 29<sup>e</sup> division, permettrait de battre en retraite facilement. On éviterait d'être pris dans l'engrenage, d'avoir à envoyer en Orient des centaines de milliers de soldats contre la puissance turque qui jusqu'alors avait fait la guerre sans passion et sans mobiliser toutes ses forces.

Or les événements ont démontré, qu'une fois les opérations navales enclenchées, tous les chefs ont été d'accord pour les pousser à fond ; on a été pris automatiquement dans l'engrenage qu'on voulait éviter ; tout recul a paru impossible parce qu'il risquait de compromettre gravement le prestige des Alliés.

[76] Au début du mois de février, sur l'insistance de l'amiral Fisher (qui se décidait enfin à utiliser les rapports et les arguments précis de son état-major) M. Churchill fit prendre au *War Council* la décision d'envoyer à Moudros la division anglaise et la division française destinées à Salonique, ainsi que quelques troupes affectées à la défense de l'Égypte ; mais ces forces ne devaient intervenir qu'éventuellement pour exploiter le succès de l'attaque navale ; elles arrivèrent à Moudros le 18 mars, le jour même où s'effectuait la grande attaque navale des ports intérieurs des Dardanelles... Au lendemain de l'échec de cette attaque, M. Churchill, persévérant, tenace, télégraphiait à l'amiral de Robeck pour le presser de poursuivre ses opérations ; quand ce télégramme arriva à Moudros, l'amiral de Robeck et le général Hamilton s'étaient mis d'accord pour renoncer à l'attaque purement navale et pour préparer une attaque combinée...

[77] Je n'insisterai pas sur les conséquences graves des décisions du *War Council*. L'année 1915 a été pour les alliés l'année la plus mauvaise de la guerre par suite de leur action discordante sur tous les fronts : la Russie attaque l'Autriche trop tôt, sans consulter ses alliés ; l'attaque des Dardanelles bien loin de nous assurer de nouvelles alliances dans les Balkans détermina la Bulgarie à prendre le parti des Empires centraux, la Turquie à s'engager à fond dans la guerre. Cette expédition fixait inutilement sur un théâtre extérieur des centaines de milliers de soldats alliés et d'énormes ressources de matériel naval et militaire.

Quand les forces franco-britanniques prirent à leur tour l'offensive en Artois et en Champagne, la puissance de cette offensive fut diminuée par les forces et les ressources consacrées aux Dardanelles, et cette attaque se produisit trop tard : les Allemands avaient pu intervenir à temps sur le front oriental pour arrêter l'offensive russe ; délivrés de la menace russe, aidés par la diversion turque, ils réussirent à arrêter de justesse l'offensive franco-britannique sur le front occidental.

[78] La leçon de 1915 a été comprise par les chefs militaires alliés. A la deuxième conférence de Chantilly (8 décembre 1915), sur la proposition de général Joffre, ils se mirent d'accord sur deux points essentiels :

- Rechercher la décision sur les théâtres principaux (franco-belge, russe, italien) par des offensives concordantes ayant le maximum de puissance.
- Consacrer aux théâtres secondaires le minimum de forces possibles.

Aussi l'année 1916 a-t-elle été dans son ensemble plus favorable aux Alliés. Si l'attaque allemande de Verdun a diminué la puissance de l'offensive franco-britannique sur la Somme... cette dernière offensive n'en a pas moins prolongé la fixation du gros des forces allemandes sur le front occidental ; elle a permis les victoires du général Broussilof sur le front oriental, victoires facilitées d'ailleurs par les fautes de stratégie générale commises à leur tour par les Empires centraux : le désaccord entre les chefs militaires (Falkenhayn et Conrad von Hoetzendorf), désaccord qui ne pouvait être arbitré par un organe de direction de la guerre des Empires centraux puisque cet organe n'existait pas, conduisit le haut commandement militaire autrichien à négliger le front russe, à user ses forces une fois de plus inutilement contre les Serbes, à prendre une offensive prématurée contre l'Italie. L'Allemagne, en prenant l'offensive contre la Roumanie, malgré des succès locaux et apparents, diminua, par l'extension de ses fronts, ses possibilités de résistance sur les théâtres principaux, de l'aveu du général Ludendorff<sup>1</sup>. Et c'est parce que l'année 1916 a été si mauvaise pour les affaires militaires de l'Allemagne qu'elle jouera la carte de la guerre sous-marine sans restriction. Dès lors, tout s'enchaîne jusqu'à la victoire des armées alliées !

### **Enseignements**

[79] Nous avons vu dans le fonctionnement du *War Council* le rôle capital que peut jouer un ministre de la Marine dans un comité de guerre. Ce rôle est singulièrement périlleux en cas de dé-

---

<sup>1</sup> *Kriegserinnerungen*, p. 239.

saccord complet entre le ministre et le conseiller technique normal du Comité de guerre.

D'après le témoignage de ceux qui l'ont connu (des amiraux anglais eux-mêmes, y compris Lord Fisher) M. Churchill possédait à un degré éminent certaines qualités de "chef" : il avait du grand chef idéal : l'intelligence, l'imagination, l'activité, le goût de l'autorité ; mais il lui manquait les qualités de jugement ; le jugement n'est pas seulement affaire d'intelligence, il est aussi affaire de connaissances. M. Churchill, malgré ses brillantes qualités d'assimilation, n'avait pas et ne pouvait pas avoir la connaissance de toutes choses politiques, stratégiques, tactiques et techniques. Or, à la guerre, toutes ces choses se tiennent et sont liées étroitement ; on ne peut séparer la conception de l'exécution ; la conception la plus belle en apparence est fautive, mauvaise, détestable, si elle n'est pas exécutable ; si d'une façon ou d'une autre le but dépasse les moyens et ne peut être atteint.

C'est ce qui ressort clairement de la conception et de l'exécution de l'opération des Dardanelles ; sans insister sur les détails, j'ai fait ressortir les trois erreurs principales qui ont faussé le jugement de M. Churchill : l'erreur technique, l'erreur politique, l'erreur psychologique. M. Churchill aurait-il pu éviter ces erreurs, si au lieu de *s'emballer* sur son plan personnel il l'avait étudié posément, avec la collaboration des chefs qualifiés de la politique extérieure et des forces maritimes britanniques ? De l'aveu de Sir Edward Grey lui-même, le *Foreign Office* n'a pas prévu, n'a pas compris l'impasse politique où on s'engageait ; peut-être est-ce parce que le problème général avait été mal posé et qu'il a été discuté sans étude d'ensemble préalable et sérieuse au cours de séances où études et discussion étaient improvisées. Quoiqu'il en soit, les avis de l'amiral Fisher, bien qu'étayés trop tard par les études militaires du bureau d'opérations de l'Amirauté étaient formels, hostiles à l'idée d'une attaque purement navale ; il est déplorable que M. Churchill ait pu passer outre à ces avis en se prévalant des réponses télégraphiques ambiguës (tout au moins insuffisantes) de l'amiral Carden.

[80] L'ancien premier Lord de l'Amirauté, dans son ouvrage d'après guerre *The World Crisis*, a répondu à cette critique, qu'on lui a faite si souvent en Angleterre après l'échec des Dardanelles,



en constatant avec mélancolie qu'il avait lui-même créé, en 1911, une École de Guerre navale destinée à fournir des états-majors dans la Marine britannique, mais qu'il fallait quinze ans pour former des états-majors. M. Churchill a ainsi réussi à exprimer avec discrétion, avec tact, son manque de confiance envers ses collaborateurs de l'amirauté.

C'est malheureusement trop souvent le propre des hommes doués d'une très grande intelligence de mépriser leurs collaborateurs, de ne tenir aucun compte, de leur avis, de leurs travaux, de leur expérience.

[81] Il est à noter qu'après l'affaire des Dardanelles, Lord Kitchener, sous la pression de ses collègues du gouvernement, fut obligé de reconstituer l'état-major général du *War Office*, de donner à cet état-major un chef, le général Robertson, consulté dorénavant par le *War Council* pour toutes les questions militaires importantes au même titre que le premier Lord naval. Quant à M. Churchill et à l'amiral Fisher, ils furent remplacés par des personnalités peut-être moins brillantes mais plus pondérées.

[82] Si l'activité de M. Churchill s'est exercée d'une façon par trop personnelle, elle n'en doit pas moins rester pour nous un exemple excellent d'activité stratégique dans l'ordre intellectuel.

Le premier Lord de l'Amirauté avait un plan d'avenir ; il suivait inlassablement et sur tous les théâtres l'évolution de la situation générale afin d'être à même de saisir l'occasion d'utiliser qu'au mieux et au maximum les forces britanniques dans le cadre de la stratégie générale. Aux échelons les plus élevés du haut commandement, c'est bien là le rôle des chefs qui doivent voir de haut, de loin, surtout dans une période de stabilisation, d'expectative, telle que celle du début de 1915.

[83] Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point, mais d'ores et déjà, réfléchissez, Messieurs, à ce que peuvent représenter dans un troisième Bureau d'un E.-M.G., en temps de guerre, les études relatives aux projets d'opérations ultérieures quand il s'agit d'opérations comme celles des Dardanelles ou de Salonique. Il faut bien se rendre compte que ces études doivent être poussées à fond dans le cadre du plan d'opérations, ceci, non point pour aliéner la liberté d'action du chef qui conduira l'opération, mais

pour pouvoir lui donner tous les moyens nécessaires pour que le commandement stratégique puisse donner ses ordres généraux en connaissance de cause, en sachant que les ordres qu'il donne puissent être exécutés.

Ces notions se préciseront dans vos esprits quand vous étudierez les opérations combinées du point de vue tactique, du point de vue exécution ; vous pourrez vous rendre compte avec assez d'exactitude de ce que représentent à notre époque ou dans l'avenir les moyens maritimes considérables qu'il faut mettre en oeuvre pour exécuter une opération combinée de l'importance des Dardanelles ou de Salonique. Vous comprendrez alors beaucoup mieux que par mes explications d'aujourd'hui, qu'on ne doit pas décider de telles opérations sans avoir fait procéder à des études préalables, conduites aussi rapidement que possible, bien entendu, mais suffisamment approfondies. Vous comprendrez mieux aussi la nécessité d'organiser un Comité de guerre de façon à éviter dans la mesure du possible des erreurs comparables à celles du *War Council*.

### 3. Expédition de Salonique

[84] Je vais maintenant vous parler brièvement de l'expédition de Salonique ou plutôt de l'action des armées d'Orient en 1917 et 1918<sup>1</sup>, non point que je prétende nous transformer en stratèges des armées de terre (ce qui serait une prétention ridicule), mais parce qu'il m'a paru intéressant de vous montrer les chefs militaires de nos armées aux prises avec les difficultés de la divergence des intérêts nationaux et du fonctionnement d'un Comité de guerre interallié. Si, dans les marines alliées nous n'avons pas connu d'aussi grandes difficultés, c'est par suite de la stabilisation définitive des fronts de mer et du blocus des forces de surface. Il est donc utile d'examiner brièvement cette expérience de l'action d'un Comité de guerre interallié. En même temps nous constaterons les magnifiques qualités d'initiative du maréchal Franchet d'Esperey. Ce sera pour nous un très grand, un très bel

---

<sup>1</sup> Les auditeurs du Centre auront l'occasion d'étudier les opérations du point de vue naval et de l'organisation de la base de Salonique. C'est un tout autre sujet que je laisse de côté ici.

exemple de ce que peut faire un chef militaire entreprenant, discipliné, dans le cadre très général, mais plutôt restrictif, des instructions qu'il a reçues <sup>1</sup>.

[85] A la fin de 1916, la situation des alliés était toute différente de celle de la fin de 1915 : ils avaient l'avantage d'une supériorité d'effectifs et de ressources de toute nature qui s'était affirmée sur les champs de bataille de la Somme. Non seulement on était rassuré au grand quartier général français sur la solidité du front occidental, mais on pensait que le moment était venu de prendre l'offensive, sur tous les fronts. Dès lors, dans la manœuvre générale prévue pour 1917 il n'y avait plus à assigner comme en 1916 aux forces de Salonique un rôle défensif ou de diversion offensive limitée. On pouvait rechercher dans les Balkans des avantages plus importants : battre les armées bulgares par une attaque concordante des armées russes et roumaines par le nord, des armées françaises, britanniques, serbes par le sud ; entraîner la Grèce aux côtés des alliés ; libérer la Serbie ; prendre à revers les Empires centraux sur un front vulnérable, dépourvu d'organisations défensives puissantes. Et cette fois on était assuré que l'Allemagne ne pourrait pas profiter des avantages de pouvoir manœuvrer facilement par ses lignes intérieures ; la concordance de toutes les attaques donnerait à chacune d'elles le maximum d'efficacité.

C'est dans ce sens, qu'à la conférence de Chantilly (15 et 16 novembre 1916), les généraux en chefs alliés se mirent d'accord pour entreprendre des offensives concordantes sur tous les fronts dans la première quinzaine de février 1917 et sur l'effort à faire contre la Bulgarie pour la mettre hors de cause, en décidant de porter les effectifs alliés de Salonique à 23 divisions.

[86] Malheureusement, cette décision émanant d'un comité militaire interallié et non d'un Comité de guerre interallié allait se heurter aux objections du gouvernement anglais. Le général Joffre qui jouissait d'une haute autorité personnelle auprès du général Haig et des autres généraux anglais aurait peut-être pu convaincre les chefs politiques britanniques de la nouvelle importance de

---

<sup>1</sup> Dans l'exposé des faits, j'ai surtout utilisé les études remarquables du colonel Larcher sur cette question.

ce théâtre, surtout s'il avait conservé les fonctions élevées qui venaient de lui être attribuées de commandant en chef des armées françaises et britanniques au sujet de l'emploi des forces sur les théâtres extérieurs. Non seulement le gouvernement britannique se refusait à envoyer de nouvelles divisions à Salonique, mais il prétendait retirer les divisions qu'il avait déjà envoyées à contre-cœur en 1916.

A son avis, il fallait défendre et garder Salonique pour empêcher l'ennemi de s'emparer de ce port, de l'utiliser comme base de sous-marins<sup>1</sup> ; par contre, il voyait plusieurs inconvénients à l'extension d'opérations offensives sur ce théâtre ; il faisait valoir particulièrement les difficultés de ravitailler et d'entretenir une grande armée sur le front de Macédoine au moment où la guerre sous-marine se développait sans restriction et avec succès ! Et surtout, plusieurs théâtres d'opérations extérieurs préoccupaient bien davantage la stratégie britannique... c'étaient naturellement les théâtres où les intérêts britanniques particuliers étaient en jeu.

Finalement ce ne fut qu'à l'été de 1917 que l'armée d'Orient put atteindre l'effectif de 23 divisions estimé nécessaire pour effectuer des opérations d'une certaine ampleur ; ces effectifs atteignirent même plus tard 26 divisions, 650 000 hommes, quand l'armée hellénique vint se joindre aux armées alliées après l'abdication du roi Constantin.

[87] La défection russe allait encore retarder l'action offensive de l'armée d'Orient.

En décembre 1917, le Conseil supérieur de guerre interallié, institué à la conférence de Rappallo (après Carporette) décidait que, par suite de la défection russe, la coalition consacrerait momentanément tous ses efforts à sa mise en état de défense. En l'absence d'un commandement militaire unique ou d'un Haut Comité interallié, c'est ce Comité de guerre qui aurait dû envoyer directement au C.E.C. des armées d'Orient l'ordre de surseoir aux opérations offensives. En fait, à cause des lenteurs des délibérations de ce conseil, ce fut le gouvernement français qui prit

---

<sup>1</sup> Remarquer, à propos de ce rôle de Salonique envisagé par la stratégie britannique, un exemple caractéristique de coordination des stratégies terrestre et maritime.

l'initiative d'envoyer au général Guillaumat des instructions conformes aux préoccupations du conseil supérieur

Dans l'hypothèse d'une offensive ennemie en Macédoine :

- Maintenir l'intégrité du front de Macédoine.
- Maintenir en tous cas la possession de Salonique.
- Couvrir la Grèce en liaison avec les Italiens de Valona.
- Étudier la reprise de l'offensive éventuelle.

[88] Ce ne fut qu'en avril 1918, sur la demande du général Foch, devenu C.E.C. des armées alliées sur le front occidental, que le gouvernement français envoya l'ordre au général Guillaumat de fixer l'ennemi par des attaques locales et de se tenir prêt à attaquer à la fin de juin. Le gouvernement français, à la suite des premiers succès partiels obtenus par l'armée d'Orient, prenait encore l'initiative de prescrire au général d'Esperey (successeur du général Guillaumat) de « *réaliser progressivement en été la dislocation du front ennemi, par une série d'opérations locales* ».

[89] Le conseil supérieur, réuni le 3 juillet, refusa de sanctionner ces décisions. Llyod George fit une opposition passionnée aux propositions françaises, prétendant prélever un tiers des effectifs anglais de Macédoine au profit d'autres fronts britanniques.

Finalement le conseil conclut que :

- Les représentants militaires et diplomatiques prépareraient un rapport sur l'utilité d'une attaque dans les Balkans.
- En attendant le dépôt de ce rapport il n'y aurait pas d'offensive générale en Macédoine.

Cette décision risquait de maintenir pour longtemps inactives 26 divisions (650 000 hommes) en face d'une armée bulgare moins nombreuse et déjà démoralisée. Comme il était facile de le prévoir, les *représentants militaires et diplomatiques* ne purent se mettre d'accord.

[90] Fort heureusement, le gouvernement français, bien conseillé (en particulier par le général Guillaumat), comprenait qu'il fallait agir, et il y avait à Salonique un grand chef qui voulait agir. Le général d'Esperey avait communiqué à Paris, pour appro-

bation, un « plan sommaire » qui n'était que modeste prélude <sup>1</sup> de l'opération décisive qu'il avait conçue.

Le gouvernement français, après avoir en vain essayé d'obtenir un accord par correspondance, dépêcha le général Guillaumat dans les capitales alliées pour obtenir des gouvernements une approbation du plan sommaire et pouvait enfin télégraphier le 10 septembre au général d'Esperey : « *vous êtes autorisé à commencer les opérations quand vous les jugerez convenable* ».

Quatre jours après, l'armée d'Orient prenait l'offensive à la date prévue par son chef. En 15 jours, Uskub était pris, la 11<sup>e</sup> armée allemande, retraite coupée, n'avait plus qu'à capituler, un butin de 600 canons, 90 000 prisonniers, la Révolution à Sofia, l'armistice imposée aux Bulgares. Pendant que se développaient ces opérations, on préparait à Paris des instructions pour faire observer au général que « *les événements dépassaient la portée des directives données aux armées d'Orient* ».

[91] Le C.E.C. des armées d'Orient pensait, lui, à l'exploitation militaire de ses premiers succès : il voulait porter le gros de ses forces dans la direction du Danube et visait résolument la décision de la guerre en Europe Centrale, par une manœuvre de vaste envergure dont les objectifs et la répartition de ses forces sur ces objectifs étaient les suivants :

- Objectif principal : libérer la Serbie et se porter au contact de l'Autriche-Hongrie : un groupe d'armées de 17 divisions.
- Occupation des points stratégiques de Bulgarie pour tendre la main à la Roumanie et couper les communications entre les empires Centraux et la Turquie : 2 divisions.
- Attaque brusquée sur l'isthme de Boulaïr pour ouvrir les Dardanelles : 5 divisions.
- Réserves stratégiques en Thrace et en Bulgarie : 5 divisions.

---

<sup>1</sup> Enlèvement des positions de Dobropolié, exploitation immédiate jusqu'à la Cerna et au Vardar. Dans la pensée du général il s'agissait d'abord de battre définitivement les armées bulgares.

[92] Ce plan, communiqué à Paris le 5 octobre, ne pouvait recevoir l'approbation des Alliés. Chacun d'eux prétendait tirer de la victoire un bénéfice particulier :

L'Angleterre voulait incorporer la Bulgarie dans les rangs des Alliés et se réserver les questions ottomanes. L'occupation des Détroits et de Constantinople par des divisions françaises lui aurait paru une catastrophe. Elle aurait probablement opposé à cette conquête un veto analogue à celui que la Russie avait signifié en 1915.

L'Italie s'intéressait exclusivement à la région de l'Adriatique (Albanie, Dalmatie).

La Serbie était impatiente de libérer son territoire et de réaliser l'union des Yougoslaves.

La Grèce ne se souciait que de la Macédoine grecque.

La France était bien préoccupée de libérer la Serbie et la Roumanie de l'occupation austro-allemande : seule, elle pouvait juger favorablement la grande opération militaire conçue pour battre au plus vite les Empires centraux et libérer son propre territoire.

[93] Le Conseil supérieur de guerre était qualifié pour aplanir ces divergences de point de vue. Il aurait dû faire confiance au général d'Esperey en limitant au strict minimum les servitudes politiques inéluctables... On essaya de restreindre sa liberté d'action en lui donnant pour mission « *de constituer un front défensif de l'Albanie, au Danube et la Mer Noire* », en lui prescrivant d'utiliser les unités étrangères dans leur pays d'origine, au bénéfice des intérêts nationaux conformément aux exigences politiques qu'on lui notifiait. (Instruction du 7 octobre 1918).

[94] Le général, tout en tenant compte de ces exigences et en se conformant aux instructions reçues, a, une fois de plus, eu l'immense mérite de les interpréter largement en s'inspirant des circonstances de l'évolution d'une situation qu'on ne pouvait pas apprécier de Paris avec la même exactitude et la même rapidité...

Le 1<sup>er</sup> novembre, les gros de l'armée serbe et des divisions françaises entraient à Belgrade et bordaient le Danube prêtes à continuer leur effort sur Vienne.

Le 3 novembre 1918 le général d'Esperey proposait à Paris de porter son front sur la frontière sud de l'Allemagne. Le 7 novembre il signait une convention militaire avec la Hongrie qui livrait tous les moyens de transport qui lui manquaient pour poursuivre son offensive.

Celle-ci était déjà commencée ; les avant-gardes serbes avaient franchi la Save ; l'armée Berthelot rentrait en Roumanie le 9 novembre ; une armée française dite armée de Hongrie se constituait pour franchir le Danube à l'est de Belgrade...

L'Armistice vint arrêter ces grandes opérations.

## Conclusions – enseignements

[95] Je ne veux pas discuter ici le rôle qu'a joué cette victoire sur la décision de l'Allemagne de capituler. Il y a un point sur lequel presque tout le monde est d'accord : cette offensive des armées d'Orient a commencé trop tard ; pendant un an, plus de 500 000 hommes ont été maintenus dans une défensive plus ou moins passive, et ceci, pendant au moins 6 mois, contre le gré des chefs militaires et du gouvernement français.

Il est remarquable que, dans les deux cas (Dardanelles et Salonique), les comités de guerre ont pris des décisions sans tenir compte suffisamment de l'avis des chefs militaires ; décisions trop raides, trop audacieuses, insuffisamment préparées dans un cas, décisions trop lentes, trop préparées, trop « intéressées » dans l'autre cas.

Nous voyons, par l'exemple de Salonique, que les chefs politiques, comme du temps de Louis XVI, sont généralement portés à freiner l'action militaire ou à se désintéresser de l'objectif *forces* au bénéfice des buts et des intérêts politiques. Un chef politique a généralement une tendance naturelle et fort compréhensible à vouloir attendre, temporiser, à préférer une négociation à une bataille ; il ne prend pas volontiers la responsabilité de décider d'engager des opérations importantes... ; il ne prend facilement cette responsabilité que s'il est assuré que ces opérations peuvent



être arrêtées sans inconvénient en cas d'insuccès initial (cas des Dardanelles), ou pour parer à un danger imminent et grave (cas de Doullens), ou bien s'il a une grande confiance dans un succès facile.

Si on s'en tenait à ces exemples des Dardanelles et de Salonique, si on n'examinait les choses de plus près, on serait tenté de condamner d'une façon absolue toute espèce d'intervention du gouvernement dans les opérations militaires...

[96] Seulement, comme je vous l'ai déjà dit, il faut bien se garder de généraliser trop vite des cas particuliers... Si nous comprenons bien les dangers d'un point de vue politique trop exclusif, il faut comprendre également les dangers plus grands encore (certainement beaucoup plus grands) d'un point de vue militaire trop exclusif. Pour nous en rendre compte, ce n'est heureusement pas chez nos généraux de la Grande Guerre, dans leurs rapports avec le gouvernement, que nous pourrions trouver des exemples probants... Il suffit de considérer l'histoire de la stratégie allemande pendant cette guerre.

Le général Ludendorff, dans ses mémoires, se plaint amèrement de la faiblesse du gouvernement allemand pendant la guerre, il oppose cette faiblesse à la force active de Clemenceau. Mais, si le gouvernement civil allemand a été faible n'est-ce pas dû, en grande partie, aux fautes répétées du gouvernement militaire allemand ?

Nous voyons comment on conduit la guerre quand on ne s'occupe que des objectifs *forces* ; on viole la neutralité belge et on déclenche sûrement et vite l'entrée en guerre de l'Angleterre ; on néglige Paris et on se fait battre sur la Marne ; on déclare la guerre sous-marine sans restriction et on conduit les États-Unis à déclarer la guerre. Pendant toute l'année 1916, la mésentente est complète entre les généraux von Falkenhayn et Conrad von Hoetzendorf, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine militaire. Jamais une mésentente de ce genre n'a existé à ce point du côté des Alliés. Ceci n'est pas seulement dû à la valeur personnelle des généraux alliés, mais aussi aux liens qui, malgré tout, malgré le particularisme des intérêts nationaux, n'ont jamais cessé d'exister entre les gouvernements alliés.

Les difficultés, les lenteurs du comité supérieur de guerre de 1918 proviennent d'ailleurs du fait que ce comité est interallié et du particularisme des stratégies nationales ; mais, sans ces difficultés interalliées, on a bien l'impression que l'action du haut commandement militaire français n'aurait pas été sérieusement gênée en 1918 dans l'action militaire de Salonique par l'action politique du gouvernement français.

### **Le particularisme des stratégies nationales**

[97] Un des caractères les plus frappants de la guerre 1914-18 a été le particularisme des stratégies nationales dans les deux coalitions. Ce particularisme qui est de tous les temps, a des causes profondes qu'il est essentiel de bien connaître.

**1<sup>e</sup> cause** : sur mer sur terre ce sont les mêmes tendances à vouloir que les forces nationales soient principalement employées, défensivement ou offensivement, au bénéfice des intérêts nationaux, sur les théâtres de ces intérêts ou dans les zones de ces intérêts. De même que sur terre la stratégie britannique veut que ses divisions soient placées à la gauche de l'armée française avec la préoccupation des côtes anglaises, d'Anvers, des côtes de Flandre, de Zeebrugge, de même la stratégie maritime britannique choisira en Méditerranée, pour l'action anti-sous-marine de ses escadrilles, les zones qui couvrent l'Égypte, Malte, Gibraltar et ses routes commerciales.

Et la stratégie générale britannique n'oubliera jamais ses buts politiques, coloniaux ou nationaux, qu'il s'agisse de défense coloniale, de conquête coloniale, de viser Constantinople ou de s'emparer de régions pétrolières.

**2<sup>e</sup> cause** : La répugnance qu'éprouve une stratégie à se subordonner à une stratégie étrangère provient aussi d'un sentiment de défiance envers le C.E.C. toujours suspect de vouloir ménager ses propres forces nationales au détriment des forces alliées. Il semble bien, par exemple, que d'Estrées après Solebay ait reçu de Versailles des conseils de prudence pour les prochaines batailles navales... et ceci suffirait à expliquer pourquoi au Texel, arguant de certaines grosses avaries de ses vaisseaux, il ait mal soutenu ses alliés anglais. A Béziers, les Anglais eux-mêmes laissent porter sur leurs alliés hollandais tout le poids de l'attaque française. A

Agosta, les Espagnols ne soutiennent pas non plus leurs alliés hollandais...

Sur les champs de bataille terrestres et maritimes de 1914, les alliés ont donné trop de preuves d'abnégation, d'esprit de sacrifice, et de désintéressement au profit de la cause commune pour que je puisse, sans commettre d'injustice, trouver des faits probants de même nature à l'appui de ma thèse. Mais à l'échelon de la stratégie générale, dans les conseils de chefs qui portaient les plus lourdes responsabilités, il est assez naturel qu'on ait eu parfois l'arrière-pensée que le voisin se ménageait trop et que sa coopération pouvait être plus active et devait accepter cette subordination pour contrer la stratégie maritime allemande.

**3<sup>e</sup> cause** : les raisons de prestige : prestige national, prestige de corps, prestige personnel. Raisons plus ou moins valables.

### **L'organisation du haut commandement militaire**

[98] Ces trois causes du particularisme des stratégies (qu'on va plus ou moins retrouver dans toutes les guerres de coalition sur terre et sur mer) expliquent en particulier la répugnance qu'ont manifesté si longtemps les Anglais à accepter sur terre la subordination de leurs chefs à un chef français.

Pour en arriver à la solution du commandement militaire unique des armées principales (à Doullens le 26 mai 1918) il a fallu l'immense prestige personnel qu'avait su acquérir peu à peu le maréchal Foch, il a fallu aussi qu'une situation tragique vienne vaincre les dernières résistances des chefs anglais et de M. Clemenceau lui-même. Dès lors, l'intervention du Comité de guerre interallié sur le front des armées principales a été inutile jusqu'à la victoire finale ; mais, voyons bien que dans cette période le grand chef militaire interallié, bien loin de demander au C.E.C. anglais de grands sacrifices, a singulièrement facilité sa tâche ! Dans des circonstances moins heureuses ou moins favorables, en cas d'un désaccord entre le maréchal Foch et le maréchal Haig, un seul arbitrage restait possible et nécessaire : celui du Comité de guerre interallié.

[99] Sur mer, les difficultés du commandement interallié n'ont jamais eu le même caractère de gravité, mais elles ont été de même nature.

La convention navale du 6 août 1914, signée à Londres, avait attribué la direction générale des opérations maritimes en Méditerranée au commandement maritime français et fixé les forces navales anglaises mises à la disposition (disposition relative et limitée) de l'amiral de Lapeyrère. Les principaux théâtres d'opérations maritimes : mer du Nord, Méditerranée étaient nettement séparés ; les forces principales de surface ennemies, chacune bloquée au fond de ces théâtres respectifs n'ont pas pu manœuvrer d'un théâtre à l'autre ; la question d'un commandement unique pour l'ensemble des théâtres maritimes ne s'est donc pas posée au cours de cette guerre.

Mais de nouveaux objectifs secondaires qui pouvaient être prévus au moment où la convention de Londres a été signée allaient remettre en question l'organisation du commandement maritime interallié ; l'Amirauté britannique sous prétexte de situations nouvelles allait enlever au C.E.C. de l'armée navale française toute autorité effective sur les forces navales britanniques en Méditerranée.

Alors que sur tous les théâtres extérieurs, en Méditerranée, les commandants des forces navales françaises étaient généralement placés sous les ordres de chefs britanniques (c'est ce qui s'est passé en particulier pour les opérations contre les croiseurs allemands opérant sur les théâtres océaniques), dès le 16 août, l'amiral anglais qui s'était placé sous les ordres de l'amiral de Lapeyrère pour les premières opérations en Adriatique recevait l'ordre direct à l'Amirauté britannique de se rendre aux Dardanelles pour bloquer le *Goeben* et le *Breslau*.

Dès lors, toutes les opérations maritimes aux Dardanelles ou en Egypte allaient se dérouler sans recours à l'intervention du C.E.C. français en Méditerranée, et même, le plus souvent, sans qu'il soit prévenu de ce qui se passait.

En mai 1915, l'entrée en guerre de l'Italie et l'apparition des sous-marins allemands en Méditerranée allaient être le point de départ de nouvelles difficultés de commandement, et d'une

nouvelle diminution de l'autorité du C.E.C. français. Pour les opérations maritimes comme pour les opérations terrestres, les multiples difficultés que soulève l'indépendance des chefs alliés sur un même théâtre devront être résolues d'abord par les actions gouvernementales, puis par des conférences des chefs maritimes alliés (Malte, Corfou) ; ces réunions qui ressemblent singulièrement à celles de Chantilly aboutissent aussi à des résultats limités ou incomplets.

Finalement, en 1918, c'est un amiral anglais qui fait figure de commandant en chef de théâtre en Méditerranée et qui présidera à la conclusion de l'armistice turc à Constantinople.

[100] Quand on examine aujourd'hui, avec un recul suffisant, ces événements de 1914-18, on peut se demander si la meilleure organisation du haut commandement maritime interallié dans les conditions de cette guerre n'aurait pas consisté à accepter aussi pour les opérations maritimes le principe du commandement unique au bénéfice des Britanniques, dans la personne du Premier Lord naval, considéré comme le véritable C.E.C. des forces navales britanniques.

Les inconvénients de cette solution, inspirée de la solution du commandement unique du maréchal Foch, sautent aux yeux :

1. Les responsabilités et l'autorité de Premier Lord naval (l'amiral Fisher en 1914) au sein du Conseil de l'Amirauté sont limitées et mal définies. En principe c'est ce conseil qui conduit les opérations maritimes et il est présidé par le Premier Lord civil membre du Cabinet anglais : le Premier Lord naval qui n'est pas dans son pays le C.E.C. des forces maritimes britanniques ne pourrait jouer le rôle de C.E.C. des forces maritimes alliées.

Admettre la subordination des forces maritimes françaises à un conseil de direction présidé par un homme politique, c'est subordonner en partie la stratégie générale française à la stratégie générale britannique et affaiblir l'autorité du Comité de guerre interallié cependant responsable de la conduite de la guerre.

2. Conformément à ce qui a été dit plus haut, si l'Amirauté britannique avait assumé la charge de direction générale des opérations maritimes alliées, elle aurait pu céder à la tendance

naturelle de négliger les intérêts français en dirigeant des forces françaises trop importantes dans la direction des intérêts britanniques sous prétexte que les principales forces ennemies se trouvaient dans cette direction... Il est vrai que dans ce cas le C.E.C. des forces maritimes françaises, en tant que conseiller technique du gouvernement français, pourrait intervenir pour faire appel de la décision auprès du Comité de guerre interallié. Mais cette procédure d'une application déjà difficile dans le cas des forces de terre, serait encore plus délicate et plus lente dans le domaine des opérations maritimes où le matériel coûte si cher, a tant d'importance et se remplace si lentement... on perdrait en grande partie le bénéfice du commandement unique.

3. Le champ des opérations maritimes pouvait s'étendre à tous les océans, les difficultés de centraliser en un seul organe, auprès d'un seul chef, tous les éléments de décision, tous les renseignements d'ordre politique ou maritime intéressant tous les alliés rendent cette solution impraticable... à moins que ce commandement unique, n'ayant aucune prétention à être effectif, permanent, général, laisse à ses grands subordonnés des initiatives extrêmement larges...

[101] Les avantages : si ce commandement unique maritime avait pu être réalisé au cours de la dernière guerre, en surmontant toutes les difficultés, on aurait pu obtenir des Anglais :

- qu'ils acceptent plus facilement et plus tôt, le commandement unique des armées de terre ;
- qu'ils laissent à un chef français le commandement effectif du théâtre méditerranéen.

Mais, dans le cas de la Marine, les inconvénients de cette solution sont si grands qu'elle ne saurait être préconisée ou recommandée pour l'avenir ; et ce qu'on a eu tant de peine à réaliser sur terre en 1918, l'unité de commandement sur le front principal des armées de terre, serait encore bien plus difficile à réaliser sur mer... à moins que des circonstances extrêmement graves ne viennent imposer l'application de ce principe général.

### III

## La conduite des opérations maritimes (première partie)

### I – L’offensive. Le choix de l’objectif

#### Généralités sur la stratégie maritime

[102] Le rôle des forces maritimes dans la guerre peut être défini comme suit : créer, maintenir, exploiter, en dominant l’action antagoniste de l’ennemi, une situation permettant d’user de la mer pour toutes fins militaires, politiques, économiques jugées utiles au succès de la guerre et d’interdire à l’ennemi d’en user à son profit.

De cette définition très générale, des divers moyens de « *dominer l’action* » des forces ennemies ou d’« *user de la mer* » résultent les diverses missions qui peuvent être imparties à la flotte de combat, c’est-à-dire à l’ensemble des forces maritimes de surface, sous-marines, aériennes, conçues et organisées en vue du combat.

L’étude d’un cas concret relatif à la conduite de la guerre <sup>1</sup> m’a déjà fourni l’occasion de faire ressortir les caractères variés et complexes de ces missions et l’importance particulière d’une mission qui domine en principe les autres (notre règlement la qualifie

---

<sup>1</sup> Guerre de l’Indépendance américaine.

justement de mission principale) : la destruction de la flotte ennemie. Si la destruction des forces de haute mer ennemies est rarement l'acte décisif qui met fin à la guerre, la destruction ou la mise hors de cause de ces forces permet, dans tous les cas, de porter un préjudice grave aux intérêts de l'ennemi, d'« *user de la mer à toutes fins utiles...* », elle assure (en un mot) la « *maîtrise de la mer* ».

### ***Maîtrise de la mer***

[103] L'expression « *maîtrise de la mer* », très ancienne, universellement connue, a le mérite de faire ressortir nettement et par une vigoureuse image ce qu'on attend des forces maritimes, de leur action, de leurs victoires. Cependant elle fait partie de ces expressions trop générales, souvent incomprises qui sont la cause de malentendus : initiative des opérations, attente stratégique, liberté d'action, etc.

Il faut bien comprendre que la « maîtrise » dont il s'agit n'est jamais absolue.

D'abord, "maîtrise de la mer" ne signifie pas souveraineté. Le droit international limite les actions offensives qu'on peut exercer contre les États neutres. La dernière guerre, après bien d'autres exemples des guerres du passé, a montré les dangers qu'il peut y avoir sur terre comme sur mer à vouloir s'affranchir des règles du droit international (violation de la neutralité belge, guerre sous-marine sans restriction...).

[104] La maîtrise de la mer n'est jamais générale ; elle est plus ou moins locale, c'est-à-dire limitée à certaines mers, à certains théâtres d'opérations. Ainsi la France, tant que l'Angleterre n'a pas eu de base navale en Méditerranée, a exercé la maîtrise de la mer, alors que les forces anglaises dominaient nettement les forces françaises en Manche, mer du Nord. De même, pendant la guerre 1914-18, l'Allemagne a pu conserver la maîtrise de la Baltique, maintenant ses communications maritimes avec la Suède et la Norvège, assurant l'inviolabilité d'une partie particulière sensible de ses frontières maritimes, usant enfin de cette maîtrise pour faire coopérer ses forces maritimes et ses forces terrestres sur le front oriental.



L'impossibilité où l'on se trouve de s'assurer la maîtrise de la mer sur un théâtre résulte donc, soit d'une infériorité de forces, soit de l'absence de base, soit de ces deux causes, en même temps.

La maîtrise de la mer n'est pas toujours permanente. Elle a été souvent temporaire : dans les guerres anglo-bataves, les grandes batailles navales ont en général assuré au vainqueur les avantages de la maîtrise de la mer pendant un mois, deux mois, trois mois. C'était le temps nécessaire à la Marine vaincue dans cette bataille pour réparer ses vaisseaux, procéder à de nouveaux armements, reconstituer ses forces. Quand ces forces étaient reconstituées, la maîtrise de la mer était remise en cause ; elle était disputée par les deux adversaires qui cherchaient de nouvelles occasions d'engager des batailles décisives.

La victoire de Béziers a assuré aux Français la maîtrise de la Manche pendant un mois. Malheureusement, cette victoire tactique de Tourville n'a pas été exploitée stratégiquement comme le voulait Seignelay. La flotte française n'a pas profité de la victoire pour atteindre les intérêts anglais, pour s'emparer des convois anglais ou les détruire, pour attaquer sérieusement les côtes anglaises... La situation créée par cette victoire navale, par la maîtrise temporaire de la Manche, n'a pas été exploitée. De ce point de vue, la victoire de Béziers n'a été qu'une victoire incomplète.

### **Stratégie mineure - Stratégie majeure**

[105] Dans certaines guerres, l'un des belligérants n'ayant pas de forces maritimes suffisantes pour chercher à acquérir ou à disputer la maîtrise de la mer, a dû borner ses ambitions à empêcher l'ennemi d'exploiter sa maîtrise, acquise d'emblée et dès l'origine du conflit par la supériorité indiscutable de ses forces. C'est par exemple le cas de la France pendant la guerre de Succession d'Autriche et la guerre de Sept Ans. Dans ce cas, la mission principale donnée aux forces maritimes françaises n'est pas la destruction des forces de haute mer ennemies, mais la défense des intérêts maritimes essentiels du pays (la protection des convois à destination de nos colonies et de la navigation côtière), et l'attaque des intérêts maritimes de l'Angleterre, particulièrement son commerce ou ses ports de commerce.

Cette stratégie, qu'on a appelé autrefois la guerre de course, par opposition avec la guerre d'escadres, ne concentre pas ses forces dans le but de chercher à livrer des batailles décisives ; elle n'attaque pas des intérêts importants dans le but de contraindre l'ennemi à accepter cette bataille ; dans ses procédés d'attaque, elle tend au contraire à disperser ses forces en leur donnant comme objectifs les intérêts secondaires ennemis les moins bien défendus ; elle utilise de préférence les navires les plus rapides, les plus aptes à agir en vitesse et par surprise : les vaisseaux légers, les frégates, les croiseurs, les sous-marins... Pour assurer la défense de ses lignes de communication cette stratégie compte aussi beaucoup moins sur la force que sur la surprise, la vitesse, les dérobements ; employée seule, elle n'a jamais conduit à des résultats décisifs dans les guerres entre belligérants n'ayant pas de frontières continentales communes et, pour cette raison, on pourrait la qualifier de stratégie mineure ; mais à de rares exceptions près, elle a été employée dans toutes les guerres concurremment avec la stratégie majeure visant principalement, sur un théâtre d'opérations, la destruction des forces de haute mer ennemie et cherchant à acquérir sur ce théâtre la maîtrise locale ou générale de la mer.

Exemples : Guerre de Hollande ; Guerre de la Ligue d'Augsbourg après la Hougue, début de la guerre de Succession d'Espagne, guerre de Sécession, guerre russo-japonaise, guerre de 1914-18. Cette combinaison des deux stratégies conduit généralement à concentrer ses forces principales sur le théâtre où on cherche à acquérir ou à disputer la maîtrise de la mer par des combats décisifs et à ne consacrer aux autres théâtres que des forces secondaires employées soit à la défense des intérêts soit à des attaques effectuées dans un but de diversion au bénéfice des opérations sur le théâtre principal.

Cette distinction entre stratégie majeure et stratégie mineure a un caractère très scolaire ; elle est destinée à se substituer à l'ancienne distinction entre guerre d'escadre et guerre de course, celle-ci ne s'appliquant plus aux conditions du droit international dans la guerre moderne. Elle est commode dans une théorie qui vise surtout à mettre de l'ordre et de la clarté dans les idées...

[106] Depuis la guerre 1914-18, les sous-marins constituent un nouveau moyen de pratiquer la stratégie mineure pour les

puissances maritimes de second ordre, en conflit contre une grande puissance maritime ; mais l'emploi de cette arme contre le commerce ennemi serait singulièrement limité par l'obligation de respecter les conventions internationales. Par contre, dans les opérations majeures visant la destruction des forces, les sous-marins et l'aviation apporteront aux forces de surface un appoint dont la guerre de 1914-1918 ne peut nous donner qu'une faible idée. La « *maîtrise de la surface* » restera le grand enjeu de la guerre maritime tant que les communications maritimes se maintiendront à la surface ; mais il est à prévoir qu'une flotte ne pourra acquérir et maintenir à son profit la maîtrise de la surface que si elle dispose de moyens anti-aériens lui assurant la « *maîtrise aérienne de son ciel* » et de moyens de protection anti-sous-marine suffisamment développés pour lui permettre de dominer aussi l'ennemi dans cette troisième dimension...

### **Stratégie offensive - Stratégie défensive**

[107] Il est extrêmement rare de trouver dans le territoire maritime le cas de deux forces navales se portant l'une au devant de l'autre dans la même intention, avec le même désir de se battre. Je n'en connais qu'un seul cas très net. Pendant la première guerre anglo-batave, Tromp et Monk, doués d'un esprit offensif extrêmement ardent, commandant des flottes sensiblement de même valeur, ayant tous deux de grands intérêts maritimes à défendre, se cherchèrent pendant un mois en mer du Nord et finirent par se rencontrer à la bataille d'Outer Gabard.

Presque toujours, un seul des deux adversaires prend à un moment donné l'initiative de l'attaque. L'autre attend l'attaque et engage la bataille soit qu'il la désire, soit qu'il la subisse.

L'initiative de l'attaque caractérise les opérations offensives, la stratégie offensive.

L'attente de l'attaque de l'adversaire caractérise les opérations défensives, la stratégie défensive.

Je dis « initiative de l'attaque » et non pas « initiative des opérations » qui est un terme beaucoup trop vague et qui prête à bien des confusions d'idées. Quand Rodjesventy part pour Vladivostok il prend l'initiative de l'opération qui consiste à se rendre à

Vladivostok, mais il n'a aucunement l'intention d'attaquer, sa mission n'est pas d'attaquer les forces ou les intérêts japonais. C'est Togo qui a l'intention d'attaquer, qui prend l'initiative de l'attaque ; Togo attend... il attend le passage de l'escadre russe ; il n'attend pas son attaque ; il suppose – avec raison – qu'elle ne cherche pas à attaquer et que son but est de se rendre à Vladivostok. Cette distinction a son importance car, si l'initiative de l'attaque comporte certains avantages de principe, il n'en est pas toujours de même de l'« initiative des opérations » ; tout dépend de l'opération dont il s'agit...

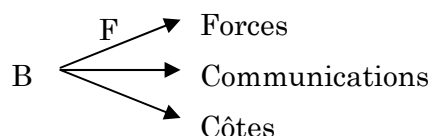
Quand une force navale se repose, se prépare dans une base où elle se trouve hors d'atteinte d'une attaque ennemie par suite de la position et des moyens de défense propres de la base, on ne peut pas dire non plus qu'elle attende l'attaque de l'adversaire. Elle attend d'avoir terminé ses opérations de réparations, de ravitaillement et avant de reprendre les opérations offensives ou défensives, c'est-à-dire avant de prendre l'initiative de l'attaque ou d'attendre l'attaque.

A ce point de vue, il convient de faire une juste distinction entre offensive, défensive, et l'attente stratégique, pendant laquelle aucune opération active n'est engagée, entre deux flottes qui se préparent à entreprendre des opérations de guerre. La première des flottes qui prend l'initiative de l'attaque ou des opérations destinées à préparer immédiatement cette attaque (concentration, rapprochement des forces), ouvre une période de crise stratégique au cours de laquelle les deux belligérants adopteront une stratégie offensive ou défensive. Bien que le cas soit exceptionnel, il ne faut pas éliminer l'hypothèse des deux stratégies prenant ensemble l'initiative de l'attaque... deux forces navales se portant l'une au devant de l'autre ou attaquant ensemble des intérêts ; mais généralement, à l'ouverture d'une *crise stratégique*, un seul des adversaires prendra l'initiative de l'attaque, l'autre attendra l'attaque, soit dans une base, soit à la mer...

### **Classification des objectifs offensifs et des missions défensives**

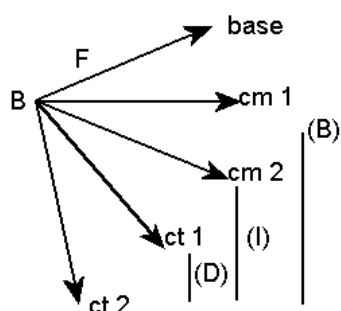
[108] Il y a trois procédés d'attaque, trois catégories d'objectifs offensifs.

Partant de sa base B une force navale F peut attaquer directement les forces ennemies ou bien elle peut chercher à engager la bataille en attaquant les intérêts maritimes de l'ennemi : ses communications, ses côtes.



Il y a trois procédés de protection des intérêts visés par l'ennemi :

1. La protection directe, qui consiste à placer ses forces en *attente* tout *près* des intérêts à défendre : un convoi (cm), l'entrée d'un port, un point sensible d'une côte (ct 1, ct 2). Si les forces restent concentrées, le procédé ne permet de protéger qu'un intérêt précis, ou un ensemble d'intérêts très voisins.
2. La protection indirecte : les forces sont placées dans une position d'attente (à la mer ou dans un port) entre les forces ennemies et certains intérêts à protéger, de façon à pouvoir combattre l'ennemi avant qu'il n'ait pu attaquer un de ces intérêts.
3. Le blocus : les forces sont placées dans une position d'attente telle que l'ennemi ne puisse atteindre aucun de ses objectifs, sans engager le combat.



Il résulte de ces définitions que, si les forces de protection sont concentrées, la protection directe ne vise généralement qu'à assurer la protection d'un objectif précis visé par l'ennemi (D), la protection indirecte... plusieurs objectifs, plusieurs intérêts (I), le blocus tous les objectifs, tous les intérêts (B).

Enfin, étant dans une attitude défensive dans leurs bases ou près de leurs bases les forces peuvent subir ou accepter la bataille quand les forces ennemies attaquent cette base en s'approchant de cette base pour les attaquer directement.

## **Liberté d'action - Initiative de l'attaque**

[109] Une stratégie n'a pas toujours le choix de prendre ou de ne pas prendre l'initiative de l'attaque ; elle n'a pas toujours sa liberté d'action offensive.

Pour préciser ces deux notions essentielles d'« initiative » et de « liberté d'action », pour justifier aussi la classification précédente et vous donner une vue d'ensemble sur les procédés de manœuvre de la stratégie (offensive, défensive, concentration, dispersion), j'examinerai les caractères de la stratégie britannique au cours des trois dernières périodes de son histoire : les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle contre la France ; la guerre au début du XIX<sup>e</sup> siècle contre l'Empire français ; la guerre au début du XX<sup>e</sup> siècle contre l'Allemagne.

Dans ces trois conflits, la stratégie britannique a toujours été dominée par la préoccupation d'avoir à défendre des intérêts extrêmement importants.

Dès le début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui commence ce long conflit de l'Angleterre et de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre avait déjà un commerce maritime très important ; ses forces navales devaient protéger de grands convois qui lui apportaient des Indes, du Levant méditerranéen, des Antilles, des Amériques, d'immenses richesses ; ce trafic, autrefois commercial, a pris au XIX<sup>e</sup> siècle un caractère plus industriel mais il a toujours été important pour la vie même de l'Angleterre.

D'autre part, les forces navales britanniques, ont toujours eu la responsabilité de protéger l'Angleterre contre une invasion, d'assurer la défense des côtes anglaises.

En France, au contraire, la défense des côtes est très bien assurée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par des ouvrages fixes, une organisation militaire permanente, des troupes spéciales. Quant aux intérêts économiques de notre pays, ils n'ont jamais atteint sur mer l'importance des intérêts de l'Angleterre.

Dans les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle (dans la première période qui nous occupe), la stratégie britannique a eu relativement une faible liberté d'action :

- d'une part, à cause des grands intérêts qu'elle avait à défendre,

- d'autre part, parce que cette stratégie emploie en général des procédés de protection directe. Elle cherche toujours et avant tout à couvrir ses intérêts, à les protéger le plus directement possible.

[110] Mesurons bien les avantages que procurent (ou que pourraient procurer) à la stratégie française, dans cette période, ses possibilités d'initiative et les dangers auxquels est exposée la stratégie britannique du fait de son manque de liberté d'action et des méthodes de protection directe qu'elle emploie.

Si les Français concentrent leurs forces navales à Brest, rassemblent des troupes, préparent un débarquement en Angleterre, les Anglais sont obligés de garder leurs forces navales concentrées en Manche tant que dure cette menace. Ils couvrent la côte anglaise de la Manche par un dispositif de protection indirecte, très serré sur la côte anglaise, de protection presque directe, car le gros des forces navales britanniques est maintenu généralement dans ses bases ou sur les rades de la Manche.

Si les grands convois anglais partent d'Angleterre (ou vont y arriver) sous la menace des forces françaises concentrées à Brest, la stratégie anglaise les fait escorter par toute sa flotte ; mais, si la flotte anglaise escorte le convoi au-delà de Brest, elle découvre les côtes anglaises, la Manche, la Tamise ; les Français pourraient débarquer ! Première et grave difficulté si la stratégie française, qui a concentré ses forces sur le théâtre des principaux intérêts de l'Angleterre, vise à la fois les deux objectifs, côtes - convois, prête à attaquer l'objectif qui est découvert.

Mais il n'y a pas que le théâtre principal de la Manche : l'Angleterre peut être attaquée par l'Irlande et par l'Écosse, par deux points faibles où les Français ont souvent trouvé au XVIII<sup>e</sup> siècle des alliés. Il y a aussi les colonies anglaises à défendre !

Enfin, tout le commerce maritime de l'Angleterre ne peut être concentré en un unique convoi. Il faut bien que ce convoi se disloque pour que ces divers groupes arrivent à destination ; et il y a aussi des convois vers la Baltique, vers les ports hanséatiques de l'Allemagne, les ports des Provinces-Unies et de l'Espagne. Comment assurer la protection directe de tout ce trafic ?

Si la stratégie française ne dispose pas de forces suffisantes pour combattre la flotte anglaise sur le théâtre principal des intérêts de l'Angleterre elle prendra des objectifs sur les théâtres secondaires ; elle visera un des tronçons du grand convoi après sa dislocation, elle essaiera d'envoyer des renforts aux Irlandais ou aux Ecosseis, de s'emparer des colonies anglaises, ne laissant sur le théâtre principal des opérations que des corsaires ou des escadres de corsaires, pour y fixer le maximum de forces anglaises.

Au lieu de concentrer ses forces sur le théâtre principal, la stratégie française, en dispersant ses forces sur des objectifs secondaires, peut obtenir des résultats beaucoup moins importants mais d'une réalisation beaucoup plus facile tant que la stratégie anglaise n'a pas elle-même dispersé ses forces en répondant à la manœuvre française de dispersion, par une manœuvre parallèle de dispersion.

Cette manœuvre défensive de dispersion peut être dangereuse parce qu'elle découvre les principaux intérêts de l'Angleterre : si les Français procèdent à une nouvelle concentration rapide de leurs forces en Manche, ils peuvent s'y trouver en supériorité de forces ; par cette manœuvre de concentration succédant à la manœuvre de dispersion, ils peuvent atteindre sur le théâtre principal des objectifs importants.

En somme, la stratégie britannique a été parfois placée (et elle aurait pu être souvent placée) au XVIII<sup>e</sup> siècle en face de ce dilemme tragique ; garder ses forces concentrées sur le théâtre principal et faire le sacrifice de ses intérêts secondaires ou disperser ses forces et courir des risques graves sur le théâtre principal de ses intérêts. Elle a bien essayé de contre-attaquer quand les forces françaises se dispersaient ou quittaient le théâtre principal ; mais la partie n'était pas égale ; les côtes françaises avaient des moyens de défense assez solides et, si le commerce français subit de lourdes pertes, ce n'est jamais au point d'imposer impérativement le retour de nos forces navales sur le théâtre principal de la Manche.

Ainsi, d'un côté une stratégie française qui, ayant peu d'intérêts à défendre, possède de ce fait une grande liberté d'action offensive, peut prendre l'initiative de l'attaque, peut manœuvrer ses forces en les dispersant ou en les concentrant, de l'autre côté



une stratégie anglaise qui, du fait qu'elle a des intérêts beaucoup plus importants à défendre, du fait qu'elle veut les défendre tous plus ou moins directement, n'a pas de liberté d'action et peut se trouver dans une situation extrêmement difficile.

Si la stratégie britannique est sortie sans trop de mal de cette longue épreuve, c'est à cause de la grande supériorité numérique ou de la supériorité de valeur de ses forces ; c'est aussi, il faut bien le dire, parce que la stratégie française du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas eu très nettement le sens de la manœuvre que je viens de vous définir brièvement.

[111] Ce sens de la manœuvre, Napoléon l'a eu au suprême degré en ce qui concerne la conception et il est probable que Napoléon aurait vaincu l'Angleterre si la stratégie britannique n'avait pas modifié au moment opportun ses méthodes de protection.

Dans cette deuxième période du début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans sa guerre contre Napoléon, la stratégie britannique a appliqué le procédé du blocus offensif, du blocus rapproché et permanent de Jervis. (Ce procédé avait bien été appliqué aussi dans les guerres précédentes mais de façon très occasionnelle et fugitive). A partir du moment où les forces anglaises bloquent *de près* nos forces navales, à partir du moment où la protection indirecte se serre contre les forces ennemies, tous les intérêts anglais sont couverts et les forces françaises ont perdu leur liberté d'action ! Quelle initiative leur reste-t-il ? Elles ont l'initiative de fixer l'heure de leur appareillage pour marcher à l'attaque des forces qui les attendent près de leurs bases. Elles n'ont plus l'initiative du choix de l'objectif et de la direction d'attaque. Elles ne peuvent reprendre cette initiative que si elles réussissent à échapper à la surveillance étroite des forces de blocus qui ont d'ailleurs mission de les poursuivre.

La stratégie française de cette période n'a pu reprendre l'initiative de l'attaque que partiellement et dans des conditions difficiles nous le verrons ! Ce blocus anglais est nettement offensif !

[112] Un siècle plus tard, en 1914, le blocus britannique des forces allemandes en mer du Nord n'a plus le même caractère offensif. Il laisse à la flotte allemande des possibilités d'attaque sur

les côtes anglaises, sur les convois de Norvège, l'initiative dans la direction et le moment de l'attaque. Sans doute, la liberté d'action de la stratégie allemande est assez restreinte par le dispositif des forces anglaises. Mais la liberté d'action des forces anglaises elle-même est également restreinte par ses servitudes défensives. Quand nous étudierons ce dispositif, nous verrons qu'il vise essentiellement à défendre tous les intérêts britanniques en mer du Nord et même tous les intérêts maritimes des alliés (exception faite pour la Baltique) contre les offensives des forces de surface allemandes. Bien plus : depuis le 28 août 1914 la stratégie britannique a renoncé à attaquer ces forces près de leurs bases.

Comme je l'ai fait observer, ayant renoncé aussi à attaquer à Borkhum ou en Baltique, elle n'a aucun moyen de contraindre les forces allemandes à sortir de leurs bases pour accepter la bataille. Elle a renoncé à prendre l'initiative de toute attaque. Elle attend l'attaque allemande. Ce blocus éloigné de la mer du Nord est donc bien un dispositif essentiellement défensif.

### **Nécessité d'étudier tous les procédés stratégiques**

[113] L'histoire de ces étapes de la stratégie britannique, ces alternatives d'épreuves difficiles puis de succès, pourraient nous laisser sous l'impression qu'en stratégie deux procédés ont sur tous les autres une supériorité absolue : l'attaque des forces ou le blocus des forces. Mais si on envisage les éventualités d'autres conflits futurs, dans le Pacifique, dans l'Atlantique, en Méditerranée, si on étudie ces problèmes sur une carte en mettant en action les armes modernes, on constate souvent l'impossibilité d'appliquer dans l'avenir non seulement les procédés des blocus rapprochés offensifs, mais même, dans bien des cas, ceux des blocus éloignés défensifs d'une efficacité comparable à celui de la mer du Nord en 1914 (j'examinerai de près cette question dans ma prochaine conférence).

Dans l'ordre défensif, il faudra donc avoir encore recours aux procédés de protection directe dans des conditions qui rappelleront celles des guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec des bâtiments ayant un rayon d'action très supérieur à ceux de la guerre 1914-1918, une vitesse très accrue, avec l'aviation, la stratégie offensive aura souvent plus de liberté d'action pour attaquer dans des direc-

tions diverses, se concentrer ou se disperser et renouveler les manœuvres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est donc nécessaire, en définitive, d'étudier tous ces procédés sans en négliger a priori.

[114] Offensive ou défensive ? Concentration ou dispersion ? Quelles que soient les armes, les conditions militaires, politiques et géographiques des conflits, les chefs auront toujours à se poser comme autrefois ces deux questions qui dominent toute la stratégie.

La vue d'ensemble que je viens de vous donner sur la stratégie britannique vous laisse pressentir le sens général des réponses de principe qu'on peut faire à ces deux questions. Mais elles sont trop importantes pour que nous puissions nous borner à cet examen superficiel. Nous allons les étudier séparément sans perdre de vue qu'elles font parties intégrantes, généralement inséparables, de l'idée de manœuvre du chef.

Dans son idée de manœuvre le chef fixe les objectifs ou les missions entre ses subordonnés ; il répartit entre eux les forces et coordonne leur action.

J'étudierai donc :

1. les objectifs offensifs ;
2. les missions de protection ;
3. les procédés et les principes de répartition et de coordination (offensive - défensive - manœuvre) dans le cadre de l'idée de manœuvre.

## L'offensive : objectifs - direction d'attaque

### Conditions favorables d'une attaque

[115] Particulièrement quand elle prend l'initiative d'une attaque, la stratégie doit chercher à engager ses forces dans des conditions favorables ; ces conditions peuvent être définies de la façon suivante :

1. Être en supériorité de forces ;
2. Attaquer dans une zone favorable ;
3. Attaquer par surprise et à un moment favorable

### *Attaquer en supériorité de forces sur l'ennemi*

[116] Cette condition dépend beaucoup des dispositions tactiques, car il s'agit finalement d'être en supériorité de forces sur le champ de bataille ; mais l'intervention du commandement stratégique pour s'assurer cette supériorité a une très grande importance et elle porte dès le début des hostilités sur trois points : la *mobilisation*, la *concentration*, l'*entraînement des forces*.

Dire que la mobilisation des forces doit être rapide, que la réunion des forces dans la zone d'action doit se faire promptement et que les forces doivent avoir un minimum d'entraînement avant d'aller au combat, c'est énoncer des vérités qui peuvent nous paraître évidentes et qui se passent de longues démonstrations. Et cependant, quand on étudie l'histoire de notre marine on constate qu'à de très rares exceptions près (1914 par exemple) ces vérités ont été souvent complètement méconnues. Pour des raisons plus ou moins impérieuses d'économie, les flottes sont en grande partie désarmées en temps de paix ; les mobilisations sont lentes, laborieuses ; c'est souvent après l'ouverture des hostilités, au moment où on élabore les plans de campagne, qu'on constate l'insuffisance des approvisionnements des arsenaux, les lacunes matérielles de l'armement des vaisseaux qui manquent de bonnes voiles et de bons cordages, la pénurie des équipages qu'on se hâte alors de compléter.

Les escadres du Ponant et du Levant sont réunies souvent beaucoup trop tard, en 1690, le ralliement tardif de Châteaurenault a failli compromettre définitivement le plan de Seignelay et peut-être ce retard a-t-il été une cause importante du fait que Béziers n'a pas été une victoire navale décisive...

En 1692, c'est surtout parce que cette concentration ne s'est pas faite à temps, moins rapidement que celle des Anglais, que Tourville s'est engagé à Barfleur contre des forces deux fois supérieures.

On comprend très bien le peu d'enthousiasme manifesté par Châteaurenault à se ranger au plus tôt sous les ordres de Tourville, ou la répugnance d'un Nelson à rallier Keith ou Cornwallis... Mais il est clair que ces questions d'amour-propre, de prestige personnel des chefs ne devraient pas entrer en ligne de compte quand il s'agit de faire la guerre et de s'engager dans une opération décisive. Les lenteurs de la mobilisation et les retards de la concentration des forces françaises ont eu surtout cet inconvénient très grave d'envoyer à la bataille des vaisseaux qui manquaient d'entraînement, des escadres qui n'étaient pas habituées à manœuvrer ensemble, une flotte qui manquait à la fois de cohésion et de souplesse manœuvrière. Ceci, Messieurs, c'est de la tactique ! Mais il appartient à la stratégie, il est du domaine du haut commandement, de prendre tous les mesures possibles pour permettre aux forces maritimes de parfaire ou de maintenir leur entraînement. Napoléon le comprenait quand il écrivait à Ganteaume de hâter l'armement de son escadre de Brest, d'entreprendre au plus tôt des exercices, des branle-bas de combat, des tirs, des manœuvres de combat simulé, quand il lui conseillait aussi d'effectuer de courtes sorties au large de Brest pour s'engager avec les forces anglaises de la première ligne de blocus, pour aguerrir peu à peu ses équipages comme Latouche-Tréville l'avait fait à Toulon.

Seignelay avait dû, lui aussi, comprendre l'importance de cette préparation quand, embarqué à bord du vaisseau amiral de Tourville en 1689, il avait pris part à cette première campagne de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, campagne qui de Belle-Île à Ouessant s'est trouvée réduite à une simple sortie d'entraînement...

Malheureusement, nos archives nous apportent surtout la preuve qu'à Versailles ou à Paris on se préoccupait beaucoup plus des « plans de campagne » que de l'entraînement des forces ; trop souvent la stratégie s'y bornait à faire des opérations d'arithmétique, réduites à l'addition du nombre des vaisseaux qui allaient s'opposer de part et d'autre sans se soucier de leur vraie valeur offensive. Or, on peut affirmer avec certitude qu'aucune combinaison stratégique, si géniale soit-elle, n'a jamais donné la victoire à des forces qui manquaient d'entraînement et de valeur offensive. La victoire est le produit de quatre facteurs principaux : nombre d'une part, valeur du matériel, valeur du personnel, valeur de l'entraînement des unités d'autre part.

Si la stratégie doit chercher à s'assurer la supériorité du *nombre* dans la direction décisive d'attaque ou dans le dispositif de défense qu'elle a choisie, elle doit aussi chercher à s'assurer la supériorité de la *valeur*. La supériorité de la *valeur* c'est surtout la tâche stratégique du temps de paix (et comprenons bien que dans son rôle de préparation à la guerre il faut qu'un état-major général consacre la plus grande part de son activité à cette mise en valeur du matériel et du personnel). Mais la supériorité de la valeur doit, en temps de guerre surtout, entrer dans les préoccupations et dans les calculs de la stratégie ; pour s'assurer cette supériorité le commandant stratégique ménage autant que possible le matériel et le personnel afin de pouvoir leur demander, dans les périodes de crise, le rendement et l'effort maximum. Il laisse au commandement tactique des possibilités d'entraîner ses forces.

Dans le choix de l'objectif, le commandement stratégique a aussi à tenir compte du facteur nombre et c'est en particulier, comme nous allons le voir, dans le choix de la zone d'attaque et du moment de l'attaque que ces calculs ont une importance capitale.

[117] ***Attaquer dans une zone favorable.***

On a généralement avantage, quand on le peut, à combattre près de ses bases et loin des bases ennemies, en choisissant en conséquence ses objectifs.

*Premier avantage* : c'est près de ses propres bases qu'on peut combattre avec le maximum de forces, le maximum de moyens. A notre époque, on peut mettre en action dans une zone

suffisamment rapprochée des bases non seulement toutes les forces de haute mer, mais aussi les forces de surface, sous-marines, aériennes qui ont un faible rayon d'action, une faible endurance et qui sont affectées plus particulièrement aux défenses côtières. Les obstructions de toute nature (champs de mines, filets etc.) aménagées près des bases et des côtes dans des buts défensifs peuvent être utilisées aussi pour faciliter une attaque rapprochée. C'est le cas par exemple des obstructions de la baie allemande qui en s'épanouissant vers le large à 100 milles des bases allemandes rapprochait en quelque sorte la flotte de haute mer de ses objectifs : côtes anglaises ou convois de Norvège.,

A mesure que les forces s'éloignent de leurs bases et se rapprochent des bases ennemies, elles se privent de plus en plus de l'appui des forces ayant peu d'endurance ou un faible rayon d'action ; sortant d'une zone de prépondérance, puis d'une zone neutre, elles rentrent dans la zone de prépondérance relative ennemie, c'est-à-dire dans la zone où l'ennemi peut généralement disposer de tous ses moyens offensifs et défensifs, de surface, sous-marins et aériens. Du temps de la marine à voiles, après l'époque des galères et des brûlots, les rayons d'action et les qualités d'endurance n'intervenaient évidemment pas dans l'emploi des vaisseaux et des frégates plus ou moins loin de leurs bases ; seules les obstructions naturelles, les bancs de sable, les hauts fonds pouvaient accroître les difficultés et les risques des opérations offensives près des bases ennemies. Ainsi les bancs de Flandre et les bancs de la Tamise ont joué au cours des guerres anglo-bataves un rôle analogue aux obstructions de la baie allemande ; aux champs de mines mouillés au large des côtes anglaises pendant la guerre 1914-18. L'amiral anglais Monk lui-même, qui plus qu'aucun autre grand chef maritime de l'Histoire a donné des preuves d'intrépidité et d'audace, éprouvait une répugnance marquée à combattre près des côtes hollandaises ; en 1673, il abandonnait l'attaque de la flotte hollandaise au large de Scheveningen parce qu'il trouvait trop "*audacieux*" de poursuivre l'ennemi près de ces côtes dangereuses.

On peut rapprocher cette décision de Monk de celle de Jellicoe de renoncer par avance à toute poursuite de la flotte allemande au sud du 50° parallèle...

[118] Un *deuxième avantage* de combattre près de ses bases et loin des bases ennemies est, en cas d'insuccès, de pouvoir s'assurer une ligne de retraite courte et facile et, en cas de succès, de pouvoir l'exploiter plus longtemps en poursuivant l'ennemi.

Il est remarquable en effet que, dans la plupart des grandes batailles navales du passé, ce n'est pas pendant la bataille, au moment même où les forces s'affrontent, que les pertes matérielles définitives sont les plus lourdes ; c'est le plus souvent dans la période de la lutte où, le vainqueur ayant rompu la cohésion des forces et frappé le moral de son adversaire, exploite tactiquement le premier succès décisif par la poursuite de forces décimées ou démoralisées.

Les batailles si meurtrières des guerres anglo-bataves qui durent deux, trois et quatre jours, sont des batailles de quelques heures suivies d'une retraite longue ou difficile au cours de laquelle le vaincu anglais ou hollandais subit de lourdes pertes.

Après Béziers, c'est au cours de la retraite de Herbert vers la Tamise que les Anglo-Hollandais sont obligés d'abandonner huit vaisseaux. Après Barfleur, c'est au cours de la retraite, c'est à la Hougue que les Français en perdent douze. Herbert aurait pu éviter ses pertes s'il avait pu rallier l'île de Wight. Les pertes françaises auraient été évitées et Barfleur aurait pu être considéré comme une victoire française si la base de Cherbourg avait existé à cette époque ; mais jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle notre marine n'a pas disposé en Manche, à l'est de Brest, d'une base navale capable d'abriter une flotte, alors que l'Angleterre a toujours eu des bases dans la région de l'île de Wight. Aussi s'explique-t-on les objections qu'ont généralement opposé les chefs des flottes françaises aux projets stratégiques élaborés à Versailles, d'opérer une attaque partant de Brest en direction de la Manche ou du Pas de Calais et de la mer du Nord. Et pour la même raison Ruyter, instruit par l'expérience de la bataille de Portland et de la situation difficile où se sont trouvées les escadres hollandaises en Manche pendant la première guerre anglo-batave, repoussa le projet de faire opérer la jonction de sa flotte avec l'escadre de Beaufort à Brest en 1665.

A la même époque des flottes à voiles, la stratégie anglaise a souvent renoncé à engager offensivement ses forces dans le golfe de Gascogne, au delà de Brest, quand il s'y trouvait d'importantes



forces françaises. Elle s'y est décidée seulement quand la supériorité certaine de ses escadres lui enlevait la préoccupation d'avoir à leur assurer une ligne de retraite.

De même, Suffren a repoussé le projet d'aller attaquer l'escadre anglaise sur les côtes ouest de l'Inde dans la direction de Bombay. Si Hood a refusé le combat auquel de Grasse voulait le contraindre en attaquant La Barbade c'est parce qu'il avait des inquiétudes pour sa ligne de retraite vers sa base.

[119] Si Togo choisit la région de Tsu Shima comme zone d'attaque de la 2<sup>e</sup> escadre russe, ce n'est pas seulement parce qu'il peut disposer dans cette zone, à proximité de ses bases, de tous ses moyens, de tous ses torpilleurs. Il aurait pu monter son attaque et jouir de ce même avantage en établissant sa première ligne de surveillance extérieure dans la partie la plus resserrée du détroit de Tsushima (ce qui du point de vue de la surveillance, de la sûreté de la prise de contact offrait des avantages évidents).

Si Togo a reporté son dispositif de surveillance plus au sud, c'est pour pouvoir être renseigné plus tôt, pour pouvoir prendre le contact des forces russes assez loin de Vladivostok. Il escompte qu'il aura trois jours pour battre l'ennemi, le poursuivre, le harceler, exploiter sa victoire jusqu'à l'anéantissement des forces ennemies. Et vous voyez par ce grand exemple que cette notion capitale de zone favorable d'attaque par rapport aux bases n'est pas seulement destinée aux chefs qui, étant en infériorité de forces, doivent être enclins à la prudence et se préoccuper de leur ligne de retraite. Cette notion capitale ne doit pas échapper non plus aux chefs qui, étant en supériorité de forces, doivent chercher quand ils le peuvent à atteindre l'adversaire assez loin de ses bases afin d'avoir le temps d'exploiter tactiquement la première phase de la victoire tactique.

Après la bataille du Jütland, l'amiral Scheer pouvait utiliser deux lignes de retraite assez courtes ; le choix de l'une d'elles lui a permis d'échapper à la poursuite de la *Grand Fleet*. La bataille, livrée à 150 milles plus loin d'Héligoland, aurait probablement abouti à un désastre allemand. D'autre part, nous verrons tout à l'heure que l'amiral Scheer a toujours parfaitement compris la nécessité de se battre le plus près possible de ses bases et assez loin de Scapa-Flow !

[120] Dans les guerres de l'avenir, les risques courus par une escadre opérant loin de ses bases, près des bases ennemies, au delà des bases ennemies, seront augmentés dans de fortes proportions du fait du développement de l'aviation, des accroissements des vitesses, des rayons d'action toujours limités aux grandes vitesses. Il n'y aura aucun risque à l'aller si on opère par surprise ou si on a pris toutes dispositions pour être bien éclairé soi-même, mais il n'est pas de même sur la route du retour.

Une escadre, même victorieuse, obligée de revenir vers sa base à vitesse réduite, sur une longue route de retour flanquée de bases ennemies, pourra être l'objet d'attaques d'avions, de torpilleurs, de sous-marins. Ces attaques seront singulièrement dangereuses si la vitesse de l'escadre est très réduite à cause des avaries subies par certains de ces bâtiments au cours de la bataille, si la route de retour de cette escadre est imposée ou connue. Ces risques seront évidemment très diminués si cette escadre a plusieurs lignes de retour ou de retraite, soit qu'elle dispose de plusieurs bases soit que la géographie du théâtre lui permette de revenir à sa base par plusieurs routes.

Ces risques seront aussi d'autant plus diminués que l'escadre sera relativement plus forte ; il y a même des cas où cette supériorité des forces sera assez grande pour que toute considération de zone favorable n'intervienne plus (ou presque plus...) dans les décisions du chef ! On peut dans l'avenir revoir des opérations analogues à la poursuite de Villeneuve par Nelson, opérations qui ont les allures d'une véritable chasse à courre et qui n'ont aucun rapport avec la chasse à l'affût de Togo ! D'ailleurs, cette condition de zone favorable s'applique surtout aux flottes, aux escadres, aux ensembles complexes, au gros des forces. Elle a d'autant moins d'importance (du point de vue de la ligne de retraite) qu'il s'agit de faibles forces détachées, de bâtiments isolés, qui peuvent agir par surprise et dont la perte n'est pas irréparable : distinguer par exemple entre les raids allemands dans les océans pendant la guerre 1914-18.

Mis à part ces exceptions, on peut dire qu'à toutes les époques de l'histoire les stratégies ont tenu grand compte de cette condition favorable géographique dans le choix de l'objectif des forces de haute mer.

[121] Les considérations précédentes expliquent le rôle considérable qu'ont joué de tous temps les bases navales dans la stratégie. Dans l'offensive, la base n'est pas seulement un point de ravitaillement, de préparation aux opérations ; elle est le point de départ et le point de retour indispensable des forces lancées à l'attaque.

Les grandes bases navales permanentes d'un pays ont été établies généralement en vue de la défense de ses intérêts maritimes. Aussi est-il arrivé souvent (et il arrivera souvent) qu'un pays soit dépourvu des bases offensives nécessaires pour pouvoir atteindre les intérêts principaux et les forces principales de l'ennemi. Bien des opérations, maritimes ou combinées, sont inexécutables sur un certain théâtre parce qu'on y manque de bases. S'il faut agir sur le théâtre, les opérations politiques, terrestres, maritimes seront d'abord dirigées en vue de s'assurer la possession d'une base...

C'est ce que Suffren a fait aux Indes en s'emparant de Trinque-malé. C'est la raison pour laquelle Napoléon attachait, en Méditerranée, tant d'importance à la possession des ports italiens qui, au moment de la campagne d'Égypte, permettaient de relier par une ligne de bases Toulon à Alexandrie.

Si on considère dans l'avenir le conflit du Pacifique, il est bien vraisemblable que les premières opérations des adversaires maritimes du Japon consisteront à établir dans les mers de Chine une base navale suffisamment rapprochée de la mer Jaune et de la mer du Japon pour pouvoir atteindre ses lignes de communications maritimes avec l'Asie. Et, à ce seul point de vue militaire (il y en a d'autres), on comprend les efforts faits par le Japon pour s'emparer du Shantoung, pour progresser jusqu'à Shanghai afin d'être en mesure de couvrir plus sûrement ses intérêts maritimes contre des attaques venant du sud.

[122] Si la conquête d'une base offensive sur le théâtre principal des intérêts de l'ennemi n'est pas possible, la stratégie devra se résoudre à choisir ses objectifs sur des théâtres secondaires, à attaquer des intérêts secondaires ou à chercher, comme nous la verrons, dans la défensive l'occasion favorable d'engager ses forces...

[123] L'importance des bases navales dans la stratégie a été mis en évidence de façon curieuse dans l'ouvrage de l'amiral Wegener paru après la guerre 1914-18. Selon l'auteur, la stratégie maritime allemande a commis une grave erreur de conception en acceptant de rester dans ses bases, au fond de la baie allemande, sous prétexte de défendre les côtes.

Elle aurait dû faire le nécessaire pour améliorer sa situation géographique et stratégique en prenant successivement comme objectifs la conquête de bases navales au Danemark, en Norvège, aux Shetlands. Si les conceptions théoriques de l'amiral Wegener avaient été réalisables, on pourrait les considérer comme excellentes ; malheureusement, on ne nous dit pas par quels moyens aurait pu se faire la conquête des bases ; on ne nous démontre pas comment, une fois arrivée dans la base des Shetland, cette flotte aurait été dans des conditions suffisamment favorables pour attaquer les lignes de communications anglaises. En examinant ce problème de plus près, l'amiral Wegener aurait sans doute été conduit à constater que, pour réaliser ces conditions, il eût fallu à la stratégie allemande encore bien d'autres bases.

Il est permis de supposer que la flotte allemande se serait terriblement usée dans ces conquêtes successives... avant de pouvoir enfin attaquer les communications maritimes de l'Angleterre. Il n'y en a pas moins un fond de vérité dans les idées théoriques de l'auteur ; il fait bien ressortir l'importance des bases comme point de départ des attaques et la situation géographique défavorable des Allemands en mer du Nord <sup>1</sup>.

[124] Plus que jamais, dans l'avenir, la politique navale d'un pays se caractérisera non seulement par ses programmes navals, ses constructions neuves, ses forces, mais aussi par ses bases navales, leur réseau, leurs moyens, l'importance de leurs approvisionnements, tous éléments permettant d'apprécier comment ce pays compte utiliser ses forces. J'en citerai plusieurs exemples au cours de mes conférences sur la politique navale.

---

<sup>1</sup> En 1691, dans un de ses projets d'opérations, Bonrepas proposait de faire progresser la flotte française de Brest vers la Tamise en utilisant les ports anglais de la Manche. Idée analogue à celle de l'amiral Wegener et qui soulève les mêmes objections.

Plus que jamais aussi on verra, en temps de guerre, s'accroître le nombre des bases navales, non seulement destinées aux opérations de flottes ou d'escadre ( Moudros, Salonique) mais aussi aux opérations secondaires des patrouilleurs, des sous-marins et des avions <sup>1</sup> ; et ces nouvelles bases constitueront autant de nouveaux objectifs sur lesquels les forces auront des occasions de "s'accrocher".

### ***Attaquer par surprise et au moment favorable***

[125] La stratégie qui peut prendre l'initiative de l'attaque bénéficie d'un double avantage ; celui de choisir la direction et le moment de l'attaque. Le choix du moment de l'attaque est particulièrement précieux : il permet d'abord de faire participer aux opérations, à une date prévue d'avance et dans des conditions optimales de préparation, toutes les forces. Au contraire la stratégie défensive, ayant à assurer une mission permanente de protection d'intérêts importants, peut avoir, au moment de l'attaque, des bâtiments indisponibles et se trouver de ce seul fait en état d'infériorité relative.

D'autre part, en prenant l'initiative de l'attaque, on peut généralement et plus facilement que dans la défensive, surprendre l'ennemi. Je dis "généralement" car, sur le théâtre de la mer du Nord, en 1914-1918, c'est la stratégie allemande, prenant l'initiative de l'attaque, qui a été le plus souvent surprise, parce que par rapport à la stratégie britannique elle était moins bien renseignée sur la position et les mouvements des forces, sur les intentions de l'adversaire.

[126] La notion de "surprise" est une notion assez complexe qui a besoin d'être éclaircie.

L'effet de surprise peut être d'ordre tactique ou stratégique. Il y a surprise tactique quand l'effet de surprise s'applique directement aux forces elles-mêmes attaquées soudainement avant qu'elles aient pu prendre leurs dispositions et leurs dispositifs de combat. Il y a surprise stratégique quand l'effet de surprise joue sur l'ensemble des dispositifs adoptés par le commandement stra-

---

<sup>1</sup> Le nombre de ces bases auxiliaires créées pendant la guerre 1914-18 par les Alliés, particulièrement en Méditerranée, a été considérable.

tégique sur un ou plusieurs théâtres d'opérations. Par exemple, à Béziers, seule la surprise stratégique a joué.

Il n'y a eu aucune surprise tactique ; en vue des forces françaises (par suite d'un calme plat qui a duré plusieurs jours), Herbert a même eu le temps de recevoir les ordres de Londres avant d'engager la bataille... Il y a surprise stratégique parce que les forces françaises concentrées surprennent une partie des forces anglaises qui sont dispersées sur plusieurs théâtres en exécution des ordres de l'Amirauté anglaise ignorant la concentration stratégique française.

[127] Pour produire tout effet de surprise, tactique ou stratégique, il s'agit d'une part de cacher à l'ennemi son dispositif (tactique ou stratégique) d'autre part de connaître celui de l'ennemi.

En ce qui concerne la surprise tactique, les dispositions à prendre dans ces deux buts sont assez limitées dans le temps et dans l'espace : elles consistent essentiellement, au moment où s'exécute l'opération, à faire précéder le gros des forces par des groupes d'éclairage qui ont la double mission de cacher et de connaître <sup>1</sup>.

Vous étudierez à fond, en tactique, ces dispositifs particuliers qui constituent la sûreté du commandement tactique et la sûreté des forces.

[128] En ce qui concerne la surprise stratégique, les dispositions à prendre pour *cacher* et *connaître* sont beaucoup plus étendues dans l'espace et dans le temps. Elles comprennent un grand nombre d'opérations qu'on peut ranger dans les catégories suivantes :

- A. Opérations confiées aux deuxièmes bureaux du commandement stratégique avec tous les moyens très divers dont il dispose pour être renseigné ou empêcher l'ennemi d'être renseigné (information, décryptement, contre-espionnage, secret des codes, de la correspondance, de la presse, etc.) ;

---

<sup>1</sup> Les services de transmissions et les deuxièmes bureaux jouent bien aussi un rôle dans cette sûreté, mais il est beaucoup moins grand que dans le cas de la surprise stratégique.

- B. Opérations confiées aux services de transmission du commandement stratégique (interception, radiogoniométrie, etc.).

Ces deux moyens d'investigation dans les intentions, dans les ordres ou dans les transmissions d'ordres, malgré leur importance considérable (vous vous rappelez le rôle capital qu'ils ont joué du côté anglais au cours de la dernière guerre), ne sont cependant pas suffisants pour cacher ou pour connaître des dispositifs généraux ou des mouvements des forces d'un théâtre à l'autre. Il faut les compléter par l'exécution d'opérations qui sont de deux natures :

- C. Opérations destinées à renseigner le commandement stratégique sur la position et les mouvements des forces de l'ennemi sur les différents théâtres ou les différentes zones du théâtre, afin qu'il puisse choisir en connaissance de cause soit la direction d'attaque soit le dispositif de protection (reconnaissance, exploration, surveillance).
- D. Opérations destinées à empêcher l'ennemi d'être renseigné sur la position et les mouvements de nos forces. (attaque des éléments de surveillance, d'exploration et de reconnaissance ennemis).

La *sûreté du commandement stratégique* est constitué par l'ensemble de ces opérations et non pas seulement (comme on a parfois une tendance à le croire) par les opérations C.

[129] Un des grands avantages de la centralisation du commandement sur un théâtre d'opérations est de pouvoir coordonner ces quatre genres d'opérations non par des accords entre chefs, entre bureaux (accords permettant d'établir péniblement et lentement un compromis) mais par les ordres fermes et rapides d'un chef qui en fonction d'une idée de manœuvre peut orienter immédiatement et à chaque instant l'action de ces organes ou de ces forces de sûreté, exploiter ces renseignements prendre des décisions d'ordre stratégique, intéressant plusieurs groupes de forces ou plusieurs objectifs.

[130] On retrouve toujours, plus ou moins, ces quatre éléments de la sûreté du commandement stratégique dans les guerres maritimes de toutes les époques. Sous Louis XIV, les services de renseignement de la stratégie française ont généralement très

bien fonctionnée. La stratégie hollandaise des guerres anglo-bata-  
ves était aussi très bien renseignée. Elle utilisait fréquemment les  
missions, les opérations de reconnaissance confiées à des frégates  
ou à des corvettes, parfois même ce que nous appelons des recon-  
naissances offensives, des attaques rapides de forces légères, des  
raids, poussés surtout dans l'intention de se renseigner et de véri-  
fier la position des forces ou certains détails d'un dispositif straté-  
gique.

Dans les guerres modernes, la surveillance des mouve-  
ments de l'ennemi près de ses bases sera confiée à des sous-ma-  
rins, à des avions ; elle sera plus rarement confiée à des torpilleurs  
ou bâtiments légers surtout utilisés dans les missions de sûreté  
tactique, à portée de leur soutien, du gros des forces ; ces bâti-  
ments de surface sont moins utilisables ; avec un moins bon ren-  
dement, dans les missions de sûreté du commandement straté-  
gique, loin de leur gros et près des bases ennemies. Dans la guerre  
1914-18, les missions de reconnaissance de la force d'Harwich ren-  
trent cependant dans cette dernière catégorie (opérations C et D).

[131] La stratégie, qui a une grande liberté d'action et qui  
prend l'initiative de l'attaque, a l'avantage de pouvoir intensifier  
l'action de ses éléments de sûreté dans la période relativement  
courte précédant immédiatement l'attaque et pendant l'attaque.  
Elle peut donc ménager beaucoup mieux ses forces qu'une straté-  
gie défensive de blocus ou de protection indirecte obligée qui use  
ses forces dans des dispositifs permanents de surveillance. Toute-  
fois, un redoublement d'activité des forces de sûreté à la veille  
d'une offensive peut donner l'éveil, alerter l'ennemi au détriment  
de l'effet de surprise recherché. (le cas s'est produit en mer du  
Nord particulièrement en 1916 dans les jours précédant l'attaque  
du Jütland). Dans certains cas, une stratégie qui veut attaquer en  
comptant au maximum sur l'effet de surprise stratégique et tacti-  
que, préférera renoncer à un renforcement de la surveillance des  
forces ennemies avant l'attaque et réaliser l'effet de surprise et les  
conditions de sûreté en utilisant de façon optimum la faible visibi-  
lité, la nuit, les éléments astronomiques ou météorologiques. Elle  
renoncera à chercher un supplément de renseignements afin de  
laisser ignorer complètement à l'ennemi le moment et la direction  
de l'attaque.



[132] L'effet de surprise stratégique peut à un autre point de vue être réalisé de deux façons :

1. En choisissant des objectifs d'attaque assez éloignés des bases ennemies afin de surprendre et de n'engager qu'une faible partie des forces ennemies si ces forces sont dispersées.
2. En attaquant directement les forces ennemies près de leurs bases ou dans leurs bases si on est en supériorité de forces ou, même si étant en infériorité de forces, l'effet de surprise peut jouer au maximum.

Le premier cas est illustré par les attaques allemandes en mer du Nord pendant la guerre 1914-18 et par d'autres exemples plus anciens dont je reparlerai à la fin de cette conférence.

Le deuxième cas peut être aussi illustré par de nombreux exemples. C'est en effet souvent, quand les forces sont dans une rade, à un mouillage ou près d'une base que leurs chefs prennent le moins de précautions pour leur sûreté ; ils se persuadent facilement que l'ennemi n'osera pas venir attaquer. A toute époque de l'histoire il y a eu des chefs assez négligents, assez imprudents ou assez ignorants pour faire ce raisonnement simpliste. Les exemples d'attaque au mouillage sont cependant nombreux : Guetaria, la Tamise, Solebay, Palerme, Vigo, la Praya, Toulon, Aboukir, Copenhague, Navarin, Cavite, Port Arthur, l'attaque des forces légères britanniques en baie d'Héligoland le 28 août 1914, les attaques secondaires de Zeebrugge, d'Ostende et des hangars de Zepelin... La liste des occasions manquées serait encore plus longue et elle se terminerait par l'occasion manquée par l'amiral von Spee d'attaquer l'amiral Sturdee au mouillage de Port Williams des Falkland <sup>1</sup>.

Il faut donc avoir bien présentes à l'esprit ces possibilités d'attaque directe par surprise afin d'être en mesure de saisir rapi-

---

<sup>1</sup> Cette liste serait longue mais bien délicate à établir avec discernement ! Il est très difficile en effet de juger les chefs qui ont renoncé à attaquer des forces à un mouillage pourvu de moyens de défense. Ruyter a renoncé à plusieurs attaques (La Tamise, Harwich, Fort-de-France), de même de Grasse (à Saint-Christophe) de même Tegetthoff (à Ancône), Nelson (à Teneriffe) pour ne parler que des chefs audacieux...

dement une occasion favorable. Sans doute, il est extrêmement délicat de préjuger si l'effet de surprise jouera ou ne jouera pas ; il ne faut pas s'exagérer l'importance d'un facteur incertain (le cas de Monk à la bataille des Quatre Jours) ; il y a cependant des cas où un renseignement sûr, précis, récent, peut lever toute incertitude.

[133] Dans l'avenir, le développement de l'aviation permet d'envisager de nouvelles possibilités d'attaque des bases navales et des forces dans leurs bases. Ou bien ces bases seront harcelées le plus fréquemment possible par l'aviation maritime ou bien on lancera contre elles des attaques aériennes de grande envergure effectuées par des éléments importants de l'armée de l'Air, en liaison avec des forces navales, participant à l'attaque ou attendant au large la sortie des forces.

Le capitaine de vaisseau Fioravanzo, professeur aux Écoles de guerre italiennes, préconise le lancement de ces attaques aériennes massives avant la déclaration de guerre ou à l'heure même de la déclaration de guerre, si la politique ne permet pas de la faire auparavant.

Il est certain que la rapidité et la discrétion avec laquelle on pourra procéder à des concentrations aériennes au moment de la mobilisation rendront ces attaques dangereuses ; elles obligeront à prendre de grandes précautions en particulier des mesures sérieuses et permanentes de protection anti-aérienne dans les bases navales.

## **Le choix de l'objectif**

[134] Il est rare que les conditions favorables (supériorité de forces, zone favorable, moment favorable) soient réalisées ensemble de façon telle que le choix de l'objectif s'impose immédiatement au chef avec évidence. Ces conditions réagissent d'ailleurs les unes sur les autres dans des sens souvent différents. Les conditions favorables de zone d'attaque conduiraient par exemple, à choisir des objectifs éloignés des bases ennemies, alors que les conditions favorables de surprise et de supériorité de forces peuvent conduire à prendre un objectif situé dans la direction des bases ennemies, près de ces bases. Inversement, si on dispose d'une grande supériorité de forces, on ne pourra pas toujours choisir des

directions d'attaque voisines de la direction des bases ennemies, des objectifs rapprochés de ces bases, soit parce que les conditions favorables d'ordre géographique ne sont pas réalisées (forces et organisation défensives locales trop puissantes, lignes de retour ou de retraite mal assurée), soit qu'on n'ait pas la possibilité d'attaquer par surprise ou de réaliser des dispositifs de sûreté mettant ses propres forces à l'abri de la surprise en attaquant dans cette direction.

Généralement, ce n'est donc qu'après une étude assez minutieuse du problème militaire, étude conduite suivant la méthode enseignée dans cette école de guerre, étude tenant compte de tous les éléments de la situation (balance et répartition des forces, géographie militaire du théâtre, moyens de sûreté et renseignements), que le chef pourra choisir l'objectif le mieux adapté à ses forces. La connaissance théorique des conditions favorables, solidement étayée par des applications à un grand nombre de cas concrets d'histoire et d'exercices, n'en sera pas moins utile à ce chef pour faciliter la recherche de la solution, affermir ses décisions. Parfois d'ailleurs, on n'aura pas le temps d'étudier un plan d'opérations ; la décision du chef devra être prise très rapidement.

[135] Le choix de l'objectif par la stratégie militaire maritime ne résulte pas de la seule considération d'engager les forces dans les conditions les plus favorables. Le commandement stratégique doit aussi satisfaire, nous l'avons vu, aux conditions désirées ou imposées par la stratégie générale. Il n'y a pas, à cet égard, que des servitudes défensives ; des conditions politiques, militaires, économiques peuvent aussi déterminer ou même imposer le choix d'un objectif offensif. Quand la stratégie maritime n'a pas sa liberté de décision complète ou quand une lourde servitude ne lui est pas imposée (c'est-à-dire en dehors des deux cas extrêmes) la stratégie maritime aura souvent à concilier ces deux points de vue de la stratégie générale et de la stratégie maritime ; elle pourra le faire de deux façons :

1. En attaquant d'abord les forces ennemies directement ou indirectement dans des conditions favorables, puis en exploitant la victoire ou le succès pour satisfaire les conditions imposées par la stratégie générale.

Cette chronologie des opérations est évidemment celle que préférera toujours le commandement stratégique maritime, nous en avons vu des exemples.

2. En prenant de suite l'objectif d'intérêt militaire, économique, politique qui satisfait la stratégie générale, si cet objectif permet d'engager la bataille dans des conditions favorables.

[136] J'ai déjà parlé dans les généralités sur la guerre du double caractère de la mission offensive des forces :

- détruire les forces ennemies,
- nuire aux intérêts de l'ennemi.

On trouve dans l'histoire de nombreux cas où le choix d'un objectif a permis (ou pouvait permettre) de réaliser cette double mission : l'attaque d'un intérêt, l'attaque des forces qui viennent le défendre.

Ainsi, en attaquant la Sainte-Lucie puis la Barbade, de Grasse avait non seulement la préoccupation d'enlever ces îles aux Anglais, mais surtout celle de contraindre au combat Hood, qui hésitait à s'engager.

Après l'engagement que Hood avait pu rompre facilement grâce à la supériorité de vitesse de ses vaisseaux, tous doublés en cuivre, de Grasse fut invité par le gouvernement de Versailles à fournir des explications sur sa conduite : on lui demanda pourquoi il n'avait pas poursuivi Hood ! Après cela, peut-on souscrire à l'opinion de Mahan, qui de très bonne foi, mais manquant de sources sûres de documentation, a condamné les « objectifs géographiques » en insistant particulièrement sur le cas de Grasse et de la politique française de l'époque ?

Contrairement aux légendes de même source, Louis de Pontchartrain avait eu, lui aussi, nous le verrons, la double préoccupation d'atteindre les forces et les intérêts en donnant l'ordre à Tourville d'attaquer le convoi de Smyrne.

L'attaque des intérêts de l'adversaire est à ce double point de vue parfaitement justifiée à la guerre (sous réserve de respecter les règles du droit international bien entendu). Il y a toutefois une faute très grave à ne pas commettre : c'est celle qui consiste, quand on vise un objectif géographique ou commercial, à ne pas se

préoccuper des forces ennemies ou à ne pas saisir l'occasion favorable de les battre, si cette bataille ne s'oppose à la mission fixée expressément. C'est la faute commise par d'Estaing à Sainte-Lucie (faute relevée par Suffren vous vous le rappelez), c'est la faute de la stratégie italienne et de Persano à Lissa. On a raison de vouloir s'emparer de Sainte-Lucie, mais quand Barrington est là en infériorité de forces, d'Estaing aurait dû l'attaquer. On a raison de vouloir s'emparer de Lissa, mais on ne doit pas se laisser surprendre par Tegethoff.

[137] Quand elle fixe un "objectif intérêt", une stratégie ne sait pas toujours comment l'ennemi réagira, s'il aura le temps de faire intervenir ses forces pour le défendre. L'attaque des forces dirigée sur un convoi peut tomber sur un convoi non défendu... ou bien, au contraire, cette attaque peut, sans atteindre le convoi, se heurter à des forces. Enfin l'attaque peut rencontrer convois et forces ; si le commandant stratégique ne l'a pas précisé dans ses ordres, le commandement tactique aura dans ce cas à prendre l'initiative du choix de l'objectif principal, c'est-à-dire de l'objectif convoi ou forces sur lequel il va faire peser son effort principal. Tout dépend évidemment de la situation relative, de l'importance du convoi ou des forces. C'est au commandement stratégique qu'il appartient soit de lever cette indétermination d'une façon précise quand de grandes responsabilités sont en jeu, soit de laisser au commandement tactique les initiatives voulues quand la décision dépend de circonstances locales et d'une situation qui peut être jugée seulement sur place.

Cette observation sur laquelle j'aurai à revenir plus tard justifie l'emploi de l'expression "direction d'attaque". Dans bien des cas, cette "direction" compte beaucoup plus que l'objectif. On choisit cette direction par rapport à la direction des bases ou des forces ennemies. On ne sait pas toujours quel objectif l'on trouvera au bout de cette direction (côtes, forces ou convoi). Dans ce cas c'est (si on peut exprimer ainsi) la direction qui est "favorable" bien plus que l'objectif souvent imprécis. Le commandement stratégique n'en doit pas moins préciser cet objectif autant qu'il le peut, en prévoyant les éventualités et les modalités d'exécution qui engagent sa responsabilité.

Bien d'autres considérations générales pourraient être présentées au sujet du choix de l'objectif ; mais il sera plus clair et plus vivant de les compléter en vous exposant les cas concrets les plus caractéristiques de l'histoire.

## **Cas concret**

[138] J'examinerai successivement les objectifs de la stratégie française dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, de la stratégie hollandaise des guerres anglo-bataves, de la stratégie allemande de la guerre 1914-18.

Sans tenir compte de l'ordre chronologique j'ai commencé par l'exemple de la stratégie française qui a eu une très grande liberté d'action offensive pour finir par celui de la stratégie allemande dont la liberté d'action était assez faible.

J'ai choisi ces trois guerres parce que ce sont certainement celles où les belligérants, toutes forces concentrées sur le théâtre principal, ont attaqué avec le plus de vigueur.

### **A) Guerre de la Ligue d'Augsbourg**

[139] J'énumère d'abord les objectifs fixés à Tourville par la stratégie maritime française (Seignelay 1690, puis Pontchartrain), avec l'approbation ou la décision de Louis XIV.

- 1690 Attaque directe des forces principales anglo-hollandaises à Béveziers.
- 1691 Attaque du convoi de Smyrne (à son retour en Angleterre) au large de la Manche (Campagne du Large).
- 1692 Débarquement d'un corps d'armée dans la région de Portland (La Hougue).
- 1693 Attaque du convoi de Smyrne au cap Saint Vincent (Lagos) -La flotte de Tourville entre ensuite en Méditerranée et à Toulon.
- 1694 Attaque de Barcelone (opération en liaison avec l'armée française de Catalogne).
- 1696 Projet de débarquement en Angleterre ; retour de la flotte française à Brest.

A part l'objectif de 1692 « La Hougue », imposé à la Marine par des considérations politiques et militaires, et dont le choix, basé sur des renseignements faux, constitue une erreur stratégique, nous allons voir que tous ces objectifs permettaient à la flotte française de s'engager dans des conditions favorables contre la flotte alliée. Ils pouvaient donc être suggérés, proposés ou acceptés par la stratégie maritime française.

[140] Les forces navales françaises qui ont à cette époque de magnifiques vaisseaux, bien commandés (nous en avons pour preuves la belle conduite des capitaines à Stromboli, à Agosta, à Béziers à Barfleur) sont numériquement inférieurs aux forces navales alliées (80 vaisseaux contre 120 environ).

La stratégie française devait donc s'efforcer de compenser cette infériorité de ses forces en les engageant dans une zone favorable ou en leur faisant attaquer par surprise une partie seulement des forces ennemies.

[141] En 1690, c'est l'attaque par Tourville des forces principales anglo-hollandaises d'Herbert à Béziers (70 vaisseaux français contre 57 alliés). Attaque directe, par surprise, exécutée suivant le plan et les instructions de Seignelay, basées sur de bons renseignements, sur la rapidité relative de la mobilisation et de la concentration des escadres françaises. La stratégie britannique, mal renseignée, est surprise : non seulement ses forces n'ont pas achevé leur mobilisation, mais les forces mobilisées sont dispersées ; Killigrew escorte avec une escadre anglaise un convoi qui va entrer en Manche ; Shovel assure la protection de transports militaires entre l'Angleterre et l'Irlande. Herbert a reçu de Londres un ordre peu clair, assez mal rédigé, qui le pousse à accepter la bataille en infériorité de forces afin d'assurer la sécurité des convois de Killigrew. Quand on pense à la défaite de l'armée franco-irlandaise à la Boyne, survenant au lendemain de la victoire navale de Béziers, non exploitée stratégiquement, on peut discuter la question de savoir si la stratégie française n'aurait pas été mieux inspirée en faisant porter d'abord l'effort principal de ses forces navales sur les transports militaires de Guillaume d'Orange. L'attaque de ces communications maritimes entre l'Angleterre et l'Irlande aurait probablement permis d'engager les forces françaises dans une bataille située dans la région des Sorlingues (dans

une zone favorable), surtout si, en même temps, l'armée irlandaise avait attaqué... Mais dans cette direction d'attaque, il est fort probable que l'effet de surprise n'aurait pas joué ; les communications d'Irlande, très courtes, auraient pu être facilement interrompues ; Herbert aurait pris le temps de rallier Killigrew. J'estime donc qu'on ne saurait reprocher à Seignelay d'avoir cherché à saisir l'occasion exceptionnelle de surprendre le gros des forces navales ennemies, d'avoir ordonné cette attaque directe qui aurait pu être décisive, en raison de son effet moral et de ses conséquences politiques et militaires possibles.

[142] En 1691, la stratégie française n'ayant pas trouvé de nouveau l'occasion favorable d'attaquer directement et par surprise la flotte ennemie en Manche, choisit comme objectif le convoi de Smyrne rentrant en Angleterre. On a cru longtemps que Pontchartrain, successeur de Seignelay, avait choisi cet objectif commercial pour éviter une bataille navale et dans le seul but d'enrichir le trésor royal, gravement éprouvé par les frais de la guerre. Nous savons maintenant que Pontchartrain, en décidant l'attaque du convoi de Smyrne, n'avait pas seulement de justes préoccupations financières ; il avait aussi de justes préoccupations militaires. Il avait en effet donné l'ordre à Tourville d'engager la bataille avec la flotte qui voudrait défendre le convoi, s'il pouvait engager cette bataille dans des conditions favorables, c'est-à-dire si ses forces n'étaient pas inférieures aux forces de l'ennemi. Bien plus, renseignant Tourville sur les mouvements de la flotte de l'amiral Russell en Manche, précisant que cette flotte n'était pas supérieure à la sienne, Pontchartrain autorisait Tourville à aller attaquer cette flotte en Manche. Malheureusement, nous le verrons, cette stratégie clairvoyante ne savait pas donner des ordres. Ces ordres n'étaient ni assez impératifs, ni assez convaincants. Tourville n'a pas cru aux renseignements que lui envoyait Pontchartrain ; il avait au contraire la certitude que la flotte de Russell était très supérieure à la flotte française ; voulant éviter cette flotte, Tourville a manqué le convoi ; il n'a pas rempli une mission bien conçue qui lui permettait à la fois de nuire gravement aux intérêts de l'ennemi et de se battre en dehors de la Manche, dans des conditions favorables, forces égales.

[143] En 1692, – Louvois étant mort – la stratégie française dispose enfin de troupes pour attaquer l'Angleterre. Il s'agit, par



l'exécution d'une opération combinée de vaste envergure, décisive, de rétablir la souveraineté de Jacques II. Partant de Saint-Vaast La Hougue, l'attaque combinée doit être dirigée vers Portland où aura lieu le débarquement des troupes françaises. Pourquoi Portland ? Pourquoi ce premier objectif ? L'histoire ne nous le dit pas ; mais il est facile d'imaginer que le choix de ce point de débarquement (comme beaucoup de choix de ce genre connus dans l'histoire) résulte d'un compromis entre les points de vue politique, militaire, maritime.

Jacques II aurait voulu qu'on débarque les troupes dans la région de la Tamise, le plus près possible de Londres : viser la tête, produire un effet moral foudroyant, provoquer une révolution dans la capitale, grouper et soulever les partisans (ce sont des arguments de même genre que devait employer plus tard M. Churchill). La stratégie maritime ne pouvait que s'opposer à cette conception en faisant valoir les difficultés d'exécution : la proximité des grandes bases navales anglaises et hollandaises, les conditions défavorables dans lesquelles il faudrait combattre, loin de ses bases, avec des troupes à bord ou à proximité des transports. Pour la marine, le point de débarquement le plus favorable était incontestablement l'Irlande ou les côtes sud-ouest d'Angleterre, à proximité de Brest. Comme toujours, la stratégie maritime ne pouvait qu'insister pour faire précéder toute opération de transport et débarquement par une bataille navale lui assurant la maîtrise de la mer. Le seul rassemblement des troupes françaises à Brest constituait une menace suffisante pour imposer aux escadres anglaises de se tenir dans l'ouest de la Manche où il aurait été plus facile de les attaquer que dans le Pas de Calais. Enfin, du point de vue militaire, on ne se souciait guère de recommencer avec les alliés irlandais, des opérations qui avaient déjà causé beaucoup de déceptions ! Le débarquement dans la Tamise, près de la capitale, était trop risqué : à toute époque, les chefs militaires, dans des opérations de ce genre, ont préféré les points de débarquement qui permettent d'organiser des têtes de pont solides, faciles à défendre, offrant des possibilités de débouché sur un terrain net, propice aux déploiements et à la manœuvre des troupes.

On comprend qu'après discussion, les politiques, marins et militaires aient pu se rallier au compromis Portland (à mi-dis-

tance entre la Tamise et l'Irlande) : Jacques II, l'ancien duc d'York, amiral de la flotte britannique, avait dans cette région très « maritime » beaucoup de partisans. Portland constituait pour les militaires une bonne *tête de pont*, offrant des possibilités de débouché et de manœuvre. Enfin, la stratégie maritime pouvait aussi être satisfaite malgré la proximité du point de débarquement des bases anglaises de l'île de Wight, parce qu'on avait décidé que les préparatifs de l'opération (la mobilisation de la flotte en particulier) seraient menés avec une diligence telle que le débarquement aurait lieu avant que les forces navales alliées n'aient pu achever leur mobilisation et leur concentration.

L'opération aurait peut-être pu réussir (tout au moins dans sa première partie maritime) si le secret des armements navals et des préparatifs de l'opération combinée avait pu être gardé... Mais les alliés, prévenus trop tôt, poussèrent avec une activité fébrile la mobilisation et la concentration de leurs forces navales. Celles-ci furent prêtes juste à temps pour se porter vers Barfleur à la rencontre de Tourville. Quand on fut renseigné à Versailles sur la précipitation des armements anglais, il était trop tard. Les contre-ordres envoyés à Tourville pour atténuer la rigueur des ordres (impératifs cette fois) de combattre l'ennemi, même en force inférieure, n'arrivèrent pas à temps... L'exploit de Barfleur se termine à La Hougue par la perte de douze vaisseaux.

[144] Aussi, l'année suivante (1693), la stratégie française rendue plus prudente par ce gros échec choisit-elle un objectif beaucoup plus éloigné de la Manche, des bases et du gros des forces anglaises, l'attaque par surprise du convoi de Smyrne escorté par 20 vaisseaux, au Cap Saint-Vincent. L'opération est bien conduite, en secret, avec d'excellents renseignements. Le dispositif d'attaque adopté par Tourville est un dispositif de « chasse à l'affût » du même genre que celui réalisé plus tard par Togo. Des lignes de corvettes ou de frégates sont échelonnées en barrages de surveillance sur les côtes d'Espagne. Toutes les mesures sont prises par Tourville pour être bien renseigné sur l'arrivée du convoi et pour cacher à l'ennemi la présence de la flotte française à Lagos. Le convoi, attaqué au large de Lagos, éprouve de très grosses pertes, mais l'escorte anglo-hollandaise réussit à s'échapper par la faute de Gabaret.

Enfin, en 1694, les opérations offensives de la flotte française en liaison avec l'armée de Catalogne provoquent l'envoi de la flotte anglaise en Méditerranée. Cette flotte, qui ne dispose que de la base de Cadix, mal approvisionnée, insuffisamment outillée, se trouve de ce fait dans un état d'infériorité marqué vis-à-vis de la flotte française. L'objectif, Barcelone, constitue donc encore un bon objectif. Malheureusement Tourville, démoralisé après La Hougue, ne saisit pas l'occasion favorable de battre des forces anglaises en Méditerranée.

[145] Cette succession d'objectifs est intéressante : elle nous montre d'abord comment une stratégie, qui a sa liberté d'action, peut, dans une certaine mesure, choisir ses objectifs avec plus ou moins d'audace ou de prudence pour les adapter à ses forces. Nous trouvons encore ici une sorte de hiérarchie des objectifs :

1. L'attaque directe – le coup droit – porté sur le théâtre des principaux intérêts de l'ennemi dans la direction même de ses bases.
2. Les attaques des convois, des côtes, sur le théâtre principal mais dans des directions éloignées des bases ennemies.
3. Les mêmes attaques sur des théâtres secondaires, dans des directions de plus en plus éloignées des bases ennemies, peuvent permettre de n'engager qu'une partie des forces ennemies dans des conditions favorables.

Étant donné cette hiérarchie d'objectifs on a généralement avantage à ne viser ni trop haut ni trop bas, à choisir un objectif bien adapté à ses forces.

[146] L'objectif « convoi de Lagos » paraît un peu « faible » pour la magnifique flotte de Tourville. En attaquant le grand convoi au large de Brest avant sa dislocation (il comprenait 500 voiles au lieu de 100) la flotte française aurait eu une occasion favorable d'attaquer la flotte anglaise qui escortait ce convoi à égalité de forces. Le choix d'un objectif plus secondaire est justifié par le souci de prudence qui s'imposait après La Hougue. Il eût été justifié plus encore si Louis XIV avait maintenu ses premières instructions données à Tourville de revenir vers Brest après son attaque et d'attaquer le gros de la flotte alliée (le gros diminué de 20 vaisseaux de Shovel). Malheureusement le roi avait cédé aux

instances de Tourville et renoncé à toute attaque des grands intérêts de l'Angleterre.

L'objectif Portland paraît au contraire bien difficile à atteindre ! Cette campagne de 1692 nous montre qu'il ne faut pas trop compter à la guerre sur les facteurs incertains : la situation morale chez l'ennemi, la vitesse stratégique de l'ennemi, etc.

Un autre enseignement, d'un caractère général qui ressort de ces campagnes, est l'importance capitale du renseignement. Pour attaquer à coup sûr dans des conditions favorables, il faut être exactement renseigné sur la situation des forces de l'adversaire (mobilisation, répartition, position et si possible intentions...). A la base de tout succès stratégique, il y a toujours de bons renseignements (Béveziers) ; tout échec s'explique à l'origine par de mauvais renseignements (La Hougue).

[147] Vous remarquerez enfin dans ces exemples (j'insiste encore sur ce point) la grande liberté d'action des forces françaises. En 1691, au moment de la « *campagne du Large* » on a eu cependant quelques inquiétudes à Versailles en apprenant que les Anglais préparaient un débarquement. Cette alerte ne dure pas.. Pendant le « *repli stratégique* » (?) de Tourville en Méditerranée, les Anglais attaquent plusieurs ports français du Nord et de la Manche (de Brest à Dieppe) ; ces faibles attaques ne peuvent être poussées à fond ; les moyens propres, locaux des défenses côtières, suffisent à les repousser <sup>1</sup>.

## B) Les trois guerres anglo-bataves

[148] Dans les guerres anglo-bataves, les deux belligérants avaient l'un et l'autre de grands intérêts maritimes à défendre et de ce fait ne pouvaient jouir d'une liberté d'action offensive comparable à celle de la stratégie française : la stratégie hollandaise avait surtout à assurer la protection de ses grands convois. A cette époque, le commerce maritime des Provinces-Unies (si l'on s'en

---

<sup>1</sup> Parmi les raisons qui ont décidé Louis XIV à prescrire le retour du gros des forces navales françaises à Brest en 1695 on trouve cependant, dans les documents officiels de l'époque, la nécessité de mettre nos ports du nord à l'abri des insultes de l'ennemi ; mais c'est une raison secondaire.

rapporte au nombre des navires marchands) était cinq fois plus important que le commerce britannique.

La liberté d'action de la stratégie maritime anglaise était surtout limitée par l'obligation d'avoir à employer des forces navales pour la défense des côtes, particulièrement dans la région de la Tamise. Par contre la défense de ses convois, peu nombreux, faciles à dérouter sur de nombreux ports, situés en dehors du théâtre principal, n'aliénait pas sa liberté d'action.

Au début de la première guerre, en 1652, la stratégie britannique choisit des directions d'attaque éminemment favorables en prenant pour objectifs les grands convois hollandais à leur entrée en Manche. La flotte batave est obligée d'aller chercher ces convois au large de la Manche pour en assurer la protection directe. Convoi et escorte, défilant devant les bases anglaises de la Manche, subissent de dures et longues attaques (bataille de Portland, poursuite et harcèlement d'un convoi pendant trois jours). Instruite par de pénibles expériences, la stratégie hollandaise prit le parti de dérouter tous ses grands convois par l'ouest de l'Irlande, le Nord de l'Écosse, les côtes de Norvège et du Jütland et de fixer la flotte anglaise dans la région de la Tamise en attaquant cette côte quand les escadres anglaises s'en éloignaient. Les deux flottes vont donc rester à de rares exceptions près face à face dans le Sud de la mer du Nord pour défendre leurs principaux intérêts.

[149] Aussi la deuxième guerre anglo-batave a-t-elle un caractère différent de la première : c'est entre les deux adversaires une succession d'attaques directes : trois grandes batailles navales, trois batailles acharnées, les plus meurtrières de l'histoire :

- en 1665, Lowestoft,
- en 1666, les Quatre Jours
- Northforeland.

Dans les deux premières batailles, c'est celui des deux adversaires qui a pris l'initiative de l'attaque qui est battu. Il est battu parce qu'il attaque dans des conditions défavorables.

A Lowestoft les forces sont numériquement égales (100 voiles de chaque côté) ; mais les escadres hollandaises, au début de la guerre, manquent complètement d'entraînement, à tel point que

leur chef, Opdam, présente des objections quand le commandement stratégique hollandais – en l'espèce le grand pensionnaire de Witt – lui donne l'ordre d'attaquer. Cet ordre d'attaque – impératif et... prématuré – s'explique par la volonté de Witt de pourvoir, par une offensive vigoureuse, à la sécurité du grand convoi des Indes attendu au Texel.

Cette attaque garantit bien en effet la protection du convoi, mais la flotte hollandaise perd dans cette bataille 19 vaisseaux, 7 000 hommes. A égalité numérique des forces, c'est la flotte la mieux entraînée qui a vaincu. La flotte des Provinces-Unies a attaqué dans des conditions défavorables, de l'avis même de son chef.

Le 10 juin 1666, c'est au tour des Anglais d'attaquer dans des conditions défavorables : Monk attaque Ruyter avec 56 vaisseaux contre 85 ; il est battu : la flotte anglaise perd 20 vaisseaux, 5 000 tués, 2 000 prisonniers au cours d'une retraite de quatre jours. Le quatrième jour, cette flotte échappe à un désastre grâce au retour opportun de l'escadre du prince Ruppert imprudemment détachée pour se porter à la rencontre de l'escadre de Beaufort.

En réalité, l'escadre française était à Lisbonne ; c'est donc un faux renseignement qui a provoqué la division des forces anglaises ; Monk en prenant l'initiative d'attaquer Ruyter malgré une infériorité numérique marquée a trop préjugé de la valeur de ses forces.

[150] La bataille de Northforeland qui succède à la bataille des Quatre Jours, est engagée dans les circonstances suivantes :

Après la bataille des Quatre Jours, de Witt veut exploiter cette victoire. Il donne l'ordre à Ruyter d'attaquer des vaisseaux anglais dans leurs bases de la Tamise ; mais, à l'entrée de la Tamise, l'amiral hollandais reconnaît que cette attaque improvisée n'est pas aussi aisée qu'on se l'imagine à la Haye. Il manque de pilotes, de brûlots ; il n'a que 6 000 hommes de troupes alors que les Anglais, alertés, disposent de troupes plus nombreuses. Ruyter renonce à exécuter cette opération parce que, écrit-il, « *ce serait témérité* ». Il tient seulement le blocus de la Tamise.

La maîtrise de la mer, conséquence de la victoire hollandaise, est de courte durée : le 4 août, un mois et demi après la bataille des Quatre Jours, Monk sort de la Tamise et attaque Ruyter.

Cette fois la stratégie anglaise a décidé de hâter la sortie de la flotte et d'attaquer parce qu'à Londres on se croit menacé du débarquement d'une armée française qui se concentre à Calais. Cette armée est destinée, en réalité, à envahir les Pays-Bas espagnols et elle inquiète tout autant de Witt. Du moins ce deuxième faux renseignement n'a pas de conséquences fâcheuses. La flotte de Monk (cette fois toutes forces concentrées) n'est pas numériquement inférieure à celle de Ruyter, et elle lui est supérieure au point de vue armement, entraînement, tactique ; elle la bat et la poursuit pendant deux jours, lui infligeant ces pertes énormes : 26 vaisseaux détruits, 14 capturés, 6 000 tués. Le reste est sauvé grâce à la proximité relative des bancs de Meuse derrière lesquels les vaisseaux hollandais se réfugient. Les Anglais ne manquent pas d'exploiter stratégiquement cette victoire en incendiant à Terschelling 150 navires de la compagnie des Indes, ainsi que les riches magasins de cette compagnie.

Après Northforeland, comme après Lowestoft, il a fallu toute l'énergie de Witt pour réparer les grosses pertes matérielles et surtout pour relever le moral des équipages déprimés, en partie révoltés.

La défaite de Northforeland, survenant après celle de Lowestoft, enseignait définitivement à la stratégie hollandaise qu'il ne suffisait pas d'attaquer, d'être audacieux, de se battre de près pour vaincre. Désormais la stratégie hollandaise, comme la tactique hollandaise d'ailleurs, allait être plus prudente.

On ne renonçait pas à attaquer ; on continuait à considérer que l'offensive constituait le meilleur moyen de défendre les intérêts hollandais ; mais de Witt comme Ruyter ont le sens de l'attaque « dans des conditions favorables ». Leur audace sera tempérée de prudence ; les attaques comme la grande attaque de la Tamise en 1667 seront minutieusement préparées ; on attaquera quand les circonstances de position, de temps, de vent, permettront de surprendre tactiquement l'ennemi sur ses côtes ou bien, si l'ennemi ne peut être surpris, on cherchera à l'attirer vers les bancs de Flandre, près des bases hollandaises, à profiter des

avantages du terrain et des obstructions naturelles, en tirant tout le parti possible de la supériorité de vitesse et de manœuvre des vaisseaux hollandais.

Ces idées reviennent dès lors constamment dans les missions données par la stratégie hollandaise à Ruyter. Elles nous donnent la clé de toutes les manœuvres d'engagement de Ruyter à partir de cette époque : successions d'offensives hardies poussées sur les côtes anglaises, suivies parfois de replis prudents derrière les obstructions naturelles ou de périodes d'attente dans les bancs de Flandre.

[151] Ces qualités d'audace raisonnée et de prudence réfléchie, qu'aimait à conseiller plus tard Napoléon, caractérisent la stratégie hollandaise de la troisième guerre anglo-bataves : les Provinces-Unies continentales ont été envahies par les armées françaises. Grâce à des réseaux d'inondations défensifs, les Hollandais résistent dans leur réduit insulaire. Désormais le sort du pays dépend des victoires de sa flotte. En 1672, par la seule victoire de Solebay, Ruyter coupe court à toute tentative de débarquement des alliés franco-anglais sur les côtes hollandaises cette année-là. Ruyter a attaqué par surprise à égalité de forces avec l'avantage du vent (afin de pouvoir continuellement faciliter sa manœuvre en retraite vers les bancs).

En 1673, la stratégie hollandaise, n'ayant pu d'abord armer qu'un petit nombre de vaisseaux, reste d'abord sur la défensive. Ruyter est maintenu à Schooneveldt en position d'attente afin d'être prêt à intervenir si les Alliés mettent à exécution leur projet de débarquement à Walcheren. La bataille de Schooneveldt sauve une deuxième fois la Hollande de l'invasion par mer.

Malgré l'infériorité de leurs forces, les Hollandais ont profité des avantages du terrain, des obstructions naturelles ; ils ont combattu une fois de plus dans des conditions favorables. Ils font alors un effort désespéré pour rassembler toutes leurs forces navales, augmenter le nombre de vaisseaux de leur flotte, desserrer le blocus économique que les Alliés cherchent alors à établir avec rigueur. Quand le grand convoi des Indes, attendu en Hollande, est en danger, Ruyter reçoit du stathouder Guillaume d'Orange l'ordre d'attaquer la flotte alliée au large du Texel. La victoire navale du Texel ne sauve pas seulement ce convoi ! Elle détermine



l'Angleterre à signer une paix séparée ; elle sauve définitivement la Hollande.

[152] Il est à remarquer que, dès le début de cette campagne de 1673, la stratégie britannique a envisagé les trois directions d'attaque : forces, côtes, communications. Les missions générales, données à sa flotte dès le début de la campagne, prévoient les trois objectifs : attaque directe de la flotte hollandaise, attaque de Walcheren et des côtes dans l'estuaire de la Meuse, attaque des convois hollandais.

L'étude de ces opérations montre cependant, que la stratégie britannique a commis une erreur en faisant attaquer directement la flotte hollandaise à Schooneveldt. On comprend très bien qu'elle n'ait pas voulu procéder à un débarquement d'une armée anglaise à Walcheren avant d'avoir battu ce qui restait de la flotte hollandaise ; mais elle aurait engagé cette bataille dans des conditions plus favorables en obligeant les escadres de Ruyter à sortir de leur position défensive, à prendre le large, par des démonstrations offensives sur Walcheren. Ces démonstrations auraient vraisemblablement suffi à atteindre ce résultat, car Ruyter avait reçu l'ordre formel de défendre l'île ; en tout cas, suivant le conseil des commentaires de Montluc « *on pouvait toujours tenter* »...

[153] Le choix des objectifs dans les guerres anglo-bataves résulte d'une part des « conditions favorables » que j'ai définies, d'autre part des « conditions imposées » par des considérations politiques, militaires, économiques. Il ne correspond pas aux réalités de l'histoire de concevoir la guerre navale comme une sorte de tournoi engagé entre deux flottes sans considération des intérêts en cause. Ces grandes batailles navales s'engagent généralement sous la responsabilité d'une stratégie, d'une volonté supérieure, en vue d'attaquer ou de défendre de grands intérêts. Il y a presque toujours une raison – politique, militaire ou économique – qui pousse au moins l'une des stratégies à accepter les risques d'une bataille décisive. Si les forces sont très inégales, la stratégie qui a les forces les plus faibles (la stratégie hollandaise en 1673) n'accepte la bataille que lorsqu'elle y est contrainte par la nécessité impérieuse de défendre de très grands intérêts. Si les forces sont à peu près égales, la nécessité de défense des intérêts intervient encore, mais chacun des adversaires – anglais, hollandais –

trouve plus facilement l'occasion favorable de se battre. C'est ce que les Anglais expriment très simplement par l'aphorisme qui peut se traduire : combattre quand on peut ou quand on doit (*when you can, when you must*).

En somme, Ruyter a attaqué « *quand il pouvait* » c'est-à-dire dans des conditions favorables ou bien « *quand il devait* » c'est-à-dire dans des conditions imposées par la conduite générale de la guerre.

### **C) La guerre 1914-18 – Les objectifs allemands en mer du Nord**

[154] La stratégie allemande dont les forces de haute mer étaient bloquées sur le théâtre de la mer du Nord, dans les conditions générales que j'ai indiquées, y avait peu de liberté d'action offensive. Ses côtes étant pourvues de puissants moyens de défense, son trafic commercial étant réduit à celui de la Baltique, elle a eu à ce point de vue assez de liberté d'action pour pouvoir attaquer dans des conditions favorables.

Vous aurez l'occasion d'étudier en détail ces opérations, ces attaques, au cours des conférences et des séances d'application de Tactique. Je voudrais seulement faire ressortir ici les analogies et les différences entre les objectifs stratégiques et ceux des guerres précédentes afin de vous montrer ce qu'il y a de permanent dans les procédés de la stratégie.

#### ***Analogies***

[155] Les objectifs de la flotte de haute mer allemande sont des objectifs stratégiques : ces objectifs sont en effet fixés ou approuvés par le haut commandement. L'amiral von Pohl et l'amiral Scheer ont eu en fait une assez grande initiative dans le choix de cet objectif. Il n'y rien là de très nouveau : dans les guerres du passé des initiatives d'ordre stratégique de même nature ont été laissées à des chefs d'escadre ; mais, contrairement à ce qui s'est passé dans les grandes guerres antérieures où les forces n'étaient pas bloquées (guerres de mouvement), la stratégie maritime allemande a eu très peu de servitudes politiques et militaires. C'est seulement au début de la guerre, pendant l'exécution du Plan Schlieffen, qu'une servitude extrêmement lourde lui a été impo-

sée : garder toute sa flotte en baie allemande dans une attitude défensive ; j'en ai donné les raisons.

Après la stabilisation des fronts terrestres et quand il s'est confirmé que la *Grand Fleet* n'était pas disposée à renouveler l'attaque du 28 août 1914 sur les bases allemandes, cette servitude a été levée en partie : l'amiral von Ingenohl a été autorisé à entreprendre des raids de bâtiments légers (y compris les croiseurs de bataille) sur les côtes anglaises ; mais le gros de la flotte ne devait pas s'éloigner de la baie allemande de plus d'une centaine de milles (attaques du 3 novembre sur Yarmouth, du 16 décembre 1914 sur Scarborough et du 24 janvier 1915 sur les chalutiers du Dogger Bank).

Ces deux dernières opérations montrèrent au commandement allemand les inconvénients de procéder à des attaques avec des croiseurs de bataille et des bâtiments légers, sans un soutien assez serré d'escadres légères : le 16 décembre, le chef de la flotte allemande, arguant des ordres très nets reçus, n'a pas pris l'initiative de soutenir ses forces engagées et la flotte allemande a perdu l'occasion d'attaquer et de battre une partie seulement de la *Grand Fleet*.

Le 24 janvier 1915, au Dogger Bank, c'est non seulement la perte du *Blücher*, mais les trois autres croiseurs de l'amiral Hipper échappent de justesse à la poursuite des croiseurs de bataille de l'amiral Beatty.

Aussi, à partir de cette date, le G.Q.G. allemand renonce-t-il à limiter aussi nettement l'initiative du commandant de la flotte ; jusqu'au dernier mois de la guerre les chefs de la Hochsee flotte : l'amiral von Pohl en 1915, l'amiral Scheer ensuite, n'ont plus été bridés par de réelles servitudes politiques ou militaires. On leur a bien conseillé la prudence, on leur a demandé de prévenir le G.Q.G. de leurs intentions avant d'agir ; mais il ne semble pas que l'amiral Scheer ait jamais été réellement freiné par ces conseils de prudence malgré son caractère énergique. Il a été prudent de lui-même. Les conditions dans lesquelles il a conduit ses attaques du 25 avril, du 30 mai, du 19 août 1916, enfin du 25 avril 1918, indiquent bien la grande initiative qui lui a été laissée.

Il faut noter cependant que les insuccès militaires allemands de 1916, en particulier à Verdun, n'ont pas été étrangers au regain d'activité des opérations maritimes du printemps 1916. Enfin, au dernier mois de la guerre, au moment de la débâcle militaire allemande, la flotte de haute mer a reçu l'ordre de sortir et d'attaquer dans la direction du Pas de Calais. Cet ordre n'a pas été exécuté ! On peut donc dire d'une façon générale qu'à part les exceptions que je viens de rappeler, aucune servitude particulière n'a imposé à la stratégie maritime allemande le choix de son objectif. Cet objectif a été fixé en fonction des conditions favorables.

[156] J'ai déjà fait remarquer que ces conditions favorables sont les mêmes que dans les guerres du passé. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte ci-contre des routes des "attaques allemandes" pour se rendre compte immédiatement de l'importance que la stratégie allemande attachait à la deuxième condition favorable : attaquer dans une zone rapprochée de ses bases et éloignées des bases ennemies.

Sur les côtes anglaises, les attaques allemandes n'ont été poussées qu'entre Yarmouth et Hartlepool. L'attaque sur Sunderland a été seulement envisagée en mai 1916 et tentée sans succès le 19 août 1916 ; l'amiral Scheer y a renoncé en mai 1916 vous le savez, et a préféré la direction vers le nord de l'attaque qui l'a conduit à la bataille du Jütland, parce qu'il n'a pu au dernier moment, à cause du mauvais temps, disposer de la sûreté aérienne des zeppelins.

L'attaque en apparence la plus éloignée est celle du 22 avril 1918 sur les convois de Norvège ; cet objectif avait été envisagé dès le début de la guerre ; mais il était alors trop éloigné des bases allemandes. A partir de 1917, les champs de mines d'Héligoland ont avancé les bases allemandes de départ jusqu'au Horn's Reef ; dès lors la distance de cet objectif n'était pas plus grande que la distance de l'objectif côtes ; et il offrait sur celui-ci l'avantage, dans un cas désespéré, d'une possibilité de dérobement par le Kattégat.

On remarquera qu'à part cette attaque sur le convoi de Norvège, les escadres de ligne allemandes ne se sont pas éloignées à plus de 120 milles d'Héligoland, laissant les forces légères seules pousser leurs attaques.

Après l'attaque de la flotte allemande du 25 avril 1916 sur Yarmouth, l'amiral Scheer, convaincu des inconvénients de cette manière de faire, (compromettre le sort des croiseurs de bataille ou manquer des occasions de concentrer ses forces sur une partie des forces ennemies) décida de conserver ses forces groupées. Dorénavant les croiseurs de l'amiral Hipper ne s'éloignèrent pas à plus d'une cinquantaine de milles des cuirassés au cours de leurs attaques.

Comme la stratégie hollandaise de la troisième guerre anglo-batave, la stratégie allemande a également eu le souci d'attaquer par surprise en gardant le secret de ses opérations, de ses appareillages, de ses mouvements, en variant ses objectifs, en chassant les éléments de la surveillance anglaise (chalutiers du Dogger Bank, sous-marins anglais à l'entrée des chenaux, etc.), en cherchant aussi à se renseigner et à s'éclairer. Après coup, sachant ce qui s'est passé, on ne peut que constater l'échec allemand dans cet ordre d'idées ; et ceci comporte un grand nombre d'enseignements sur les moyens d'assurer le secret des opérations et de se renseigner.

Examinons maintenant les différences qui caractérisent les objectifs de la guerre moderne par rapport à ceux des guerres du passé.

[157] D'abord l'articulation des différents groupes d'une flotte n'est pas comparable à celle d'une flotte du passé. La bataille générale peut s'engager par attaque directe des forces, non plus seulement comme autrefois quand la masse d'une flotte se portait au devant de la flotte adverse, mais par le jeu des soutiens. Qu'un accrochage entre bâtiments légers se produise quelque part, les *soutiens* accourent et s'engagent si la disproportion des forces n'est pas trop grande. A ce point de vue, les opérations allemandes ne sont pas toutes très probantes, justement à cause de la disproportion des forces : le soutien des escadres de ligne allemandes a souvent lâché ses forces légères au début de la guerre. L'exemple du Jütland est cependant très caractéristique : quand l'amiral Scheer, abandonnant l'objectif Sunderland, a effectué sa sortie vers le nord, qui l'a conduit à la bataille du Jütland, il comptait surprendre dans cette direction les bâtiments légers anglais (croiseurs ou torpilleurs) signalés depuis quelques temps au sud des côtes de

Norvège et dans le Skagerrak. Ces bâtiments anglais étaient d'ailleurs là dans le but d'inquiéter les Allemands, d'attirer leurs forces navales dans l'ouest de la Baltique, et faciliter les mouillages de champs de mines par les Russes en Baltique.

On peut donc dire que l'objectif allemand du 30 mai 1916, est une forme d'attaque directe sur des forces très faibles : l'amiral Scheer pouvait espérer que le soutien de ces forces ne serait pas constitué par toute la *Grand Fleet*. Ces cas d'attaque directe sont évidemment très particuliers à la guerre moderne ; ils doivent retenir notre attention. (L'attaque des dragueurs et mouilleurs de mines allemands en novembre 1917 faillit aboutir à l'accrochage des deux flottes).

[158] Je n'insiste pas ici sur les moyens nouveaux de la guerre moderne d'aménager à l'avance la zone d'attaque par des obstructions, mines, sous-marins, etc. J'attire simplement votre attention sur ce fait que le haut commandement doit généralement se réserver les décisions concernant les mouillages de mines et d'obstructions diverses, étant donné la gravité des conséquences politiques que peuvent avoir certains de ces mouillages. D'autre part, c'est un moyen qu'en exercice on oublie souvent dans l'idée de manœuvre d'une opération offensive. Elle doit faire souvent partie de l'idée de manœuvre du commandement stratégique.

[159] En 1914-18, on n'est plus au temps où une flotte pouvait attendre quarante jours à la mer le passage d'un convoi (1691). Pour attaquer un convoi assez rapide il faut être renseigné avec une assez grande précision sur l'itinéraire de ce convoi sous peine de voir son attaque tomber dans le vide (cas de l'attaque du convoi de Norvège). On ne peut pas dire à l'avance que dans les guerres de l'avenir, l'attaque des convois ou des lignes de communications maritimes constituera le moyen le plus commode ou le plus usité d'engager la bataille dans des conditions favorables. Tout dépendra des renseignements qu'on se procurera par différents moyens sur la marche de ces convois. D'autre part, l'attaque de lignes de communications très courtes par des bâtiments de surface sera aussi plus difficile qu'autrefois étant donné les moyens actuels de transmission, d'alerte, de sûreté et la rapidité du dérobement et de l'arrêt du trafic sur des lignes courtes. C'est une des raisons pour lesquelles une attaque de la flotte allemande

sur les communications des alliés dans le Pas de Calais et la Manche pendant la dernière guerre ne pouvait avoir que peu de rendement eu égard surtout aux dangers de s'engager dans une zone d'opérations peu favorable. Encore fallait-il rendre l'accès de cette zone difficile à la flotte allemande par des obstructions, des lignes de surveillance et des moyens de réaction suffisants.

[160] L'objectif géographique (l'objectif *côte*) sera peut-être plus souvent visé qu'autrefois par des forces rapides opérant par surprise. A l'inverse des convois ou des communications maritimes, c'est un objectif fixe qu'on peut toujours atteindre (si on ne craint pas de représailles). Dans les guerres de l'avenir, l'aviation fera probablement tant de ravages sur les objectifs non militaires (même si elle ne le veut pas) qu'un belligérant peu scrupuleux, sous prétexte de représailles, trouvera facilement des arguments pour bombarder par mer des villes ouvertes, des *points sensibles* d'un intérêt militaire discutable. Ce belligérant peu scrupuleux aura donc parfois en permanence et à portée un objectif particulièrement commode s'il est près de ses propres bases. D'ailleurs l'opinion publique a, de nos jours, plus de prise qu'autrefois sur les gouvernements. Il n'est pas sûr par exemple qu'au XX<sup>e</sup> siècle en France on admette facilement ce qui s'est passé dans la deuxième partie de la guerre de la Ligue d'Augsbourg : la grande flotte de Tourville basée en Méditerranée pendant que plusieurs ports français du Nord et de la Manche étaient bombardés et incendiés par de petites escadres anglaises.

Ne nous faisons donc pas trop d'illusions sur la liberté d'action des forces de haute mer d'une stratégie maritime dont les côtes sont défendues sur certains points par des défenses fixes.

Par contre, les opérations combinées **armée-marine** exigent dans la guerre moderne de tels moyens, des communications maritimes si importantes, qu'on ne pourra vraisemblablement les entreprendre sur de petits théâtres d'opérations qu'après avoir nettement dominé les forces ennemies par bataille ou par blocus.

Les opérations combinées **air-marine** seront probablement plus fréquentes sur ces théâtres. Cette coopération donnera pour l'avenir de nouvelles possibilités dans les attaques directes des flottes près de leurs bases ou dans leurs bases. Dans des opérations de ce genre il n'y aura plus (comme dans les opérations com-

binées **armée-marine**) les difficultés du choix des points de débarquement ; on se mettra vite d'accord sur l'objectif. Les difficultés d'organisation du commandement seront aussi beaucoup moins grandes parce que les objectifs aériens et les objectifs maritimes seront dans la phase d'exécution beaucoup plus indépendants que les objectifs terrestres et maritimes. La liaison des opérations sur mer et dans l'air devra bien exister, mais cette liaison (la coordination des actions des forces maritimes et aériennes) pourra être suffisamment explicitée dans l'idée de manœuvre du haut commandement. On évitera facilement les complications d'exécution particulières aux opérations combinées **armée-marine** dans lesquelles le chef militaire ne veut pas voir s'éloigner les forces maritimes des objectifs terrestres de l'opération combinée, tandis que le chef maritime, au contraire, pense surtout à ses objectifs particuliers, aux forces ennemies. Parfois ce n'est que le mauvais temps (un autre ennemi...) qui l'oblige à s'éloigner des objectifs terrestres... Aucune de ces frictions, de ces différences de point de vue ne peuvent survenir dans l'exécution des opérations combinées **air-marine** ; les liaisons indispensables (qu'on a vues déjà d'ailleurs apparaître dans la guerre 1914-18) n'en doivent pas moins être assurées par le haut commandement ou d'après ses ordres.

[162] Il y aurait beaucoup à dire sur une autre "nouveau", dans la stratégie des guerres modernes : c'est l'emploi des sous-marins et de l'aviation dans les missions de sûreté du commandement stratégique. Le mécanisme de cette sûreté est d'une importance capitale. Il peut être la condition essentielle, dans l'offensive, du choix de l'objectif (exemple : le changement d'objectif de mai 1916 Sunderland-Jütland). Il est plus souvent encore, nous le verrons, la condition essentielle du choix du procédé défensif. Le mécanisme lui-même de cette sûreté vous sera exposé par vos professeurs de Tactique. Nous l'étudierons dans nos exercices. Je ne veux pas perdre cependant cette occasion de faire remarquer que sur ce point les enseignements de la guerre 1914-18 ne peuvent nous donner qu'une faible idée des services que pourront rendre dans l'avenir les sous-marins et l'aviation dans les missions de sûreté au commandement stratégique, en particulier dans les opérations offensives, dans le choix de l'objectif, basé essentiellement sur des renseignements.



Pendant la guerre 1914-18 les sous-marins ont causé bien des déceptions dans l'exécution de ces missions ; mais il ne faut pas oublier qu'ils ont été très mal utilisés en mer du Nord par les Allemands ; la stratégie allemande leur a demandé trop ; et si on demande à un sous-marin un travail à la fois trop difficile et trop prolongé il le fait mal ! Il faut aussi tenir compte du fait que bien des progrès matériels ont été ou seront réalisés, qui faciliteront dans l'avenir l'exécution de ces missions de sûreté par les sous-marins.

Quant au grand rôle que peut être amenée à jouer l'aviation d'exploration dans l'avenir, je ne saurais trop vous conseiller, Messieurs quand vous étudierez les batailles de 1914-18 en mer du Nord, d'examiner de près ce qu'auraient pu faire les Allemands s'ils avaient disposé d'une aviation d'exploration leur permettant de situer les forces britanniques dans leurs bases (positions permanentes, stratégiques) ou dans leurs positions tactiques à la mer.

Le voile d'incertitude qui a masqué tant de choses aux chefs maritimes allemands au cours de ces opérations se serait levé bien des fois. Ils auraient pu marcher plus souvent et plus franchement vers leurs objectifs offensifs, attaquer en connaissance de cause les points faibles du dispositif défensif, profiter davantage de l'extraordinaire dispersion des forces anglaises... Il est vrai que la stratégie britannique aurait aussi été amenée à modifier profondément son dispositif stratégique. C'est un des points que j'examinerai dans ma prochaine conférence.

[163] Du choix des objectifs de la stratégie allemande en mer du Nord retenons donc pour le moment les deux points suivants :

1. La difficulté d'attaquer dans des conditions favorables quand on ne possède pas de bons renseignements sur l'ennemi, sur son dispositif défensif, sur ces convois, ses intérêts... Cette observation est valable pour toutes les guerres, mais avec l'augmentation des vitesses et de la rapidité d'exécution des attaques, l'importance du renseignement rapide et précis sera de plus en plus grande.

Peut-être la stratégie allemande n'a-t-elle pas fait tout ce qu'elle pouvait faire pour se renseigner. J'examinerai plus tard l'emploi qu'elle a fait de ses sous-marins sur d'autres théâtres et nous constaterons un manque de coordination dans les opérations des bâtiments de surface et les sous-marins allemands sur les divers théâtres. Le commandement suprême allemand s'en est rendu compte trop tard mais l'a reconnu en nommant en août 1918 l'amiral Scheer chef d'état-major général avec les attributions d'un C.E.C. chargé de la conduite des opérations maritimes.

2. C'est justement à ce moment précis, au moment où le général Ludendorff perdait toute confiance dans la victoire allemande <sup>1</sup> qu'il eût fallu rassembler toutes les forces maritimes allemandes en mer du Nord et donner à la flotte de haute mer allemande l'ordre qu'on lui a donné seulement en octobre... trop tard.

Au début de la guerre, le 16 décembre 1914, la stratégie allemande a manqué l'occasion d'une victoire ; à la fin de la guerre en août 1918, elle a manqué l'occasion de sauver l'honneur. Dans les deux cas c'est une faute stratégique...

---

<sup>1</sup> Les premiers succès des armées alliées dans leur offensive finale s'affirment à Montdidier le 10 août 1918. Le général Ludendorff a écrit dans ses mémoires que ce jour-là il avait compris l'impossibilité d'une victoire allemande.

## IV

### La conduite des opérations maritimes (suite)

#### II – La défensive – Les missions de protection

[164] Malgré les avantages que comporte l'initiative de l'attaque, une stratégie ne peut pas toujours prendre cette initiative : ou bien, ayant de grands intérêts à défendre, elle n'a pas la liberté d'action nécessaire pour agir offensivement ; ou bien elle ne trouve pas l'occasion d'attaquer dans des conditions favorables. Ainsi tout au moins dans une certaine période de la guerre, une stratégie est parfois obligée d'attendre l'attaque de son adversaire, d'appliquer des procédés défensifs.

[165] De même qu'une opération offensive peut avoir un double objectif (détruire les forces, atteindre les intérêts de l'ennemi), une opération défensive est généralement conçue dans un double but :

1. Protéger des intérêts.
2. Détruire les forces ennemies qui viendront attaquer ces intérêts.

Presque toujours un de ces deux buts a plus d'importance que l'autre, une des deux missions prime l'autre ; dans les trois cas particuliers suivants une seule de ces deux missions est essentielle :

- a) C'est évidemment le cas d'une force navale qui attend dans sa base ou près de sa base une attaque directe de l'ennemi sans avoir la préoccupation de défendre des intérêts politiques, militaires, économiques (par exemple la stratégie allemande d'août 1914 en mer du Nord).
- b) Dans le cas d'un convoi « appât », d'un convoi d'une importance minime, organisé en vue d'attirer l'ennemi et de l'attaquer dans une zone favorable, il est clair que la mission de destruction des forces adverses est seule importante. L'initiative d'une opération de ce genre comporte certains avantages inhérents à l'initiative de l'attaque ; c'est une sorte de chasse à l'affût... avec appât. Ce mode d'attaque a été appliqué pendant la guerre 1914-18 pour combattre les sous-marins allemands (bateaux pièges) ou par certains croiseurs allemands (*Moewe, Seadler*). Ce procédé sera vraisemblablement appliqué davantage dans l'avenir et à l'échelon des escadres, car on aura plus qu'autrefois les moyens de diffuser les fausses nouvelles, de camoufler le matériel, de mettre en scène un faux convoi de très faible importance réelle ; il sera aussi plus facile de tromper par ce stratagème les explorateurs aériens et sous-marins que les explorateurs de surface.
- c) A l'opposé du convoi appât, il y a le convoi d'une très grande importance - un grand convoi de transports de troupes par exemple. Dans ce cas la mission essentielle des forces chargées de le protéger sera d'assurer la sécurité de ce convoi ; on adoptera une route, un itinéraire, un système de protection comportant un minimum de risques, donnant le maximum de chances d'éviter au convoi toute attaque de l'ennemi. La deuxième mission de destruction des forces ennemies ne sera qu'éventuelle et rigoureusement soumise à la première mission qui doit être assurée avant tout.

[166] Entre ces deux cas extrêmes (b) et (c) (le convoi militaire), entre le convoi manœuvré pour rechercher la bataille dans des conditions favorables et le convoi manœuvré pour éviter l'attaque, il y a place pour une troisième catégorie de convois : ceux dont la valeur justifie des mesures particulières de protection, valeur qui n'est cependant pas telle qu'elle prive les forces de protection de toute liberté d'action, qu'elle empêche ces forces de

rechercher la bataille dans des conditions favorables au cours de leur mission de protection. Il appartient généralement au commandement stratégique de préciser dans ses ordres dans quelle mesure la sécurité du convoi prime la recherche de la bataille, car de cette donnée essentielle découle souvent, nous allons le voir, le mode de protection à adopter.

Retenons donc pour le moment cette idée :

*Une stratégie qui n'a pas les moyens d'attaquer dans des conditions favorables, en prenant l'initiative de l'attaque, peut trouver dans la défensive, en attendant l'attaque de son adversaire l'occasion la plus favorable d'engager la bataille et de le battre.*

[167] N'ayons donc pas, Messieurs, pour la défensive stratégique, entendue dans le sens que j'ai défini et que je vais développer aujourd'hui, une prévention exagérée ! Sans doute, dans beaucoup de guerres maritimes, il y a eu une telle disproportion entre les forces des belligérants que le belligérant le plus fort et finalement vainqueur a presque toujours fait figure d'assaillant ; mais quand on va au fond des choses, on s'aperçoit que le vainqueur n'a pas toujours pris l'initiative stratégique de l'attaque. Et surtout si on se reporte aux guerres anglo-bataves, c'est-à-dire aux seules guerres maritimes où les deux adversaires aient lutté à armes à peu près égales, et toujours avec une égale énergie, on constate qu'il ne suffit pas d'attaquer le premier pour vaincre : sur douze grandes batailles navales livrées au cours de ces trois guerres, sept ont été perdues par celui qui avait pris l'initiative de l'attaque. La dernière de ces batailles est celle du Texel que la stratégie hollandaise a été contrainte d'engager pour sauver son convoi des Indes visé par l'ennemi ; malgré cette contrainte, malgré le caractère défensif de la stratégie hollandaise dans la campagne de 1673, le Texel n'en a pas moins été une victoire hollandaise et une victoire décisive.

### **Caractères généraux des trois procédés de protection**

[168] Examinons les conditions générales d'utilisation des trois procédés de protection : blocus, protection indirecte, protection directe. Pour faciliter mon exposé, je raisonnerai sur un cas concret : je suppose des opérations engagées sur un théâtre imaginaire figuré sur la carte ci-jointe. Le parti bleu et le parti rouge

qui sont en guerre disposent chacun d'une flotte de combat moderne, composée de bâtiments de surface très rapides, de sous-marins et d'avions.

Le parti bleu, dont les deux grandes bases navales B, B' sont distantes de 600 milles, a sur un théâtre d'importants intérêts maritimes, en particulier un trafic maritime important entre les deux parties est et ouest du pays bleu entre les grands ports de commerce P et P', des lignes de communication secondaires entre P et B, P' et B'. Outre les ports de commerce PP' il y a de nombreux ports secondaires sur les côtes bleues particulièrement dans le voisinage de la base B. Le front des armées de terre est au début des hostilités en F.

Les intérêts maritimes du parti rouge sont sur ce théâtre beaucoup moins importants que ceux du parti bleu et ils sont difficiles à atteindre par les éléments d'une flotte : les lignes de communications maritimes rouges se réduisent en effet, d'une part, à un trafic entre le port O' et les ports neutres des pays pauvres verts et jaunes sur des lignes commerciales éloignées des bases BP', d'autre part à un cabotage intense entre ORO' qui s'effectue sous le couvert des îles II' d'un réseau de bancs et de champs de mines très dense, très complet, qui couvre toute la côte.

[169] Je suppose d'abord que la stratégie générale bleue ait l'idée de manœuvre extrêmement simple suivante :

#### ***Idee de manœuvre n°1***

Rechercher la décision de la guerre par une victoire des forces de terre sur le front F. L'armée bleue prendra l'offensive :

1. quand elle aura achevé sa concentration, reçu tous les renforts qui doivent passer par mer de P' à P.
2. quand la mobilisation industrielle du pays sera assez avancée pour permettre de pousser sans arrêt l'attaque sur terre jusqu'à sa conclusion décisive. Les forces maritimes, au cours de cette première phase et jusqu'à nouvel ordre, éviteront de s'engager offensivement de leur propre initiative ; elles recevront la mission de protéger les lignes de communication et les côtes bleues contre toute attaque de l'ennemi par mer.

Tout en fixant cette idée de manœuvre, la stratégie générale bleue envisage deux éventualités qui conduiraient à deux autres solutions, à deux autres idées de manœuvre très différentes.

Première éventualité : (idée de manœuvre n°2) - Si la nation jaune qui a avec la nation bleue des intérêts communs est attaquée par les armées rouges, l'offensive terrestre sera déclenchée dès le début des hostilités ; les forces maritimes bleues, chercheront au plus tôt et au besoin par des opérations offensives à acquérir la maîtrise de la mer nécessaire à l'envoi de renforts militaires importants en pays jaune.

Deuxième éventualité (idée n°3) - Si la nation verte intervient aussi dans la guerre en s'alliant aux rouges, une armée bleue aura la mission de s'emparer au plus tôt de la base navale N pour faciliter aux forces maritimes bleues leur offensive dans le bassin oriental.

[170] Pour le moment, ne nous occupons pas de ces deux éventualités ; supposons que les forces maritimes bleues aient simplement reçu la mission de protéger les intérêts bleus. Comment exécuteront-elles cette mission défensive ? Quel procédé choisiront-elles ? Protection directe, protection indirecte ou blocus ? Ces trois systèmes de protection découlent, avec des applications différentes, de la même idée :

1. Établir un dispositif de surveillance, constituant la sûreté de commandement dont les éléments (sous-marins, avions, torpilleurs etc.) ont pour mission de signaler les forces ennemies, d'en garder le contact et de faire connaître leurs mouvements.
2. Au reçu de ces renseignements qu'il attend en arrière de ce dispositif, le gros des forces bleues attaque les forces rouges avant qu'elles n'aient atteint leurs objectifs et dès que les circonstances sont favorables.

Conformément aux définitions que j'ai déjà données, si le gros des forces bleues attend, près du convoi C par exemple, il assure la protection directe de ce convoi.

S'il attend l'attaque plus près des forces rouges dans la base B' ou dans une position à la mer voisine de cette base, afin de couvrir les communications maritimes B'P', les ports B'P' et le

convoi C, le gros des forces bleues assure la protection indirecte de ces intérêts.

Enfin, si le gros des forces bleues attend dans la base B ou à la mer dans une position lui permettant d'arrêter toute action offensive des forces de surface rouges les forces ou les intérêts bleus, les forces rouges sont bloquées sur ce théâtre.

[171] Les trois modes de protection sont donc d'abord caractérisés par la position d'attente du gros des forces. Ils sont caractérisés aussi par le dispositif de surveillance adopté.

En effet, si les forces bleues sont massées près du convoi C, en protection directe avec la seule mission d'avoir à protéger ce convoi (à l'exclusion de toute autre mission de protection d'autres intérêts), le dispositif de sûreté peut être réduit à un dispositif de sûreté tactique placé relativement près du convoi <sup>1</sup>. Au maximum, les explorations aériennes seront poussées avant la nuit à 300 milles du convoi, s'il s'agit par exemple pour le C.E.C. de s'assurer qu'il ne peut être attaqué pendant une nuit de dix heures par des forces rouges, marchant 30 nœuds. En tous cas, la surveillance peut être localisée autour du convoi.

Dans le cas de la protection indirecte - les forces bleues en B' par exemple - le dispositif de sûreté établi en vue de se donner les délais nécessaires pour dérouter les convois CC' en temps utile ou pour donner aux forces bleues le temps d'intervenir, devra être généralement poussé plus loin dans la direction des bases bleues ; il s'étendra dans le temps et dans l'espace.

Enfin dans le cas du blocus - forces bleues en B - le dispositif devra être poussé le plus près possible des bases rouges, de leurs débouchés vers le Nord ; il s'étendra sur tout le théâtre ; il comprendra par exemple des sous-marins barrant au large, le passage entre les îles II', des explorations aériennes du théâtre en arrière des sous-marins, des reconnaissances de forces légères agissant en liaison avec les sous-marins et les avions, prêtes à prendre et à garder le contact des forces rouges, particulièrement la nuit...

---

<sup>1</sup> L'étude de ce dispositif fait partie des études de tactique générale.



[172] Après avoir ainsi sommairement caractérisé les trois systèmes de protection, une remarque s'impose : cette classification, comme la plupart des classifications, soulève l'objection, qu'il n'y a pas de limite précise entre les classes, entre les procédés ! Si les forces bleues d'abord à proximité du convoi C s'en éloignent pour se rapprocher de la base R, en même temps que le dispositif de sûreté est poussé vers les bases rouges et s'étend sur le théâtre afin de couvrir plusieurs objectifs visés par l'ennemi, il est impossible de préciser à quel moment commence un procédé et finit l'autre. Cette classification n'en est pas moins utile, non seulement parce qu'elle est susceptible de mettre un peu d'ordre dans nos idées (ce qui est un point de vue très scolaire), mais surtout parce que (d'un point de vue plus élevé et plus pratique) il est nécessaire que le commandement stratégique, dans ses décisions, dans ses ordres, fasse lui-même cette distinction. Il ne fera peut-être pas cette distinction sous la forme scolaire ; protection directe, protection indirecte, blocus ; mais il la fera sous bien d'autres formes : par exemple en précisant au commandement tactique les intérêts à protéger, la base où doivent se tenir les forces bleues, les limites d'initiative laissées au commandement bleu pour attaquer les forces rouges, pour serrer les forces bleues plus ou moins sur les intérêts bleus ou sur les forces rouges et il précisera aussi s'il prend à son compte (dans quelle mesure et suivant quelles modalités) le dispositif de sûreté, la partie de ce dispositif qui intéresse plusieurs objectifs ou plusieurs de ses subordonnés (commandant en chef des forces de haute mer, préfets maritimes des bases B et B'). Des caractères particuliers de ces trois procédés résultent leurs avantages et leurs inconvénients, leurs conditions d'emploi.

[173] ***Le blocus***

Le blocus est certainement dans la hiérarchie des procédés défensifs la forme défensive supérieure, qu'on doit chercher d'abord à réaliser si on le peut, puisqu'il tend à protéger tous les intérêts, à priver au maximum l'ennemi de sa liberté d'action, à limiter au minimum ses initiatives d'attaque.

Mais dans la guerre moderne, l'établissement d'un blocus militaire, tant soit peu effectif, assez serré, (bien que conservant le caractère défensif que j'ai déjà précisé) se heurte à des difficultés d'ordre général auxquelles il est utile d'avoir réfléchi : première

difficulté : l'organisation d'une surveillance permanente, sûre et efficace.

Vous constaterez au cours de vos exercices qu'il faut un nombre considérable de sous-marins pour surveiller en permanence les abords d'une base. Le problème est même pratiquement insoluble si les forces ennemies ont des possibilités de rocade et de larges débouchés (c'est le cas des forces rouges dans l'exemple que j'ai choisi : qu'il s'agisse de doubler la surveillance des sous-marins près des bases ennemies ou d'exploiter les renseignements des sous-marins sur l'ensemble du théâtre, il faut un très grand nombre d'avions.

La seule façon de pallier l'insuffisance de cette sûreté qui ne peut d'ailleurs fonctionner d'une façon satisfaisante que de jour, est d'être renseigné par d'autres moyens - par les moyens du deuxième bureau et du service de transmissions - sur la sortie, les mouvements et les objectifs des forces navales ennemies. Ce sont les moyens, vous le savez, qu'ont surtout utilisés les Anglais en mer du Nord pendant la dernière guerre ; mais il est impossible d'affirmer à l'avance que dans les guerres de l'avenir, ces moyens seront toujours d'un emploi sûr, efficace et permanent. Si ces moyens ou d'autres viennent à manquer, les forces rouges de notre cas concret pourront atteindre en une nuit le point X, centre du théâtre d'opérations ! Reconnues seulement en ce point, au jour, par l'aviation bleue les forces rouges peuvent atteindre la plupart de leurs objectifs avant toute intervention des forces bleues. Celles-ci n'auront plus qu'une ressource : intercepter <sup>1</sup> les forces ennemies au retour de leur raid. Cette interception sera d'autant plus facile que les forces ennemies n'auront qu'une ligne de retraite, une seule base R. Un succès, une victoire navale obtenus dans ces conditions suffiront sans doute dans bien des cas à consoler le parti rouge des pertes que lui aura fait subir l'attaque bleue. Mais il n'en est pas toujours ainsi et par exemple la stratégie britannique de 1914-18 a généralement visé davantage l'arrêt des forces de

---

<sup>1</sup> Le mot « interception » a pris à l'usage dans la Marine le sens d'attaque des forces ennemies sur le chemin de retour vers leurs bases. C'est dans ce sens qu'il est employé ici tandis que les officiers de l'armée de l'air l'emploient souvent pour désigner l'attaque visant à arrêter les forces ennemies avant qu'elles atteignent leur objectif.

raids allemands que leur interception. Il y a souvent en jeu des intérêts trop importants pour qu'une stratégie puisse les sacrifier d'avance et volontairement à des possibilités aléatoires d'interception.

[174] La base la plus avancée du côté des bases ennemies n'est donc pas toujours la meilleure position d'attente des forces pour établir un blocus des forces ennemies. Nous voyons par cet exemple que de cette position avancée (la base B) les forces bleues ne pourront couvrir les intérêts B'C'C qu'avec un excellent service de renseignement, un dispositif de sûreté de commandement très poussé, très étendu, très important, leur permettant d'appareiller en même temps que les forces rouges, d'être fixées sur la direction de leur attaque et de se porter rapidement, soit à la poursuite de l'ennemi, soit dans la position la plus favorable pour couvrir l'objectif des forces rouges, les arrêter et les combattre.

Dans les guerres de l'avenir, l'utilisation permanente ou trop prolongée par une flotte d'une base rapprochée des bases ennemies peut présenter un autre inconvénient. La proximité de cette base facilitera singulièrement les attaques aériennes, les opérations de mouillage de mines, les attaques par gaz. Si les bleus n'ont pas les moyens nécessaires pour faire face à ces attaques s'ils n'ont pas, dans ces opérations de guerre aérienne, de guerre de mines, de guerre de gaz, la supériorité des moyens, la position d'attente de leurs forces principales dans la base B n'est pas une position favorable. Ces forces perdront une partie de leur liberté d'action ; elles s'useront à la longue soit par des pertes matérielles, soit par manque de repos, soit faute d'entraînement.

### ***Protection indirecte***

[175] La position d'attente des forces bleues dans une base telle que B (du type Scapa Flow) plus en arrière, plus éloignée des bases rouges, ne présentent pas ces inconvénients généraux au même degré. Les forces bleues y ont le recul nécessaire pour pouvoir couvrir les intérêts B'CC avec un dispositif de sûreté moins étendu, moins étoffé, d'une réalisation plus facile que dans le cas précédent. Dans une base plus éloignée, les forces bleues auront généralement aussi plus de liberté pour se reposer, pour se mouvoir, pour s'entraîner. Par contre, ces forces ne pourront intervenir

dans la région B pour s'opposer à une attaque de la flotte rouge que si prévenues à l'avance de cette attaque (ou la prévoyant) elles se déplacent en temps utile vers le sud (et c'est ce qu'a fait souvent la *Grand Fleet* au cours de la guerre 1914-18). D'autre part, la flotte bleue n'a pas en B les facilités d'interception qu'elle pouvait trouver en B. Enfin, au moment du passage d'un convoi important C entre P et P', la position d'attente des forces bleues dans la base B ne saurait garantir généralement d'une façon suffisante la sécurité de ce convoi contre une attaque de la flotte rouge. Rarement, le dispositif de sûreté correspondant à cette protection indirecte sera assez serré, assez complet, assez sûr pour mettre le convoi à l'abri de toute surprise. Et dans ce cas la stratégie rouge aura recours à la protection directe, du convoi C.

### ***Protection directe***

[176] Les avantages de la protection directe sont incontestables. Elle permet de masser près de l'intérêt à protéger le maximum de forces de façon à acquérir la supériorité des forces sur l'ennemi. Pour renforcer cette concentration, si on ne craint pas que l'ennemi ne vise un autre objectif, on peut à la rigueur supprimer temporairement la sûreté du commandement stratégique ; une sûreté tactique suffit, sûreté relativement serrée près du convoi, sûreté économique qui permet de faire participer à la bataille le maximum de forces : par exemple les sous-marins utilisés dans des missions de surveillance pourront rallier le convoi, des escadrilles d'exploration pourront s'équiper en bombardiers.

Non seulement la sécurité du convoi est au maximum garantie, mais cette mission de protection peut donner aux forces l'occasion de combattre dans des conditions favorables optima : supériorité des forces, zone favorable (l'itinéraire du convoi étant choisi en conséquence), moment favorable, si le convoi et son escorte sont mis à l'abri de toute surprise par suite du choix de l'itinéraire et des mesures de sûreté.

[177] La protection directe présente aussi des inconvénients :

D'abord, si la position des forces près du convoi constitue en l'absence de renseignements sur les mouvements de l'ennemi la

position la plus favorable « d'attente », ce n'est pas toujours la position la plus favorable pour combattre.

Laisser aux forces de raid toute liberté d'action pour s'approcher du convoi, choisir le moment et les secteurs de leur attaque, profiter des conditions favorables de visibilité ou manœuvrer pour couper la retraite éventuelle du convoi, c'est consentir bénévolement à l'ennemi des avantages qui peuvent être très grands et qu'on ne saurait admettre en principe. Si les forces ennemies comprennent surtout des bâtiments légers, des torpilleurs, on peut avoir grand avantage à les chasser et à les combattre avant la nuit, car l'attaque d'un convoi la nuit par des torpilleurs peut être singulièrement dangereuse.

Dans certains cas il est donc préférable, même du seul point de vue de la sécurité du convoi, de ne pas attendre indéfiniment l'approche de l'ennemi et de marcher au devant de lui quand il est signalé et tenu au contact par les forces de sûreté.

Il faut reconnaître que la décision de s'éloigner du convoi est difficile à prendre : on risque de perdre le bénéfice d'utiliser les sous-marins et même une partie de l'aviation dans la bataille (si cette aviation vient de terre et qu'on lui ait donné un rendez-vous) ; on risque surtout de compromettre la sécurité du convoi si on ne peut le dérober aux attaques en temps utile.

En somme, la décision à prendre de maintenir les forces plus ou moins près du convoi, en protection, plus ou moins directe, dépend essentiellement de la situation, des circonstances de temps et de lieu, des renseignements, de l'importance du convoi, de la balance des forces ; aucune règle ne saurait être fixée d'avance ; le commandement tactique sera généralement seul en mesure d'apprécier sur place cette situation, il devra donc posséder à ce sujet une assez large initiative et ne pas être bridé par une mission trop stricte, de protection directe.

[178] Un emploi trop systématique et trop étroit de la protection directe a un autre inconvénient :

Si le parti rouge sait que le parti bleu concentre systématiquement toutes ses forces près des grands convois C et s'il ne voit pas la possibilité de les attaquer dans des conditions favorables, il

dirigera ses attaques sur des intérêts secondaires, sur les communications C'C" et sur les côtes bleues.

[179] Contre l'action offensive d'une flotte attaquant toutes forces concentrées, la protection directe employée seule, n'est donc pas un procédé optimum recommandable toujours et par principe. Comme les deux autres, il offre des avantages et des inconvénients.

- La protection indirecte qui couvre plusieurs intérêts ne donne pas toujours une garantie suffisante en ce qui concerne la sécurité de l'intérêt principal.
- La protection directe d'un intérêt principal, si on y consacre toutes les forces, risque de sacrifier les intérêts secondaires. Et si toutes les forces de haute mer restent systématiquement polarisées sur un intérêt, localisées dans une région, les forces ennemies attaqueront ailleurs...

### Combinaison des procédés

[180] C'est donc par des combinaisons des procédés défensifs, par l'emploi simultané ou successif de ces procédés qu'une stratégie n'ayant pas les moyens de prendre l'initiative de l'attaque peut atteindre ses buts défensifs.

Ces combinaisons - ces idées de manœuvre - sont très variées ; il est impossible d'en recommander une seule, en excluant les autres, ici encore, il faut "*faire sur mesure*"; cependant le choix de la solution s'inspire toujours des trois idées fondamentales suivantes (ou de deux au moins d'entre elles) :

- A. Assurer à la flotte de haute mer son maximum de liberté d'action défensive et offensive en affectant en permanence à la protection directe des côtes et des communications maritimes des moyens particuliers, fixes ou mobiles, de faible valeur militaire, indépendants des forces constituant la flotte de combat.
- B. Diviser les forces de haute mer en deux ou plusieurs groupes, un groupe étant affecté au blocus ou à la protection indirecte, l'autre groupe (ou les autres groupes) à la protection directe

d'un ou de plusieurs intérêts en renfort des moyens prévus pour la défense permanente des côtes et des communications.

- C. Conserver au contraire la flotte de combat toutes forces réunies. La faire agir suivant les circonstances et successivement en protection indirecte et en protection directe (en B, B', C).

***A. Moyens permanents de protection directe des côtes et des communications maritimes***

[181] A toutes les époques de l'histoire maritime l'idée A a toujours été appliquée : du temps de la marine à voiles les ports, les côtes, avaient un minimum de défenses permanentes (artillerie, fortifications, estacades, troupes, dispositifs de guet) ; et quant à la protection de la navigation commerciale, on retrouve aussi constamment dans l'histoire l'emploi des mêmes moyens d'auto-protection, indépendants de la flotte : armement des navires marchands par les armateurs, par les grandes compagnies commerciales, utilisation des corsaires, et, quand l'État intervient pour renforcer cette protection, emploi de vaisseaux de deuxième rang et de frégates qui par suite de leur ancienneté, de leur tonnage ou de leur faible valeur militaire n'ont pas leur place dans la flotte de combat.

A notre époque, les moyens de défense côtière, avec la grande portée des pièces d'artillerie, les champs de mines, les obstructions, les sous-marins, l'aviation ont étendu l'action défensive vers le large. Dès lors, les défenses peuvent être organisées non plus seulement pour interdire les abords immédiats d'un port, d'une rade, des plages de débarquement, des points sensibles de la côte, mais l'ensemble des intérêts dans une zone du théâtre et en particulier la navigation côtière, les voies d'accès de la navigation commerciale du large vers les routes côtières.

Ces organisations n'ont pas partout sur l'étendue du théâtre la même importance. Elles ne peuvent prétendre arrêter partout une flotte ennemie se portant à l'attaque des côtes ou des communications côtières. La répartition de ces moyens de défense est généralement conçue pour infliger à l'ennemi des pertes très supérieures aux résultats qu'il peut atteindre en attaquant les objectifs couverts : moyens très importants pour couvrir les bases

navales...les rades occasionnelles, peu fréquentées ou les routes secondaires. Ces organisations seront aussi plus étendues, plus importantes et (si on peut dire) plus permanentes dans les zones avancées qui étant plus rapprochées des forces ennemies peuvent être plus facilement soumises à leurs attaques ou bien dans les zones que les forces de haute mer peuvent atteindre difficilement. Exemple : dans notre cas concret, si les forces bleues sont incapables (pour une des raisons que j'ai indiquées) de tenir le blocus permanent des forces rouges en adoptant une position d'attente dans la base B, elles se tiendront souvent dans la base B' qui couvre des intérêts importants CC', l'organisation des défenses locales de la zone B, P, devra être très poussée afin de laisser à la flotte bleue sa liberté d'action défensive en B'. Pendant le séjour de la flotte en B' les forces mobiles de B devront être particulièrement vigilantes et actives.

[182] Ces idées se rapportent aussi au cas concret de la stratégie britannique en mer du Nord en 1914.

La *Grand Fleet* est généralement en position d'attente dans les bases du nord, Scapa Flow, Rosyth, Cromarty. En cas d'une attaque allemande effectuée par surprise sur des intérêts importants (la Tamise, la rade des Dunes, les transports maritimes des alliés dans le Pas de Calais ou en Manche), il est possible que la flotte anglaise n'ait pas le temps d'intervenir pour arrêter ou même intercepter la flotte allemande. Aussi la stratégie britannique a-t-elle réalisé dans cette partie méridionale du théâtre, dans les Narrows, un dispositif permanent de sûreté de couverture et de protection directe de ces intérêts avec des moyens pour la plupart indépendants de la *Grand Fleet* : champs de mines, filets, sous-marins, forces importantes de la *Dover Patrol*, escadres de cuirassés anciens. Seule la force d'Harwich composée de croiseurs légers et de torpilleurs très modernes a été détachée de la *Grand Fleet*... je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

[183] Pour assurer à la navigation commerciale des moyens de défense propres, complémentaires ou indépendants des forces de haute mer, la stratégie moderne peut aussi affecter à l'escorte des convois, pour les protéger contre les attaques des forces de surface, sous-marines et aériennes, les unités qui par suite de leur



ancienneté, de leur faible rayon d'action ou de leur valeur militaire ne peuvent pas prendre rang dans la flotte de combat.

[184] On ne pourra pas toujours grouper tous les bâtiments de commerce en convois. Particulièrement sur le théâtre où opèrent les forces principales de surface, il vaut mieux renoncer à la formation de convois quand on ne peut pas les doter d'une escorte assez forte ou d'une couverture assez efficace. On préférera alors recourir à la navigation isolée, qui est aussi une forme d'autoprotection, surtout avec les possibilités modernes d'organisation et de transmissions permettant de régler les itinéraires, de dérouter les navires, de disperser, de concentrer ou d'arrêter à volonté et assez rapidement le trafic, de le diriger réellement en fonction des moyens de renseignements et de sûreté de commandement, des moyens de garage, des moyens de protection indirecte fournis par les défenses côtières ou par les forces de haute mer. Vous aurez l'occasion d'étudier ces mécanismes, particulièrement dans certains exercices. Je n'y insiste pas.

### ***B. Division des forces de haute mer en groupes de protection indirecte et directe***

[185] La combinaison précédente qui consiste à affecter à la protection directe des défenses fixes ou des bâtiments anciens, de faible valeur militaire, afin de permettre à la flotte d'agir plus librement contre les forces ennemies qui attaquent, a été souvent seule employée notamment au cours des guerres anglo-bataves ; mais dans bien des cas la protection directe des intérêts assurée par des éléments fixes ou de deuxième ordre n'est pas suffisante. Pour la renforcer, une stratégie qui a de grands intérêts à défendre et dont les forces sont très supérieures à celles de l'ennemi, peut être amenée à diviser ses forces en deux ou plusieurs groupes, tous affectés à la protection directe ou à une protection plus ou moins locale ou bien affectés l'un – groupe principal – à la protection indirecte, les autres à la protection directe. Cette combinaison qui consent à une certaine division des forces de haute mer est justifiée – et elle ne saurait être dangereuse – si chacun des groupes, avec l'appui ou non des forces locales, dispose de forces largement suffisantes pour remplir sa mission.

La division des forces peut au contraire présenter des inconvénients parfois très graves si l'un des groupes peut être surpris et attaqué par des forces supérieures ou si le groupe principal lui-même affaibli par des détachements n'est plus en mesure de combattre et de battre la flotte ennemie ou enfin si la concentration des groupes ne peut se faire en temps utile. Cette division des forces ne peut être justifiée que par la nécessité impérieuse où se trouve placée une stratégie d'avoir à défendre de grands intérêts. C'est le cas comme nous l'avons vu de la stratégie britannique ; et j'examinerai tout à l'heure les deux exemples les plus caractéristiques de son histoire : ses dispositifs défensifs de 1805 et de 1914. Mais c'est d'abord par un exemple tiré de notre cas concret que je voudrais attirer votre attention sur les difficultés principales que présente cette question de la division des forces.

[186] Je suppose qu'au début de cette guerre (dans les conditions générales déjà indiquées) la stratégie maritime bleue ait donné l'ordre à la flotte bleue de se tenir en position d'attente dans la base B' pour couvrir les intérêts B'C'C et qu'elle ait en même temps détaché de cette flotte un groupe important de bâtiments légers (croiseurs, torpilleurs) dans la base B pour renforcer les défenses locales de cette zone (escadre d'anciens cuirassés, sous-marins, mines, aviation etc.). Connaissant ce dispositif, après examen de la situation la stratégie rouge renonce à attaquer dans la zone B : une attaque de ses forces légères de surface contre les objectifs qu'elles pourraient choisir dans cette zone (éléments avancés du dispositif local, dragueurs sous-marins ou bien communications ou ports avoisinant la base) se heurterait à des forces légères trop importantes et plus rapides disposant d'ailleurs du soutien éventuel de cuirassés. La stratégie rouge ne veut pas non plus risquer ses grands bâtiments dans une région très minée, pourvue de puissantes organisations défensives locales. Elle préfère enfin limiter son action offensive contre la base B à des attaques aériennes effectuées dans les périodes où les escadres bleues se trouveront dans cette base.

La stratégie rouge renonce aussi à toute attaque dans la zone B' du théâtre : les forces de surface rouges ne sont pas inférieures aux forces de surface bleues, basées en B', mais à tort ou à raison la stratégie rouge redoute que l'action de l'aviation bleue

réunie en B', ayant son plein rendement à proximité de cette base, ne mette ses forces en situation d'infériorité dans cette zone.

Finalement, la stratégie rouge décide d'attaquer les côtes et les communications bleues dans la région située à une distance entre B et P qui n'est couverte ni par des champs de mines, ni par une flotte. Cette direction d'attaque aboutit à des intérêts secondaires (les ports secondaires situés entre B et P, les communications C"). Les bleus ne réagiront peut-être pas ; cependant, s'ils réagissent, la flotte rouge peut trouver dans cette attaque l'occasion d'engager la bataille dans des conditions favorables : traversant la zone R X de nuit, attaquant par surprise le lendemain au jour, la flotte rouge se trouve en effet placée entre le groupe principal bleu partant de B' et le groupe léger bleu partant de B. Cette position intérieure de la flotte rouge entre les deux groupes bleus est très favorable ; elle lui permettra, surtout si elle est bien éclairée par ses forces aériennes, d'attaquer le groupe principal bleu avant sa jonction avec le groupe léger, ou de poursuivre ce groupe léger, ou bien, au pis-aller, de faire retour vers sa base avant la jonction des forces bleues <sup>1</sup>.

Cet exemple (d'ailleurs très inspiré des opérations en mer du Nord en 1914-18) nous montre donc une fois de plus qu'un dispositif judicieux, efficace, du point de vue de la protection des intérêts bleus, peut être mauvais, du point de vue de la bataille, si on considère seulement l'engagement des forces. La division des forces peut être parfois justifiée par des considérations défensives, elle ne l'est jamais si on considère seulement la bataille car on n'est jamais trop fort, on n'a jamais trop de forces concentrées, pour se battre.

[187] Ceci nous place encore une fois en face du dilemme : protéger les intérêts ou battre les forces ?

---

<sup>1</sup> Ne faisons pas le raisonnement un peu simpliste consistant à dire que la force rouge se place ainsi dans une situation défavorable étant prise entre deux feux. Elle serait prise entre deux feux, en effet, si elle se trouvait entre deux forces capables l'une et l'autre de la refouler et de la battre ; mais ce n'est pas le cas si elle est supérieure à chacun des groupes bleus et si elle est assez éclairée pour pouvoir tomber sur l'un d'eux avant l'intervention de l'autre.

Ce dilemme, ne le tranchons pas trop vite et surtout ne le tranchons pas par un principe : si, en effet, nous concentrons toutes les forces bleues par principe dans la base B' et si nous abandonnons les intérêts maritimes bleus qui vont du front F au port P nous ne risquons peut-être pas de perdre la guerre navale mais nous risquons de perdre la guerre : les forces navales rouges peuvent coopérer avec les armées rouges, l'arrivée des renforts de l'armée bleue peut être ralentie, compromise, la mobilisation industrielle de la région B arrêtée. La flotte bleue n'a pas rempli la mission qui découle de l'idée de manœuvre de la stratégie générale bleue. On n'a pas seulement demandé à la flotte bleue de se préparer à sa bataille navale, on lui a demandé surtout dans cette première phase de la guerre de servir à la bataille terrestre décisive. Sans doute la victoire navale bleue résoudra tous les problèmes maritimes ; mais il ne faut pas que la stratégie maritime, s'hypnotisant sur la recherche de la bataille (d'une bataille qu'elle ne peut pas avoir de suite et où elle le veut), perde de vue les objectifs militaires sur terre et la mission principale qui lui a été impartie.

Les forces maritimes sont bien faites il est vrai pour se battre, la bataille est la grande affaire des marins ; mais la défense et l'attaque des intérêts maritimes sont les « raisons d'être » des forces maritimes. Dans l'hypothèse (absurde d'ailleurs) où un pays, dès le temps de paix, vendrait ses colonies, mettrait ses côtes à l'abri de toute attaque par des défenses fixes ou terrestres, et pourrait compter sur la navigation neutre en temps de guerre pour assurer ses transports maritimes, il n'aurait presque plus besoin d'une flotte de combat (je dis « presque » car l'attaque des intérêts maritimes de l'adversaire pourrait constituer encore une raison d'être suffisante de cette flotte).

Est-ce à dire que les objectifs maritimes doivent être toujours ainsi par principe à la remorque des objectifs terrestres, que les missions de protection doivent toujours primer la mission de destruction des forces et qu'enfin l'idée de manœuvre n°1 dont je suis parti tout à l'heure soit la seule et la meilleure que puisse adopter une nation continentale ? Je ne le pense pas.

L'idée de manœuvre n°1 est peut-être bonne si on est sûr d'obtenir une victoire décisive de l'armée bleue à brève échéance et

si on a des raisons politiques de vouloir ménager la flotte bleue... en vue d'autres conflits !

Mais est-on jamais sûr d'obtenir rapidement une victoire terrestre ? Si au lieu de cette victoire rapide la guerre se stabilise sur le front F, si la stratégie rouge cherche la décision en battant les alliés des bleus il faudra bien que la stratégie maritime bleue prenne l'offensive, recherche la bataille, afin qu'après avoir acquis la maîtrise de la mer elle puisse transporter des troupes, envoyer des renforts à son allié (et ce cas correspond justement aux deux éventualités dont je parlais tout à l'heure). Si dès le début de la guerre, la stratégie bleue n'a pas saisi l'occasion favorable de battre les forces maritimes rouges, il est possible qu'elle ne retrouve plus jamais cette occasion par la suite (c'est bien là un enseignement de la guerre 1914-1918 quand on pense aux occasions manquées en 1914 par la stratégie allemande). A tous points de vue, l'idée de brider les forces maritimes bleues dans une défensive étroite, soit au bénéfice des opérations terrestres, soit pour les ménager dans un but politique peu raisonnable <sup>1</sup>, ne doit donc jamais aller jusqu'à leur interdire d'engager la bataille si une occasion favorable se présente. Et dès le début de la guerre, si cette occasion se présente avec netteté, avec certitude, il faut la saisir car cette occasion ne se représentera peut-être jamais.

[188] Et alors, Messieurs, j'en reviens à cette contradiction, à cette difficulté qui nous a arrêtés, au déplacement de la flottille bleue en B, favorable à la protection des intérêts bleus, défavorable à l'engagement de la bataille contre les forces rouges !

Vous voyez d'abord que cette difficulté ne peut pas s'escamoter par un principe établissant comme un dogme la recherche de la bataille et la concentration des forces... et encore moins par un autre principe attribuant une priorité de même caractère dogmatique à la défense des intérêts et à la disposition des forces.

La solution de ce petit problème est en premier lieu intimement liée à l'idée de manœuvre de la stratégie générale. Celle-

---

<sup>1</sup> Je ne reviens pas ici sur les arguments déjà développés au cours de ma première conférence, à propos des paix limitées.

ci peut avoir à trancher dans le vif en imposant aux forces maritimes la défensive la plus stricte ou au contraire la recherche immédiate de la bataille ; mais ce sont là des cas exceptionnels auxquels j'ai déjà fait allusion à propos de la stratégie allemande d'août 1914 et d'août 1918...

Généralement, il ressortira de l'idée de manœuvre de la stratégie générale une simple priorité des missions de défense ou d'attaque, priorité limitée dans le temps et limitée à l'exécution de certaines missions ; par exemple priorité de protection des transports militaires ou priorité de protection de la zone des armées au moment des offensives...

Bien souvent la position de la flottille bleue en B ou B' sera donc déterminée par des circonstances précises et temporaires de la situation générale. Celle-ci n'imposera pas un séjour définitif (et assez malencontreux du point de vue de la bataille) dans la base B. D'autre part, avant de diviser ses forces et de détacher un groupe léger dans la base B (même pour très peu de temps) la stratégie bleue examinera de très près avec minutie, si ce groupe est vraiment indispensable à la défense locale ou aux opérations dans cette zone, s'il ne peut être réduit, en augmentant la défense locale par d'autres moyens.

Dans les guerres de l'avenir, la dispersion des forces sous-marines et aériennes ne sera pas sans inconvénient, mais elle en aura toujours moins que la dispersion des forces de surface, rendue si dangereuse sur un petit théâtre d'opérations (ou sur un grand théâtre près des côtes ennemies) par les possibilités de découverte de l'aviation.

Enfin, si des raisons défensives sérieuses imposent à un moment donné la présence de forces importantes dans la base B, il est un moyen d'éviter la dispersion des forces de surface de la flotte bleue : c'est de transporter la flotte bleue dans cette base. Et cette observation m'amène à considérer la troisième combinaison des procédés : celle qui consiste à faire agir la flotte successivement en protection directe et indirecte.

***C. Action défensive d'une flotte opérant successivement en protection directe et en protection indirecte***

[189] Comme nous l'avons vu en examinant les avantages et les inconvénients des trois procédés de protection c'est surtout l'emploi systématique et prolongé d'un seul de ces procédés qui présente des inconvénients : dans le blocus et la protection indirecte c'est une grande dépense des forces de surveillance, dans la protection directe d'un intérêt principal c'est l'insuffisance qui ne peut se prolonger sans amener des réactions faciles de l'ennemi. On conçoit donc les avantages d'un système de protection très souple, utilisant au maximum le secret comme élément de sûreté des opérations, système consistant à faire prendre successivement à la flotte la position d'attente la mieux adaptée aux circonstances <sup>1</sup>. Une stratégie dont les côtes ont de bons moyens propres de défense peut régler sa navigation commerciale et ses transports militaires de façon à pouvoir alterner les périodes d'escorte des convois importants et celles de protection indirecte d'intérêts relativement secondaires (ou même celles d'interception si les intérêts sont d'importance minime).

Par ailleurs, une stratégie peut parfois prévoir dans quelle direction l'ennemi compte attaquer ; ces prévisions sont basées soit sur des renseignements spéciaux, soit sur la position des forces ennemies, leurs mouvements, leur activité et surtout celles des éléments de sûreté (sous-marins, aviation).

La stratégie bleue tiendra compte de ces renseignements, de ces prévisions, elle organisera en conséquence son trafic commercial, le passage de ses transports, elle suivra attentivement aussi les opérations terrestres sur le front F, et c'est d'après cette situation générale qu'elle déplacera sa flotte en B, en B' ou en C. Un dispositif souple de cette nature a de très grands avantages sur un dispositif rigide, permanent : il laisse l'ennemi dans l'incertitude sur la position des forces, il augmente les difficultés de l'attaque, il permet aux forces de la flotte bleue de rester assez concentrées ; la stratégie maritime peut ainsi réduire au minimum

---

<sup>1</sup> C'est le système employé par la stratégie hollandaise en 1672-73. Attente à Schooneveldt quand Walcheren est menacée, attente au Texel s'il s'agit d'assurer l'arrivée d'un grand convoi dans les ports du Nord.

les détachements effectués sur cette flotte et seulement en cas de nécessité absolue : soit pour accomplir les missions de sûreté de commandement, soit pour renforcer à un moment donné et pour une période aussi courte que possible les moyens de protection d'une zone du théâtre.

[190] Vous voyez maintenant avec plus de précision comment dans l'ordre défensif les forces maritimes peuvent, en dominant l'action antagoniste de l'ennemi, créer, maintenir, exploiter une situation permettant d'user de la mer pour toutes fins militaires, politiques, économiques jugées utiles au succès de la guerre...

J'ai indiqué par quels procédés et quelles combinaisons de procédés une stratégie pouvait, sur le théâtre de ses principaux intérêts, créer et maintenir cette situation favorable et lutter contre l'action offensive des forces ennemies. Pour illustrer ces notions générales par deux cas concrets, j'examinerai maintenant les caractères principaux des dispositifs défensifs adoptés par la stratégie britannique en 1805 et en 1904.

## **Cas concrets : Deux dispositifs défensifs de la stratégie britannique**

### **1. Le dispositif de 1805**

[191] Je rappelle qu'au début de 1805 la flottille de Boulogne se prépare à transporter et à débarquer en Angleterre une armée française de 130 000 hommes.

Les forces navales franco-espagnoles sont réparties dans cinq ports, Brest (escadre de Ganteaume 21 vaisseaux) Rochefort (Missiessy 5 vaisseaux) le Ferrol (Gourdon 15 vaisseaux) Cadix (Gravina 7 vaisseaux) Toulon (Villeneuve 10 vaisseaux).

La stratégie britannique peut faire trois hypothèses principales sur les projets d'attaque de Napoléon ; à chaque hypothèse correspond une solution du problème défensif.

Première hypothèse : la plus dangereuse, sinon la plus probable ; les forces navales alliées après s'être concentrées (70 vaisseaux au maximum) entreront en Manche pour coopérer avec la flottille de Boulogne au débarquement de vive force de l'armée



française en Angleterre. Dans cette hypothèse la solution la plus sûre consisterait à masser les forces navales anglaises (85 vaisseaux) dans la région de la Tamise en face de la flottille de Boulogne dont les 2 000 petits bâtiments sont répartis entre Etaples et Flessingue.

Deuxième hypothèse : les Français ont l'intention de débarquer en Angleterre non seulement dans la région de la Tamise mais aussi en Irlande et en Écosse au moyen de transports partant de Brest ou du Texel<sup>1</sup>. Dans ce cas la solution qui paraît la meilleure à première vue serait de concentrer les escadres anglaises à l'entrée de la Manche dans un dispositif de protection indirecte, les frégates anglaises surveillant les mouvements des escadres alliées dès leur sortie des ports. Ce dispositif de protection indirecte serait doublé par des mesures de protection directe : une flottille anglaise capable de s'opposer au passage de la flottille de Boulogne.

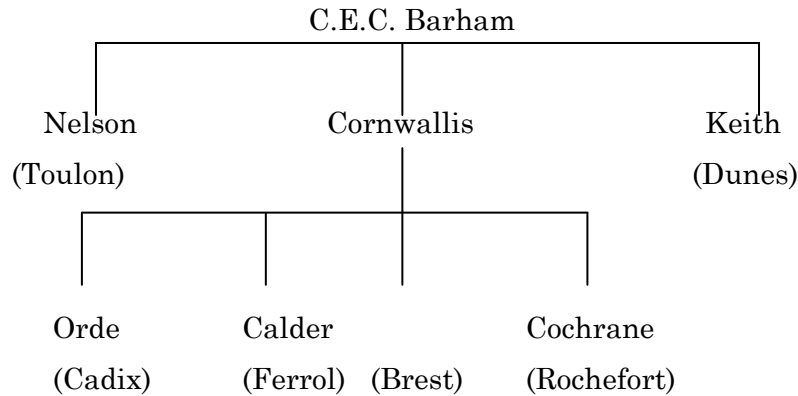
Troisième hypothèse : les préparatifs de Boulogne ne constituent qu'une feinte ; l'intention véritable de Napoléon est encore une fois d'attaquer l'Égypte, les Antilles, les colonies anglaises. Dans cette hypothèse, il n'y a qu'un procédé qui permette de protéger tous ces intérêts secondaires c'est le blocus rapproché des cinq bases alliées. Ce blocus permettrait non seulement de défendre les colonies anglaises mais aussi les côtes d'Angleterre et le commerce britannique. Il serait cependant dangereux de se contenter de cette seule protection par blocus. Une ou plusieurs escadres alliées peuvent réussir à tromper la surveillance des forces de blocus et marcher non vers les colonies anglaises mais vers l'Angleterre. Dans cette éventualité qu'il serait trop dangereux d'écarter, le blocus doit donc être l'entrée de la Manche et par une force de protection directe au large de la Tamise.

[192] Finalement la solution adoptée par la stratégie britannique tient compte des trois hypothèses ; elle a recours simultanément aux trois modes de protection.

---

<sup>1</sup> C'est à quoi Napoléon avait en effet songé dans son deuxième plan de 1804.

Les forces anglaises sont réparties en trois groupes dont les chefs Nelson, Cornwallis, Keith sont sous les ordres directs de Lord Barham, premier Lord de l'amirauté.



ont les missions suivantes :

- Nelson en Méditerranée avec 10 vaisseaux bloque l'escadre de Villeneuve (Toulon).
- Cornwallis, qui commande le groupe de l'Atlantique (47 vaisseaux) doit assurer les blocus de Brest, de Rochefort, du Ferrol, de Cadix. Avec l'escadre la plus nombreuse il bloque Brest ; en cas de sortie d'une des escadres alliées, l'escadre anglaise chargée du blocus doit la poursuivre et la combattre. Si l'escadre alliée échappe à la poursuite, et en l'absence de renseignements sur sa destination, l'escadre anglaise doit rallier Cornwallis à l'entrée de la Manche. Cornwallis lui-même, avec toutes ses forces, aura la suprême ressource de se replier sur Keith, si les escadres alliées s'étant échappées on ne peut suivre leurs mouvements et connaître leurs objectifs.
- Enfin, le chef du 3<sup>e</sup> groupe, Keith, avec une escadre de 29 vaisseaux basée aux Dunes a pour mission de surveiller, de harceler, d'attaquer la flottille de Boulogne (avec coopération de la flottille anglaise), de combattre aussi toute force navale ennemie entrant en Manche ou en mer du Nord, après avoir échappé aux escadres anglaises de blocus ou au groupe de Cornwallis. Une contre-flottille anglaise assure à Keith une certaine liberté de mouvements.

Ce triple rempart britannique constitué par blocus, protection indirecte (Cornwallis) et protection directe (Keith) est extrêmement caractéristique. Il assure au point le plus menacé et le plus sensible, dans la région de la Tamise, le maximum de protection, une triple garantie de sécurité. Les autres points des côtes anglaises, moins menacés et moins sensibles, n'ont qu'une double ligne de protection (blocus, protection indirecte). Enfin les intérêts coloniaux ne sont couverts que par la ligne de blocus, mais ils ne sont pas sacrifiés... La stratégie britannique a bien pris ses dispositions pour défendre tous les intérêts anglais sans en négliger aucun, mais en renforçant d'une façon particulièrement serrée la protection de l'objectif principal.

[193] L'idée de manœuvre défensive de la stratégie britannique est remarquablement adaptée à l'idée de manœuvre offensive de Napoléon, comme si les véritables intentions de l'Empereur étaient connues d'avance par l'Amirauté de Londres. On peut en effet décomposer schématiquement l'idée de manœuvre française en trois phases :

1. attaquer les intérêts secondaires de l'Angleterre (aux Antilles) pour disperser ses forces ;
2. cette dispersion obtenue, concentrer les forces françaises pour livrer bataille à l'entrée de la Manche ;
3. exploiter cette victoire navale en débarquant de vive force en Angleterre.

Ces trois phases correspondent bien aux trois modes de protection prévues dans la manœuvre anglaise.

Le dispositif de manœuvre défensive est prêt à se disperser, à se dilater pour suivre le mouvement de dispersion des forces françaises puis à se contracter sur la Manche et sur la Tamise quand les forces françaises se concentreront.

[194] Si on s'en tient aux seuls résultats de la Campagne de 1805 on peut considérer que le dispositif britannique a été efficace : Villeneuve et Gravina poursuivis par Nelson n'ont pu causer

aux Antilles anglaises aucun dommage sérieux<sup>1</sup>. Ganteaume étant étroitement bloqué à Brest, Missiessy étant rentré à Rochefort, la concentration générale des escadres françaises n'a pas pu se faire aux Antilles. En exécution de nouveaux ordres de l'Empereur (mais plus précipitamment qu'il n'était prévu à cause de l'arrivée de Nelson), Villeneuve a fait route sur le Ferrol pour se joindre aux 15 vaisseaux de Gourdon après avoir bousculé Calder au combat du cap Finisterre.

Après le combat, les Anglais ayant perdu la trace de Villeneuve (par suite de sa relâche momentanée à Vigo) opèrent la grande concentration prévue au large de Brest : le 15 août, 40 vaisseaux anglais sont réunis au large d'Ouessant sous les ordres de Cornwallis que Stirling, Calder, Nelson ont successivement rallié. Et c'est ce jour-même que Villeneuve ayant appareillé du Ferrol à la tête de 29 vaisseaux prend la décision de rallier Cadix!

[195] Mais quand on examine les détails de ces opérations on constate que la stratégie britannique en voulant défendre tous ses intérêts, en répartissant pour cela ses forces suivant un dispositif extrêmement dispersé, s'est exposée à de gros dangers.

Dès le début de la campagne la réussite de la jonction de Villeneuve et de Gravina (17v) à Cadix aurait pu mettre Calder (11v) puis Cornwallis dans une situation dangereuse. Aux Antilles, Villeneuve perd une deuxième occasion d'attaquer Nelson avec 17 vaisseaux contre 10. Enfin le 15 août Cornwallis, en dispersant ses forces, en envoyant Calder devant le Ferrol, justifie la conception de la manœuvre de Napoléon ; Villeneuve, mieux renseigné, évitant Calder, pouvait attaquer Cornwallis avec 29 vaisseaux contre 17 au large de Brest... où se trouvaient encore les 21 vaisseaux de Ganteaume.

La stratégie anglaise, au cours de cette campagne, a d'ailleurs été sur le point de découvrir presque complètement la Manche par suite de faux renseignements indiquant le retour de Villeneuve en Méditerranée ! Le renseignement rapporté de Londres par le brick le *Curieux*, qui avait rencontré dans l'Atlantique

---

<sup>1</sup> Villeneuve a capturé un convoi de 12 vaisseaux marchands avant l'arrivée de Nelson.

la flotte de Villeneuve faisant route assez Nord vers le cap Finisterre, redressa l'erreur qui aurait pu être fatale à l'Angleterre.

En définitive, la stratégie britannique de 1805 avait adopté un dispositif défensif très dispersé, assez risqué (malgré ses apparences de prudence, et de logique), car un dispositif de ce genre peut s'écrouler sur un faux renseignement.

[196] J'ai voulu vous rappeler ce dispositif avant de vous parler de celui de 1914 à cause des réflexions instructives que peuvent suggérer ce rapprochement. Ce dispositif est moins archaïque qu'on peut le penser.

Nous allons retrouver en effet dans le dispositif de 1914 la même ampleur, une dispersion de même nature, provenant du même souci de défendre tous les intérêts britanniques ; cette tradition stratégique de la marine anglaise mérite d'être connue par des faits. Les conceptions de cette stratégie sont dans les deux cas basées sur l'emploi simultané des systèmes de protection directe et indirecte.

En 1914, les renseignements jouent un rôle aussi capital qu'en 1805 dans la conduite des opérations ; grâce à de bons renseignements on arrive à redresser ce qu'il y a de risqué et de fragile dans l'échafaudage défensif. La psychologie du commandement reste enfin immuable... mais je remettrai à plus tard les commentaires sur ce dernier point.

## **2.- Le dispositif de 1914-18 en mer du Nord**

[197] Puisque vous devez étudier dans le cours de tactique générale le détail des réactions anglaises contre les attaques allemandes en mer du Nord, je me bornerai ici à jeter un coup d'œil d'ensemble sur le grand dispositif défensif adopté par l'Amirauté britannique pour en faire ressortir les caractères généraux.

Au début de 1914, la répartition des forces maritimes anglaises en mer du Nord et en Manche est la suivante

La *Grand Fleet* (28 cuirassés dont 20 dreadnoughts), basée sur Scapa Flow et Cromarty, a pour mission de bloquer la flotte de haute mer allemande (23 cuirassés dont 15 dreadnoughts).

La flottille d'Harwich, basée à Harwich, composée de 3 croiseurs légers, 36 destroyers, 17 sous-marins, a pour mission principale (à cette époque) de surveiller la sortie des forces allemandes, d'en prendre le contact et de conduire la *Grand Fleet* à l'attaque.

La *Channel Fleet*, composée de 15 cuirassés et de croiseurs anciens, basée sur Scheerness ou à Portland constitue le noyau principal d'un dispositif destiné à fermer le Pas de Calais et à protéger les intérêts anglais de la région de la Tamise et de la Manche. Font en outre partie de ce dispositif Sud :

- La flottille d'Harwich, déjà citée.
- La *Dover Patrol* chargée plus spécialement des défenses du Pas de Calais (obstructions, mines, sous-marins, torpilleurs).
- Trois escadres de croiseurs anciens ; la première en barrage au nord du Pas de Calais ; les deux autres (dont la 2<sup>e</sup> escadre légère française) sont établies en barrage à l'entrée occidentale de la Manche, et ont pour mission de s'opposer au passage de toute force ennemie (croiseurs, mouilleurs de mines etc..) et de tout bâtiment de commerce ennemi venant de l'Ouest.

Dans le nord de la mer du Nord une escadre de 24 croiseurs anciens (la 10<sup>e</sup>), fournit les éléments d'un barrage à hauteur du Jütland, elle doit s'opposer au passage de croiseurs allemands isolés venant du nord ou du sud, signaler les forces plus importantes, arrêter le trafic commercial.

Enfin, des forces locales, analogues à la *Dover Patrol* (mais moins importantes...) assurent sur les côtes anglaises, particulièrement sur les côtes est et sud, la protection de la navigation côtière (contre les mines, les sous-marins etc.) et participent à la défense des côtes. Ces forces sont chargées en particulier de mouiller des champs de mines défensifs qui s'étendront peu à peu du sud au nord tout au long de la côte d'Angleterre. Ces champs de mines prendront d'autant plus d'importances qu'il viendra s'y ajouter les champs de mines allemandes... mais au début de la guerre c'est surtout dans le sud, pour renforcer les défenses du Pas de Calais et de la région de la Tamise que les champs de mines anglais sont mouillés. D'autres champs de mines sont mouillés aussi par les soins de la flottille d'Harwich dans le fond de la baie allemande au large d'Héligoland.

[198] Marquons de suite les analogies de ce dispositif avec celui de 1805 :

Nous trouvons encore ici les deux flottes anglaises classiques, celle de la mer du Nord et celle de la Manche, la flotte de protection indirecte et la flotte de protection directe, celle de Cornwallis et celle de Keith. En 1914, c'est la flotte de protection indirecte qui est en mer du Nord ; la flotte de protection directe en Manche.

Dans le dispositif de 1914, les forces qui correspondent aux escadres de blocus de Nelson, d'Orde, de Cochrane, de Calder sont les escadres de croiseurs alliés lancés à la poursuite des croiseurs allemands, c'est la flotte française qui bloque la flotte autrichienne en Adriatique, c'est l'escadre alliée qui bloque aux Dardanelles le *Goeben* et le *Breslau*. Le dispositif a une plus grande ampleur encore que celui de 1805, il est basé sur la même idée : défendre tous les intérêts britanniques.

Il y a deux différences capitales entre les deux dispositifs :

Première différence : en 1805, la force anglaise de protection indirecte (Cornwallis) est tournée vers l'ouest, face aux Océans, attendant l'attaque de forces principales ennemies dispersées, qui peuvent se concentrer vers la Manche. En 1914, la force de protection indirecte fait face vers l'est à la masse des forces principales ennemies concentrée au fond d'une baie étroite.

La deuxième différence capitale (je vous l'ai déjà indiquée), c'est l'impossibilité en 1914 de tenir un blocus rapproché du type Jervis avec des forces de surface à la mer. Le rayon d'action limité des navires à vapeur, puis les mines, ensuite les torpilleurs, enfin les sous-marins et dans l'avenir l'aviation... tous les éléments sont intervenus ou interviendront les uns après les autres pour limiter les possibilités du blocus rapproché et obliger les forces de blocus à utiliser une base bien défendue. En 1914, les conditions géographiques nécessaires à la tenue d'un blocus ne se rencontrent (en dehors de la mer du Nord) qu'à Corfou et à Moudros. Ces derniers blocus n'étaient d'ailleurs pas plus « éloignés » que celui de Nelson devant Toulon.

Je ne discuterai pas de suite le dispositif britannique tel qu'il a été établi en 1914. En procédant immédiatement à cette

discussion, il me serait en effet impossible de ne pas faire état de ce qui s'est passé au cours de la guerre. Je préfère donc vous dire d'abord quelles sont les modifications essentielles qui ont été apportées pendant la guerre à ce dispositif, et vous rappeler par de simples allusions les difficultés auxquelles il a donné lieu... Je n'aurai plus ensuite qu'à conclure.

Voici d'abord quelques modifications secondaires :

Après le torpillage du *Hawke* par un sous-marin (le 15 octobre 1914) le barrage de la 10<sup>e</sup> escadre de croiseurs est reporté plus au nord entre les Shetlands et la Norvège, puis, dès 1915, sur la ligne Orcades, Feroé, Islande. Ces croiseurs sont là moins exposés aux attaques des sous-marins et ils sont mieux couverts aussi par la *Grand Fleet* contre les attaques de la flotte allemande ou d'éléments de cette flotte. Jusqu'à la fin de la guerre ils n'en contiennent pas moins à jouer un rôle essentiel dans le blocus économique de l'Allemagne. C'est aussi probablement grâce à ce barrage permanent que le nombre des corsaires de surface allemands qui ont pu prendre le large pendant la guerre a été très faible.

Pour les mêmes raisons, dès le début de la guerre, l'Amirauté britannique a été obligée de renoncer à tout barrage permanent de croiseurs dans le nord du Pas de Calais puis en Manche, après le torpillage par un sous-marin des croiseurs *Hogue*, *Cressy*, *Aboukir*. Je rappelle qu'en Méditerranée après le torpillage du *Gambetta* près du Canal d'Otrante, le commandement français a aussi renoncé à l'utilisation de ces barrages fixes de croiseurs, trop exposés aux attaques des sous-marins.

Ces faits pourraient se passer de tout commentaire... Je remarque simplement (car on a parfois une tendance à oublier ces expériences de l'histoire) que le danger de faire stationner des grands bâtiments à la mer dans une zone d'un accès facile aux sous-marins ennemis sera encore plus grand dans l'avenir, quand l'aviation ennemie pourra repérer ces stationnements.

Le dispositif Sud (Manche – Pas de Calais – Tamise) est donc amputé rapidement de ses barrages de croiseurs ; mais bien d'autres modifications ont été apportées successivement à ce dispositif.



Dès le premier mois de la guerre, on a bien l'impression à l'Amirauté que la base de la *Grand Fleet*, à Scapa Flow, est située trop au nord. Étant donné les distances, si la flotte allemande profitant de mauvaises conditions de visibilité attaque par surprise dans le Pas de Calais, elle peut faire retour à sa base sans pouvoir être interceptée par la *Grand Fleet*.

Cette considération justifie le déploiement de forces de protection directe dont j'ai parlé. Mais il est clair qu'au début de 1914 alors que la *Dover Patrol* et les défenses locales sont dotées de faibles moyens, la *Channel Fleet* et la flottille d'Harwich sont insuffisantes pour affronter la flotte allemande. Ce sentiment d'inquiétude est d'autant plus vif qu'au mois d'août 1914 s'effectue le passage du corps expéditionnaire anglais, troupes et matériels ; d'autre part, on n'a pas à Londres de données très précises sur la vitesse, le rayon d'action, la puissance réelle de combativité de la *Hochseeflotte*.

Aussi, la *Grand Fleet* prend-elle la mer (9 août) pour se porter dans le sud, prête à intervenir, au moment du transport des troupes britanniques. Après la tentative d'attaque du *Stralsund* et du *Strasbourg* vers le Pas de Calais, le 17 août, deux croiseurs de bataille sont envoyés avec plusieurs anciens croiseurs dans la Humber pour coopérer avec la *Channel Fleet* et la renflouer éventuellement ; mais ce séjour ne dura qu'une semaine <sup>1</sup>.

Les inquiétudes relatives aux possibilités d'une attaque de la flotte allemande dans le Pays de Calais et en Manche se dissipèrent assez vite. L'ennemi avait laissé passer l'occasion d'attaquer les transports du corps expéditionnaire ; il semblait peu probable qu'il risque ensuite l'envoi de ses cuirassés aussi loin pour des objectifs de moindre importance. Les raids sur Yarmouth (3 novembre) puis sur Scarborough (16 décembre) apportaient des précisions sur les possibilités de l'ennemi et cette expérience soulignait l'incapacité des vieux cuirassés de la *Channel Fleet* à intervenir dans une action de ce genre loin des côtes. Enfin on pensait retrouver une meilleure utilisation de ces cuirassés dans le Nord,

---

<sup>1</sup> Avant l'attaque des deux *Stralsund* le 17 août, la faible attaque de quatre sous-marins allemands le 6 août avait été la seule tentative d'attaque contre les transports.

où l'amiral Jellicoe réclamait des bâtiments, et aux Dardanelles, où M. Churchill voulait employer les réserves navales. Bref, la *Channel Fleet* fut dissoute au début de 1915.

[200] Il restait dans le sud la flottille d'Harwich, qui conserva la même base jusqu'à la fin de la guerre, en s'accroissant d'un grand nombre d'unités à partir de 1917, et la *Dover Patrol* pourvue peu à peu de moyens considérables (monitors, obstructions, mines, patrouilleurs, sous-marins, etc.) pour opérer contre la côte des Flandres, les bases de sous-marins Zeebrugge, Ostende, contre les sous-marins. Ces forces paraissaient suffisantes pour repousser les seules attaques probables envisagées dans le Pas de Calais et dans la Manche, celles des sous-marins et de bâtiments légers : et si de grands bâtiments allemands venaient soutenir ces attaques ils s'exposeraient aux risques des mines, des sous-marins de jour, des torpilleurs de nuit.

[201] Quinze mois après la suppression de la *Channel Fleet*, à la suite du raid du 25 avril 1916 sur Lowestoft et Yarmouth, un nouveau revirement d'opinion assez naturel se reproduit à l'Amirauté : Yarmouth n'est pas loin de la Tamise et de la rade des Dunes ; on sent qu'il y a quelque chose de changé depuis que l'amiral Scheer commande la flotte allemande. Aussi la *Channel Fleet* renaît-elle sans reprendre son nom : la 3<sup>e</sup> escadre de ligne et la 3<sup>e</sup> escadre de croiseurs cuirassés sont basées à Scheerness dans la Tamise. Au même moment (un mois avant la bataille du Jütland) le mouvement de descente vers le sud du centre de gravité des forces principales de la *Grand Fleet* s'est accentué.

Ce mouvement vers le sud avait été amorcé dès le premier raid des croiseurs allemands sur Yarmouth le 3 novembre 1914 : la 3<sup>e</sup> escadre de ligne (8 cuirassés King Edward) et la 3<sup>e</sup> escadre de croiseurs (8 croiseurs cuirassés anciens) avaient été envoyées de Scapa Flow à Rosyth. Après l'attaque du 16 décembre 1914, le mouvement continue : les croiseurs de bataille de l'amiral Beatty sont envoyés de Cromarty à Rosyth. A la fin de 1915, l'Amirauté d'accord avec l'amiral Jellicoe décidait d'aménager la base de Rosyth pour toute la *Grand Fleet*. Après l'attaque du 25 avril 1916 sur Yarmouth la 5<sup>e</sup> escadre de ligne (les 4 nouveaux cuirassés rapides *Barham*) rallie l'amiral Beatty à Rosyth. C'est le dispositif qui était en vigueur à la veille de la bataille du Jütland. Il restera

le même jusqu'en 1918 quand la *Grand Fleet* pourra enfin s'installer à Rosyth.

Si on considère la 3<sup>e</sup> escadre d'anciens cuirassés basée à Scheerness, comme ne faisant pas partie de la *Grand Fleet* (et en fait elle n'en fait plus partie depuis 1916), on voit qu'en 1918 toutes les forces modernes et de grande valeur militaire constituant la *Grand Fleet* sont concentrées à Rosyth... à l'exception de la flottille d'Harwich qui en reste toujours séparée.

[202] A cette époque la supériorité de la *Grand Fleet* sur la flotte allemande est telle que cette division des forces de la flotte anglaise n'a pas grande importance ; mais il n'en a pas été de même au début de la guerre jusqu'à la bataille du Jütland et il est permis de penser, après coup, que le détachement de cette grande flottille de la *Grand Fleet* a présenté de graves inconvénients et de maigres avantages.

Les inconvénients sont évidents : cette force légère importante n'a jamais pu arriver en temps utile pour prendre part aux opérations du 3 novembre 1914, du 16 décembre 1914 et du Jütland ; dans cette bataille les Allemands ont ainsi disposé d'un nombre supérieur de torpilleurs à celui des Anglais.

Personne ne peut mesurer avec exactitude ce qui aurait pu se produire si l'amiral Jellicoe avait eu avec lui le jour de cette bataille un nombre de torpilleurs plus considérable ; mais il est permis de penser qu'avec l'appoint sérieux de la flottille d'Harwich le C.E.C. anglais eut été moins préoccupé des attaques de jour des torpilleurs allemands ; grâce à cet appoint de forces supérieurement entraînées, la flotte allemande n'aurait peut-être pas non plus effectué sa retraite de nuit aussi facilement...,.

D'autre part, cette flottille n'a coopéré directement avec des éléments de la *Grand Fleet* qu'en deux occasions : à l'attaque du 28 août 1915 et au Dogger Bank ; dans ces deux affaires on peut mesurer les inconvénients d'exécuter une opération avec deux forces qui partent de bases différentes et qui n'ont pas l'habitude de manœuvrer ensemble à bien des faits qui marquent les manques de liaison, l'incompréhension ou l'absence d'une idée de manœuvre tactique.

On peut constater enfin que la flottille d'Harwich n'a jamais été en mesure de remplir la mission principale à laquelle on l'avait destinée initialement : blocus rapproché (comme on disait alors), prendre le contact des forces allemandes pour conduire la *Grand Fleet* à l'attaque.

Seuls les sous-marins d'Harwich ont rempli cette mission de surveillance rapprochée.

[203] Cependant, il faut bien reconnaître au maintien de forces légères importantes à Harwich quelques avantages : ces forces ont effectué d'assez fréquentes reconnaissances offensives en baie allemande ; elles ont participé aux opérations offensives de mouillage de mines et aux attaques aériennes. La présence de ces forces à Harwich a peut-être évité des attaques de forces légères allemandes en direction du Pas de Calais ou de la Tamise. Mais les mêmes résultats offensifs ou défensifs auraient pu être vraisemblablement atteints si la grande flottille anglaise n'avait pas été détachée en permanence à Harwich.

Je sais bien que l'utilisation de deux bases par une force navale importante présente des difficultés d'ordre matériel ; mais ces difficultés ne sont pas insurmontables, et cette objection ne semble pas avoir retenu l'attention des chefs anglais.

Dans son ouvrage *La Grand Fleet* l'amiral Jellicoe, avec une très grande correction, s'est montré très réservé au sujet de ses rapports de service et de ses divergences d'opinion avec l'Amirauté.

A propos de la flottille d'Harwich l'amiral note simplement que cette flottille faisait partie intégrante de sa flotte, mais qu'elle ne devait la rallier à la mer que sur ordre de l'Amirauté et l'amiral constate avec mélancolie que « conformément à ses prévisions », écrit-il, cette flottille ne rallia jamais la *Grand Fleet*.

Il n'est pas douteux que l'amiral Jellicoe eût souhaité avoir cette flottille près de lui à ses ordres. Cependant, quand l'amiral Jellicoe a pris ses hautes fonctions (*First Sea-Lord*) à l'Amirauté, non seulement la flottille d'Harwich n'a pas été déplacée mais elle a été sérieusement renforcée, alors que le nouveau C.E.C. de la *Grand Fleet*, l'amiral Beatty, ne cessait de se plaindre qu'il n'avait pas assez de bâtiments. C'est que cette différence de points de vue

ne provient pas d'opinions personnelles, elle dépend des fonctions stratégiques et tactiques ; on la constate à toutes les époques de l'histoire et dans tous les pays, comme je vous le montrerai ultérieurement en vous parlant du rôle du commandement stratégique.

[204] Par ailleurs, les conditions générales que j'ai développées dans la première partie de cette conférence me permettent de résumer les autres enseignements à tirer du dispositif britannique : ce dispositif, la façon dont il a fonctionné, nous montrent l'importance capitale du choix de l'emplacement des bases. Il a fallu trois ans pour installer la base de Rosyth afin d'y concentrer la *Grand Fleet* et la rapprocher d'une centaine de milles des points d'attaque de la flottille allemande.

Si la guerre avait duré plus longtemps peut-être aurait-on vu la *Grand Fleet* descendre encore plus au sud, dans une position plus centrale, et s'installer dans la base de la Humber à laquelle l'Amirauté a pensé en 1916... De cette base la *Grand Fleet* aurait pu plus facilement intervenir pour riposter aux attaques allemandes en direction des côtes anglaises et du Pas de Calais ; par contre la *Grand Fleet* n'aurait pas eu dans la Humber, sur une côte facile à miner, dans une zone plus facile à surveiller par l'ennemi, la liberté de mouvements qu'elle avait à Scapa Flow ou même à Rosyth.

D'ailleurs il est remarquable qu'en 1918 le convoi de Norvège a été le seul objectif de la flotte allemande et pour arrêter cette attaque la position de Rosyth est supérieure à celle de la Humber ; théoriquement ces deux bases eussent été utiles à la *Grand Fleet*.

[205] Et cette dernière observation me ramène finalement à la conclusion de la première partie de ma conférence. Nous constatons sur ce cas concret la supériorité d'un dispositif souple, pouvant se servir de plusieurs bases, utilisant le mouvement, permettant les parades à des attaques qui peuvent être dirigées dans plusieurs directions.

Les chevaliers d'autrefois, quand ils portaient des armes trop lourdes, à peine maniables, combattaient mal. Si le dispositif stratégique des forces anglaises a été trop rigide, s'il a manqué de

souplesse, c'est dû en partie, je crois, à la masse énorme des forces à manœuvrer, aux difficultés de les pourvoir des bases appropriées. Dans toute forme de puissance il y a des facteurs de forces et de mouvements. En stratégie, et surtout dans la stratégie moderne, les mouvements stratégiques, les possibilités offensives comme les possibilités de parade défensive, dépendent des bases tout autant que des forces.

## V

# La conduite des opérations maritimes (fin)

## III – La manœuvre stratégique

[206] Après vous avoir parlé dans les deux conférences précédentes des objectifs stratégiques puis des missions défensives d'une flotte sur un théâtre d'opérations, j'examinerai aujourd'hui d'une façon plus générale les procédés de manœuvre : combinaisons offensives et défensives sur un ou plusieurs théâtres d'opérations, répartition de forces sur plusieurs objectifs, changement d'objectifs et déplacement des forces d'un théâtre à l'autre, mouvement de dispersion ou de concentration des forces.

Le mot *manœuvre* impliquant dans nos esprits une idée de mouvement, d'action ou de combinaison ingénieuses <sup>1</sup>, il est naturel qu'on l'ait attribué à ces procédés : « *manœuvrer c'est se remuer intelligemment* » a écrit l'amiral Castex en tête du tome II de ses *Théories stratégiques* consacré à la manœuvre stratégique. C'est le même mot dont on s'est servi, pour exprimer la conception d'après laquelle le chef veut faire agir ses forces : l'idée de manœuvre qui répartit les forces sur les objectifs, coordonne les mouvements et

---

<sup>1</sup> En Italien, c'est le mot "*combinazione*" qui traduit notre mot "manœuvre" dans son sens stratégique.

l'action de ces forces, enchaîne ou combine des opérations offensives et défensives.

Dans ce qui suit, il sera surtout question (sauf qualification contraire et précise) de la manœuvre ou de l'idée de manœuvre à l'échelon de la stratégie maritime.

### **[207] Caractères principaux de l'idée de manœuvre sur un théâtre d'opérations**

Pour faire ressortir certains caractères généraux de l'idée de manœuvre sur un seul théâtre d'opérations, je reprendrai le cas concret déjà utilisé dans ma dernière conférence.

Nous avons vu les procédés défensifs que la stratégie bleue peut employer sur mer dans le cas où elle recherche une victoire terrestre décisive et rapide sur le front F (idée de manœuvre n°1 de stratégie générale). L'idée de manœuvre correspondante de la stratégie maritime peut alors se réduire à une conception assez simple s'exprimant par exemple de la façon suivante :

1. La flotte bleue, maintenue généralement en position défensive dans la région B' pendant la période des attaques décisives engagées sur le front de terre F, assurera la protection des principaux intérêts maritimes du pays et notamment celle des transports de troupes, du matériel militaire, du matériel de guerre rapidement utilisables.
2. La défense des côtes et la protection des communications maritimes bleues dans la région B seront assurées par les forces locales de région du port B, soutenues par la flotte de combat chaque fois que celle-ci trouvera des occasions favorables de battre les forces rouges.
3. Les actions offensives seront réservées aux sous-marins et aux formations aériennes de théâtre ou de région dans un but de diversion, au profit des opérations défensives des forces maritimes bleues et des opérations aériennes de l'armée de l'Air.
4. La flotte bleue ne s'engagera sans ordre particulier dans le bassin central et le bassin oriental du théâtre que pour-



suivre l'ennemi afin d'exploiter à fond une bataille engagée dans le bassin occidental <sup>1</sup>.

[208] Pour les raisons que j'ai indiquées, la stratégie maritime bleue ne peut généralement pas se borner à envisager pour sa flotte de combat des opérations défensives dans le bassin occidental ; elle peut avoir besoin d'user de la mer pour des fins militaires, politiques, économiques, dans le bassin oriental.

Par exemple, si le front F est stabilisé, s'il ne peut être franchi que par l'armée de l'air ou tourné et débordé seulement par la mer, autrement dit si la stratégie militaire doit intervenir sur le front F', on peut être amené à faire passer dans le bassin oriental des transports de troupes et de matériel importants.

[209] Comment effectuer ce transport ?

J'élimine de suite la solution qui consiste à avoir recours à la surprise, à la navigation isolée de ces transports. Les risques à courir en se fiant seulement au hasard, à la chance, à la surprise, ne sont pas compatibles avec l'importance des troupes ou du matériel de guerre. On ne peut compter non plus sur les neutres pour effectuer des transports de ce genre.

Il reste trois solutions générales :

Première solution : former un convoi escorté par la flotte bleue. Cette solution est mauvaise si la flotte rouge est à peu près égale à la flotte bleue ; car la flotte bleue combattrait dans une zone défavorable, la surprise ne jouera pas, et la flotte bleue n'aura pas sa liberté d'action pour combattre ; enfin et surtout, les risques sont encore trop considérables pour le convoi.

Deuxième solution : avant de faire passer le convoi, attaquer la flotte rouge soit directement dans ses bases, soit indirectement par des opérations dirigées contre ses côtes ou contre ses communications. Exploiter ensuite au plus tôt la victoire ou un succès, en faisant passer le convoi. Il est possible que la bataille ne procure qu'une maîtrise de la mer temporaire et partielle, mais il

---

<sup>1</sup> Je reviendrai sur cette idée de manœuvre pour la discuter à certains points de vue dans ma 6<sup>ème</sup> conférence. C'est pourquoi je l'ai mise sous cette forme.

suffit que plusieurs grands bâtiments rouges aient été coulés ou avariés. A partir du moment où le danger principal d'une attaque des grands bâtiments rouges est écarté, la stratégie et la tactique bleues ont les moyens de réduire au minimum les risques des attaques de torpilleurs, de sous-marins et des avions rouges, en adoptant pour le convoi un itinéraire convenable, en utilisant les procédés tactiques de protection directe et indirecte d'un convoi.

Je me bornerai à remarquer ici que dans cette situation d'infériorité des forces de surface la stratégie rouge pourra disposer d'un moyen complémentaire d'attaque du convoi en faisant appel à la coopération de son armée de l'air. Que donnera dans l'avenir une attaque massive de forces aériennes sur un convoi à la mer ? On n'a pas à ce sujet encore beaucoup d'expérience, mais il est permis de supposer qu'en prévision de ce mode d'attaque on sera amené à laisser des grands bâtiments bleus près du convoi pour lui fournir des moyens de protection antiaérienne <sup>1</sup>.

Troisième solution : la stratégie bleue n'aura pas toujours la possibilité d'attaquer la flotte rouge dans des conditions favorables ou de contraindre cette flotte à la bataille ; les côtes rouges ont de puissants moyens de défense, les communications rouges entre O' U sont trop éloignées des bases bleues pour être attaquées par des bâtiments de surface. Dans ce cas, la stratégie bleue cherchera à améliorer la situation générale bleue dans le bassin oriental, soit par action politique, soit par action militaire sur la nation verte. Si cette nation est en guerre, l'alliée de la nation rouge, le premier objectif offensif sera la conquête de la base U, objectif imposé à l'armée bleue au profit de la Marine, objectif qui pourra être atteint par le front F'' ou par une opération combinée armée-Marine-Air. La possession de cette base permettra aux bleus d'attaquer les communications maritimes rouges, de serrer le blocus économique ; enfin, si les forces maritimes rouges se refusent à toute sortie, on pourra faire passer les convois par petits paquets par B' U sous la protection directe ou indirecte de la flotte bleue et

---

<sup>1</sup> Une attaque aérienne facilitera donc les opérations offensives des sous-marins et des torpilleurs si les liaisons stratégiques et tactiques de ces opérations dans les trois dimensions sont bien assurées.

de la marine jaune après un aménagement défensif du bassin oriental.

[210] Ces différentes solutions permettent de faire facilement ressortir certains caractères importants de l'idée de manœuvre : constatons d'abord une fois de plus que l'idée de manœuvre de la stratégie maritime (dont le choix dépend, comme nous venons de le voir, de la situation générale des possibilités politiques et militaires) est liée à l'idée de manœuvre de la stratégie générale ; celle-ci coordonne l'action politique et l'action militaire, elle coordonne aussi l'action militaire sous ses trois formes : terrestres, maritimes, aériennes.

Nous trouvons dans l'idée de manœuvre de la stratégie maritime l'essentiel de ce que doivent savoir les échelons subordonnés du commandement tactique pour que leurs actions soient orientées et coordonnées.

[211] Remarquons aussi que l'idée de manœuvre de la stratégie maritime visant toutes les opérations maritimes de la guerre peut se concevoir et se développer par phases successives correspondant à la mission principale de la flotte : phase défensive (protection directe, protection indirecte, interception), phases offensives (attaques directes ou indirectes de la flotte ennemie, opérations combinées exploitant stratégiquement la victoire navale).

Vues dans cet ordre chronologique, ces phases d'opérations tendent à rapprocher les forces bleues (d'abord placées près des intérêts bleus) vers les zones d'actions défensives des forces rouges, à resserrer le blocus militaire et le blocus économique, à user toujours davantage de la maîtrise de la mer.

Bien entendu, cette progression des opérations ne se développera pas invariablement et dans tous les cas dans cet ordre théorique et logique de notre cas concret. Tout dépendra évidemment des résultats de l'action des flottes à partir du commencement des hostilités : le sort de la flotte rouge peut être réglé d'une façon décisive dans la première phase ou dans la seconde. On peut avoir avantage à attaquer la flotte rouge près de ses bases ou dans ses bases dès le début des hostilités, quand l'ennemi n'a pas achevé la mobilisation de tous ses moyens de défense. Enfin, dans certains conflits, on pourra être amené à envisager de suite la

conquête d'une base : c'est le cas du futur conflit du Pacifique, c'est le cas général des conflits où les belligérants, n'ayant pas de frontières continentales communes, ne disposent pas des bases nécessaires pour pouvoir atteindre les forces ou les intérêts de l'adversaire. Mais au début d'un conflit continental, les objectifs terrestres seront souvent trop importants pour que la stratégie générale puisse affaiblir les forces militaires sur leur objectif principal en décidant d'exécuter une opération combinée dans le but de s'emparer d'une base maritime.

[212] Une autre notion très importante ressort aussi des considérations précédentes ; c'est celle de l'objectif principal des forces maritimes.

L'objectif maritime qui a le plus d'importance pour la stratégie maritime est la destruction ou la mise hors de cause de la flotte ennemie, ou du principal groupe des forces de haute mer ennemies. Si l'idée de manœuvre de la stratégie maritime était unique, s'il ne devait y en avoir qu'une au cours de la guerre, l'objectif principal de la stratégie maritime serait celui-là. Théoriquement c'est celui-là (je me suis expliqué sur ce point dès la 1<sup>ère</sup> conférence). Mais si la stratégie doit conduire les opérations par phases comme je viens de le dire, l'objectif principal n'est pas toujours l'attaque directe ou indirecte du gros des forces ennemies ; une mission de protection directe ou indirecte peut être la mission principale, si l'objectif terrestre a la priorité sur l'objectif maritime, si la mission de protection prime la mission d'attaque.

De même, pour la stratégie rouge, l'objectif principal peut être d'abord la flottille bleue isolée dans la base B ; la stratégie rouge peut aussi se proposer principalement de causer d'abord un grave préjudice aux intérêts bleus dans la région B afin de diviser les forces concentrées en B'.

### **Principe de l'économie des forces**

[213] Dans tous les cas, c'est sur l'objectif principal que la stratégie doit chercher à être en supériorité relative de forces, en économisant dans la mesure du nécessaire et du possible les forces consacrées aux autres objectifs.

Toute idée de manœuvre doit indiquer implicitement un objectif principal réservé à un certain groupe de forces. Les autres groupes agissent en liaison plus ou moins directe avec le groupe chargé de cet objectif principal ; ces actions secondaires sont coordonnées en vue du succès de l'action principale ; les groupes secondaires assurent la liberté d'action, coopèrent au succès du groupe principal ; ils constituent la « sûreté » de la manœuvre, orientée sur l'objectif principal.

Plus l'objectif principal est important, plus il faut réduire les forces affectées à la sûreté, économiser ces forces de sûreté. Celles-ci peuvent être aussi d'autant plus réduites que l'action principale se déroulera plus vite, dans une plus courte période de façon à surprendre l'ennemi, à retarder ou à empêcher sa réaction.

Autrement dit : la vitesse, la surprise, le secret sont aussi des éléments importants de la sûreté stratégique.

[214] Le principe de l'économie des forces fait donc ressortir cette idée qu'une liaison harmonieuse doit être établie et maintenue entre l'action principale et les actions secondaires, coordonnées pour en tirer le maximum de rendement, en vue surtout d'assurer le succès de l'action principale. Ce principe appelle notre attention sur l'erreur fréquente qui consiste à considérer tous les objectifs sur le même plan, indépendants les uns des autres, sans hiérarchie d'importance, sans lien. Cette faute de conception conduit généralement la stratégie à disperser ses forces sans discernement sur tous les objectifs.

Malheureusement, ce principe a donné lieu souvent à de mauvaises interprétations, à des erreurs, contre lesquelles je voudrais vous mettre en garde.

[215] Petites erreurs de forme d'abord... qui consistent à introduire les termes, les vocables, de ce principe dans les textes même de l'idée de manœuvre ou des instructions d'opération. Il vaut mieux proscrire l'emploi de termes scolaires ; il faut éviter d'écrire à un subordonné que sa mission est « secondaire », il n'est pas nécessaire de souligner lourdement dans le texte de l'idée de manœuvre comment est réalisée la coordination des groupes. Dans l'idée de manœuvre extrêmement succincte indiquée au § 207, il est inutile de dire au chef des forces locales de la région B ou au

chef des forces aériennes chargé d'effectuer certaines opérations offensives que leurs opérations sont destinées à assurer la liberté d'action défensive de la flotte ou des forces principales dans la région B'. L'idée de coordination, caractérisant la hiérarchie des missions, ressort suffisamment dans le texte, de l'importance de la mission de la flotte dans la région B' (où elle doit défendre les principaux intérêts) de l'intervention éventuelle de la flotte dans la région B et des conditions de cette intervention, enfin du mot "diversion" employé au 3<sup>e</sup> paragraphe.

[216] Des erreurs plus sérieuses ou plus graves proviennent parfois de la transposition faite "par analogie" du principe d'économie des forces du domaine terrestre au domaine maritime. Il y a cependant dans l'application qu'on peut faire de ce principe à terre et sur mer des différences profondes que je voudrais vous montrer par un exemple : prenons le cas de la "manœuvre d'aile" dans les opérations terrestres. La masse de manœuvre composée de gros effectifs est destinée à déborder, à envelopper, à bousculer une des ailes de l'armée ennemie pour couper ses lignes de communication, disloquer le dispositif général de cette armée, la battre. Sur le reste du front, les effectifs de l'armée qui prend l'offensive sont réduits au minimum. Ce sont théoriquement des "forces de sûreté" destinées à assurer à la masse de manœuvre sa liberté d'action offensive ; dans la manœuvre terrestre ces forces de sûreté doivent pouvoir résister à une contre-attaque ; leurs effectifs doivent être maintenus à une valeur suffisante pour que leur front défensif ne cède à cette contre-attaque ; c'est un pivot qui ne doit pas fléchir sous peine de compromettre le sort de la manœuvre ; d'ailleurs ces forces de sûreté auront aussi à jouer éventuellement et au moment voulu un rôle offensif dans la bataille ; elles attaqueront pour fixer devant elles les divisions de l'ennemi, les empêcher d'effectuer une manœuvre défensive parallèle sur l'aile menacée, pour faciliter la tâche de la masse de manœuvre ; ce rôle très important de diversion sera d'autant plus efficace pour les succès de la manœuvre que les forces de sûreté fixeront des forces très supérieures.

Cette idée de manœuvre peut s'appliquer dans le domaine maritime à la manœuvre tactique dans laquelle on peut avoir à chercher aussi à disloquer un dispositif, à concentrer ses forces sur un point du dispositif tout en fixant le reste des forces ennemies...

Mais la même idée ne doit pas s'appliquer sans discernement au cas de la manœuvre de stratégie maritime, particulièrement à celle effectuée sur un théâtre de petites dimensions (du type Méditerranée ou mer du Nord) où opèrent des forces maritimes modernes.

[217] Supposons en effet que la stratégie bleue (celle de notre cas concret) veuille effectuer une attaque importante dans le bassin oriental. Le principe d'économie des forces appliqué comme nous venons de le voir dans la manœuvre terrestre pourrait nous laisser croire qu'une partie seulement de la flotte bleue devra prendre part à l'attaque dans le bassin oriental, l'autre partie (la plus faible) étant destinée à constituer la "sûreté stratégique" dans le bassin occidental pour parer à une contre-attaque des rouges. Or la stratégie bleue se gardera bien de commettre la faute de laisser en arrière dans les bases B, B' des éléments de sa flotte de combat, surtout des forces de surface ! La flotte bleue quand elle part en opérations a plus d'autonomie et de liberté d'action qu'une armée de terre ; elle ne traîne pas derrière elle une longue ligne de communications indispensables, très vulnérable, artère vitale ; la progression des éléments de cette flotte n'a pas le caractère de la progression d'armées de terre qui occupent le terrain. Le dosage des deux systèmes de forces (masse et sûreté) dans le cas de la manœuvre maritime sur un petit théâtre est facile, ou plutôt il a été fait en temps de paix : la masse c'est la flotte. Les forces de sûreté sont constituées par les forces de défense locales, forces affectées spécialement à cette défense et ne possédant pas les qualités offensives nécessaires pour accompagner la flotte au cours de son attaque. Pour assurer plus complètement la liberté d'action offensive de la flotte, la stratégie bleue pourra renoncer pendant la courte durée de l'attaque à faire naviguer des convois importants sur le théâtre, afin d'éviter d'avoir à consacrer des forces de sûreté à leur protection. Dans le même but d'économie, elle s'efforcera de lancer l'attaque par surprise en conservant le secret des opérations, en choisissant le moment le plus favorable pour attaquer ou en effectuant toutes les opérations préliminaires nécessaires <sup>1</sup> pour empêcher l'ennemi d'être renseigné.

---

<sup>1</sup> En particulier, rechercher et attaquer des éléments sous-marins et aériens de la surveillance et de la reconnaissance ennemies.

Cet effet de surprise contribuera puissamment à la sûreté stratégique, car l'ennemi rouge surpris n'aura pas le temps de contre-attaquer les forces de sûreté ou les intérêts secondaires du théâtre. Au moment d'une attaque massive des forces bleues la stratégie rouge n'aura pas trop de toutes ses forces pour répondre à l'attaque ; elle ne commettra jamais la faute de détacher des forces de surface à cet instant précis pour effectuer une diversion stratégique sur un objectif éloigné de quelque 100 milles <sup>1</sup>.

De même, si la stratégie rouge prend l'initiative de l'attaque sur des forces bleues divisées en deux groupes dans les bases B, B' elle préférera généralement demander sa sûreté stratégique à la surprise, à la vitesse, en prenant un objectif entre BB' de façon à n'avoir qu'à combattre un seul groupe avec toutes ses forces. Attaquant vers B' les gros des forces bleues, elle n'aura pas par principe à fixer la force située en B par une diversion si la distance BB' est suffisamment grande. Une diversion vers B peut être plus dangereuse qu'utile si elle alerte toutes les forces bleues, si elle tombe dans le vide, si elle n'empêche pas la jonction des bleus, si la jonction des bleus s'effectue avant la jonction des rouges. La sûreté que prendra le commandement de la flotte rouge attaquant vers B' ne consistera donc pas généralement à effectuer une diversion par attaque de forces de surface dans la direction de la base B ; elle consistera simplement à s'éclairer dans la direction de B <sup>2</sup> pendant sa progression vers B', afin de pouvoir attaquer toutes forces réunies une fraction de la flotte bleue.

[218] Ainsi, sur un petit théâtre où des forces de haute mer modernes ont des possibilités de concentration rapide il vaut beaucoup mieux demander la sûreté stratégique d'une manœuvre à la surprise, à la vitesse, plutôt qu'à une division dangereuse, aléatoire de ses forces ; la diversion stratégique effectuée par des forces de surface en même temps qu'une opération principale n'est

---

<sup>1</sup> Il en est autrement sur un champ de bataille où on conçoit très bien une diversion tactique, l'attaque d'un convoi important et rapproché par exemple, attaque à laquelle l'ennemi serait obligé de parer avec des forces supérieures.

<sup>2</sup> A grande distance par avions, sous-marins, et à petite distance par torpilleurs si nécessaire ; en tout cas ces torpilleurs seront utilisés pour la bataille.



pas recommandable. Il est préférable d'effectuer la diversion avant l'opération principale ; la diversion consistera pour les rouges à attaquer par exemple dans la région B avec une flottille pour provoquer la dispersion des forces bleues concentrées en B' pour les inciter à envoyer en B une flottille.

De cette façon, une fois la dispersion des bleus obtenue, toutes les forces rouges pourront attaquer vers B'. Et de même si la flotte bleue doit escorter un convoi C elle n'effectuera généralement pas de diversion offensive pendant cette opération principale de protection ; si elle fait une diversion avec un groupe de ses bâtiments de surface, elle l'effectuera juste avant l'opération principale de façon à pouvoir utiliser ce groupe de diversion à la protection du convoi <sup>1</sup>.

En somme, l'idée essentielle qui domine la manœuvre stratégique maritime sur un théâtre de petites dimensions, c'est moins l'idée de diversion et d'opération principale simultanées que l'idée de diviser les forces de l'adversaire en attaquant dans différentes directions des intérêts secondaires, puis, cette division obtenue, de concentrer les forces sur le principal groupe ennemi.

[219] Ces raisonnements pourraient paraître fragiles s'ils ne s'appuyaient sur les réalités de l'histoire maritime et les enseignements de nos exercices.

Dans l'histoire maritime, on trouve bien des diversions d'ordre tactique sur le champ de bataille ; on trouve constamment des diversions dans les opérations combinées (dans lesquelles interviennent justement les diversions au profit des troupes), mais je n'en connais pas d'exemple dans l'histoire sur un théâtre d'opérations de faible étendue où les forces maritimes ont eu de part et d'autre des possibilités de concentration avant la bataille. En particulier pendant la guerre 1914-1918 en mer du Nord, les Allemands n'ont jamais eu recours à la diversion stratégique en attaquant simultanément deux objectifs. Ils n'ont attaqué qu'un objectif, comptant comme sûretés stratégiques suffisantes la dispersion des forces anglaises, l'effet de surprise, et un simple dispo-

---

<sup>1</sup> Ou bien la diversion sera effectuée avec des bâtiments ne faisant pas partie de la flotte de combat. Une telle diversion aura plutôt dans ce cas le caractère d'une feinte.

sitif de surveillance (sûreté de commandement stratégique) par sous-marins et zeppelins.

Dans les premiers raids de 1914, si leurs forces de surface sont divisées en deux groupes (forces légères, forces de ligne) les deux groupes sont dirigés vers le même objectif, et c'est parce que la stratégie allemande ne veut pas risquer ses escadres principales trop loin de leurs bases ! Celles-ci servent simplement de soutien éloigné aux forces légères plus rapides lancées seules à l'attaque ; n'étant pas concentrés, ces deux groupes prennent la position relative qui leur permettra éventuellement de se concentrer au plus tôt. Jamais le chef de la flotte allemande n'a pensé à porter ses escadres de ligne vers le nord, au devant de la *Grand Fleet*, pour couvrir l'opération des croiseurs, ou produire un effet de diversion ; on ne vise qu'un objectif sur lequel on porte ses forces aussi loin que l'on peut. En 1914, on compte sur la vitesse, sur la surprise pour fixer le gros de la *Grand Fleet* ; plus tard, l'amiral Scheer a utilisé aussi un dispositif de « sûreté de commandement » par sous-marins et zeppelins quand il a pris vers Sunderland ou la Norvège des objectifs plus près de Scapa-Flow ; mais la surprise a toujours été le principal agent de la sûreté stratégique allemande ; les forces principales de surface n'ont jamais été séparées sur deux objectifs stratégiques.

[220] Je constate d'ailleurs que la division des forces en deux groupes, groupe de raid et groupe de soutien, est presque aussi dangereuse sur un petit théâtre que la division effectuée dans un but de diversion ; l'amiral Scheer, instruit par l'expérience, y a justement renoncé !

Dans les guerres de l'avenir, la division des forces de surface d'une flotte sur un théâtre du type Méditerranée ou mer du Nord sera plus dangereuse du fait du développement de l'aviation. Nos exercices ont fait souvent ressortir ce danger : si un groupe de forces, détaché de la flotte, s'aventure trop près des bases ennemies sans éclairage suffisant, il s'expose à subir l'attaque des forces concentrées de l'ennemi, alerté par un avion qui a pu facilement surprendre et décompter les forces du groupe isolé !

Sur un théâtre de faibles dimensions (ou dans la zone d'un grand théâtre facilement parcourue par l'aviation d'exploration) des mesures de sûreté, de commandement stratégique et tactique

devront être prises pour pouvoir réunir les groupes séparés avant que l'un d'eux ne puisse être l'objet d'une attaque massive.

Pour des raisons plus impératives qu'autrefois, les opérations de concentration ou de jonction de forces venant de bases différentes devront s'effectuer vers l'arrière, loin des bases ennemies ou sous le couvert d'un dispositif d'exploration aérienne ; plus les forces seront divisées et rapprochées des bases navales et aériennes ennemies, plus elles devront s'éclairer, prêtes soit à se réunir pour combattre, soit à se replier devant des forces supérieures.

[221] On pourra être cependant conduit à effectuer avec de petites forces de surface isolées des reconnaissances offensives ou de petites attaques, comme celles dont la guerre 1914-1918 en a donné de rares exemples <sup>1</sup> ; mais on choisira pour effectuer ces attaques isolées un petit nombre de bâtiments légers parmi ceux qui ont la plus grande vitesse, des petits bâtiments dont la perte ne sera pas irréparable, un itinéraire et des conditions d'attaque permettant d'agir sûrement par surprise avec un minimum de risques <sup>2</sup>...

Quand l'escadre de Port-Arthur était bloquée, les Russes eux-mêmes ont pratiqué ce genre d'offensive mineures... Mais il est clair qu'on ne peut en attendre de grands résultats.

### **Caractères principaux de l'idée de manœuvre dans le cas d'opérations conduites sur plusieurs théâtres**

[222] En général, les puissances maritimes ont des intérêts sur plusieurs mers <sup>3</sup>, la guerre maritime s'étend aux océans, l'idée de manœuvre comprend des mouvements, des combinaisons, embrassant plusieurs théâtres.

---

<sup>1</sup> Attaque *Strasbourg – Straslund* sur les côtes anglaises le 17 août 1914 ; attaque du barrage d'Otrante le 15 mai 1917 par une division légère autrichienne ; attaque du convoi de Norvège le 17 octobre 1917.

<sup>2</sup> Dans ce genre d'opérations mettant en jeu de très faibles forces, où la vitesse et la surprise jouent un si grand rôle, l'emploi des diversions (opération du 15 mai 1917) sera parfois assez indiqué en Adriatique.

<sup>3</sup> Exception : la guerre austro-italienne.

Les combinaisons sont alors plus nombreuses et plus variées que dans le cas d'un seul théâtre de faibles dimensions et on retrouve parfois des analogies assez marquées entre les manœuvres de stratégie maritime et terrestre. Nous examinerons successivement les caractères de la manœuvre offensive et de la manœuvre défensive.

### ***Manœuvres offensives***

#### a) Manœuvre de concentration

[223] Supposons deux forces principales adverses F (bleue) F' (rouge) opérant sur un théâtre principal et deux forces f (bleue) f' (rouge) opérant sur un théâtre secondaire éloigné <sup>1</sup>.

Nous pouvons faire le même raisonnement que tout à l'heure quand il s'agissait d'un seul théâtre : avant d'attaquer F' directement les forces F et f peuvent se concentrer sur le théâtre principal. Ou bien la force F peut rallier la force f sur le théâtre secondaire, ces deux forces prenant d'abord pour objectif principal f' avant de se retourner contre F'.

Dans les deux cas, la sûreté stratégique est encore demandée sur le théâtre abandonné aux forces locales et à la surprise ; toutes les forces locales de haute mer sont concentrées pour attaquer le groupe principal ou le groupe secondaire de la flotte ennemie <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Je rappelle qu'un théâtre secondaire est par abréviation un théâtre où les belligérants n'ont que des intérêts secondaires. Il peut d'ailleurs devenir le théâtre des forces principales.

<sup>2</sup> Exemples de manœuvres de concentration en vue d'une attaque sur le théâtre principal : 1690 Béveziers (manœuvre réussie) ; 1696 retour de Châteaurenault à Brest (manœuvre ébauchée) ; campagne de 1805 (manœuvre nettement intentionnelle comme celle de 1690) ; les grandes concentrations des escadres franco-espagnoles en 1779-1780-1781 pendant la guerre d'Amérique.

Comme exemples de manœuvres de concentration sur théâtre secondaire : la campagne de Bruix en Méditerranée 1799 ; campagne de Lagos 1693.

Mais ici cette manœuvre de concentration présente un certain nombre de difficultés provenant d'une part de l'éloignement des deux théâtres, d'autre part des mesures que peut prendre l'ennemi pour empêcher cette concentration.

Du fait de l'éloignement des deux théâtres, plusieurs jours sont nécessaires pour concentrer les forces sur le théâtre principal ou sur le théâtre secondaire. L'attaque a, de ce fait, moins de chance de bénéficier de la surprise ; et si la surprise ne joue pas, l'ennemi peut prendre des dispositions pour interrompre son trafic, arrêter ses convois ; l'attaque risque donc de tomber dans le vide... à moins qu'il ne s'agisse d'attaquer une base, d'une attaque combinée préparée à l'avance et déclenchée au jour J à l'heure H ; et dans ce cas il faudra faire vite... avant la concentration des rouges effectuant une manœuvre parallèle.

Il faut aussi que les bleus qui exécutent cette manœuvre offensive aient une grande liberté d'action pendant toute la durée de la manœuvre. Cette fois, il ne s'agit plus d'un ou deux jours ! Il faut que pendant plusieurs jours (ou plusieurs semaines si les théâtres sont très éloignés) les intérêts bleus ne souffrent pas trop du départ des forces de haute mer, de l'abandon momentané du théâtre principal ou du théâtre secondaire. Ici encore, l'effet de surprise joue forcément beaucoup moins que dans le cas d'une attaque rapide sur un théâtre. S'ils en ont les moyens, les rouges F' ou f' peuvent contre-attaquer sur le théâtre abandonné au lieu de suivre les mouvements des bleus en manœuvre parallèle.

Enfin, les rouges pourront parfois s'opposer à cette jonction par des moyens ou des manœuvres défensives que j'examinerai tout à l'heure ; en particulier par le blocus, par la manœuvre sur lignes intérieures, ils chercheront à compartimenter ces théâtres, à empêcher ces mouvements dangereux de concentration.

*b) Manœuvre de diversion* <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Exemples caractéristiques de diversion : la deuxième conception de la manœuvre de Napoléon en septembre 1804 ; la conception de la manœuvre de Broglie ; la campagne d'Estaing (1773) ; l'action des croiseurs de Vladivostok pendant la guerre russo-japonaise ; l'action des croiseurs allemands et de l'amiral von Spee en 1914, celle des sous-marins allemands, du *Goeben*... mais l'effet de diversion de ces forces allemandes ne

[224] Si la concentration des deux groupes de forces bleues est impossible, la stratégie bleue peut effectuer une manœuvre de diversion qui, elle, offre plus d'analogies avec la manœuvre terrestre. Dans certains cas même, quand la concentration des forces est possible, la diversion est alors avantageuse.

Pour pouvoir attaquer F' en supériorité de forces, la force F détachera sur un théâtre secondaire les forces nécessaires et suffisantes pour fixer sur le théâtre ou les théâtres extérieurs une force f' supérieure à f. Si l'ennemi ne réagit pas pour défendre ses intérêts secondaires, la stratégie bleue pourra obtenir sur ce théâtre certains avantages, certains succès. S'il réagit trop, la stratégie bleue aura obtenu l'effet de diversion recherché. Nous retrouvons bien ici une certaine analogie avec la manœuvre terrestre : la force f a un double rôle *défensif* et *offensif*.

[225] Mais cet effet de diversion sera généralement temporaire, momentané. Il faudra exploiter au plus tôt la supériorité acquise sur un théâtre, car l'ennemi cherchera à réagir soit par manœuvre parallèle, soit par contre-attaque. Les théâtres d'opérations maritimes sont souvent comparables à des vases communicants, où les niveaux d'équilibre des forces tendent à se rétablir dès qu'un des adversaires a violemment détruit cet équilibre à son profit<sup>1</sup>. Même dans le cas de la manœuvre de diversion, la manœuvre offensive doit donc chercher à tirer le parti maximum du mouvement, de la surprise, de l'action.

Ce serait cependant une illusion de croire qu'on possède toujours facilement cette liberté de mouvement et d'action ; entre autres difficultés l'action défensive de l'ennemi tend à vous en priver en usant de plusieurs procédés.

---

s'est pas fait sentir sur le théâtre principal à cause des énormes ressources navales des alliés.

<sup>1</sup> Un des exemples les plus caractéristiques de l'histoire maritime est à ce point de vue celui de la campagne d'Estaing et de ses trois escadres sur les théâtres des côtes d'Amérique et des Antilles (cité par l'amiral Castex, tome II)

### ***Manœuvres défensives***

[226] D'amples mouvements stratégiques d'un théâtre à un autre ne sont possibles à notre époque que si les bâtiments ont un grand rayon d'action et s'ils disposent de bases et de moyens de ravitaillement.

Un **premier procédé** consiste donc à supprimer ces bases de ravitaillement. A défaut de destructions ou de conquêtes, des renseignements précis sur certains moyens de ravitaillement peuvent faciliter les opérations de poursuite des forces ; le manque de renseignements sur les services d'étape des croiseurs allemands en 1914 a rendu plus difficile la réaction de la stratégie britannique.

[227] **Deuxième procédé** : la contre-attaque sur le théâtre principal. C'est la nécessité d'assurer la protection d'intérêts importants qui oblige souvent une flotte à se fixer sur le théâtre principal ; nous avons vu comment la stratégie hollandaise a pu utiliser ce procédé. Par contre, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, la stratégie française a joui d'une liberté d'action suffisante pour pouvoir faire opérer sa flotte sur trois théâtres. Dans ces grandes guerres maritimes, les flottes sont restées concentrées sur un théâtre ; elles opèrent en bloc ; on ne détache généralement sur les autres théâtres d'opérations que des corsaires ou des vaisseaux de 2<sup>e</sup> classe ! Quand on est fort, même quand on a la liberté de se mouvoir, on n'éprouve pas le besoin d'affaiblir ses forces principales par des diversions d'une exécution difficile et d'un rendement incertain.

[228] **Troisième procédé** : le blocus militaire. Nous avons vu que l'emploi de ce procédé dans les guerres de l'avenir ne sera pas toujours possible ou efficace. Même dans la guerre de 1914, c'est moins le blocus anglais que le faible rayon d'action des grands bâtiments allemands et le manque de bases extérieures qui a fixé la flotte allemande en mer du Nord.

Mais, théoriquement, on a évidemment avantage à serrer le plus possible les forces ennemies dans leurs bases pour limiter au maximum leurs initiatives d'attaque et leur liberté d'action, à créer une « zone de l'avant » aussi réduite que possible, à limiter le nombre des croiseurs, des sous-marins ennemis qui peuvent prendre le large dans la zone de l'arrière...

[228] **Quatrième procédé** : manœuvrer pour empêcher la jonction des forces.

Cette manœuvre offre des analogies avec la manœuvre « sur position centrale » ou « par lignes intérieures » de la stratégie terrestre.

Supposons dans notre cas concret que les rouges aient des alliés sur un théâtre situé au nord de celui-ci et communiquant par un couloir assez étroit.

Et se tenant en B' dans une « position centrale » ou sur des « lignes intérieures » (ces expressions s'appliquent assez mal à la Marine), la flotte bleue pourra chercher à s'opposer à la jonction des forces rouges et des forces alliées, même si ces forces réunies sont supérieures aux siennes. Ainsi, l'Angleterre a souvent utilisé le détroit de Gibraltar (la base de Cadix puis celle de Gibraltar) pour essayer d'empêcher l'escadre française du Levant de rejoindre l'escadre du Ponant.

De même, en 1696, la stratégie française a eu comme idée de manœuvre de placer les escadres françaises à l'entrée de la Manche pour empêcher la jonction de la *Channel Fleet* et de l'escadre de Cadix, pour battre un de ces deux groupes avant leur réunion.

Pendant les guerres anglo-bataves, la flotte anglaise se plaçait à l'île de Wight pour empêcher la jonction des escadres françaises et hollandaises. Les Japonais occupaient une position centrale entre les deux théâtres d'opérations russes de Port Arthur – Vladivostok. D'une façon générale, une position intérieure de ce genre est avantageuse parce qu'elle permet de se mettre en garde toutes forces concentrées entre deux forces séparées qu'on peut battre successivement. Dans les guerres de l'avenir, l'aviation d'exploration jouera un rôle important dans cette manœuvre en donnant un grand avantage au parti le mieux renseigné : ce sera généralement le parti de la défense qui aura choisi sa position d'arrêt en conséquence.

[230] Enfin, c'est fréquemment une combinaison de ces procédés, combinaison souple pouvant s'adapter aux manœuvres de l'ennemi, qui constituera la meilleure solution : des noyaux de protection directe dans certaines zones, renforcés par les forces très



mobiles de protection indirecte. Une surveillance active des bases ennemies ; une exploitation rapide des renseignements pour lancer des dispositifs de surveillance, de reconnaissance, d'exploration. Quand on a localisé l'ennemi : une poursuite énergique, très rapide, de courte durée.

En l'absence de renseignements : protection directe... A priori et comme toujours, aucun procédé, aucun système n'est recommandable ; mais la connaissance approfondie de tous ces procédés, de tous ces mécanismes est utile ; il ne faut pas attendre d'avoir à participer à la direction des opérations en temps de guerre pour en apprendre les avantages et les inconvénients généraux. On ne pourrait les employer judicieusement, et rapidement, que si on les connaît très bien, si on y a longuement réfléchi, si on les a appliqués dans les exercices.

### **Réflexions sur l'efficacité des manœuvres dans les guerres du passé**

[231] L'étude de l'histoire maritime du passé nous met en face de ce fait brutal, troublant : une seule combinaison offensive a réussi ; c'est celle qui a consisté à rassembler toutes les forces de haute mer sur le théâtre principal, à battre ou à bloquer la flotte ennemie. Les opérations maritimes entreprises simultanément sur d'autres théâtres ont eu une influence en apparence négligeable sur les opérations du théâtre principal. Quand les deux stratégies maritimes se sont affrontées dans une lutte décisive sur le théâtre principal, elles n'ont d'ailleurs affecté à la lutte sur les autres théâtres que de faibles forces dont l'utilisation ne diminuait pas sensiblement la puissance de la flotte de combat : des corsaires, des vaisseaux de deuxième ligne ou des frégates, et, au XX<sup>ème</sup> siècle, des petits croiseurs et des sous-marins.

En particulier, au cours de sa longue lutte contre l'Angleterre, la stratégie française n'a réussi qu'une seule manœuvre : la manœuvre de concentration de 1690, manœuvre nettement intentionnelle et préconçue, réussie parce que les Français ont mobilisé et concentré leurs forces avant les Anglo-Hollandais, parce que Killigrew n'a pas pu s'opposer au passage de l'escadre française du Levant à Gibraltar, à la jonction de Château-Renault et de Tourville à Brest. Combinaison offensive extrêmement sim-

ple qui n'a comporté aucun mouvement de diversion <sup>1</sup> : ici encore la sûreté stratégique a été réalisée simplement par la surprise et la vitesse !

Aucune manœuvre de diversion n'a finalement permis à des forces principales de remporter une victoire et la stratégie française a abouti à des échecs lamentables, au désastreux traité de Paris de 1763, quand elle a dispersé ses forces pour attaquer des objectifs secondaires, quand elle a eu recours à la guerre de course, aux opérations mineures. Les mouvements de concentration de la guerre d'Amérique n'ont déterminé aucun succès. La manœuvre de concentration de Napoléon, manœuvre qui comportait la complication de diversions effectuées au préalable pour disperser les forces anglaises, a été mise en échec par la manœuvre défensive britannique.

Enfin, pendant la guerre 1914, on constate le même échec des diversions des croiseurs allemands et des opérations mineures des sous-marins allemands !

[232] De cette série ininterrompue d'échecs de diversions offensives, on peut tirer des enseignements utiles. D'abord, il convient de ne pas trop se faire d'illusions sur les « mouvements intelligents », sur la manœuvre offensive. Pour faire la guerre sur mer, il faut avant tout être fort (matériels, personnel, entraînement) ; il faut avoir les armes qui permettent de produire en un même lieu, sous la forme la plus concentrée possible, un maximum d'effet de destruction, des armes capables aussi d'encaisser, de résister, de durer, de se battre. Incontestablement, c'est en 1936, le bâtiment de ligne de 35 000 tonnes qui répond le mieux à ce programme.

Toutes les luttes, tous les sports, mettent en jeu les deux facteurs de puissance, la force et la vitesse. Il y a des sports où la vitesse prime la force. En stratégie maritime, la force brutale prime le mouvement intelligent. N'attendons pas trop du mouvement et des combinaisons savantes, surtout quand il s'agit d'édifier une marine, d'établir un programme naval... En straté-

---

<sup>1</sup> L'action des corsaires en mer d'Irlande n'a constitué, ni en intention, ni en fait, une diversion au profit des forces principales.

gie, les combinaisons les meilleures sont souvent les plus simples. Ne repoussons pas a priori une idée de manœuvre parce qu'elle est trop simple. Méfions-nous, au contraire, des idées de manœuvre stratégiques qui ne sont pas très claires, très simples.

[233] Seulement, Messieurs, n'allons pas trop loin dans ces déductions, en éliminant d'autres éléments d'observation ; évitons les généralisations hâtives et imprudentes, les interprétations trop superficielles des faits de l'Histoire. Gardons-nous bien de conclure à la faillite de la manœuvre, de ses mouvements, de ses diversions et comprenons bien les ressources qu'on en a tirées ou qu'on aurait pu en tirer.

Le meilleur moyen pour un homme de combattre trois hommes, ce n'est certainement pas de les attaquer simultanément. Le combat des Horace et des Curiaces reste un immortel exemple de la façon de combattre à un contre trois, en faisant intervenir non seulement la force mais le mouvement. Quand par suite de difficultés financières, d'un manque de volonté ou d'incompréhension politique ou stratégique de son gouvernement, la Marine française a décliné au point d'avoir des forces deux ou trois inférieures à l'Angleterre, la meilleure stratégie maritime ne consistait pas à concentrer les forces françaises pour aller attaquer le gros de la flotte britannique sur le théâtre principal ! Nous avons vu comment pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg la stratégie française a choisi ses objectifs pour adapter ses buts à ses moyens (3<sup>e</sup> conférence).

Dans la guerre suivante, après avoir essayé d'acquérir et de conserver la maîtrise locale en Méditerranée <sup>1</sup>, elle renonce pour longtemps à toute idée de concentration ayant en vue la bataille et la maîtrise. C'est la stratégie mineure, la dispersion...

Certes, on peut condamner la politique du gouvernement de Louis XV, qui en consentant à l'affaiblissement des forces maritimes de la Marine française, a abouti au traité de Paris. Mais étant donné l'affaiblissement progressif de ces forces, il est logique que la stratégie maritime française se borne à une défensive extrême-

---

<sup>1</sup> La bataille de Velez Malaga, qui eût été une victoire décisive si le commandement français avait fait preuve de persévérance et de fermeté de caractère.

ment prudente visant surtout à ravitailler et à renforcer nos colonies, qu'elle ait limité ses opérations offensives à des attaques effectuées par surprise, par des éléments faibles et rapides ou par des corsaires, sur des objectifs peu défendus ou éloignés (colonies anglaises, les Antilles, Rio de Janeiro... et même les pêcheurs du Groenland). On ne saurait reprocher à cette stratégie de ne pas avoir concentré toutes ses forces pour livrer bataille à la flotte anglaise ; la bataille était perdue d'avance étant donnée l'inégalité des forces ; elle aurait eu les mêmes conséquences que La Hougue et Trafalgar. Peut-être a-t-on perdu quelques occasions d'opérer des concentrations pour attaquer certains groupes des forces anglaises dispersées pour défendre les intérêts secondaires. Dans l'état actuel de notre documentation historique, nous ne sommes pas absolument sûrs que ces manœuvres n'aient pas été envisagées à Versailles ou même qu'elles aient été possibles<sup>1</sup>. L'expérience a cependant prouvé que le gouvernement de Louis XV avait encore visé trop haut à la fin de la guerre de Sept Ans en voulant opérer un débarquement en Irlande, objectif qui a conduit aux Cardinaux une escadre mal armée, mal entraînée, mal préparée à se battre.

[234] Après les Cardinaux, au moment où notre marine se trouve dans l'état le plus lamentable qu'elle ait jamais connu, la stratégie française a eu du moins le mérite de lutter jusqu'au bout, où elle pouvait, comme elle pouvait : Thurot en Irlande, Ternay à Terre Neuve. Et sur ces objectifs, les quelques vaisseaux ou frégates qui restent en état de combattre dans notre marine, ont encore des occasions non seulement de nuire aux intérêts de l'ennemi, mais même d'engager des combats dans des conditions favorables. Évidemment, des actions aussi mineures ne pouvaient avoir une

---

<sup>1</sup> Nous commençons par contre à être mieux renseignés sur la conduite des opérations pendant le règne de Louis XIV. De récentes études des officiers de l'EGN (L. V. Chatellier, 1934) ont montré que Louis de Pontchartrain ne se faisait aucune illusion sur les résultats à attendre de la guerre de course et même qu'il comprenait l'avantage de soutenir ce genre de guerre par l'action des escadres (Lettre de Pontchartrain à de Nesmond). Sous Louis XIV, il semble bien que seuls Vauban et quelques autres personnalités intéressées à affaiblir les forces maritimes au profit d'autres moyens militaires aient prôné la guerre de course et cherché à exercer une mauvaise influence sur la politique navale.

sérieuse réaction sur les négociations de paix engagées à ce moment, mais elles ont pu avoir une influence, si faible soit elle, en rendant Pitt et les négociateurs anglais un peu moins intransigeants, en sauvant les intérêts maritimes qu'on laissait à la France à Terre Neuve.

Comme je vous le disais dans ma première conférence, les victoires navales décisives sont d'une rareté exceptionnelle. Il ne faut pas mépriser les petits succès ; grands ou petits, ces succès contribuent à diminuer les forces de l'adversaire, son potentiel de guerre, sa résistance morale ; ils peuvent rapprocher de la victoire et, si la victoire est impossible, ils peuvent faciliter la conclusion d'une paix de compromis. Les petits succès comme les grands ont une action durable ; ils comptent aussi dans l'histoire, pour le prestige, pour la force morale d'une marine. La Marine française a donc bien raison dans le choix du nom de ses bâtiments d'honorer un Jean Bart, un Duguay-Trouin, à l'égal d'un Suffren et d'un Duquesne.

[235] Après la renaissance de la Marine française, au début du règne de Louis XVI, on a discuté à Versailles, sur les moyens de revanche contre l'Angleterre. Dans son célèbre projet d'opérations, de Broglie propose de livrer une bataille navale décisive en Manche afin de débarquer une armée d'invasion en Angleterre. Mais les escadres françaises ne semblent pas assez fortes pour attaquer en Manche, après une concentration générale. Fort justement, de Broglie préconise la manœuvre, les diversions... afin de s'assurer sur le théâtre principal une supériorité incontestable. Pour la première fois, nous voyons un plan stratégique de grande envergure, où s'affirme une compréhension parfaitement nette du parti qu'on peut tirer de la manœuvre, non point par un mouvement de concentration rapide comme celui de 1690 qui doit alors paraître à de Broglie irréalisable, mais en fixant sur les théâtres secondaires des forces navales anglaises supérieures ; sans doute de Broglie est-il fondé à croire que la stratégie britannique, habituée dans les guerres précédentes à s'inquiéter du sort de ses colonies et à réagir fortement pour défendre ses intérêts secondaires sur les théâtres d'opérations coloniaux, se prêtera au succès de ces diversions. On peut se demander aujourd'hui si la stratégie britannique apprenant des préparatifs de débarquement importants effectués dans les ports français n'aurait pas réagi en sens inverse, c'est-à-dire en

réunissant sur le théâtre principal assez de forces pour y avoir une nette supériorité. Il est permis de penser que le plan de de Broglie, malgré ses conceptions d'une clarté géniale pour l'époque, est quelque peu rigide. Il n'a pas la souplesse des conceptions manœuvrières qu'aura quelques années plus tard Napoléon <sup>1</sup>.

Quoiqu'il en soit, cette guerre de l'Indépendance américaine, qui plus que toute autre a le caractère d'une guerre de mouvement, montre clairement le parti qu'on peut tirer de la manœuvre, des grands mouvements de diversions et de concentrations : en 1779, c'est la concentration en Manche de 66 vaisseaux de d'Orvilliers et de Cordova en face de 38 vaisseaux d'Hardy.

En 1780, après le retour de Guichen des Antilles, 70 vaisseaux franco-espagnols sont concentrés à Cadix, alors qu'il n'y a en Manche qu'une trentaine de vaisseaux anglais.

En 1781, Guichen et Cordova avec 49 vaisseaux trouvent au mouillage de Torbay les 30 vaisseaux de Darby <sup>2</sup>.

[236] Probablement instruit par l'expérience de cette guerre maritime (on a toujours été particulièrement impressionné par les faits de la guerre la plus récente), Napoléon a compris toutes les ressources qu'on pouvait tirer de la manœuvre stratégique sur mer. Pour vous montrer avec quelle souplesse de conception Napoléon savait modifier ses idées de manœuvre pour les adapter à la situation modifiée par des événements imprévus, je vous rappellerai comment le plan d'opérations de septembre 1804 (manœuvre de diversion) a été transformé en donnant lieu au plan de 1805 (manœuvre de concentration).

Dans le plan d'opérations de septembre 1804, les escadres de Toulon et de Rochefort devaient opérer pendant six mois contre

---

<sup>1</sup> De Broglie, comme plus tard Napoléon, se faisait des illusions sur la valeur réelle des forces françaises, armées depuis trop peu de temps, mal entraînées, encore déprimées par les défaites des guerres antérieures. A l'époque où il a fait ses plans, il était en droit d'espérer un redressement plus accentué de notre Marine.

<sup>2</sup> Le conseil de guerre franco-espagnol décide de ne pas attaquer malgré l'avis de Guichen et de La Motte Picquet. On voit une fois de plus à ce détail la faiblesse réelle des forces alliées, des vaisseaux espagnols surtout, et les difficultés de commandement dans les coalitions navales.

les colonies anglaises des Antilles, de la Guyane et de l'Afrique Occidentale. Pendant ce temps, l'escadre de Brest, quittant ce port un mois après le départ de l'escadre de Toulon, débarquerait 18 000 hommes en Irlande, puis irait à Boulogne pour assurer le passage de la flottille de l'armée d'Angleterre, ou bien, si cette opération était impossible, prendrait 25 000 hommes au Texel pour les débarquer en renfort en Irlande. Dans la pensée de Napoléon, les opérations coloniales ne constituaient donc que des diversions au profit des opérations principales de débarquement menées par Ganteaume ; l'Empereur supposait en première hypothèse que pour protéger leurs colonies, les Anglais y enverraient des forces très importantes qui découvriraient les côtes anglaises et permettraient à Ganteaume d'agir plus facilement par surprise. Si d'ailleurs les Anglais laissaient des forces importantes en Manche, les escadres de Toulon et de Rochefort avaient assez de moyens pour infliger aux Anglais des pertes importantes dans leurs colonies ; l'opération coloniale deviendrait l'opération principale, celle qui rapporte, et c'est l'escadre Ganteaume qui aurait à jouer le rôle de force de diversion. De toutes façons, on ferait le maximum possible !

En mars 1805, l'Empereur modifie ce plan pour tenir compte de deux faits nouveaux importants : l'Espagne a déclaré la guerre à l'Angleterre et Missiessy, qui commande l'escadre de Rochefort, est seul arrivé aux Antilles en exécution du plan de septembre 1804.

L'appoint des forces espagnoles permet d'envisager pour la première fois un débarquement en Angleterre, effectué, non plus par surprise, mais de vive force, après une bataille navale décisive, livrée en Manche. La concentration des forces se fera aux Antilles sur Missiessy dans les conditions les plus favorables ; elle se fera en arrière, loin du gros des forces anglaises ; elle contribuera à accentuer la dispersion des forces anglaises, à accroître l'incertitude des Anglais sur les véritables intentions de l'Empereur (le choix de son objectif principal), à acquérir la supériorité des forces navales en Manche.

Si la façon dont a été dirigée cette campagne de 1805 prête à des critiques sur lesquelles je reviendrai, si le résultat négatif de ces opérations nous donne à penser que Napoléon a visé trop haut,

il faut bien reconnaître les avantages de ces « mouvements », de ces conceptions manœuvrières qui amènent une fois de plus les forces franco-espagnoles à 2 contre 1.

Et je ne reviens pas sur d'autres exemples anciens, d'occasions perdues...

[237] Tous ces exemples nous montrent que la stratégie qui se « remue » la première, offensivement, est généralement la stratégie qui a besoin de se remuer, celle qui a les forces les plus faibles. Elle est battue parce que ses forces sont trop faibles, en nombre ou en valeur, pour compenser cette faiblesse par le mouvement, par une manœuvre offensive. Rien ne sert de faire le nombre, de réaliser une supériorité numérique par une manœuvre de concentration si les forces sont incapables de battre l'ennemi, même à 2 contre 1. L'Histoire nous montre donc surtout que le mouvement ne compense pas facilement la force. Mais si cette compensation n'a pu se produire qu'exceptionnellement dans les guerres engagées depuis trois siècles avec de grandes flottes militaires, n'est-ce pas à cause de l'écart considérable qu'il y avait entre les forces des belligérants en nombre ou en valeur ?

Pendant la guerre mondiale, les 10 croiseurs allemands de 1914 ont fixé sur les océans 50 croiseurs alliés lancés à leur poursuite et (pendant un mois) 3 croiseurs de bataille. Les sous-marins allemands (une trentaine en opérations en moyenne) ont fixé 10 000 patrouilleurs de toute espèce, un matériel d'artillerie et d'aviation considérable, plus de 200 000 marins !

Le *Goeben*, après avoir retardé de quatre jours le passage des troupes d'Afrique du Nord dans la période de concentration des forces de terre, a fixé devant les Dardanelles une escadre représentant des forces trois fois à dix fois supérieures ! Sa présence à Constantinople a eu de lourdes conséquences sur la situation politique et militaire en Orient.

Sur le plan maritime, si ces diversions n'ont eu aucun résultat décisif, c'est évidemment à cause de la disproportion des forces maritimes dont disposaient les Alliés et les Empires centraux ! Et encore, la diversion de l'amiral von Spee a-t-elle fourni à la stratégie allemande l'occasion de se battre le 16 décembre 1914 à égalité de forces. Dans le domaine politique et militaire, la diver-



sion sous-marine allemande s'est finalement soldée pour les Allemands par un très lourd passif par suite de l'intervention des forces américaines dans la guerre, mais cela tient à l'orientation donnée à la manœuvre et non point à son principe.

Déçue par l'inefficacité ou le mauvais rendement des premières opérations de ses sous-marins en mer du Nord contre la flotte anglaise, la stratégie allemande les a lancés à l'attaque des objectifs commerciaux dans des zones plus favorables, où ils ont pu agir par surprise, plus facilement, sans subir les fortes réactions qu'ils avaient trouvées près des bases navales anglaises. Après avoir effectué ce mouvement qui a eu pour effet de fixer et de disperser une part considérable des ressources et des moyens maritimes des Alliés, les Allemands ont bien procédé (avant le Jutland et le 19 août 1916) à des concentrations de leurs sous-marins en mer du Nord pour les faire participer aux attaques de la *Hochseeflotte*. Mais il nous apparaît aujourd'hui, à la lumière des faits, que ces concentrations ont été bien faibles, insuffisantes, que les sous-marins ont été insuffisamment ou mal utilisés, que la stratégie allemande a manqué de persévérance et d'activité dans l'emploi des sous-marins en liaison avec la flotte de surface. Il est naturel que l'emploi d'une arme nouvelle comme les sous-marins, les tanks<sup>1</sup>, ou les avions donne lieu en temps de guerre à bien des tâtonnements, exige une mise au point des procédés tactiques. La stratégie ne doit pas renoncer à cet emploi, à ces liaisons d'armes fécondes, sous prétexte que les premiers résultats ne sont pas satisfaisants. Elle doit au contraire s'efforcer de surmonter ces difficultés avec énergie, en évitant les découragements intempestifs et les scepticismes préconçus et injustifiés. Il semble que les Allemands aient bien reconnu eux-mêmes le manque de coordination des opérations de surface et sous-marines puisque, à la fin de la guerre, l'amiral Scheer a été appelé à diriger les opérations maritimes pour effectuer cette coordination.

---

<sup>1</sup> On sait qu'en 1917 les Allemands ont négligé les tanks par suite des échecs des premiers tanks français et anglais à l'attaque du Chemin des Dames.

## Manœuvres stratégiques dans les guerres de l'avenir

[238] Bien des raisons nous portent à croire que dans les conflits de l'avenir les procédés de mouvements, de manœuvre *offensive* sur plusieurs théâtres, les combinaisons stratégiques liant l'action des forces de surface, sous-marines, aériennes, seront utilisées davantage et avec un meilleur rendement que dans la guerre 1914-1918.

A ne considérer d'abord que les forces de surface, il n'y aura pas entre les belligérants, dans certaines éventualités de conflit, une disproportion de forces et de ressources aussi accusées que dans les guerres antérieures auxquelles la Grande-Bretagne a participé.

Les rayons d'action des grands bâtiments modernes leur permettront d'opérer loin de leurs bases dans les océans. S'ils disposent de bases extérieures ou de moyens de ravitaillement en combustible liquide (moyens assez faciles à organiser à notre époque) ils auront la possibilité d'effectuer des rocade d'un théâtre à l'autre, ou de se déplacer dans les zones d'un grand théâtre pour manœuvrer sur différents objectifs.

Ces manœuvres offensives auront toujours les mêmes forces classiques des manœuvre de concentration ou de diversion :

- Attaque de toutes les forces concentrées sur un objectif du théâtre principal ou d'un théâtre secondaire.
- Attaque principale avec diversions simultanées.
- Attaques d'intérêts secondaires destinées à disperser les forces adverses suivies d'une concentration de forces sur l'objectif principal.

Enfin, la manœuvre d'interception sur lignes intérieures destinées à empêcher la jonction de deux forces, et à les battre successivement.

Pour les raisons indiquées au 222, il n'y a pas sur un grand théâtre d'opérations comme l'Atlantique le même danger que sur un théâtre de petites dimensions à diviser les forces de surface de la flotte dans un but de diversion. Elles risquent moins d'être surprises. Un grand théâtre offre plus de moyens d'agir discrètement,

hors de vue de l'aviation ; l'ennemi est plus difficilement renseigné. Mais il est clair que des précautions du même ordre (à l'échelle près) devront être prises pour assurer le secret des opérations, agir par surprise, éviter d'opérer trop longtemps dans la même zone, et se ménager des possibilités de concentration. Dès que les opérations se rapprochent des bases de l'ennemi, dans le rayon d'utilisation facile de son aviation, le danger des dispersions devient aussi grand sur un grand théâtre que sur un petit... plus grand même, si on se trouve à très grande distance de ses propres bases.

Comme dans les « guerres de mouvement » du passé, la manœuvre défensive sur plusieurs théâtres d'opérations consistera initialement (si on ne peut attaquer ou contre-attaquer) à adopter un dispositif d'attaque très souple permettant de protéger à coup sûr l'objectif principal que peut viser l'ennemi et dans la mesure du possible, les intérêts secondaires. La solution qui consiste à concentrer toutes ses forces sur l'objectif principal (sur l'intérêt principal à protéger) et à sacrifier complètement et par principe les intérêts secondaires est mauvaise.

Sur de grands théâtres, on aura moins que sur un petit théâtre la ressource de la mobilité des forces pour surprendre les forces d'attaque ou les intercepter sur la route du retour ; il faudra donc davantage avoir recours à la sûreté fournie par les forces locales et des forces de deuxième ligne, formant sur chaque théâtre ou dans chaque zone des noyaux de forces lentes. Il faudra davantage aussi prévoir les mouvements de transports importants, pour que le gros de la flotte puisse intervenir en temps utile dans leur protection directe ou indirecte. Dans certains cas, la stratégie devra accepter de diviser ses forces principales pour parer à des diversions dangereuses ; mais en effectuant ces mouvements de parade rapide, de courte durée (à la manière des croiseurs de bataille de l'amiral Sturdee aux Falkland), on ne perdra pas de vue les possibilités de concentration de l'adversaire ; ces mouvements de défense devront être aussi rapides, aussi courts que les mouvements d'attaque qui les ont provoqués. Et il faudra y renoncer s'il y a un danger réel à découvrir un intérêt principal...

Je n'insiste pas sur ces considérations générales se rapportant à la manœuvre offensive et défensive des forces de surfaces

modernes ; elles ressortiront plus clairement et plus complètement de nos exercices.

[239] Il est vraisemblable aussi que dans la guerre de l'avenir les manœuvres stratégiques combineront davantage qu'en 1914-18, l'action des forces de surface, sous-marines et aériennes.

De même que pendant la dernière guerre on s'est habitué à considérer les torpilleurs comme les satellites et les éléments complémentaires indispensables des cuirassés, il est devenu un lieu commun d'affirmer aujourd'hui que l'action des forces de surface devra s'appuyer sur celle des sous-marins, des mines, des avions. Et nous savons par nos études tactiques comment peut s'opérer cette liaison harmonieuse dans les différentes opérations de nature offensive ou défensive.

Sur le plan plus élevé de la stratégie, je n'aurai donc à attirer votre attention que sur les points suivants :

Les opérations de la guerre 1914-18 ne nous ont que trop accoutumés à envisager des zones d'action compartimentées : zone de l'avant, zone de l'arrière, zones d'action des forces de surface, celles des forces sous-marines, etc. Dans les conditions politiques et géographiques de certains conflits, quand les blocus des forces de surface ne pourront pas être « serrés », et étant donné l'accroissement des rayons d'action des bâtiments et le développement de l'aviation, cette notion ne correspond plus à certaines éventualités.

Mais l'utilité de la liaison des trois armes dans une zone étant admise, il importe de remarquer que dans certaines circonstances, on ne doit plus considérer toujours et en principe l'arme qui constitue encore la principale ossature des marines militaires (les forces de surface) comme l'élément essentiel de toute manœuvre. En particulier, quand les forces de surface d'un belligérant seront beaucoup trop faibles pour affronter sur un théâtre celles de son adversaire, il cherchera à compenser cette infériorité par une action importante de ses flottilles sous-marines et des formations de l'aviation maritime ou de l'armée de l'air.

Dans ce cas, l'idée de manœuvre stratégique ou tactique ne doit pas envisager comme action principale celle des forces de surface, action à laquelle les autres sont subordonnées, mais bien celles des forces qui ont à jouer le rôle le plus important ou en tous

cas le rôle dont dépend l'action ultérieure ou secondaire des forces de surface. Si, par exemple, les sous-marins doivent jouer dans une action offensive le rôle principal, il importe de fixer le calendrier et les horaires de l'opération en tenant compte des moments où les sous-marins sont tous disponibles, concentrés ou en position d'attaque. De même, le dispositif des sous-marins ne doit pas être étudié comme dans le cas général pour servir principalement de sûreté à l'action des escadres ; il convient de mettre d'abord les sous-marins dans la meilleure situation offensive, la manœuvre des forces de surface étant étudiée et décidée pour faciliter, soutenir ou simplement exploiter l'action principale. Cette notion n'a pas échappé complètement à la stratégie allemande de 1917. L'amiral Scheer avait bien lui-même l'impression que les sous-marins lancés dans la guerre sous-marine à outrance menaient le jeu principal de la guerre maritime, la *Hochseeflotte* jouant un rôle de sûreté stratégique en fixant la *Grand Fleet* ; mais l'idée n'a jamais été appliquée en mer du Nord en utilisant à fond toutes les ressources des sous-marins et des mines, en se servant des zeppelins comme éclaireurs des sous-marins, les forces de surface allemandes intervenant pour attirer les forces britanniques dans la zone de manœuvre choisie et exploiter un succès éventuel. On peut se demander si le fait que cette conception n'ait pas été mise en œuvre provient seulement d'un manque de confiance dans les sous-marins, du désir de ne pas faire courir de risques supplémentaires à la *Hochseeflotte*, ou bien s'il ne faut pas mettre en cause dans le commandement allemand un fâcheux esprit de routine qui a bloqué les imaginations...

La même observation s'applique au rôle principal que pourrait être amenée à jouer une formation aérienne importante dans une opération combinée « Marine-Air » : dans l'attaque d'une base navale, l'intervention des forces de surface et sous-marines peut simplement viser à faciliter l'attaque aérienne principale ou à exploiter cette attaque en cas de sortie des forces ennemies <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette idée d'exploitation est indiquée dans l'ouvrage de stratégie du commandant Fioravanzo déjà cité.

## **Les principes de la stratégie**

### **Considérations générales sur les théories stratégiques**

[240] Quand on compare les théories stratégiques terrestres ou maritimes, établies depuis les guerres de Napoléon, on constate d'abord qu'elles ont toutes un point commun : c'est la recherche des enseignements qu'on peut tirer de l'expérience du passé. Il ne serait pas impossible de bâtir une théorie ne faisant aucune allusion aux événements politiques ou militaires de l'histoire ; mais cette théorie ne serait ni vivante, ni complète : la stratégie n'est pas seulement une affaire de raison, de logique, de technique ; les éléments psychologiques et moraux, l'imagination, le courage, le caractère, jouent un rôle dans les conceptions et les décisions des chefs. Pour se rendre compte de la façon dont s'intègrent tous ces éléments, le seul moyen efficace est d'avoir recours à l'histoire des guerres et de la stratégie.

[241] Pour insister sur l'importance des études historiques dans l'enseignement de la stratégie, on a fait parfois valoir l'argument que la stratégie, art de conception, était indépendante (ou à peu près indépendante) de la nature ou du genre d'armes employées... à l'inverse de la tactique, art d'exécution, essentiellement variable dans le temps, en étroite dépendance des armes qu'il s'agit de ranger et de manœuvrer sur le champ de bataille.

Maintenant que j'ai achevé l'examen des procédés stratégiques d'attaque, de défense et de manœuvre, en faisant de nombreux emprunts aux faits de l'Histoire, vous comprendrez facilement ce qu'il y a d'exact dans cette opinion, du point de vue où nous nous sommes placés. Elle est exacte si on considère que la stratégie a toujours eu à faire face aux mêmes guerres, à la même nature de problèmes : fixer des objectifs, répartir et manœuvrer les forces sur ces objectifs. Elle est inexacte si on considère que la stratégie bien loin de concevoir ses opérations en fonction de principes vagues et éternels, doit les étudier en fonction de moyens rigoureusement précis et actuels. Avant de prendre une décision ou de donner un ordre, il faut tout au moins que la stratégie s'assure que cette décision ou cet ordre sont exécutables. On ne peut pas séparer complètement à ce point de vue la conception de l'exécution ; toute conception non exécutable est mauvaise. Le fait

que les décisions du commandement stratégique sont toujours très simples en apparence ne doit pas nous induire en erreur à ce sujet : l'adaptation la plus judicieuse des buts aux moyens est souvent difficile, lourde de responsabilité ; elle suppose en particulier une connaissance approfondie des moyens, de leurs possibilités, de leurs tactiques. Pour nous, la stratégie et la tactique étant ainsi étroitement liées doivent évoluer en même temps pour tenir compte des armes, des forces, que l'une et l'autre, à des échelons différents, mettront en action.

[242] Bien que tous les théoriciens aient cherché dans l'histoire les procédés ou les principes de la stratégie, ils ne sont pas toujours d'accord...

Les divergences entre les théories proviennent d'abord d'une cause fondamentale : les théoriciens n'ont pas le même point de vue ; ils ont écrit leurs théories avec des préoccupations différentes, dans un but particulier qu'il est généralement assez facile de discerner : Jomini voulant tirer parti, directement, des enseignements des guerres de l'Empire, s'est surtout préoccupé des procédés offensifs ; recherchant les causes des succès de Napoléon, il a établi des principes pouvant servir de fondement à ces procédés. Au contraire, Clausewitz, plus préoccupé des moyens de parer à ces attaques, a porté principalement son attention sur les procédés défensifs. Et de même, dans la stratégie maritime, l'œuvre de Mahan, officier de marine, est dominée par le souci d'inciter son pays à constituer une Marine forte et puissante ; pour mettre en garde la jeune marine américaine contre la faiblesse ou la dispersion des moyens, la multiplicité des bases, il s'est référé lui aussi aux procédés offensifs, il s'est placé sur le terrain des principes et a créé une doctrine de guerre navale qui tient dans ces trois termes : maîtrise de la mer, bataille décisive, concentration des forces.

La théorie de Corbett, professeur au *War College*, est dominée par l'idée de faire l'apologie de la stratégie britannique. Il a montré que pour accomplir sa mission essentielle qui est la défense des intérêts britanniques, cette stratégie avait été conduite dans la mise en œuvre des procédés défensifs à disperser souvent ses forces, à renoncer à rechercher une bataille décisive que la stratégie française ne voulait pas engager. Et Corbett s'est attaché

à démolir les principes de Mahan, ce qui est une manière comme une autre d'avoir des principes.

J'ai déjà fait de suffisantes allusions, au début même de ces conférences, à la doctrine de notre Ecole supérieure de Marine, préoccupée surtout de réagir contre les théories de la Jeune Ecole ; cette doctrine, dans son ensemble, s'apparente à la doctrine de Mahan.

Ne vous étonnez donc pas, Messieurs, des divergences qu'il peut y avoir entre les théories stratégiques. En présence d'une théorie nouvelle, recherchez d'abord quelles sont les préoccupations réelles de l'auteur (s'il ne vous les dit pas lui-même). Voyez pourquoi ses préférences vont particulièrement à l'une des trois grandes missions des forces maritimes : attaque des forces (Mahan E.S.M.), attaque des intérêts (Jeune Ecole, amiral Wegener) ou défense des intérêts (Corbett).

Vous constaterez aussi que suivant les préoccupations et les tendances des auteurs, ils ont choisi dans l'histoire les exemples qui s'adaptent le mieux à leurs idées. On ne peut pas dire qu'ils soient de mauvaise foi ou qu'ils raisonnent mal... mais leurs buts sont différents. On ne peut leur reprocher qu'une tendance plus ou moins nette à vouloir généraliser des idées stratégiques s'appliquant à des situations particulières.

Après la guerre 1914-18, l'amiral Castex, préoccupé de mettre au point la doctrine de l'École supérieure de Marine, y a apporté des corrections essentielles. Ses *Théories stratégiques* tiennent compte des nombreux enseignements qu'il a tirés de la guerre mondiale ; elles se sont inspirées aussi de la théorie de Corbett et des travaux historiques des officiers du C.H.E.N et de l'E.G.N. Cette œuvre, la seule de ce genre parue depuis la guerre, constitue une encyclopédie de tout ce qui se rapporte aux faits et aux idées de la stratégie. Dans cette œuvre, j'ai beaucoup puisé pour faire ces conférences, en m'inspirant aussi des récentes études du Centre et de l'École de guerre navale. Cependant, une brève synthèse stratégique, établie dans l'intention particulière que vous connaissez, est forcément assez différente (surtout dans la forme) d'une œuvre très développée qui s'adresse non seulement à des officiers mais à un nombreux public ; elle est différente d'un règlement qui doit éviter les développements et les commentaires, qui traite à la



fois de stratégie, et de tactique générale, et qui a peu insisté sur le rôle particulier du commandement stratégique.

Je ne pense pas d'ailleurs qu'il y ait en stratégie de théorie ou de doctrine immuables, éternelles, suffisantes à tous et pour tout... Les professeurs de stratégie auront dans l'avenir à contribuer à leur mise au point, à leur tenue à jour, en approfondissant certaines parties de ce vaste sujet, en se plaçant à des points de vue particuliers correspondant aux préoccupations du moment ; ils auront aussi à tenir compte du développement pris par les armes nouvelles et des organisations militaires de leur temps.

### **Les principes de la stratégie – Leur sens**

[243] Ces principes eux-mêmes n'échappent point à cette loi d'évolution naturelle. Sans doute, sont-ils exprimés à peu près par les mêmes mots, depuis un siècle, par les théoriciens, par les professeurs, par les règlements, mais ils n'ont pas pour tous la même signification. Examinons brièvement les différents sens qu'on a donnés (ou qu'on peut donner) à ces principes.

#### ***1) Principes relatifs à la répartition des forces***

Pour les auteurs de théories « offensives », pour ceux qui ont préconisé les procédés offensifs, le principe de l'économie des forces signifie qu'il faut concentrer ses forces le plus possible (en une seule masse) pour frapper fort, et consacrer le moins de forces possible aux forces de sûreté. On doit « économiser » (dans le sens où l'entend la prudente ménagère) les forces de sûreté.

Les théoriciens qui ont surtout envisagé l'emploi des procédés défensifs et qui entendent ne faire le sacrifice d'aucun de leurs intérêts maritimes (à la manière de la stratégie britannique), sont naturellement portés à admettre dans certains cas une large dispersion des forces. Pour eux, le principe d'économie des forces n'a pas le même sens. Economie veut dire répartition harmonieuse des forces, prêtes à se concentrer ou à se diviser pour faire face à toutes les attaques. La stratégie française a trop souvent visé les intérêts secondaires britanniques pour qu'un théoricien anglais comme Corbett n'ait pas fait une large place dans sa théorie à l'étude des moyens de les défendre, sans préconiser particulièrement la concentration des forces sur un intérêt principal.

Une théorie plus générale est bien obligée d'admettre ces deux points de vue, l'offensif et le défensif ; l'action des forces maritimes est menée en tenant compte de la situation générale, des buts, des moyens et en vue de gagner la guerre. On n'est pas toujours libre du choix des procédés offensifs ou défensifs. On peut bien reconnaître les grands avantages qu'il y a à prendre quand on le peut (toutes les fois qu'on le peut) l'initiative de l'attaque, à donner à cette attaque le maximum de puissance ; mais il faut aussi comprendre qu'on n'est pas toujours libre de prendre cette initiative ; ce n'est pas simplement une question de volonté ou de principe : tout dépend de la situation générale du conflit, des intérêts en cause, de la balance des forces, de la géographie des zones d'action, etc. La solution peut découler avec évidence de cette situation et la décision stratégique sera rapide ; ou bien elle exigera des études assez approfondies suivant la méthode exposée dans vos cours d'État-Major...

Ce n'est donc pas de l'application directe du principe de l'économie des forces qu'on peut déduire pratiquement la répartition des forces sur les objectifs. La même observation s'applique aux deux principes de la « concentration des forces » et de la « sûreté » corollaires du précédent ; ces deux principes ont un caractère opposé : en concentrant trop ses forces, on porte atteinte au principe de la sûreté ; si on les disperse trop, on commet une infraction au principe de la concentration ! Il n'en est pas moins vrai qu'il y a des cas où il est recommandable de concentrer toutes ses forces et d'autres où on a avantage à les disperser. Dans ces conditions, on comprend que d'excellents esprits aient manifesté un certain scepticisme au sujet des principes, allant même jusqu'à demander qu'on n'en parle plus, insistant sur les erreurs qu'on peut commettre au nom des principes. Napoléon a renoncé à sa première intention d'écrire un ouvrage sur les principes de la guerre et il a dit pourquoi :

*« J'avais envie d'écrire sur ce sujet, mais ensuite des généraux sont battus en disant qu'ils ont suivi les principes qu'on leur a inculqués. Il y a tant d'éléments divers à la guerre ! »*

Faisant allusion aux principes offensifs de Jomini, l'Empereur disait aussi : *« Ce qui est bon dans une circonstance est mauvais dans une autre, mais il faut considérer les principes comme des axes auxquels se rapportent une courbe. C'est déjà quel-*

*que chose que dans telle ou telle occasion on pense que l'on s'écarte des principes ».*

En ce qui concerne la répartition des forces, l'« axe » c'est la concentration : concentration des efforts, liaison des armes, concentration des forces. Il faut avoir des raisons sérieuses pour s'écarter de cet axe ; si pour des raisons offensives ou défensives, on est amené à disperser ses forces, on doit toujours être prêts à les réunir pour pouvoir profiter de toute occasion de se battre en supériorité de forces. Quand on divise ses forces, on a parfois tendance à croire que leur réunion pourra s'effectuer facilement. Sur ce point, il convient d'examiner attentivement les possibilités de l'ennemi, les possibilités qu'on a soi-même de dérober des forces trop faibles dans des bases suffisamment défendues ou de les replier sur un soutien, ou de les renforcer d'une façon quelconque <sup>1</sup>.

En tous cas, ces principes s'éclairent, ils ont un sens satisfaisant qui ne prête à aucune équivoque, quand on connaît dans leur ensemble les ressources très variées de la stratégie, les procédés d'attaque, de défense, de manœuvre, dont je vous ai exposé les caractères fondamentaux.

## **2) Principes relatifs à l'activité, au mouvement des forces**

[244] En stratégie, les principes d'activité (activité, vitesse stratégique, surprise, secret, etc.) sont destinés surtout à nous mettre en garde contre une certaine paresse de l'esprit ou de l'imagination. On voit trop souvent la manœuvre à l'état statique ; notre esprit aime à se fixer sur un système permanent ou un procédé immuable ; on ignore trop l'importance, à la guerre, du mouvement, de la vitesse, de la surprise, du renseignement.

Cependant, il n'est pas un principe qui n'ait sa contrepartie ou qui ne comporte quelques réserves... tous les principes, même les meilleurs, sont relatifs : sous prétexte d'activité, on ne doit évidemment pas tomber dans une agitation sans objet ; il y a des activités intelligentes, des stratégies qui savent ménager leurs forces, afin de pouvoir en obtenir le rendement maximum dans les

---

<sup>1</sup> Dans vos études historiques, je vous recommande d'examiner attentivement dans chaque cas particulier les raisons (valables ou non) pour lesquelles la stratégie a dispersé ses forces.

moments de crise stratégique. Il y a eu aussi des activités brouillonnes, des chefs dont l'esprit administratif et étroit était dominé par le souci des états à fournir sur le nombre et la durée des sorties effectuées par les forces placées sous leur autorité.

En poussant trop loin l'application des principes de la surprise et du secret, un chef peut commettre l'erreur de laisser ignorer à ses subordonnés directs son idée de manœuvre ou certains éléments essentiels de la situation (cas de Napoléon vis-à-vis de Villeneuve au début de la campagne de 1805). De même, si le renseignement a une importance primordiale dans la conduite des opérations, on ne doit pas attendre indéfiniment des renseignements pour agir ; il ne faut pas non plus consacrer trop de forces à la recherche des renseignements...

La stratégie française d'autrefois n'a pas été seulement handicapée par des difficultés financières, par des lenteurs d'armement, mais souvent par des longueurs de décision, par des hésitations... Le *wait and see* des Anglais est souvent favorable à la politique (à celle du temps de paix), quand on a pas avantage à brusquer les hommes et les choses, quand on ne peut se rendre maître des événements ; mais en temps de guerre, il faut se méfier de ce genre d'expectative... Tout aussi bien dans les périodes d'attente que dans les périodes de crise, le commandement stratégique doit avoir le souci constant d'éviter les pertes de temps, de se renseigner de toute manière sur la situation, de se préparer avec une activité inlassable aux opérations prochaines.

### **3) Principes relatifs à la combativité, l'offensive, l'esprit offensif, etc.**

[245] Les excellents principes destinés à exalter les qualités morales des officiers (la volonté de vaincre, l'esprit de sacrifice, etc.) ne s'adressent pas particulièrement au commandement stratégique. Il est nécessaire que celui-ci prenne ses décisions dans le calme, avec sang-froid, avec prudence. Certes, il faut du courage pour prendre de graves décisions, pour envoyer des hommes se battre, pour engager l'avenir de son pays, risquer sa réputation et son honneur. Mais ce courage-là (le « courage d'esprit » disait Seignelay) n'est pas de même nature que le « courage de cœur » nécessaire à celui qui risque seulement sa propre vie.

Le « courage de cœur » peut être fortifié aux heures graves par un appel aux plus nobles sentiments d'ambition, de devoir ou de sacrifice. Le « courage d'esprit » a besoin d'être soutenu jusqu'au bout par la froide raison et le jugement lucide. Sur le plan stratégique, il suffit aux chefs de connaître les difficultés d'ordre psychologique et moral qu'ils auront à surmonter et dont je vous parlerai dans ma prochaine conférence.

[246] Ce point de vue purement moral étant écarté, on peut faire sur le principe d'offensive, sur sa signification, sur son application, des réserves analogues à celles dont j'ai parlé à propos du principe de concentration. On n'a pas le droit de décider une offensive par principe. Mais sous cette réserve, on peut reconnaître que l'offensive constitue au même titre que la concentration un « axe ». Il est cependant moins dangereux de s'écarter de cet axe que de l'axe « concentration ». On ne risque pas dans une défensive prudente la catastrophe immédiate que peut entraîner une dispersion imprudente.

Que l'offensive soit un axe principal, on peut en être convaincu : généralement l'initiative de l'attaque permet plus facilement que la défensive d'engager la bataille dans des conditions favorables, dans la zone et au moment choisis, en supériorité de forces ou en surprenant l'ennemi. Cet avantage ressort des deux conflits maritimes les plus importants de l'histoire : les guerres anglo-bataves du XVII<sup>e</sup> siècle, les guerres franco-britanniques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Instruite par l'expérience de la première guerre anglo-batave, la stratégie hollandaise a eu recours dans la deuxième guerre à des procédés de protection indirecte, à l'offensive qui lui a permis de vaincre. Instruite par l'expérience de la guerre d'Indépendance américaine, la stratégie britannique a employé dans sa guerre contre Napoléon des procédés offensifs de blocus, de poursuite et d'attaque, évidemment très supérieurs en principe à ceux qui lui ont coûté la perte de ses colonies d'Amérique.

[247] Ici encore, la signification de ce principe peut seulement se comprendre clairement et sans malentendu quand on connaît tout le parti qu'on peut tirer de l'offensive, de la défensive et de leurs combinaisons, quand on a étudié l'histoire. Les théoriciens dont l'enseignement a conclu par l'énoncé des principes sont d'ailleurs d'accord pour reconnaître la nécessité d'étudier l'histoire

afin d'y chercher personnellement le sens des principes, pour les comprendre et les assimiler. Encore faut-il que cette histoire maritime nous donne des textes, des faits, tirés non point des ouvrages d'auteurs tendancieux, mais puisés autant que possible à la source même des archives ou dans les œuvres d'historiens sérieux.

C'est pourquoi les études historiques effectuées par vos prédécesseurs ont tant d'importance. Et il s'en dégage beaucoup plus que le sens des principes de la guerre ; elles nous permettent de profiter de l'expérience des chefs du passé, de les faire revivre, d'envier leur gloire ou de plaindre leurs faiblesses, de comprendre le caractère principal des difficultés du commandement placé en face des risques et des responsabilités de la guerre. Ce sont ces enseignements dont je vous parlerai dans ma sixième et dernière conférence.

## VI

### Le rôle du commandement stratégique

#### I – Considérations générales

[248] Ainsi que je vous le disais au début de ces conférences, une de nos préoccupations dominantes en matière de stratégie maritime est actuellement de préciser le rôle du haut commandement maritime à ses deux échelons : le C.E.C. des forces maritimes et les C.E.C. de théâtres d'opérations.

Ce fonctionnement de notre haut commandement n'intéresse pas seulement les chefs, leurs états-majors ; il intéresse aussi les commandants des bâtiments de surface, de sous-marins, d'avions ; ils peuvent avoir à exécuter des ordres émanant directement du commandement stratégique ; ils auront parfois à apprécier des situations d'ensemble, à prendre des initiatives, des décisions, qui normalement relèvent du commandement stratégique.

Notre règlement définit le rôle essentiel du haut commandement maritime dans les termes suivants :

*« Le C.E.C. des F.M.F. oriente les opérations maritimes en vue d'atteindre les buts fixés par le gouvernement et modifie en conséquence la répartition des forces maritimes ».*

*« Les C.E.C. de théâtres d'opérations maritimes établissent et maintiennent une étroite coordination entre les actions des grands subordonnés en précisant leurs situations et leurs missions,*

*en délimitant leurs zones d'action et en répartissant entre eux les forces du théâtre d'opérations ».*

Ainsi, à ces deux échelons du commandement, il s'agit surtout d'assigner des missions aux subordonnées et de répartir entre eux les forces. Quand on connaît les procédés stratégiques d'attaque, de défense, de manœuvre, ce problème de commandement, envisagé du point de vue de son fonctionnement et de la répartition des décisions entre les divers échelons, peut paraître très simple. Les enseignements de l'histoire maritime et de nos exercices montrent au contraire qu'il présente de sérieuses difficultés. Il est très rare qu'au cours d'une guerre, il y ait une entente parfaite entre les chefs placés aux échelons stratégiques et tactiques ; il se produit souvent entre eux des désaccords, des malentendus ; les ordres des échelons supérieurs sont mal donnés ou mal compris ; le commandement stratégique ne laisse pas assez d'initiative à ses subordonnées ; ou bien, il leur en laisse trop et ne prend pas ses responsabilités. La création d'un nouvel échelon de commandement (les C.E.C. de théâtre) qui répond à certaines nécessités apparues au cours de la guerre 1914-18, n'est pas faite pour diminuer des difficultés de ce genre.

[249] C'est cette question de commandement, envisagée du point de vue du partage des responsabilités et des initiatives, des modalités de décisions, de la psychologie des chefs, que je vais examiner aujourd'hui.

Il serait bien difficile de projeter quelques clartés sur un sujet aussi vaste et aussi complexe si nous ne trouvions pas dans l'histoire quelques solides points d'appui, et en premier lieu les causes ou la nature de ces difficultés de commandement<sup>1</sup> ; je les analyserai d'assez près, en distinguant leurs causes d'ordre psychologique, organique, hiérarchique, celles provenant du fond et de la forme des décisions.

[250] Causes psychologiques. Il est naturel, humain, qu'un chef n'applique pas facilement les idées, les conceptions d'un autre chef. On éprouve souvent des difficultés à appliquer ses propres

---

<sup>1</sup> Nous rencontrons aussi certaines de ces difficultés dans nos exercices ; mais n'y trouvons pas les plus sérieuses car dans les décisions d'exercices interviennent fort peu les risques et les responsabilités.



idées sans perdre de vue le but qu'on s'est fixé à soi-même ! A fortiori, l'effort de volonté nécessaire pour marcher vers le but fixé par un chef doit-il être beaucoup plus grand.

Tout homme qui n'a pas été soumis au préalable à une forte discipline a tendance, quand il reçoit un ordre d'un supérieur, à faire dans son esprit la critique de cet ordre, à préférer une solution différente ou même inverse de celle de son chef : si on lui dit d'aller à droite, il préférerait aller à gauche. Cet esprit de contradiction ne provient pas seulement du désir de juger avec indépendance, d'une certaine vanité ou de certaines ambitions... Ce phénomène psychologique tient souvent à ce que quand on nous commande d'aller vers un certain point de direction, nous voyons d'abord et surtout les risques que comporte l'exécution de cet ordre. Dès lors, si nous sommes surpris par la décision, si nous n'avons pas eu le temps d'étudier le problème, ou si nous n'en possédons pas toutes les données, notre première impression en constatant les dangers qu'il y a à marcher vers la droite est qu'il est préférable de se diriger vers la gauche. Et il est souvent difficile de changer ses premières impressions, d'écouter ou de comprendre les arguments qui justifient la décision imposée.

Je n'insiste pas ici sur les moyens par lesquels le haut commandement peut écarter ces difficultés : en donnant des ordres clairs, nets, fermes, en faisant connaître à tous ses subordonnés tout ce qu'ils doivent savoir pour être en mesure de bien comprendre les ordres et de bien agir, en exigeant d'eux en toutes circonstances une exécution stricte et loyale de leurs missions.

[251] Causes organiques. Incompétence du commandement stratégique. Dans l'histoire, les difficultés de commandement proviennent parfois d'une organisation de commandement défectueuse, du manque de compétence maritime du commandement stratégique d'où découlent bien des malentendus.

En France, pendant les guerres du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le secrétaire d'État à la Marine (sous Louis XIV : Colbert, Seignelay, Louis de Pontchartrain...) qui conduit les opérations maritimes. Cette personnalité, prenant part aux conseils du gouvernement, donnant des ordres au nom du Roi (quand celui-ci ne signe pas lui-même les instructions dans les occasions graves), possède généralement l'autorité morale et la compétence politique

nécessaires pour conduire les opérations maritimes et les lier à l'action politique et militaire. Par contre (comme nous l'avons vu déjà dans un cas concret exposé dans la deuxième conférence), il n'a pas une compétence maritime suffisante pour apprécier exactement les possibilités d'exécution, les risques de l'opération, les chances de succès. Pour essayer d'établir la liaison indispensable entre la stratégie maritime et la tactique avant de fixer l'objectif du plan de campagne, on fait venir à Versailles le chef de la flotte ou le chef d'escadre. Dans l'atmosphère de la cour, le chef maritime est optimiste ; vus de loin, les objectifs qu'on lui propose lui apparaissent faciles à atteindre ; il a confiance dans le succès, il est prêt à accomplir sa mission au plus tôt, à marcher à la bataille avec un bel esprit offensif. Mais quand il a rejoint ses escadres à Brest ou à Toulon, le grand chef maritime reprend contact avec des réalités souvent pénibles : les moyens manquent, en personnel et en matériel ; les arsenaux sont mal approvisionnés, on éprouve beaucoup de peine à compléter l'armement des vaisseaux. Puis, au premier appareillage, ce sont les difficultés d'entraînement et de manœuvre qui apparaissent ; le premier mauvais temps provoque des avaries et décourage tout le monde. Le chef, à moins que ce ne soit un Duquesne, un Latouche-Tréville ou un Suffren, ne sait pas toujours réagir... ; il perd son optimisme, sa confiance, son esprit offensif. A Versailles, il avait donné son adhésion à la mission, au but qui lui avait été fixé. A la tête de son escadre, il comprend que le but n'est pas adapté aux moyens ; au contact des réalités, il s'aperçoit que les opérations ont été insuffisamment préparées ; souvent, une correspondance s'échange alors entre les deux chefs. Le chef à la mer propose de retarder l'exécution des opérations ou de modifier le plan de campagne pour en rendre l'exécution plus facile. Le chef à terre, lui, a au contraire de très fortes raisons de presser le départ des escadres et de ne rien changer au plan des opérations ; il a quelquefois une tendance à croire que ses subordonnées manquent de courage ou d'activité, alors que les subordonnées sont convaincus qu'on les lance dans des opérations aventureuses que des chefs incompetents, ignorant des choses de la marine, ont mal préparées.

[252] Le cas le plus caractéristique de ces malentendus entre le chef militaire et le chef politique est celui des relations de Tourville avec Seignelay puis avec Pontchartrain, au cours des

campagnes de la guerre de la Ligue d'Augsbourg dont j'ai parlé au point de vue des conceptions et des objectifs (§ 139 et suivants). Je me bornerai à faire ressortir brièvement les causes ou la nature des difficultés en question.

En 1689, année où l'armée navale se constitue à Brest, aucun malentendu ne se produit parce que Seignelay a la bonne idée de se rendre personnellement sur le vaisseau amiral de Tourville... et d'ailleurs aucune opération offensive n'est exécutée.

En 1690, les désaccords entre Seignelay et Tourville sont graves. Avant l'appareillage des escadres de Brest, Seignelay écrit à Tourville des lettres très pressantes, envoie à Brest son homme de confiance Bonrepas pour obtenir de l'amiral qu'il hâte ses préparatifs d'armement et son départ. Tourville, lui, tient à ce que ses vaisseaux soient prêts ; il voudrait attendre l'arrivée de l'escadre du Levant commandée par Châteaurenault, afin d'attaquer toutes forces réunies. Après la bataille de Béveziers, Tourville ne se conforme pas aux instructions qu'il a reçues. Il rallie Le Havre au lieu de rester sur les côtes anglaises où il devait recevoir les ravitaillements nécessaires. De plus, malgré de nouvelles lettres pressantes de Seignelay et l'insistance de Bonrepas envoyé au Havre, Tourville n'exécute pas les opérations prévues dans ses instructions pour exploiter stratégiquement sa victoire, en envoyant des escadres en mer du Nord, en Manche, attaquer les communications et les côtes de l'ennemi. Il se borne, avant de rentrer à Brest avec sa flotte, à faire exécuter un coup de main sur Tynemouth par les troupes des galères de Noailles, mais cette opération entreprise sur l'insistance manifestée à Versailles ne satisfait pas Seignelay déçu des résultats relativement faibles d'une attaque sur laquelle il avait fondé les plus grands espoirs.

Toutes les dispositions avaient-elles été bien prises pour ravitailler après un combat une flotte de 80 vaisseaux sur les côtes anglaises ? Tourville n'a-t-il pas tout au moins quelques excuses à ne pas avoir su apprécier la portée exacte de sa victoire ? On comprend qu'il ait fait des objections à l'envoi de l'escadre de Nesmond en mer du Nord, alors qu'il y avait plus de 80 vaisseaux alliés dans la région de la Tamise. Il ignorait les répercussions d'ordre moral de Béveziers et de la retraite précipitée d'Herbert dans la Tamise. Le manque d'activité de Tourville après son retour est-il justifié ?

On a l'impression qu'un chef plus énergique, comme Suffren ou de Grasse, aurait tiré meilleur parti de cette situation. Mais bien rares sont les chefs, même parmi les plus grands et les plus glorieux, qui n'aient pas déçu les espoirs des chefs qui ont conçu et dirigé les opérations !

[253] Les instructions adressées à Tourville pour la campagne de 1691 sont loin de présenter dans leur forme les qualités brillantes d'ordre et de clarté des instructions de 1690. Reconnaissons cependant que la rédaction d'une instruction d'opérations se rapportant à des missions offensives et défensives de cette ampleur est bien différente et plus difficile que celle d'une instruction dans laquelle on vise un but assez précis, en prenant l'initiative des opérations. Je vous recommande de faire individuellement et pour vous-même, à titre d'excellent exercice, la critique de ces instructions.

Vous remarquerez, en particulier, avec quel soin la direction stratégique a voulu prendre la part de ses responsabilités en différentes hypothèses ; si la forme est souvent mauvaise, il y a un fond d'idées justes. Le désaccord entre Pontchartrain et Tourville porte d'abord sur la position d'attente qu'on veut lui imposer. A cette époque, on a des raisons de penser à Versailles que le séjour de la flotte dans un port présente du point de vue moral et militaire de sérieux inconvénients pour les états-majors et les équipages. On voudrait que l'armée navale se rende sous Belle-Île au plus tôt et qu'elle prenne ensuite au large de l'entrée de la Manche une position centrale lui permettant d'exécuter sa mission dans les nombreuses hypothèses envisagées. Tourville, qui pense aux besoins d'entretien et de ravitaillement de sa grande flotte, est beaucoup moins pressé de quitter Brest ou de s'en éloigner... Mais c'est surtout à propos de l'article X, particulièrement mal rédigé, que les deux chefs n'arrivent pas à s'entendre. Si la flotte ennemie sort de la Manche dans un but défensif (pour protéger le convoi des Indes par exemple), Tourville doit éviter de l'attaquer si elle est en supériorité numérique sur l'armée navale française. Tourville fait observer qu'une fois engagé, il lui sera difficile de rompre le combat contre un ennemi supérieur en nombre.

Les arguments échangés dans cette discussion font ressortir l'incompétence technique de Pontchartrain, incapable d'expli-

quer à Tourville comment il doit s'éclairer, se renseigner, manœuvrer et le manque de connaissances générales et stratégiques de Tourville, incapable de discuter stratégie et d'expliquer clairement ce qu'il peut faire.

A Versailles, on ne veut pas prendre la responsabilité d'un ordre d'attaque dans des conditions défavorables ; Tourville ne veut pas prendre la responsabilité dans des conditions qu'il considère comme dangereuses. Finalement, Tourville reçoit l'ordre d'exécuter sa mission. On insiste d'une façon très désobligeante sur l'ordre formel de ne pas rentrer à Brest avant le 1<sup>er</sup> septembre. Le désaccord des chefs se poursuit pendant les opérations. Pontchartrain fait parvenir à Tourville des renseignements sur la flotte anglaise : elle n'a pas un nombre de vaisseaux supérieur à celui de la flotte française ; elle fait route vers l'ouest en Manche ; Tourville est autorisé à y aller l'attaquer. Mais l'amiral français reste convaincu que la flotte alliée doit être numériquement très supérieure à la flotte française ; il ne croit pas aux renseignements qui lui sont envoyés et qui diffèrent de ceux qu'il a pu se procurer directement. Ayant cette dernière certitude, il ne fait rien pour chercher la flotte ennemie ou le convoi et n'atteint ni l'un ni l'autre de ses objectifs, malgré la longue durée de sa croisière. Malheureusement pour Tourville, ce sont, dans cette affaire, les renseignements de Pontchartrain qui sont exacts. Dans la campagne suivante, ils sont faux ! Ceci et les circonstances de La Hougue justifient un peu la méfiance de Tourville.

[254] Il faut bien reconnaître ces faits et ces controverses de 1690 et de 1691 pour comprendre le drame de 1692 : La Hougue.

Cette fois, on est bien décidé à Versailles à prendre toutes les responsabilités, à obliger Tourville à obéir à des ordres formels signés du Roi, sans lui fournir une occasion de discuter ou d'échapper à l'exécution stricte des ordres. Tourville quittant Brest à une date impérative, quel que soit l'état de ses vaisseaux, doit conduire en Angleterre les troupes de Jacques II et combattre les vaisseaux ennemis « en quelque nombre qu'ils soient ».

Au moment où était envoyé à Tourville cet ordre extraordinaire par son caractère impératif, on avait reçu à Versailles des renseignements permettant de croire que le débarquement des troupes françaises pourrait s'effectuer par surprise, avant

l'armement complet de la flotte des alliés, à la seule condition de faire vite. Mais quand on apprit au début de mai à la cour de Louis XIV que les alliés prévenus des préparatifs de débarquement avaient poussé l'armement de leurs escadres avec une activité fébrile, contrordre fut envoyé le 12 mai à Tourville<sup>1</sup> : au lieu de quitter Brest à date fixe, il devait y attendre les escadres de d'Estrées et de Châteaurenault, entrer avec 70 vaisseaux en Manche, y attaquer la flotte alliée puis en cas de victoire, opérer le débarquement des troupes en Angleterre<sup>2</sup>. Cet ordre du 12 mai n'arriva pas en temps utile au chef de la flotte française ; ayant quitté Brest avec 45 vaisseaux, sans avoir opéré sa jonction avec Châteaurenault et d'Estrées, il allait s'engager contre 90 vaisseaux anglo-hollandais à Barfleur...

[255] Après La Hougue, la stratégie française devient naturellement plus prudente ; il n'y a aucun rapport, ni dans la forme, ni dans le fond, entre les ordres très cassants de 1692 et les lettres écrites par Louis XIV au nouveau maréchal de France, devenu ainsi son cousin. Vous y remarquerez le souci évident de laisser à Tourville une assez grande initiative, de tenir compte de son ardent désir de ne plus opérer en Manche. Ces ordres épistolaires manquent par trop de fermeté et de netteté ; on peut le regretter d'autant plus qu'on y distingue les germes d'une belle idée de manœuvre. Quand on sait ce qui s'est passé, on constate combien aurait pu être féconde l'idée d'attaquer le convoi et son escorte à Lagos, d'opérer la jonction de Tourville et de d'Estrées puis d'attaquer en supériorité numérique de forces, au large de Brest, la flotte alliée placée par surprise dans une situation très défavorable.

Quoiqu'il en soit, il résulte bien de cette correspondance qu'après La Hougue, on n'avait pas renoncé à Versailles à utiliser offensivement la flotte française en Manche. C'est sur l'insistance de Tourville que la plus belle flotte qu'ait jamais possédée la France entre en Méditerranée après Lagos ! Le désaccord conti-

---

<sup>1</sup> Un 1<sup>er</sup> contrordre moins important avait été envoyé le 7 mai.

<sup>2</sup> On peut interpréter cette transmission et le rôle de Pontchartrain de plusieurs façons.

nue ! Mais après les exploits de Barfleur, après La Hougue, la conduite de Tourville paraît indéfendable.

Dans l'état actuel de notre documentation, cette histoire des démêlés de Tourville avec le commandement stratégique n'apparaît donc pas toujours à l'honneur de l'amiral français. Le commandement stratégique fait preuve dans ses ordres d'une volonté d'activité, d'action offensive, qui gagne notre sympathie, alors que l'exécutant, en voulant freiner cette belle ardeur, en retardant le moment de livrer bataille, fait assez pauvre figure. Ceci ressort surtout du dossier historique de l'affaire Tourville – Seignelay.

[256] Cependant, il est très remarquable que ceci n'est pas particulier à Tourville ou aux chefs maritimes français. Il y a aussi un dossier historique d'une affaire Jean Bart - Pontchartrain où, si on s'en tient aux affirmations de Pontchartrain, Jean Bart n'a pas le beau rôle. Le courage et l'activité du grand marin français sont mises en doute par le chef stratégique civil au moment de la préparation des opérations de la bataille du Texel où Jean Bart a cependant fait preuve d'une bravoure magnifique ! Le cas de Napoléon – Villeneuve est plus connu et on sait le jugement aussi sévère qu'injuste porté par l'Empereur sur les amiraux français. Pièce excuse de méthodes de commandement défavorables ; j'y reviendrai tout à l'heure ! Colbert a aussi douté des capacités de Duquesne au moment où il allait se battre contre Ruyter. Bien des fois aussi le courage et l'ardeur offensive du Grand Ruyter ont été mises en doute par de Witt ! Et en effet Ruyter a présenté maintes fois des objections à des projets d'opérations qu'il estimait trop audacieux ou mal préparés ! Nelson, lui-même, n'est pas à l'abri des critiques, mais ses victoires et Lady Hamilton ont couvert ses faiblesses. Plus près de nous, il est certain que l'ardeur offensive de Mr. Churchill s'est heurtée aux résistances de l'amiral Jellicoe et des amiraux anglais. Du côté allemand, Guillaume II a relevé de son commandement l'amiral von Ingenohl coupable de s'être conformé trop strictement à des ordres prudents !

Dans toutes ces affaires il faut faire la part de la répugnance plus ou moins justifiée du chef tactique à livrer bataille dans des conditions défavorables, avec des moyens insuffisants, ou sans qu'on ait pris toutes les mesures préparatoires nécessaires, et

de l'autre côté l'incompétence plus ou moins grande du chef stratégique qui ne se rend pas compte des difficultés, des possibilités d'exécution, qui base ses décisions sur de grands désirs, de beaux espoirs, sur des impressions ou sur les conseils de commis ou d'officiers non responsables. Il serait par trop simple et extrêmement dangereux de résoudre ce grave problème de commandement stratégique en déclarant que le courage du chef tactique doit suppléer à tout... ! A la Hougue, à Trafalgar, le courage des chefs et des marins français est hors de cause. C'est le commandement stratégique qui est principalement responsable de la Hougue et de Trafalgar.

Dans l'un et l'autre cas, la carence d'un commandement stratégique mal renseigné ou incompetent est la cause principale de ces deux défaites dont la marine française s'est facilement relevée matériellement, mais qui ont eu au point de vue moral les plus graves conséquences.

#### **[257] Causes hiérarchiques - Différences de points de vues des échelons stratégiques et tactiques**

Une bonne organisation du commandement stratégique, assurant à cet échelon de commandement une certaine compétence technique, le sens des possibilités d'exécution, ne suffit pas cependant à supprimer toutes divergences de vues entre le commandement stratégique et le commandement tactique. La conduite des opérations maritimes par l'Amirauté britannique dans les guerres du passé nous montre en effet qu'il y a des divergences de conceptions qui tiennent aux différences de point de vue des chefs placés aux échelons stratégiques et tactiques, quels que soient leur compétence ou leur formation intellectuelle et technique.

Tout naturellement, le chef d'une flotte ou d'une escadre (que ce soit Tourville ou Beatty) concentre toutes ses pensées, toutes ses préoccupations, sur la bataille qu'il livrera et sur les moyens d'être vainqueur dans cette bataille. En vue du combat, il tient justement à conserver sous ses ordres toutes ses forces réunies ; tout détachement de forces diminuant les moyens de son escadre, ou toute mission défensive qui diminue sa liberté d'action,



est une servitude qu'on lui impose. A cet échelon de commandement, toute opération ordonnée qui ne vise pas la bataille ou qui diminue la liberté d'action du chef en vue de cette bataille est bien une servitude. Au contraire, le commandement stratégique, même s'il ne perd pas de vue de l'importance de la bataille, est amené parfois à considérer d'abord la nécessité inéluctable d'avoir à défendre des intérêts vitaux. Placé près de l'organe de conduite de la guerre, il peut être obligé de concilier ces deux points de vue, en donnant la priorité chronologique à des missions de protection directe ou en divisant les forces pour ne pas abandonner à des attaques trop faciles les intérêts secondaires<sup>1</sup>. Mais il est clair que l'exécution de ces missions secondaires ne doit pas compromettre la mission principale de la flotte. Le commandement stratégique doit donc tenir toujours le plus grand compte du point de vue du commandement tactique, l'aider de tout son pouvoir, en pensant que tout dépend de son action : « *La guerre, a dit Napoléon, est un art simple et tout d'exécution* ».

[258] Cette aide stratégique est d'autant plus nécessaire que la responsabilité de l'exécutant est généralement plus lourde.

Arrêtons-nous un instant sur cette responsabilité du C.E.C. d'une flotte ou d'une escadre.

Napoléon, et avec lui les écrivains militaires les plus qualifiés, ont remarqué que la décision de livrer une bataille était souvent difficile à prendre, qu'il fallait à un général un certain courage, pour prendre une décision qui engageait non seulement sa réputation, son honneur, mais la vie de ses soldats et le sort d'une campagne. Sur mer, la décision est plus difficile à prendre parce que du sort d'une bataille navale de quelques heures peut dépendre le sort d'un pays... et il est toujours plus facile que sur terre d'éluder cette décision ou de la remettre à plus tard !

Tous les grands chefs maritimes, qu'il s'agisse de Tourville, de Ruyter, de Togo, de Nelson, ou de Jellicoe ont fait preuve de prudence à certains moments de leur carrière. Cette prudence a

---

<sup>1</sup> J'ai déjà fait allusion aux protestations de l'amiral Beatty en 1918 contre les détachements qu'on voulait imposer à la *Grand Fleet*. Je ferai plus loin allusion à des protestations du même genre de l'amiral Gauthet, commandant l'Armée navale française à la même époque.

été jugée avec plus ou moins de bienveillance par les chefs stratégiques (nous l'avons vu au paragraphe précédent) ! Ces jugements sévères ne sont pas particuliers aux chefs stratégiques incompetents en matière maritime ; les marins compétents qui n'ont pas la responsabilité de l'action jugent aussi sévèrement : ainsi, l'amiral von Pohl, comme chef d'état-major de la marine allemande en 1914, dans les rapports ou les notes qu'il adresse au G.Q.G. allemand, paraît doué d'un esprit offensif sensiblement plus ardent que le chef de la *Hochseeflotte*, l'amiral von Ingenohl... ; mais après l'avoir remplacé dans le commandement de la flotte, l'amiral von Pohl s'est montré encore beaucoup plus prudent que son prédécesseur. L'amiral Beatty qui avait fait preuve d'audace dans le commandement des croiseurs de bataille, a montré la même prudence que son prédécesseur à la tête de la *Grand Fleet*. Duquesne a été critiqué, dénoncé, par Tourville, Tourville par Châteaurenault... Les successeurs ne font pas mieux que les prédécesseurs ! Mêmes faits, mêmes critiques, mêmes faiblesses, dans la marine batave du XVII<sup>e</sup> siècle, entre les grands amiraux hollandais. Dans l'histoire du passé, il est rare qu'un chef d'escadre ait trouvé un second qui comprenne et adopte ses idées, qui soutienne son action corps et âme : Ruyter a trouvé Bankert, Nelson a trouvé Collingwood. Tout chef, supérieur ou subordonné, qui n'a pas la responsabilité de la décision d'exécution, la responsabilité de conduire des escadres au feu, envisage avec plus d'optimisme que le chef responsable les risques à courir, les difficultés à vaincre.

Il est remarquable que tous ces grands chefs prudents ont livré bataille, en s'engageant offensivement à fond, dans deux sortes de circonstances :

Quand le commandement stratégique, en vue d'intérêts supérieurs, prenant nettement ses responsabilités, leur a donné avec fermeté l'ordre de livrer cette bataille dans certaines conditions, en fixant un objectif.

Quand, dans le cadre d'une mission très générale leur laissant une assez grande initiative, les chefs ont trouvé une occasion favorable de battre les forces ennemies, ou une partie de ces forces.

Ainsi, suivant les circonstances, c'est en prenant une part plus ou moins lourde de responsabilités, en laissant des initiatives

plus ou moins larges à ses grands subordonnés que le commandement stratégique peut utilement les aider, les soutenir, les diriger. Et ce dosage des responsabilités et des initiatives n'est pas une des moindres difficultés du commandement stratégique de tous les temps ; il dépend de la balance des risques à courir et des résultats à atteindre, du caractère et de la personnalité des chefs.

### **Difficultés relatives à la répartition des responsabilités par le commandement stratégique.**

[260] Envisageant d'abord deux cas extrêmes, constatons que jamais le commandement stratégique n'a laissé toute initiative à ses grands subordonnés et n'a pris toutes les responsabilités. On trouve bien des cas où la stratégie a laissé des initiatives extrêmement larges aux chefs d'escadres : Suffren aux Indes, de Grasse en Amérique ; ces chefs ont pris des initiatives heureuses, remarquables que l'on sait (La Praya, Yorktown) ; mais ces cas concernent de petites escadres, sur des théâtres éloignés ; Suffren n'est resté qu'un an le maître de sa stratégie aux Indes. Il n'est pas douteux que si Suffren avait pu prendre le commandement de la flotte française, en 1788 et, si la guerre avait éclaté, on ne l'aurait pas laissé libre du choix de ses objectifs ; sur les théâtres métropolitain sa liberté de décision aurait été au moins limitée par des servitudes politiques, économiques, ou militaires imposées de Versailles.

D'ailleurs, quand de trop larges initiatives sont laissées au C.E.C. d'une flotte placée dans une situation tant soit peu difficile, ce C.E.C. éprouve le besoin de faire quelques réserves ou d'expliquer ses projets pour limiter ses responsabilités (lettre de l'amiral Jellicoe aux Lords de l'Amirauté en octobre 1914) ou bien il demande carrément des instructions à l'Autorité stratégique (amiral Dartige du Fournet C.E.C. armée navale française 1915. Lettre de Ruyter au Prince d'Orange avant le Texel). Les initiatives prises par l'amiral Scheer sont larges en apparence ; mais elles sont bien limitées par les circonstances (un seul objectif : les forces de la *Grand Fleet*), par les conseils de prudence, par l'obligation d'avoir à faire connaître ses projets au G.Q.G. avant de les mettre à exécution.

Le cas où le commandement stratégique ne laisse aucune initiative au chef de la flotte (le cas de La Hougue) est aussi exceptionnel. Il lui laisse d'ailleurs toujours l'initiative de conduire la bataille, initiative cependant limitée encore par les prescriptions d'un règlement tactique.

[261] Dans le cas le plus général, le commandement stratégique fixe les objectifs des escadres, les dispositifs de protection ou les idées de manœuvres en laissant à leurs chefs certaines initiatives de décision concernant le moment, le lieu, ou l'opportunité de l'engagement des forces.

Le moyen le plus fréquemment employé par la stratégie pour laisser aux chefs d'escadre une assez grande liberté d'action, pour atteindre l'objectif fixé, suivant les circonstances, les possibilités d'exécution et en tenant compte de l'imprévu, a consisté à formuler dans les ordres d'attaque ou de défense une réserve importante : on agira si les circonstances sont favorables... on attaquera seulement dans des conditions favorables... profiter d'une occasion favorable pour... etc. Ces expressions reviennent constamment dans les instructions du commandement stratégique dès les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la guerre 1914-18 inclus, avec le sens général que j'ai indiqué dans ma troisième conférence. Souvent ces conditions favorables de forces, de lieu et de temps sont précisées. Sous Louis XIV, après Béveziers, la stratégie française considère que la supériorité de ses vaisseaux doit leur permettre de combattre à 2 contre 3 : c'est parfois la limite des conditions favorables admise en ce qui concerne les forces ! On sait que la même proportion des 2/3 joue – mais en sens inverse - dans les calculs stratégiques de Lord Barham perdant les guerres de l'Empire.

Ces procédés employés par le commandement pour préciser les conditions favorables nous paraissent assez périmés à notre époque, car ce genre de précisions numériques dans les rapports des forces ne correspond plus à la constitution des flottes modernes. Remarquons toutefois que nous avons vu réapparaître en 1914 un procédé analogue de restrictions des initiatives, quand la stratégie allemande a voulu limiter les opérations offensives de la flotte de haute mer aux seuls bâtiments légers et croiseurs de bataille. L'affaire du 16 décembre a bien montré les graves inconvé-

nients de limiter par ce procédé trop strict l'initiative du chef tactique en lui enlevant toute possibilité de saisir une occasion favorable. C'est cependant un procédé qu'on ne peut pas condamner en principe et dans tous les cas, car il est des circonstances où le commandement stratégique peut avoir de très sérieuses raisons de réserver temporairement une partie importante de ses forces sur un théâtre.

[262] La stratégie moderne, comme la stratégie d'autrefois, peut avoir à définir des limites de la zone d'action des forces soit qu'il s'agisse de préciser des « conditions favorables » soit qu'il convienne d'interdire certaines zones aux forces de surface, aériennes et sous-marines (y compris les mines), pour des raisons politiques.

Exemples : l'article XIV de l'instruction de 1691 prescrivant à Tourville de s'opposer à tout débarquement entre La Hougue et Brest quelle que soit la supériorité des forces ennemies.

En 1914-15 la stratégie allemande a fixé des limites à la zone d'action des escadres de ligne. De même, la stratégie britannique a fixé une limite Sud à l'action de la *Grand Fleet* en mer du Nord.

En fixant des limites aux zones d'action de différents groupes de forces, la stratégie dispose aussi d'un moyen commode de séparer ces forces, d'éviter des méprises, de coordonner des actions isolées. Mais il ne faut pas voir dans ces limites des zones d'action d'un théâtre une sorte de règle classique qui doive faire l'objet dans tous les cas d'une décision stratégique. Il pourrait être parfois désastreux d'empêcher ainsi un chef d'escadre de poursuivre l'ennemi en retraite près de ses bases.

[263] Le commandement stratégique a rarement imposé aux chefs d'escadres le moment précis de l'attaque, le jour et l'horaire de leurs mouvements.

Le moment favorable de l'attaque dépend de l'objectif visé, des renseignements, du dispositif de surveillance adopté par l'ennemi, de la météorologie, des marées, des circonstances de temps et de visibilité. Plusieurs de ces éléments ne peuvent être appréciés que sur place ; généralement l'initiative de cette décision est donc laissée au commandement tactique. Le commandement

stratégique se borne à fixer les limites de temps, de dates, en dedans desquelles l'opération devra être entreprise. Il y a là une cause de désaccords entre les deux échelons de commandement, la stratégie étant en général pressée d'agir au plus tôt, la tactique au contraire ayant souvent tendance à vouloir retarder l'action afin de pouvoir mieux s'y préparer.

### **Difficultés provenant de la forme des décisions et de mauvaises méthodes de commandement**

[264] Bien des difficultés de commandement proviennent du fait qu'une conception stratégique parfois juste dans le fond a été communiquée aux exécutants par des décisions mal rédigées, confuses et défectueuses dans la forme <sup>1</sup>.

Une erreur assez fréquente consiste à fixer à une force navale un double objectif sans mentionner quel est celui des deux objectifs qui doit avoir la priorité sur l'autre :

Quand on prescrit à une escadre d'attaquer un convoi on n'indique pas à son chef s'il doit porter son principal effort sur le convoi lui-même ou sur les forces chargées de le défendre. Ou bien dans une mission de protection on ne précise pas s'il importe avant tout d'assurer la sécurité du convoi ou bien au contraire si on peut accepter de ce côté certains risques supplémentaires afin d'augmenter les chances de battre les forces ennemies ; c'est la question de protection directe ou indirecte qu'il s'agit en somme de préciser !

D'une façon générale, dans une mission complexe comportant des opérations contre des intérêts ou contre des forces la mission principale (intérêts ou forces) n'est pas mentionnée.

Quant au fond, je me suis déjà expliqué sur cette question importante : bien que l'objectif forces soit plus souvent plus important que l'objectif intérêts on ne peut pas dire que ce soit là un principe absolu ; tout dépend de l'importance des objectifs et de la situation de guerre ; mais cette question doit généralement être

---

<sup>1</sup> Cette question de forme est souvent étroitement liée à la conception même des opérations. J'en parlerai donc ici sans entrer dans les détails qui relèvent des cours d'état-major.

tranchée par le commandement stratégique; même en cas de doute, si celui-ci veut laisser au commandement tactique l'initiative de cette décision, il doit l'indiquer clairement dans ses ordres.

Les ordres donnés à Bruix par le Directoire pour la campagne de 1797 constituent un des exemples historiques illustrant le mieux ce genre d'erreurs. Ces ordres semblent attacher successivement une égale importance d'une part à la destruction des forces anglaises dispersées devant Cadix et les ports de Méditerranée, d'autre part à la mission de ravitailler des bases d'opérations de nos armées. On sait comment Bruix, en face de difficultés matérielles, a choisi la mission d'exécution la plus facile en esquivant la première vers laquelle il était insuffisamment orienté.

[265] Une autre erreur, plus grave, consiste à donner une mission relative aux mouvements d'une escadre <sup>1</sup>, ou une mission concernant l'attaque ou la défense des intérêts, sans faire la moindre allusion à l'intervention de forces navales ennemies et à la conduite à tenir au cas où cette intervention se produirait.

C'est le cas des ordres donnés à Villeneuve par Napoléon dans la première partie de la campagne de 1805. Villeneuve ne connaît pas en partant de Toulon l'idée de manœuvre de l'Empereur, le but des opérations qu'il doit entreprendre aux Antilles et de sa jonction avec Ganteaume ; on ne lui a même pas parlé de l'éventualité capitale où il rencontrerait aux Antilles des escadres anglaises ! Dans ses ordres à Ganteaume, Napoléon a commis une erreur de commandement du même genre plus lourde de conséquence : alors que l'amiral Ganteaume fait savoir à Napoléon que son escadre est prête à sortir de Brest et à forcer le blocus rapproché établi par l'escadre de Cornwallis, les circonstances paraissant favorables, l'Empereur répond au chef de l'escadre de Brest par l'ordre impératif « sortie sans combat » ! Ne pouvant sortir « sans combat » l'escadre de Ganteaume n'a jamais quitté Brest !

[266] Pour bien comprendre les raisons de cet ordre surprenant et souvent critiqué, il convient de se rappeler que dans ses

---

<sup>1</sup> L'envoi de la 2<sup>e</sup> escadre du Pacifique à Vladivostok, par exemple.

manœuvres de stratégie terrestre, l'Empereur cherchait généralement à livrer bataille toutes forces réunies, et il recommandait à ses généraux de ne pas engager leurs armées dans des combats partiels, avant l'engagement décisif qu'il avait conçu pour surprendre l'ennemi et le combattre en supériorité de forces.

Cette idée peut se transposer dans le domaine des opérations maritimes ; après un combat au large de Brest, Ganteaume n'aurait probablement pas pu suivre sa destination aux Antilles ; il eut été peut-être obligé, même après un demi-succès, de rentrer dans le port pour réparer ses avaries, débarquer ses blessés, compléter ses équipages et ses munitions ; la concentration des escadres aux Antilles aurait été vraisemblablement retardée sinon compromise. L'histoire maritime nous met en garde contre une idée de manœuvre stratégique envisageant l'engagement d'une escadre dans plusieurs combats sérieux successivement livrés avant le retour de l'escadre dans sa base ; dans l'avenir, cette considération aura d'autant plus de poids que la quantité de munitions d'artillerie des bâtiments modernes est relativement très limitée. Dans le fond, il y a donc dans l'ordre « Sortez sans combat » une idée juste qui découle de l'idée de manœuvre de Napoléon. Par contre, cet ordre est dans sa forme beaucoup trop catégorique, trop restrictif. Pris au pied de la lettre cet ordre signifiait que Ganteaume devait renoncer à quitter Brest même si les forces anglaises de blocus étaient très inférieures à celles de l'escadre française. Poussant les conséquences de cet ordre jusqu'à l'absurde on peut dire que trois vaisseaux anglais, dans l'Iroise, auraient suffi à arrêter les vingt vaisseaux de Ganteaume !

[267] En arrivant aux Antilles, Villeneuve apprend enfin ce qu'on attend de lui : sans attendre Ganteaume dont on prévoit l'immobilisation à Brest il doit opérer sa jonction avec Gourdon au Ferrol. A partir du Ferrol une grande initiative est laissée à Villeneuve : suivant les circonstances, il peut attaquer les forces anglaises à l'entrée de la Manche ou se joindre à Ganteaume à Brest, ou bien se replier sur Cadix...

Au moment où Villeneuve va quitter Le Ferrol, Napoléon rédige de nouveaux ordres catégoriques ne lui laissant plus aucune initiative. En termes pressants et impératifs, prenant toute la responsabilité des opérations ultérieures, l'Empereur prescrit à



Villeneuve de faire route au nord, de livrer une bataille décisive à l'entrée de la Manche, de faire route ensuite sur Boulogne pour participer aux opérations de débarquement de l'armée d'Angleterre ! Malheureusement, ces ordres lancés trop tard n'atteignent pas Villeneuve. Le chef de l'escadre franco-espagnole n'ayant que trop conscience de l'infériorité de ses forces, de leur manque de préparation militaire et d'aptitude au combat, prend la voie la plus facile, la plus sûre, qu'on lui ait suggérée : la route de Cadix.

On sait les appréciations extrêmement sévères, portées ensuite par Napoléon sur la conduite de Villeneuve et de Gantheaume. Mais qui a nommé ces chefs à leurs commandements ? Qui leur a donné des ordres ? Quand on ordonne à un chef d'escadre de sortir de Brest sans combat, on ne doit pas lui reprocher ensuite de ne pas être sorti de Brest. Quand on laisse à un chef d'escadre l'initiative d'aller vers Brest ou vers Cadix on ne saurait lui reprocher d'avoir choisi Cadix. Napoléon l'a compris ; il a pris ses responsabilités, mais il les a prises trop tard.

Alors que l'Empereur a su si bien choisir et commander ses généraux, leur parler, les convaincre, les diriger, il a adopté pour diriger ses amiraux une méthode de commandement inverse et néfaste basée sur la méfiance, le secret, le mystère. Une seule explication est possible : pour Napoléon, accablé d'autres soucis, la Marine et ses chefs se trouvaient à un lointain arrière-plan. Les plaidoyers et les lamentations du Mémorial à propos de la Marine et de ses chefs ne sauraient déplacer les responsabilités principales et réelles.

En face de cette désastreuse méthode de commandement, celle de l'Amirauté britannique en 1805 forme un contraste étonnant. Lord Barham a bien fixé les positions d'attente et les objectifs des escadres ; il a fait connaître son idée de manœuvre à ses subordonnés, il leur a laissé des initiatives en vue de faire face aux éventualités probables ou non prévues. Il sait prendre et garder ses responsabilités en modifiant le dispositif initial d'après la nature des renseignements reçus à Londres... (§ 192)

### ***Autres difficultés provenant de la forme des décisions***

[268] Au cours de nos exercices nous constatons souvent que les missions fixées par le commandement stratégique repré-

senté dans l'exercice manquent de clarté. Parfois ces missions sont exprimées en termes tellement vagues qu'il est impossible de savoir s'il s'agit d'une mission offensive ou défensive, si le commandement tactique est autorisé à prendre l'initiative de l'attaque (et n'importe quelle initiative d'attaque) ou bien s'il doit attendre l'attaque de l'ennemi. Exemple : « s'opposer par tous les moyens aux raids de l'escadre ennemie contre tels convois », « s'opposer aux entreprises de l'ennemi », « mettre tout en œuvre pour interdire à l'ennemi d'attaquer ». Ces missions veulent-elles dire qu'on peut ou qu'on doit attaquer l'ennemi dans ses bases ? Il semble que oui, car ce serait le meilleur moyen de « s'opposer » ou d'« interdire » ; l'emploi des termes « par tous les moyens » ou « mettre tout en œuvre » paraît confirmer cette interprétation. Généralement, ce n'est cependant pas ce qu'a voulu dire le commandement stratégique qui pensait que « s'opposer » ou « interdire » avait un sens essentiellement défensif. Pourquoi alors ne pas employer dans ce cas « défendre » ou « protéger » ? Il n'y a pas d'ambiguïté possible à la condition que la « protection » soit définie par la doctrine, par le règlement, qu'on lui donne comme caractéristique l'attente de l'attaque dans des conditions déterminées. Si d'autres mots sont nécessaires pour définir les missions stratégiques (interception par exemple), il serait désirable que notre règlement les définisse avec précision ; il est dangereux de laisser à cet égard trop de latitude aux officiers d'état-major chargés de la rédaction des ordres ; ils ont parfois tendance à chercher des expressions nouvelles, des tours de phrases plus ou moins littéraires, afin d'éviter les répétitions de mots communs. Nous sommes cependant bien obligés par nos règlements de nous servir continuellement des mots « flotte », « escadre », « escadrille » qui reviennent constamment dans les ordres. On ne voit pas pourquoi les mots « attaquer », « protéger », n'y reviendraient pas aussi constamment, sans donner lieu à des critiques littéraires qui ne sont point de mise dans ce cas.

Je signale aussi le danger qu'il y a à vouloir dire trop de choses, dans le texte même de la mission en employant des expressions comme « tout au moins », « si possible », « sauf nécessité », en leur donnant une importance énorme ; le caractère même de la mission dépend parfois du sens qu'on donne à ces expressions

vagues. Exemple : « *Protéger tout au moins* » veut-il dire d' « *attaquer* » ?

On n'est pas obligé de tout dire dans le texte même de la mission. Un chef peut développer en pensée dans l'idée de manœuvre, en explicitant les modalités d'exécution, ou en prévoyant des éventualités. Une mission doit être claire, nette, ferme ; elle doit contenir l'essentiel de la décision du chef mais pas obligatoirement toute sa décision. Le sens d'une mission ne doit pas dépendre de l'interprétation aléatoire d'un mot non défini ou mal défini.

En entrant dans ces détails qui concernent surtout l'état-major, j'ai conscience cependant de ne pas m'écarter de mon sujet, du rôle du chef, de la pure stratégie. Dans un sujet aussi important tout se tient : le fond et la forme. Et vous voyez pourquoi, Messieurs, j'ai insisté dans ces conférences sur la classification des procédés, des idées. Les mots ne prennent un sens précis, on ne peut éviter ces malentendus de « forme », que si les idées sont claires et suffisamment bien classées, si certaines définitions essentielles sont fixées.

### **Difficultés relatives à l'organisation d'un nouvel échelon de commandement stratégique : les C.E.C. de théâtre**

[269] L'introduction d'un nouvel échelon de commandement stratégique dans l'organisation de notre haut commandement maritime entraîne des difficultés nouvelles d'attribution dans la répartition des responsabilités et des initiatives entre le C.E.C. des forces maritimes, les C.E.C. de théâtre et les C.E.C. des forces de haute mer.

C'est ce point important que je vais maintenant examiner en considérant successivement :

- a) les raisons pour lesquelles l'échelon commandant de théâtre a été institué en 1921,
- b) les objections qu'on peut faire actuellement à cette organisation,
- c) les raisons qui justifient son maintien.

Il me sera plus facile ensuite de préciser le rôle du commandement stratégique à ses deux échelons.

## **II – La question du C.E.C. de théâtre**

### **La réorganisation du haut commandement maritime français après la guerre 1914-18**

[270] Notre haut commandement maritime a été réorganisé en 1921 pour tenir compte d'un enseignement capital, qui ressortait des opérations de la guerre 1914-18 : c'est le principe de l'unité de commandement.

En application de ce principe, il était logique de confier en temps de guerre la direction des opérations maritimes à un seul chef maritime responsable. J'ai déjà suffisamment insisté sur l'utilité et l'importance de cet échelon de commandement stratégique pour ne pas avoir à y revenir ici. Ce point essentiel de notre organisation est d'ailleurs actuellement hors de discussion. Il parut logique aussi de réaliser l'unité de commandement en ce qui concerne la conduite des opérations sur les théâtres d'opérations maritimes métropolitains. Chaque C.E.C. de théâtre était chargé de coordonner les opérations sur son théâtre. Ainsi, le C.E.C. des forces maritimes françaises, au lieu d'avoir un nombre très élevé de subordonnés directs, n'avait plus que deux grands subordonnés et des subordonnés opérant sur les théâtres extérieurs et lointains. Cette organisation offrait bien des analogies avec celle du commandement de l'armée de terre <sup>1</sup>... ces analogies ont frappé alors les esprits et ont contribué à faire concevoir le rôle des commandants de théâtre comme celui d'un commandant de groupe d'armées.

Cependant, des raisons de fait beaucoup plus sérieuses et moins discutables que ces raisons de principe ou d'analogie ont justifié cette institution. Ces raisons, nous avons de plus en plus tendance à les oublier à mesure que les événements de la dernière guerre s'éloignent de nous ; je crois donc utile de les rappeler.

---

<sup>1</sup> Le C.E.C. des armées sur les frontières françaises du nord et du nord-est ayant un nombre très limité de subordonnés directs : les généraux commandants de groupes d'armées.

[271] Pendant toute la durée de la guerre, il y a eu, en Méditerranée, un chef qui d'après ses attributions devait jouer le rôle d'un commandant de théâtre : c'est le C.E.C. de l'armée navale (C.E.C.- A.N.). Les trois chefs successifs de cette armée navale se sont efforcés de conduire les opérations sur ce théâtre méditerranéen dont le commandement, dès le début de la guerre, lui était réservé par la convention franco-britannique du 6 août 1914 ; or, dans l'exercice de ce commandement, ces trois chefs se sont trouvés en présence de difficultés très sérieuses ou même insurmontables. Ces difficultés, il est important de le noter, n'apparaissent pas dans les premiers mois de la guerre ; en 1914, le nombre des missions dévolues au C.E.C. de l'A.N. est très limité : protection des transports de troupes de l'Afrique du Nord, poursuite du « *Goeben* », opérations offensives en Adriatique, puis blocus de l'Adriatique. Ces missions sont données directement par le ministre ; les forces françaises de haute mer sont réunies sous les ordres d'un seul chef et rien ne fait ressortir le besoin d'un échelon commandant de théâtre, pas plus là qu'en mer du Nord, tant du côté allemand que du côté anglais ; l'existence d'un commandant de théâtre aurait peut-être facilité la coordination des premières opérations franco anglaises contre le *Goeben*, mais cette tâche n'était pas au dessus des moyens du commandant de l'armée navale.

A partir de 1915, avec le développement des affaires de Syrie, d'Égypte, des Dardanelles, de Grèce, des Serbes, des Russes, et surtout avec l'extension de la guerre sous-marine, le C.E.C. - A.N. éprouve des difficultés de plus en plus sérieuses à diriger les opérations à cause du nombre croissant de ses objectifs, de ses subordonnés et de ses liaisons de commandement. En 1916, ces subordonnés sont les suivants :

- a Les chefs de groupe de l'armée navale :
  - V.A. Cdt. 1<sup>ère</sup> escadre.
  - V.A. Cdt. 2<sup>e</sup> escadre,
  - C.A. Cdt. 1<sup>ère</sup> division légère,
  - C.A. Cdt. 2<sup>e</sup> division légère,
  - tous subordonnés directs du C.E.C. français.
- b. Le V.A. Cdt. la 3<sup>e</sup> escadre (Syrie) subordonné direct du C.E.C. français, mais qui reçoit souvent directement des ordres de Paris à cause du caractère politique de ses opérations et des nécessités de liaison avec l'Amirauté britannique.

- c. Le C.A. Cdt. la 4<sup>e</sup> escadre (Dardanelles) subordonné du C.E.C. anglais de l'escadre des Dardanelles reçoit des ordres du C.E.C. français pour les questions ne touchant pas aux opérations militaires.
- d. Le capitaine de vaisseau, Cdt. la division française détachée en Adriatique (Brindisi), sous les ordres du C.E.C. la flotte italienne mais dépendant, comme (c), du C.E.C. - A.N. français. Et (c) (d) reçoivent parfois des ordres directs de Paris.

Les 7 chefs précédents commandent des groupes de forces dont les objectifs principaux sont des forces de surface ennemies.

En ce qui concerne la guerre anti-sous-marine le C.E.C. A.N. avait les subordonnés suivants :

- C.V. chef des patrouilles de la Méditerranée orientale (zone-8 et 12) <sup>1</sup>.
- C.V. chef des patrouilles de la Méditerranée occidentale (zone 2 et 14).
- Senior naval officer (S.N.O.) d'Égypte (zone 17).
- Senior naval officer à Gibraltar (zone 1).
- Senior naval officer à Malte (zone 5).

En fait, ces trois S.N.O., recevant directement des ordres de l'Amirauté britannique dépendent peu du C.E.C. français.

Liaisons de commandement :

- Préfet maritime Toulon,
- Préfet maritime Bizerte.

relevant tous les deux directement du ministre, agissant par entente avec le C.E.C. - A.N., entre eux et avec les chefs de patrouilles.

Enfin, pour mémoire : les liaisons de subordination avec le ministre de la Marine et d'entente avec les C.E.C. italien et anglais, le chef du S.R. Athènes etc.

---

<sup>1</sup> À la conférence de Londres, les Amirautés ont divisé la Méditerranée en zones d'action des forces alliées. Se reporter pour les détails à l'étude du Capitaine de Vaisseau Robin, C.H.E.N. 1935.

Pour exercer ce commandement extrêmement lourd comportant 14 subordonnés le C.E.C. a un état-major peu nombreux <sup>1</sup>, installé dans de mauvaises conditions de travail à bord d'un cuirassé. Ce chef, qu'il soit à Malte, à Argostoli ou à Corfou, ne dispose pas des moyens nécessaires de renseignements, de transmissions ou de liaisons. Surtout, les communications avec Paris sont lentes ; cependant elles sont continues, importantes, car il n'y a qu'à Paris que peuvent s'établir les liaisons avec les amirautés étrangères ; c'est seulement du Ministère de la Marine qu'on peut prendre les décisions relatives aux moyens nouveaux de toute nature nécessaires à la lutte contre les sous-marins, d'ailleurs dans l'impossibilité matérielle où se trouve le C.E.C. – A.N. de conduire les opérations de guerre anti-sous-marine, de coordonner l'action de ses subordonnés qui sont aux prises avec des difficultés continues pour s'« entendre », c'est à l'E.M.G au ministre, que s'adressent souvent les commandants de patrouilles pour obtenir des décisions importantes, urgentes. Par la force des choses on est amené à centraliser de plus en plus la direction des opérations anti-sous-marines à Paris et on finit par créer la direction de la guerre sous-marine (D.G.S.M.), organe de commandement chargé de cette direction. Cette centralisation de toutes les questions se rapportant à la guerre sous-marine <sup>2</sup> décharge pratiquement d'un assez grand poids d'attribution le C.E.C. – A.N. ; mais elle ne suffit pas à coordonner sur place les mouvements des convois et l'action des forces de protection.

Au printemps de 1917, au moment où l'attaque sous-marine allemande atteint son maximum de puissance et d'effet, les amirautés alliées finissent par se convaincre que cette coordination ne peut pas résulter de l'entente des préfets maritimes, des chefs de patrouilles, des S.N.O., etc. Ces chefs ont des points de vue différents ; ils ont une tendance naturelle à vouloir assurer la priorité des moyens à la zone dont ils sont chargés, aux objectifs

---

<sup>1</sup> Voir conférences d'État-Major du Capitaine de Vaisseau P. Rouyer.

<sup>2</sup> Centralisation des renseignements (bulletin de renseignements), centralisation des besoins en matériel et leur répartition, centralisation relative aux moyens et méthodes de lutte à employer (instructions, règlements, etc.).

qui mettent en cause leur propre responsabilité. Les malentendus sont nombreux et ont parfois de fâcheuses conséquences.

A ce moment, le procédé des convois escortés se généralise comme moyen de lutte contre les sous-marins. Devant un danger commun et grave les intérêts particuliers disparaissent : les armateurs, les commerçants, consentent à un ralentissement du trafic et à une diminution de bénéfices, les bâtiments de commerce se soumettent à une discipline difficile de routes et de formation, les difficultés d'organisation, de doctrine ou de fonctionnement doivent cesser.

Dorénavant, la navigation des bâtiments de commerce en convois escortés peut s'imposer et on l'impose ; mais ce procédé, plus que tout autre, exige une grande centralisation de commandement pour le choix des itinéraires, des routes, la répartition des escortes. Le vice-amiral Calthorpe, nommé C.E.C. des forces britanniques en Méditerranée, est chargé de la direction générale des routes ; pour la forme, il est subordonné à l'amiral Gauchet ; en fait, l'amiral anglais ayant autorité sur toutes les forces britanniques de la Méditerranée a les attributions d'un commandant de théâtre ; de Malte, il conduit les opérations de protection des convois contre les sous-marins ; étant donné la situation stabilisée des forces de surface sur ce théâtre, le haut commandement dans la zone d'action des sous-marins contre le commerce allié, dans cette zone de l'arrière couverte par les forces de surface, peut s'exercer sans empiéter sur les attributions essentielles de l'amiral Gauchet. Les difficultés de commandement sont ainsi peu à peu aplanies ; en 1918 la lutte anti-sous-marine en Méditerranée fonctionne de façon satisfaisante grâce à l'organe de commandement unique, doté de moyens puissants en état-major, transmissions, liaisons, renseignements, qui fonctionne à Malte.

[272] Au lendemain de la guerre on ne pouvait pas oublier cette leçon assez pénible pour notre amour-propre national et maritime ; le commandant de théâtre effectif en Méditerranée à la fin de la guerre était un amiral anglais qui signait à Constantinople l'armistice avec les Turcs au nom des alliés ; il paraissait démontré que le C.E.C. d'une force navale ne peut conduire des opérations d'une certaine complexité, comportant un assez grand nombre d'objectifs et de subordonnés sur un même théâtre ; le com-



mandant de théâtre devait avoir son P.C. à terre, installé dans des conditions lui permettant d'une part de communiquer facilement avec le ministre et l'E.M.G., d'autre part de suivre tous les événements du théâtre, de recevoir et de diffuser les renseignements, de fixer les routes commerciales, de répartir les forces de protection, etc.

[271] Si ce haut commandement français avait été institué en Méditerranée en 1915-1916, il eût évité bien des malentendus entre subordonnés ou entre alliés ; il aurait joui d'une autorité suffisante pour faire entendre la voix de la Marine auprès des chefs militaires locaux, des directeurs des compagnies de navigation, des armateurs, des capitaines particulièrement dans la longue période de 1916-1917 où il a fallu passer du régime de protection dit « des routes patrouillées » au régime des « convois escortés »<sup>1</sup>.

Les mêmes enseignements paraissaient ressortir de ce qui s'était passé en Manche en 1914 : on avait aussi constaté l'impossibilité, pour le chef de notre 2<sup>e</sup> escadre légère de conduire les opérations en Manche à partir du moment où elles ont présenté une certaine complexité : avance du front de terre allemand, réaction sur les opérations maritimes, évacuation des ports français du Nord puis opérations contre les sous-marins allemands en Manche. En Atlantique, on avait été conduit à la fin de la guerre à centraliser la conduite des opérations de protection de notre trafic en le confiant au préfet maritime de Brest qui avait ainsi des attributions assez analogues à celles de l'amiral Calthorpe. Et ces deux chefs avaient pu assurer leurs positions d'une façon satisfaisante.

---

<sup>1</sup> Parmi les raisons qui ont retardé ce changement de méthode de protection contre les sous-marins il y a eu aussi le fait que nous n'avions pas assez de torpilleurs, de chalutiers armés, au début de la guerre, pour pouvoir généraliser l'emploi du procédé des convois escortés ; il eût fallu ralentir la rotation des bâtiments de commerce dans des conditions inacceptables. Mais la mise en œuvre de ce procédé a été cependant beaucoup trop retardée par suite de la faiblesse organique de notre commandement.

Ces raisons de principe ou de fait ont donc amené le département de la Marine à instituer en 1921 le nouvel échelon de commandement des C.E.C. de théâtres d'opérations maritimes.

### **Quelles objections peut-on faire actuellement à l'organisation des C.E.C. de théâtre ?**

[273] Considérant d'abord les seuls événements maritimes de la guerre 1914-18, il est remarquable que sur le théâtre de la mer du Nord, tant du côté allemand que du côté anglais, le besoin d'instituer un commandant de théâtre ne s'est nullement fait sentir. On peut faire l'objection que ce nouvel échelon stratégique aurait alourdi, ralenti sans profit le fonctionnement du haut commandement.

#### ***Le commandement maritime allemand en mer du Nord***

Du côté allemand, la conduite des opérations en mer du Nord est très simplifiée du fait que le chef de la *Hochseeflotte* n'a à se préoccuper ni de la défense des côtes pourvues de moyens propres de protection largement suffisants, ni de la protection d'un trafic maritime inexistant.

À partir de septembre 1914, cette flotte n'a plus qu'une mission offensive, l'attaque directe ou indirecte d'une partie des éléments de la *Grand Fleet*. Théoriquement, la flotte allemande a comme seul objectif principal la *Grand Fleet*. Pour atteindre cet objectif, la direction stratégique allemande a fait confiance aux qualités de prudence et d'audace de l'amiral Scheer ; elle lui a laissé l'initiative de choisir les occasions favorables en attaquant, soit dans la direction des côtes d'Angleterre de Yarmouth à Sunderland, soit dans la direction des convois de Norvège. On sait comment le C.E.C. allemand a su profiter de cette initiative pour modifier parfois ses objectifs au dernier moment suivant les conditions atmosphériques, les possibilités d'éclairage aérien, les derniers renseignements sur l'ennemi. Remarquons aussi que Scheer prend lui-même toutes dispositions d'éclairage et de sûreté au profit de la flotte qu'il commande ; il n'y a que des avantages à ce qu'il dirige lui-même les forces constituant sa sûreté de commandement, puisque ces forces agissant constamment en liaison avec la flotte sont susceptibles parfois de combattre sur le champ de ba-

taille. L'unité de mission, l'unité de commandement sont dans ce cas nettement caractérisées ; il n'y aurait eu que des inconvénients à alourdir l'exercice du haut commandement par l'intervention d'un échelon stratégique de théâtre intermédiaire inutile entre une direction stratégique centrale qui avait à prendre les responsabilités du choix des objectifs offensifs de la flotte, des limites d'initiatives laissées au commandement de cette flotte et un commandement tactique qui devait conduire ces opérations d'après ces directives.

Au cours de son commandement l'amiral Scheer n'a pas éprouvé de difficultés à obtenir la coopération des flottilles de sous-marins disponibles ou des dirigeables. Ces unités ont été mises à sa disposition par le commandement stratégique ou bien il a obtenu leur concours facilement par liaison directe.

Il était évidemment inutile de nommer un chef ayant autorité sur l'amiral Scheer dans le seul but de coordonner l'action de la flotte de haute mer et celle de la flottille des sous-marins des Flandres ou de quelques dirigeables. Cette coordination pouvait être facilement assurée par l'échelon stratégique supérieur pour mettre à la disposition du chef de la flotte sous-marins et dirigeables, par le chef de la flotte en ce qui concerne les décisions d'exécution.

### ***La conduite des opérations britanniques en mer du Nord***

[274] On peut estimer que tout chef intermédiaire était inutile aussi sur le théâtre de la mer du Nord entre l'Amirauté britannique et le C.E.C. de la *Grand Fleet*. Le cas est cependant assez différent du cas allemand et il est intéressant d'examiner ici le rôle de l'Amirauté dans la conduite de ces opérations.

Les forces de haute mer britanniques ont en mer du Nord une mission essentiellement défensive qui conduit l'Amirauté à adopter un dispositif assez dispersé<sup>1</sup>. Jusqu'en 1918 la *Grand Fleet* est divisée en plusieurs groupes basées à Scapa Flow, Cromarty, Rosyth, Harwich.

---

<sup>1</sup> Le dispositif est dispersé aussi en raison des ressources limitées des bases navales britanniques. Nous avons déjà fait cette distinction.

L'amiral Jellicoe a demandé lui-même à l'Amirauté de diriger les mouvements de la flottille d'Harwich pour la faire coopérer avec la *Grand Fleet* en cas d'alerte en mer du Nord. Les renseignements qui provoquent ces alertes (décryptement, radiogoniométrie, *Intelligence Service*) étant centralisés et reçus d'abord à l'amirauté, il était plus rapide en effet d'alerter directement la flottille d'Harwich en même temps que la *Grand Fleet*. D'autre part, nous avons vu que cette force d'Harwich a reçu trois sortes de missions plus ou moins indépendantes des missions de la *Grand Fleet* :

- Missions offensives en baie allemande.
- Missions défensives dans le sud de la mer du Nord, en particulier dans les Narrows en liaison avec les forces locales.
- Missions de sûreté. Surveillance par sous-marins des mouvements de la flotte allemande à sa sortie des chenaux d'Héligoland.

On a souvent critiqué en bloc l'intervention de l'Amirauté dans ces trois sortes d'opérations sans distinguer suffisamment celles où cette intervention peut se justifier.

Il est certain que les opérations offensives de la force d'Harwich en baie allemande ont été insuffisamment soutenues par la *Grand Fleet* ou trop mal liées à l'action de ses grandes escadres. L'attaque du 28 août 1914, en particulier, nous apparaît aujourd'hui comme singulièrement décousue et trop improvisée. Du moment que la stratégie anglaise prenait l'initiative de l'attaque, elle aurait pu augmenter ses chances de succès en laissant au chef de la *Grand Fleet* le soin de la préparer, de la conduire suivant une idée de manœuvre coordonnant l'action des groupes. Cette opération aurait dû manifestement comporter une mission, un chef, un plan. Ce principe essentiel de conduite des opérations n'ayant pas été appliqué (et dans le cas d'un objectif offensif il pouvait l'être) les groupes agissent sans liaison suffisante, ils sont mal renseignés, mal orientés ; les sous-marins ignorent la présence des grands bâtiments ; les bâtiments légers ignorent l'emplacement des champs de mines, les torpilleurs du commodore Tyrwhitt et les croiseurs de l'amiral Beatty ne sont liés que par un rendez-vous éventuel, par le bruit du canon, par des si-

gnaux de T.S.F. indiscrets et irréguliers. On pouvait faire mieux en confiant la préparation et l'exécution de cette opération à un seul chef, l'amiral Jellicoe <sup>1</sup>.

[275] L'intervention de l'Amirauté dans les mesures d'exécution concernant les opérations défensives et les opérations de sûreté est moins critiquable et appelle seulement quelques objections sur certains points importants. Toutes réserves ayant été faites sur l'utilisation et le maintien en permanence de la flottille d'Harwich dans le sud de la mer du Nord (§ 202) le caractère défensif et permanent des missions de deux groupes de forces (*Grand Fleet* dans le nord et forces locales du sud) impliquait forcément l'intervention de l'Amirauté pour coordonner l'action de ces deux groupes. L'Amirauté était bien qualifiée pour prendre la décision d'envoyer la force d'Harwich dans la zone nord ou dans la zone sud du théâtre : centralisant tous les renseignements, elle seule était en mesure d'apprécier sûrement, et rapidement si l'attaque de la flotte était dirigée vers le nord, vers l'ouest ou vers le sud-ouest ; elle seule pouvait mesurer l'importance des intérêts britanniques visés par l'ennemi au moment où se prononçait son attaque, peser les risques résultant de la diminution des moyens de défense d'une zone, prendre des responsabilités très lourdes étant donné les répercussions politiques ou militaires de ces décisions.

Comme l'a fait remarquer l'amiral Jellicoe lui-même, c'est donc bien l'Amirauté qui en cas de sortie de la flotte allemande devait alerter la flottille d'Harwich, lui donner l'ordre de rejoindre la *Grand Fleet* (16 décembre 1914, 24 janvier 1915) ou bien de rester dans le sud prête à combattre les forces allemandes qui viendraient attaquer en direction de la Tamise ou du Pas de Calais (le

---

<sup>1</sup> Les attaques de Zeebrugge et d'Ostende conduites par l'amiral Keyes peuvent être considérées comme un modèle de préparation et de conduite. Sans doute ces attaques exigeaient-elles une préparation beaucoup plus poussée dans les détails, parce qu'elles devaient être conduites plus à fond contre des organisations côtières et qu'il fallait coordonner d'une façon méticuleuse l'action des divers groupes comme dans tous les cas d'opérations de débarquement, mais cette différence ne saurait justifier le caractère d'impréparation et d'improvisation de l'attaque du 28 août 1914.

30 mai 1916). On comprend aussi que le 23 janvier 1915, à la veille du combat du Dogger Bank, l'Amirauté surprise par un renseignement précis sur les intentions de l'ennemi n'a pas trouvé d'autres ressources pour coordonner l'action de l'escadre Beatty et de la flottille de Tyrwhitt que de leur fixer un rendez-vous le lendemain à 7 h. en un point situé au sud du Dogger Bank. Par contre, il ressort des difficultés éprouvées constamment par les bâtiments légers d'Harwich pour coopérer avec les escadres de la *Grand Fleet*, en particulier dans l'affaire du Dogger Bank, qu'il y a dans ces opérations un manque de prévision et de préparation vraiment extraordinaire. Le manque d'entraînement commun de deux forces destinées à coopérer étroitement est déjà regrettable ! Mais si cet entraînement était impossible, c'était une raison de plus pour prévoir dans des instructions préparatoires, envisageant diverses éventualités, l'idée de manœuvre destinée à lier l'action des groupes réunis seulement sur le champ de bataille. L'établissement d'instructions de ce genre, prévues et ordonnées par l'amirauté, relevait encore ici (comme dans l'affaire du 28 août) des attributions de l'amiral Jellicoe, celui-ci déléguant au besoin les décisions ou une partie des décisions à l'amiral Beatty. Dans ces opérations défensives c'était donc bien le rôle de l'Amirauté de déclencher le mouvement des groupes, de prendre des décisions relatives soit à leur concentration, soit à leur action en liaison dans des zones différentes ; mais ces opérations auraient dû être préparées dans leurs modalités d'exécution par le commandement tactique.

[276] Les mesures de surveillance à prendre à la sortie des chenaux d'Héligoland (surveillance exercée surtout par sous-marins) dépendaient bien aussi de l'amirauté. Ici, il ne s'agit plus comme dans le cas allemand d'une surveillance temporaire des bases ennemies pendant la durée limitée d'une opération offensive, il ne s'agit plus de la sûreté du commandement de la flotte qui va entreprendre cette opération ; il s'agit d'une mission défensive permanente, d'une sûreté du commandement stratégique ; cette sûreté intéresse en effet aussi bien le C.E.C. de la *Grand Fleet* que les chefs de flottille, des escadres et de *Patrols* de la zone sud ; elle intéresse donc surtout et avant tout le commandement stratégique qui coordonne l'action des groupes. La flottille d'Harwich intervient aussi dans cette sûreté puisqu'elle est ame-

née à soutenir les sous-marins, les mouilleurs de mines ou les dragueurs. Et à ce point de vue on peut très bien admettre une certaine dépendance directe de ces forces sous l'autorité de l'Amirauté<sup>1</sup>.

[277] Dans ce fonctionnement du haut commandement britannique on ne voit pas très bien quelles auraient pu être les attributions d'un commandant de théâtre, ayant autorité sur le C.E.C. de la *Grand Fleet*, intermédiaire probablement inutile et sûrement très gênant entre les Lords de l'Amirauté et un Jellicoe. Nous retrouvons ici la difficulté déjà signalée ci-dessus à propos du haut commandement allemand : multiplier les grands chefs au sommet d'une hiérarchie sous prétexte de faire face à la multiplicité des objectifs, ce n'est pas toujours résoudre au mieux les difficultés ; un chef placé au-dessus de Jellicoe pour coordonner l'action de la *Grand Fleet* et d'une flottille de torpilleurs paraît aussi inutile qu'un chef placé au-dessus de l'amiral Scheer pour coordonner l'action de la *Hochseeflotte* et d'une flottille de sous-marins<sup>2</sup>. Dans un cas comme dans l'autre il y a une disproportion trop grande entre les deux forces pour qu'il soit utile ou nécessaire de coordonner leur action par un chef spécialement nommé dans ce but. L'action personnelle de ce chef n'aurait pas d'ailleurs sensiblement allégé la tâche du commandement stratégique supérieur, car celui-ci ne pouvait pas se désintéresser des opérations de la flotte et se décharger sur un subordonné des responsabilités concernant le sort de cette flotte. La coordination doit se faire à l'échelon stratégique en ce qui concerne la direction des opérations, la répartition des forces, les objectifs à fixer aux forces, et à l'échelon tactique en ce qui concerne la conduite des opérations quand il y a opération.

---

<sup>1</sup> Il est certain cependant qu'en 1914 le commodore Keyes commandant les sous-marins d'Harwich n'avait pas reçu des initiatives de décision suffisantes, notamment dans l'affaire du 16 décembre 1914.

<sup>2</sup> De même sur terre, on ne voit pas en 1914 un C.E.C. un chef placé au dessus du général Joffre pour coordonner les opérations de l'armée française et des divisions britanniques et moins encore en 1918 un C.E.C. au dessus du maréchal Foch pour coordonner les opérations des armées alliées dépendant de sa haute autorité et celles des armées d'Orient.

A propos de la conduite des opérations en mer du Nord, remarquons enfin que si les forces allemandes avaient attaqué fréquemment dans les Narrows, des difficultés de commandement n'auraient certainement pas manqué de se produire entre les chefs de la flottille d'Harwich, la 5<sup>e</sup> escadre de lignes de la Dover Patrol, etc. L'Amirauté britannique aurait probablement été amenée à nommer un chef dans cette zone sud pour coordonner l'action de ces forces indépendantes de la *Grand Fleet*, l'Amirauté ayant elle-même à prendre les décisions nécessaires pour lier l'action de ses deux grands subordonnés directs en mer du Nord.

En envisageant cette dernière hypothèse, j'ai voulu vous montrer qu'une organisation de commandement (et surtout de commandement maritime dont les groupes de forces n'ont pas comme dans l'armée de terre la même constitution organique) ne doit pas être considérée comme une institution rigide basée sur des principes hiérarchiques étroits (unité de commandement, coordination des efforts, ...). Elle doit être établie principalement en fonction des opérations envisagées, de leur caractère offensif ou défensif, plus ou moins actif, du nombre de la complexité des objectifs sous-marins et aériens.

### **La conduite des opérations en Méditerranée – Objection à l'organisation d'un C.E.C. de théâtre (suite)**

[278] C'est le nombre et la complexité des objectifs de la guerre sous-marine, la nécessité de coordonner les opérations de transports, de patrouilleurs et d'escorteurs, agissant sur des routes étendues et entrecroisées dans toute la Méditerranée qui a conduit à centraliser sur ce théâtre la direction des opérations contre les sous-marins. L'organisation du commandement de l'amiral Calthorpe est donc, comme je l'exposais tout à l'heure, absolument justifiée et on comprend très bien qu'en 1921 au moment où notre haut commandement maritime a été organisé, sous l'impression de l'importance de la guerre sous-marine en Méditerranée, avec le désir d'appliquer le principe de l'unité de commandement, on ait adopté l'organisation d'un C.E.C. de théâtre coordonnant l'action de toutes les forces maritimes sur le théâtre, ayant en particulier sous ses ordres les C.E.C. des forces de haute mer (flotte ou escadre).



Mais quinze ans après, en 1936, il est permis de se demander si la subordination complète du C.E.C. de l'A.N. à un C.E.C. de théâtre était d'une réalisation facile et si elle ne comportait pas plus d'inconvénients que d'avantages.

D'une réalisation facile ? Certainement pas ! Nous en trouvons la preuve dans la réponse faite par l'amiral Gauchet au ministre qui lui avait suggéré le 10 juin 1918 de « *dégager le chef de l'armée navale de tout commandement particulier* » afin qu'il puisse se « *consacrer tout entier à la direction générale des grands intérêts qui lui étaient confiés* ».

L'amiral Gauchet répond (je cite seulement des extraits essentiels) :

*« La conception du commandant en chef planant dans le lointain peut trouver des arguments principalement tirés d'une assimilation que je considère comme erronée avec l'organisation du commandement dans l'armée. Mais dans la marine, il y a des habitudes, des traditions, une manière de sentir et d'apprécier la situation qui résultent de la vie à bord dans laquelle le commandant, quel que soit son grade, est toujours là, présent au moment du danger ou de l'action ; et on ne saurait comprendre pourquoi un commandant en chef paraîtrait échapper à cette coutume, qui est devenue une obligation morale qu'on ne saurait enfreindre sans péril. Le commandant en chef doit par suite se tenir là où sont nos forces les plus importantes, là où est le danger. Il faut que chacun ait la conviction que le C.E.C. sera présent le jour du combat et au plus fort de la mêlée. Cette considération limite singulièrement les déplacements que peut se permettre le C.E.C. Et si nous examinons le cas concret de Corfou où la 1<sup>ère</sup> escadre est dans une situation précaire, j'affirmerai nettement que le C.E.C. ne peut s'absenter de cette rade que pour des motifs impérieux... »*

Sans doute le ministre n'avait-il pas proposé à l'amiral Gauchet de le nommer C.E.C. de théâtre, déchargé du commandement particulier de l'armée navale ; il s'agissait simplement de suggérer à l'amiral de revenir à la solution adoptée par son prédécesseur, l'amiral Dartige du Fournet, qui mit son pavillon sur un cuirassé « hors rang » ; mais la réponse de l'amiral Gauchet ne laisse aucun doute sur son opinion au sujet de l'utilité d'un commandant de théâtre. Inspiré par les sentiments extrêmement res-

pectables et honorables qu'on vient de lire, l'amiral aurait difficilement supporté de recevoir des ordres d'un chef installé à Malte. Quand on considère qu'un ordre ministériel de détacher le patrouilleur *Eros* à Malte a soulevé de la part de l'amiral des protestations véhémentes (parfaitement justifiées du point de vue d'un chef hautement conscient de ses responsabilités, et soucieux de faire respecter son autorité morale), on peut se demander si le fait de faire prendre des décisions de ce genre par un commandant de théâtre aurait réellement facilité l'exercice du haut commandement !

[279] Quel avantage y avait-il d'ailleurs à subordonner le grand chef d'une armée navale à un C.E.C. de théâtre au cours de cette guerre 1914-18 ?

Dans le cadre de notre organisation de commandement actuelle, la mission de la flotte française basée à Malte, à Argostoli, puis à Corfou, devait normalement être fixée par le C.E.C. des forces maritimes françaises. Du fait de son importance et du caractère politique des décisions concernant les bases et les liaisons interalliées, elle ne pouvait être du ressort d'un commandant de théâtre.

D'autre part, la zone dans laquelle opère l'armée navale française dans cette guerre de blocus est nettement différente de celle où se développe la guerre sous-marine contre le commerce allié. On conçoit très bien un commandant de théâtre (en espèce l'amiral Caltorpe) dirigeant les opérations contre les sous-marins dans la zone de l'armée (celle où il s'agit d'assurer la protection du trafic allié) n'intervenant pas dans les opérations de la zone N, celle de l'armée navale, entre Corfou et Pola. On conçoit aussi bien que la coordination des deux grands commandements puisse être finalement effectuée par le C.E.C. des F.M. : il s'agit en somme de répartir des forces secondaires (torpilleurs, avions, patrouilleurs) entre flotte de haute mer et flottille anti-sous-marines. En cas de raid de la flotte autrichienne en Méditerranée les mesures de coordination sont simples à prévoir : c'est l'arrêt de la navigation commerciale, la mission dévolue, au commandant de théâtre de renseigner le commandant de la flotte, de mettre à sa disposition toutes les forces utilisables dans la bataille...

Cette organisation de commandement ne diffère de celle de 1917-18 en Méditerranée que par un point très important : l'amiral Calthorpe (notre commandant de théâtre) était en principe le subordonné du commandant de l'armée navale. La tendance, toute naturelle de ce dernier chef ne pouvait être que de maintenir au maximum les forces dépendant de ses escadres. Si le commandant de l'armée navale avait été le subordonné du commandant de théâtre la tendance inverse aurait dû naturellement se produire au profit des opérations contre les sous-marins allemands. En définitive on peut donc estimer que la solution la meilleure consistait à placer les deux chefs directement sous la dépendance du C.E.C. des F.M.F. Strictement, c'est l'enseignement qui se dégage des faits particuliers de 1917-18 et non point la solution du commandement unique particularisé à un vaste théâtre comportant des opérations complexes.

[280] Les objections qu'on peut faire à l'échelon commandement de théâtre en s'appuyant uniquement sur les faits de la guerre 1914-1918 sont donc très fortes : la nécessité n'apparaît pas toujours de nommer un chef spécial, placé au dessus du commandant d'une flotte, pour coordonner l'action de cette flotte et d'une flottille de sous-marins (cas du haut commandement allemand), l'action d'une flotte et d'une flottille de torpilleurs (cas du commandement britannique) soit l'action d'une flotte et d'une flottille de patrouilleurs anti-sous-marins (cas français en Méditerranée). Il est certainement nécessaire de coordonner sur un théâtre l'action de tous les groupes de la flottille anti-sous-marine ; quand il s'agit d'une flottille qui comprend plusieurs centaines de petits bâtiments torpilleurs, sous-marins, dragueurs, avions, etc. on peut être amené à désigner pour en exercer le commandement un chef d'un grade élevé ayant autorité sur les préfets maritimes et sur les chef d'escadre sinon sur le commandement de la flotte. Mais si la flottille a peu d'importance, si généralement ses objectifs sont les mêmes que ceux de la flotte, il y a plus d'inconvénients que d'avantages à constituer un commandement de théâtre.

### **Raisons qui justifient le maintien de l'organisation actuelle**

[281] Évitions cependant de nous hypnotiser sur les faits de la dernière guerre. Bien des choses ont changé depuis cette épo-

que ! Quand on considère l'avenir, quand on étudie certaines éventualités, on constate que de nombreuses raisons militent en faveur du maintien de l'organisation actuelle du commandement de théâtre.

D'abord, nous ne pensons pas qu'on puisse improviser facilement en temps de guerre la fonction commandant de théâtre. Il est indispensable que cet organisme fonctionne dès le temps de paix, et s'entraîne à son rôle de guerre aussi souvent que possible. Il ne paraît donc pas indiqué d'adopter la solution de compromis assez séduisante qui consisterait à se réserver la décision d'instituer ou de supprimer la fonction commandant de théâtre suivant les circonstances. Au cours d'une guerre, surtout dans la prochaine, ces circonstances peuvent évoluer avec une extrême rapidité ; nous sentons bien qu'il faudra parfois une grande souplesse dans la conduite des opérations et par conséquent dans l'organisation du commandement, organisation qui doit résulter de l'idée de manœuvre ; mais nous sentons bien aussi qu'il faut une certaine stabilité dans le haut commandement : il est trop important, il a besoin de trop de renseignements, de trop de liaisons matérielles et personnelles, de trop de transmissions et, je le répète, de trop d'entraînement, pour pouvoir être créé ou supprimé au jour le jour suivant la situation.

[282] Dans la prochaine guerre le développement des armées de l'air, de l'aviation, aura probablement des conséquences analogues au développement de l'arme sous-marine dont nous avons vu les effets... Sans doute, l'aviation maritime aura-t-elle pour mission principale de coopérer avec les forces de haute mer pour atteindre les mêmes objectifs ; mais il est vraisemblable que l'aviation aura en outre bien d'autres objectifs contre lesquels elle agira soit en formations dispersées (opérations offensives contre les sous-marins ennemis, contre les côtes, contre les convois ennemis, opérations défensives...), soit en formations plus denses, mais pas toujours en coopération directe avec une escadre (attaque d'une base maritime ou aérienne etc.). A cause de l'extrême mobilité et de la rapidité d'action des forces aériennes, il est impossible de concevoir qu'un chef d'escadre ait en permanence le temps et les moyens d'actionner ces forces en temps utile, alors qu'il lui a été impossible de diriger les forces anti-sous-marines pendant la guerre 1914-18. De plus, dans certains cas les opérations aérien-

nes auront le caractère d'opérations combinées marine-air (§ 133) dans lesquelles les forces de l'air auront parfois à jouer le rôle prépondérant (attaque d'une base par exemple). Ces opérations devront pouvoir être conçues, préparées, décidées avec une extrême rapidité ; il est inadmissible qu'elle soit retardée du fait de l'absence momentanée d'un chef opérant à la mer, auquel le silence est imposé par la nécessité de ne pas dévoiler à l'ennemi sa position ; et même si les communications et les liaisons par T.S.F. sont possibles, elles sont bien dangereuses à cause des possibilités de décryptement des télégrammes par l'ennemi.

Il est bien désirable que le chef maritime local qui va prendre des décisions importantes dans l'action combinée air-marine sur le théâtre soit d'un grade assez élevé pour pouvoir traiter ces questions d'égal à égal avec un commandant de région aérienne, pour pouvoir donner des ordres à un préfet maritime. Si le C.E.C. d'une flotte ou d'une escadre délègue ses pouvoirs à un chef de l'aviation maritime, de même qu'il a délégué ses pouvoirs à des commandants de patrouille quand il s'agissait des sous-marins... il arrivera ce qui est arrivé en 1916-17 aux commandants de patrouilles. Ces chefs subordonnés quand il n'ont pas un grade correspondant à l'importance de leurs fonctions ne réussissent pas souvent à imposer leur autorité ou leurs points de vue aux chefs maritimes, militaires, civils, alliés avec lesquels ils doivent agir en liaison et c'est ainsi qu'un amiral étranger finit par prendre la direction effective des opérations dans le bassin occidental méditerranéen. La solution du commandant de théâtre donne à ce point de vue une garantie sérieuse que les intérêts français et maritimes ne seront pas sacrifiés d'avance à d'autres intérêts moins importants parfois dans la conduite de la guerre.

[283] La même observation s'applique évidemment aux liaisons et aux relations de commandement local entre chefs maritimes et chefs militaires. En 1914-18 nous n'avons pas eu de front terrestre national touchant à la Méditerranée ; dans le nord c'est la marine britannique qui a eu à coopérer avec les armées alliées sur leur front appuyé à la mer. Pour des opérations ou des questions secondaires, un amiral représentant la marine dans la Z.A.N. dans les conditions où il a exercé ses fonctions en 1915-18 peut suffire... Mais il en serait autrement s'il s'agissait

d'opérations importantes, dans le cas d'une guerre de mouvement, avec front mobile s'appuyant à la mer.

[284] Depuis 1921, on a vu l'arme sous-marine se développer dans toutes les marines qui possèdent dans l'ensemble plus de sous-marins qu'en 1914 ; dans le cas d'une guerre mondiale, s'il n'y a pas de neutres puissants à ménager, certains belligérants peu scrupuleux auront sans doute recours aux méthodes de guerre employées par les sous-marins allemands. Dans les conflits de l'avenir l'aviation constituera pour les sous-marins un adversaire beaucoup dangereux que pendant la dernière guerre... Encore faudra-t-il que l'action de cette aviation sur ses multiples objectifs soient coordonnée par un chef d'un grade assez élevé... Les formes modernes de la guerre sous-marine et aérienne, le développement de ses armes, la multiplicité de leurs objectifs, exigeront donc une action de coordination plus grande qu'autrefois.

[285] D'autre part les opérations maritimes des forces de haute mer n'auront pas toujours, nous l'avons vu, le caractère de blocus défensif et de stabilisation des opérations navales de la dernière guerre. Dans certaines éventualités de conflits la stratégie maritime française pourrait être amenée à employer des procédés défensifs, à disperser parfois les forces de surface pour la défense de ses intérêts. Or, dans une guerre de mouvement, quand tout blocus est impossible, il n'y a plus de zone de l'avant, de zone de l'arrière ; c'est dans la même zone que se dérouleront, se pénétreront dans une liaison étroite, les opérations maritimes de surface, sous-marines et aériennes. Si les forces de surface sont divisées, les difficultés de commandement résultant de la subordination de deux chefs d'un grade très élevé s'atténuent ou disparaissent ; du moment que les objectifs plus nombreux ont une importance moins grande, moins vitale, l'intervention du C.E.C. F.M. dans la conduite des opérations n'est plus nécessaire.

Dernier argument : dans une guerre de mouvement le C.E.C. d'une force à la mer aura plus de difficulté encore que pendant la dernière guerre à conduire les opérations par suite de la

nécessité de n'user de la T.S.F. à la mer qu'avec une extrême discrétion <sup>1</sup>.

[286] En définitive, quand on considère l'avenir, on constate que les raisons qui ont justifié l'organisation du commandement du théâtre par suite du développement de la guerre sous-marine et des nécessités de coordinations locales, prennent de plus en plus d'importance.

Seulement, il convient de ne pas perdre de vue les inconvénients résultant d'une subordination trop étroite, trop exclusive, du chef d'une flotte au chef d'un théâtre. Le C.E.C. des forces maritimes nationales doit rester maître du choix des objectifs de cette flotte, de la part d'initiative à laisser à son chef, de la constitution organique de ses forces. Les responsabilités concernant ces objectifs et ces forces sont trop grandes pour être laissées à un chef intermédiaire.

Dans les guerres futures caractérisées par les grandes vitesses, les mouvements, les déplacements des forces, le chef de la flotte devra pouvoir facilement prendre l'initiative de saisir toute occasion favorable de rencontrer et de battre l'ennemi. Ces occasions seront rares, fugitives ; les décisions devront être prises instantanément. Il ne faut pas que le chef d'une escadre soit obligé d'attendre les ordres d'un commandant de théâtre pour agir dans le cadre de ses instructions.

[287] J'en arrive donc à cette conclusion :

L'organisation actuelle de notre haut commandement maritime est bonne ; elle peut être maintenue ; la supprimer, confier les attributions actuelles du commandant en chef du théâtre à un commandant en chef d'une flotte ou d'une escadre, ce serait par trop oublier toutes les différences de commandement éprouvées au cours de la dernière guerre par notre marine. Mais le fonctionnement du haut commandement maritime doit pouvoir s'adapter aux circonstances, avec une grande souplesse. Ne nous laissons pas trop influencer par les arguments de traditions et sentiments invoqués par l'amiral Gauchet en 1918. Ce que l'on demande avant

---

<sup>1</sup> Par suite des progrès de la radiogoniométrie, on peut maintenant repérer facilement la position d'un bâtiment émettant un signal de T.S.F.

tout à un chef ce n'est pas de se faire tuer le premier pour donner l'exemple, ce que l'on demande aux officiers ce n'est pas d'abord de se sacrifier. L'exemple, l'esprit de sacrifice sont de hautes vertus qu'il faut cultiver, qu'il faut maintenir dans notre corps ; mais il faut mettre ces vertus indispensables à leur place. Ce que l'on demande d'abord aux chefs, aux officiers, à tous, c'est de vaincre, c'est l'esprit de victoire. On ne leur demande pas d'abord de se faire tuer mais de tuer l'ennemi. L'esprit de sacrifice, s'il était notre seul idéal, pourrait engendrer un certain fatalisme, la paresse, le pessimisme. L'esprit de victoire<sup>1</sup> engendre l'activité, le travail consciencieux de préparation à la guerre, la confiance, un optimisme justifié.

Et puis, il faut bien prendre notre parti de l'évolution de la technique, des armes et de la guerre. Si la maîtrise de la mer à sa surface, conquise principalement avec les forces de surface, reste le grand enjeu de la guerre navale, s'il faut éviter dans toute la mesure du possible de diminuer l'autorité morale et les moyens matériels des chefs de notre flotte et de nos escadres, il faut bien aussi s'organiser pour faire la guerre de notre époque, la guerre totale, mettant en jeu toutes les forces et les ressources de la nation, visant les forces et les intérêts de l'ennemi, nécessitant des mesures de coordination qui étaient inutiles autrefois. On parle du danger d'« installer » la marine et ses chefs à terre ! Oui certainement... mais il faut bien que les forces maritimes s'« installent » dans l'air et sous l'eau... et même à terre pour défendre ses bases ; il faut bien que la marine songe à coordonner l'action de toutes les force nouvelles. Si la marine ne procède pas elle-même à cette coordination, ce seront d'autres organismes moins qualifiés ou moins compétents, français ou alliés, qui le feront ou qui essayeront de la faire.

---

<sup>1</sup> La « volonté de vaincre » disait l'amiral Laurent dans ses belles conférences de stratégie à l'E.G.N.



### **III – Rôles respectifs du C.E.C. des forces maritimes et des C.E.C. de théâtre**

#### **A) Le rôle du C.E.C. des forces maritimes françaises**

[288] Le C.E.C. des F.M. « *oriente les opérations maritimes...* » dit le règlement.

A cet échelon de commandement il y a plusieurs moyens d'orienter les opérations. Le C.E.C. peut faire connaître à ses subordonnés directs :

- a. les éléments de la situation politique, militaire, maritime (Renseigner).
- b. son idée générale de manœuvre (Manœuvrer).
- c. la constitution des forces et l'organisation du commandement (Organiser).
- d. leurs missions particulières et les modalités d'exécution (Ordonner).

On reconnaît dans l'énoncé de ces paragraphes les divisions essentielles du cadre type d'une instruction d'opérations.

C'est en effet par une instruction d'opérations comportant tous ces éléments <sup>1</sup> que le C.E.C. fera généralement connaître ses directives à ses subordonnés au début des hostilités ou chaque fois qu'une crise stratégique, un événement très important, nécessiteront un changement complet « d'orientation » sur l'ensemble des théâtres. Mais au cours d'une même phase, une fois les directives générales données, il n'est évidemment pas nécessaire, que le C.E.C. ait recours à une instruction aussi complète pour imprimer aux opérations de légères modifications de direction. Pour continuer à coordonner l'action des forces sur les divers théâtres, ou pour conserver les responsabilités qu'il ne pourrait laisser à ses subordonnés l'action directrice du C.E.C. s'exercera : par l'envoi de renseignements destinés à tenir à jour la « situation » (a), par des directives ou des ordres partiels se rapportant à un ou plusieurs

---

<sup>1</sup> Parfois les éléments (a), renseignements, tout ou partie de ce qui se rapporte à la « situation » seront détachés de l'instruction dans des bulletins de renseignements.

(b) (c) ou (d) rectifiant les idées directives et les ordres de l'instruction générale précédente.

J'examinerai successivement chacun de ces éléments du point de vue de la conduite des opérations.

### **Renseigner**

[289] Vous savez par quels moyens pratiques et réglementaires le 2<sup>e</sup> bureau d'un E.M.G. reçoit, exploite, diffuse les Renseignements. J'attirerai seulement votre attention sur certains points particuliers à l'exercice du haut commandement.

Pendant la guerre 1914-18, par suite, de l'insuffisance d'organisation et de moyens de nos E.M. et de leurs 2<sup>e</sup> bureaux, le fonctionnement des services de renseignements a été lent à s'adapter aux conditions nouvelles de la guerre sous-marine, qui a exigé du seul point de vue renseignements, transmissions, un déploiement de moyens considérables. Dans la prochaine guerre on aura à tenir compte de cette expérience pour adapter rapidement le fonctionnement des deuxièmes bureaux aux opérations des forces de surface, sous-marines et aériennes. Je rappelle une fois de plus que sans renseignements on peut attendre ou s'agiter ; il est difficile d'agir avec efficacité.

[290] Comme en 1914-18, bien des renseignements sur l'ennemi (position, manœuvre ou intentions) seront reçus directement à l'E.M.G. ; ils devront être exploités, transmis aux C.E.C. de théâtre ou diffusés directement à tous les intéressés en cas d'extrême urgence. Cette exploitation, la tenue à jour de la "carte renseignée" sur l'ennemi, la rédaction et l'acheminement, les renseignements au départ, constitueront la part la plus importante des travaux particuliers du 2<sup>e</sup> bureau de l'E.M. du C.E.C. – F.M.F. Quand il s'agit d'un renseignement très important la forme sous laquelle il est communiqué peut avoir influence sur l'« orientation » donnée aux opérations ; le C.E.C. peut donc avoir à intervenir personnellement dans la forme à donner à cette information même si elle n'est pas suivie d'une décision sous forme d'ordre.

Comme on a été amené à le faire pour la guerre sous-marine de 1915-18, il appartiendra à la direction des opérations de renseigner aussi les subordonnés sur la « situation » au moyen de bulletins de renseignements périodiques : ces renseignements ré-

digés sous forme de synthèses peuvent se rapporter à des sujets politiques, militaires, maritimes, techniques, comprendre un ensemble plus ou moins complexe de faits ou d'événements, s'étendre sur une période plus ou moins longue. Dans une période de crise stratégique, les communiqués de situation pourront être quotidiens ou même plus fréquents.

Dans cette partie de sa tâche, le 2<sup>e</sup> bureau du C.E.C. devra éviter d'établir des documents relevant des attributions des commandants en chef de théâtre, documents particularisés en général aux événements et aux forces de ce théâtre. Le moyen le plus employé pour éviter des interférences est d'adresser les informations aux seuls commandants de théâtre et subordonnés directe du C.E.C., chargés ensuite de diffuser ces renseignements sur leurs théâtres ou dans leurs zones d'opérations.

Il y a cependant des cas d'extrême urgence où les renseignements importants relatifs à l'ennemi doivent être diffusés directement aux intéressés sous couvert du commandant de théâtre. Pour éviter tout malentendu, ces cas devront être prévus dans les instructions, au chapitre des "initiatives" laissées aux commandants en chef de la flotte ou des escadres. Les 2<sup>e</sup> bureaux des commandants de théâtre étant pourvus de puissants moyens d'information, d'études et de travail, le 2<sup>e</sup> bureau de l'E.M. du C.E.C. des F.M. aura surtout à s'occuper des renseignements destinés à coordonner l'action maritime sur les deux théâtres ou bien l'action maritime d'une part et l'action politique, militaire, aérienne, d'autre part.

Nous avons vu que ce rôle est particulièrement délicat au début d'une guerre au moment où il est nécessaire de renseigner tous les intéressés sur la situation politique, le commencement des hostilités, etc. Le 2<sup>e</sup> bureau du C.E.C. doit aussi veiller avec beaucoup d'attention à renseigner les alliés éventuels sur les mouvements des bâtiments français afin d'éviter toute méprise <sup>1</sup>.

[291] La diffusion des renseignements sur la situation générale est souvent limitée en temps de guerre par la nécessité de

---

<sup>1</sup> En 1914, l'entrée du *Jean-Bart* et de la *France* en Méditerranée a failli donner lieu à une méprise à Gibraltar, les autorités locales britanniques n'ayant pas été prévenues.

conserver le secret des opérations. Il serait évidemment désirable que les commandants de théâtre, les chefs d'escadre soient tenus au courant des événements politiques et militaires autrement que par des journaux, par des communiqués publiés ou par des indiscretions. Il y a cependant bien des renseignements qui ne doivent être divulgués que le plus tard possible et aux seuls intéressés. Pour concilier les deux nécessités contradictoires du renseignement et du secret, on peut avoir recours à des moyens de liaison directe entre les chefs, en utilisant tout au moins des officiers de liaison. Ce dernier moyen a été utilisé au cours de la guerre 1914-18 entre le Ministre ou l'E.M.G., et le C.E.C. de l'armée navale et son état-major ; mais il ne semble pas qu'on en ait tiré tout le parti possible.

Les communications entre Paris et Corfou étaient d'ailleurs lentes et difficiles. Il sera beaucoup plus facile aux commandants de théâtre de rester en relations étroites et constantes avec Paris, de suivre la situation, de comprendre les intentions du C.E.C. Les organismes de théâtre constitueront d'importants relais de renseignements qui déchargeront la direction centrale d'une partie importante de sa tâche.

### ***Idee générale de manœuvre***

[292] A l'échelon du C.E.C. des F.M. l'idée générale de manœuvre constitue un plan d'ensemble de liaison des forces maritimes sur tous les théâtres.

Cette idée générale de manœuvre présente les caractères suivants :

1. Elle est étroitement liée à l'idée de manœuvre de stratégie générale (du comité de guerre), à l'action des forces de terre et de liaison ; à l'action politique (§ 210).
2. Elle peut se développer par phases successives (§ 211). Bien entendu pour des raisons évidentes, le C.E.C. ne peut faire connaître à ses subordonnés que l'idée de manœuvre de la période initiale ou de la phase d'opérations en cours. Néanmoins, il est extrêmement utile que le C.E.C. envisage pour lui-même et ses collaborateurs intimes une idée de manœuvre aussi étendue que possible et les éventualités même lointaines. Ce

n'est pas, par exemple, au lendemain d'une victoire navale, qu'il conviendra d'étudier les moyens de l'exploiter stratégiquement au plus tôt. Les opérations combinées ou certains transports militaires de renforts ou de ravitaillement exigent des moyens considérables qu'on ne peut pas toujours réunir à l'avance mais qu'on peut tout au moins étudier, afin d'être en mesure de passer rapidement à l'exécution au moment voulu <sup>1</sup>.

3. L'idée générale de manœuvre doit, dans un exposé net, clair, simple et bref, faire ressortir le mode d'action offensive, défensive ou de manœuvre, des différents groupes de forces placés sous les ordres de ses subordonnés directs (C.E.C. de théâtre, commandants de la marine et chefs des forces détachées sur des théâtres extérieures).

Au § 207 j'ai donné à titre d'exemple une idée de manœuvre stratégique à l'échelon du C.E.C. des forces maritimes bleues qui est particulièrement simple car elle ne se rapporte qu'aux opérations d'un seul théâtre de petites dimensions dans lequel les forces de haute mer sont concentrées en vue d'une action essentiellement défensive dont le dispositif est peu étendu. L'idée de manœuvre serait encore plus simple, réduite à une mission offensive, dans le cas de la stratégie rouge du même exemple.

[293] Elle est plus compliquée quand le C.E.C. doit envisager des opérations sur plusieurs théâtres, dont certains océaniques. Le dispositif défensif, exposé dans l'idée de manœuvre, prend alors une ampleur d'autant plus grande que les intérêts sont plus dispersés, comme dans le cas de la manœuvre britannique de 1805. Le C.E.C. y indiquera dans ses grandes lignes les voies de communication, les faisceaux de routes ou les routes adoptées pour les transports et le trafic commercial, élément essentiel du dispositif de défense en faisant ressortir l'importance relative des intérêts à défendre. Il définira les groupes de forces qui doivent agir en protection directe dans les différentes zones, les groupes de protection indirecte, leurs positions d'attente, leurs objectifs et enfin les manœuvres prévues pour déjouer les manœu-

---

<sup>1</sup> Aussi, au 3<sup>e</sup> bureau de l'E.M. d'un haut commandement maritime, une partie des officiers peut être chargée de l'étude des opérations ultérieures, d'autres officiers suivant les opérations en cours.

vres offensives de l'ennemi. Puisque dans toute manœuvre, il doit y avoir la notion d'objectif principal (intérêt principal à protéger ou intérêt principalement menacé, groupement principal ennemi à poursuivre et à attaquer) cet objectif doit être indiqué dans l'idée de manœuvre, ainsi que les mouvements de concentration et de dispersion à prévoir entre les groupes de forces pour assurer la protection des intérêts principaux et secondaires sur les divers théâtres contre des manœuvres de concentration et de dispersion ennemies. Les diversions offensives seront prévues dans le plan du C.E.C. et comporteront l'indication des bases de départ, l'objectif, la nature et l'importance des forces qui prendront part à cette attaque.

Enfin l'idée générale de manœuvre peut indiquer des éventualités essentielles et laisser prévoir les initiatives qu'auraient à prendre les chefs de groupes. En définissant ces éventualités ou ces initiatives dans l'idée de manœuvre on en souligne l'importance ; c'est aussi un moyen d'éclairer et de compléter l'idée de manœuvre. (exemple alinéa 4 de l'idée de manœuvre du § 207).

[294] L'idée de manœuvre offensive correspondante aura naturellement la même ampleur (penser à la manœuvre offensive de 1805) et comportera les mêmes éléments : définition des intérêts à attaquer – groupement initial des forces sur les divers théâtres et leurs missions offensives et défensives – manœuvre de ces groupes (sûreté du commandement stratégique, action principale, sûretés, diversion, soutien).

[295] L'idée de manœuvre, à tous les échelons de commandement mais particulièrement aux échelons stratégiques, doit garder son caractère de généralité : elle évite les détails qui seront exposés dans la mesure nécessaire par la suite ; elle évite en particulier de désigner les unités, les forces constitutives des groupes dont elle définit l'action. En exposant son plan d'une façon très générale, très large, le chef fait mieux connaître sa pensée directrice. Un subordonné a moins la tentation naturelle de ne voir dans le plan qu'une seule chose : le rôle particulier du groupement qu'il commande ; il voit mieux l'ensemble de la manœuvre ; il comprend mieux la pensée du chef, et la comprenant dans son essence, il sera à même de prendre les initiatives nécessaires pour faire place à des événements imprévus.

Une longue expérience de l'enseignement au C.H.E.N, et à l'E.G.N. a montré l'utilité pratique de ces notions relatives à l'idée de manœuvre dans la stratégie maritime <sup>1</sup>. Il est essentiel qu'un chef puisse exprimer simplement et clairement comment il veut agir ses forces. Il est indispensable que des officiers d'état-major s'entraînent à ces rédactions pour traduire exactement la pensée du chef et surtout pour qu'ils comprennent tous le sens et l'esprit de ce document capital.

### ***Constitution des forces et organisation du commandement***

[296] Dans une instruction générale d'opérations dans laquelle le C.E.C. veut donner des directives complètes à ses subordonnés directs, les prescriptions relatives à la constitution des forces et à l'organisation du commandement suivent immédiatement l'idée générale de manœuvre dont elles découlent logiquement.

Mais au cours des opérations, le C.E.C. tout en conservant son idée générale de manœuvre peut être amené à modifier la constitution des forces ou bien procéder à certains changements dans le commandement.

Ainsi, pendant la guerre 1914-18, des ordres d'opérations émanant du ministère de la Marine se réduisaient quelquefois à la notification télégraphique au C.E.C. de l'armée navale de la mise à sa disposition de nouvelles escadrilles de patrouilleurs, chalutiers, dragueurs, etc. Parfois aussi, à cette notification était jointe la désignation de la zone où ces renforts devaient agir et même leur mode d'action. Dans ce cas comme dans l'autre, il est clair que cette nouvelle répartition des forces ne comportait pas l'énoncé d'une idée de manœuvre (par trop simple) d'une mission (par trop connue). La notification d'un envoi de renforts était suffisamment expressive ; certaines modalités d'exécution étaient exprimées quand on estimait à Paris que le C.E.C. de l'A.N. était trop éloigné des zones de la guerre sous-marine pour être en mesure de donner des ordres. L'organisation du commandement de théâtre permet-

---

<sup>1</sup> L'introduction de cette notion fondamentale dans la stratégie maritime est due à l'amiral Mouget à l'époque où il professait la stratégie à l'E.G.N.

tra bien souvent au C.E.C. des F.M. de mettre à la disposition de son chef des forces secondaires pour poursuivre la lutte sous-marine, aérienne en lui laissant la liberté d'user de ces moyens au mieux des circonstances. Ces changements de répartition de forces secondaires (patrouilleurs, avions, sous-marins, etc.) pourront se faire d'un théâtre à l'autre par ordre du C.E.C. avec une extrême complicité en laissant à chaque commandement de théâtre l'initiative de procéder à une nouvelle répartition de forces entre les subordonnés.

[297] Il n'en sera pas de même quand il s'agira de forces puissantes, de missions et de manœuvres importantes. Prenons le cas extrême, le cas de la flotte : si la flotte, composée du gros des forces de haute mer, est envoyée d'un théâtre à un autre théâtre, ce sera généralement en vue d'effectuer sur le nouveau théâtre une opération offensive ou défensive importante dont le C.E.C. – F.M. a pris la responsabilité. Il sera donc amené à préciser au C.E.C. de théâtre sinon une nouvelle idée de manœuvre, tout au moins l'objectif de cette flotte, ou sa mission défensive, ou l'initiative laissée au C.E.C. de la flotte pour profiter des occasions favorables... Par voie de conséquences (responsabilités et initiatives étant ainsi précisées) il serait contre-indiqué de laisser au C.E.C. de théâtre l'initiative complète, absolue de modifier la répartition des forces sur le théâtre, d'enlever au C.E.C. de la flotte de combat, une partie de ses forces pour les diriger vers des objectifs différents de ceux fixés par la direction stratégique. Remarquons que dans l'état actuel de notre réglementation un chef de théâtre n'a pas le droit d'enlever aux secteurs de défense côtière dépendant des préfets maritimes certaines forces affectées à cette défense par le C.E.C. Il paraîtrait tout aussi normal de limiter ce droit du commandant du théâtre quand il s'agit de prélever des forces sur une flotte ou une escadre importante dont la mission ou l'objectif ont été fixés par la direction stratégique.

[298] Le C.E.C. des F.M. n'a donc pas seulement pour tâche de répartir les forces entre les commandants de théâtre. Il lui appartient aussi de définir la constitution des forces de chaque théâtre en précisant les forces réservées à la disposition du chef de théâtre et dans quelles limites il peut utiliser une partie des forces de haute mer pour certaines missions particulières de sûreté.



Il est des opérations défensives qui peuvent conduire à diviser sur un théâtre les forces de haute mer et où il peut être utile de coordonner l'action des groupes par un commandant de théâtre qui doit avoir toute liberté d'action et de décision. Il peut aussi y avoir des opérations combinées d'assez grande envergure où il y a avantage à confier le commandement maritime au commandant de théâtre sans limitation d'initiatives. Ce sont des cas d'espèce ; mais il vaudrait mieux considérer comme cas général celui où les initiatives du C.E.C. de théâtre sont limitées en matière de répartition et de constitution des forces comme notre règlement le prévoit en ce qui concerne les forces de région et le rôle des préfets.

[299] En cours d'hostilités, l'organisation du commandement aura parfois besoin d'être adaptée à la situation, suivant le caractère et la portée des opérations ou la nature du conflit. Les limites géographiques des théâtres pouvant être modifiées par le C.E.C. d'une façon plus ou moins momentanée pour permettre au même chef de théâtre de conduire certaines opérations (laisser la route d'un convoi dans un seul théâtre) ou de coordonner lui-même l'action de groupes ayant trop souvent l'occasion de franchir les anciennes limites du théâtre. Je rappelle aussi que le C.E.C. peut détacher du théâtre une zone dans laquelle les opérations sont conduites par un chef dépendant ou non du commandant de théâtre.

Malgré les avantages d'une organisation de commandement très souple, j'attire aussi votre attention sur les inconvénients évidents de modifications trop nombreuses ou de combinaisons qui vont par trop à l'encontre des traditions ou des habitudes de notre marine (placer des chefs d'escadre sous les ordres de préfets maritimes ou vice versa). Si ces combinaisons sont trop fréquentes ou si elles ne sont pas justifiées par des raisons très sérieuses elles risquent d'entraîner une dangereuse anarchie des idées en ce qui concerne le fonctionnement du commandement.

### ***Missions et modalités d'exécution***

[300] Il résulte de ce qui précède que le C.E.C. des F.M. ne se bornera généralement pas, pour « orienter » les opérations maritimes, à attribuer aux commandants de théâtre des missions plus ou moins vagues, mal définies, très générales. Nous avons vu

pourquoi il faut établir d'abord une distinction entre les missions multiples et relativement secondaires des forces sous-marines, anti-sous-marines, aériennes, et les objectifs importants des forces de haute mer du théâtre.

S'il s'agit d'une opération offensive de ces forces (flotte ou escadre) c'est le C.E.C. des F.M. qui en fixera les éléments essentiels : base de départ, forces prenant part à l'opération, définition de l'objectif, initiatives laissées au chef chargé de conduire l'opération. Dans le cas d'une opération défensive importante, comme la protection d'un convoi menacé par une escadre ennemie, c'est généralement le C.E.C. des F.M. qui fixera les missions des principaux groupes participant à l'opération et même les modalités d'exécution qui ne peuvent être réglées par les commandants de théâtre (composition de l'escorte, et du convoi, itinéraires, rendez-vous, éventualités, sûreté du commandement stratégique et tactique).

Cette intervention du C.E.C. des F.M. est indispensable quand il s'agit de coordonner rapidement l'action de groupes dépendant de deux théâtres, quand le convoi doit franchir les zones géographiques dépendant de deux théâtres d'opérations. Dans le cas contraire, une plus grande initiative peut être laissée soit au commandant de théâtre intéressé, soit au chef d'escadre chargé d'assurer la protection du convoi.

[301] Dans les guerres de l'avenir plus encore que dans les guerres du passé, à cause de l'accroissement des vitesses et de la facilité de déplacement des forces d'une extrémité d'un petit théâtre à une autre, les occasions d'attaque directe des forces seront rares, fugitives. Le chef d'une flotte ou d'une escadre devra être en mesure de saisir immédiatement les occasions favorables qui se présenteront. De larges initiatives devront lui être laissées dans ce but et elles seront généralement spécifiées, étant donné leur importance, par le C.E.C. des forces maritimes. Ces initiatives doivent être l'objet des décisions de la direction centrale pour une autre raison : dans bien des cas, quelles que soient l'organisation et les limites des théâtres, une flotte ou une escadre peut avoir à opérer dans plusieurs directions passant dans un théâtre ou dans un autre. Les initiatives laissées aux chefs d'escadre ne pouvant

donc pas dépendre des décisions particulières des C.E.C. de théâtre.

[302] Dans l'état actuel de l'organisation de notre haut commandement maritime, il est clair que les instructions du C.E.C. des F.M. doivent s'adresser en général au commandant en chef de théâtre et (exceptionnellement) directement aux commandants en chef de la flotte ou d'escadres sous couvert d'un commandant de théâtre.

[303] Toute opération ordonnée par la direction stratégique doit faire l'objet d'une étude assez minutieuse pour s'assurer que les ordres donnés sont exécutables avec les moyens mis à la disposition des exécutants. Quand un chef a fait procéder à cette vérification indispensable, il importe qu'il ne cède pas à la tentation naturelle d'imposer à ses subordonnés des modalités d'exécution susceptibles de brider par trop leurs décisions. Il y a cependant des cas où un chef peut considérer que ses ordres ne sont exécutables qu'en procédant d'une certaine façon ! Le meilleur moyen de satisfaire à la fois à ces deux tendances contradictoires est d'une part de mettre dans l'ordre écrit les modalités d'exécution essentielles, celles auxquelles on tient fermement parce qu'elles engagent une haute responsabilité, et d'autre part de traiter verbalement, par les moyens de liaison les plus directes (conversation entre chefs) les autres questions à propos desquels un accord est indispensable. Mais en principe le commandement ne doit prendre aucune décision pouvant être prise par l'autorité inférieure. Ceci s'applique tout particulièrement à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie maritime à la condition expresse de ne pas perdre de vue la question « responsabilité » sur laquelle j'ai tant insisté.

## **B) Le rôle du C.E.C. d'un théâtre d'opérations maritimes.**

[304] Il résulte des considérations exposées au chapitre A précédent que le rôle du C.E.C. de théâtre affectera des formes d'activité très diverses suivant la nature du conflit. En temps de guerre, le commandement d'un certain théâtre peut fonctionner « au ralenti » avec un état-major très réduit au profit d'un autre théâtre. J'ai indiqué qu'il était préférable de ne pas supprimer un organe lent à se mettre en train, qui peut devenir à un moment

donné indispensable si les opérations reprennent subitement une grande activité sur le théâtre ; si l'importance d'un théâtre d'opérations est secondaire, raison de plus pour lui maintenir un chef particulier qui libérera le C.E.C. des F.M. de toute préoccupation de ce côté et lui permettra de consacrer toute son attention aux opérations du théâtre principal. Cependant l'organe ne doit pas créer la fonction ; dans l'armée de terre on a depuis la guerre 1914-18 l'expérience de ce fonctionnement momentané des grands commandants en « veilleuse » ; il convient dans la Marine de nous inspirer de cette conception sage et prévoyante.

[305] Le C.E.C. des forces maritimes ayant fait connaître son idée générale de manœuvre, il appartient aux C.E.C. de théâtre de l'appliquer, compte tenu des ordres et des modalités d'exécution qui l'accompagnent, en donnant eux-mêmes des instructions à leurs subordonnés directs.

A cet échelon de commandement il s'agit de coordonner l'action des subordonnés directs non plus sur l'ensemble des théâtres et pour l'ensemble des opérations d'une phase, mais sur un théâtre, pour des opérations particulières ou une opération déterminée ; les buts essentiels à atteindre sont déjà fixés par l'autorité supérieure ; mais il s'agit de les atteindre ; il s'agit d'exécuter, en fixant aux grands subordonnés du théâtre avec toute la précision nécessaire, leurs objectifs particuliers.

La méthode de commandement est la même ; le C.E.C. de théâtre orientera ses subordonnés directs soit par une instruction générale relative à l'exécution de toute opération importante, soit par des renseignements ou des ordres.

### ***Renseigner***

[306] Pour compléter ce que j'ai dit aux § 289-290 je noterai simplement l'importance de l'action d'un 2<sup>e</sup> bureau d'E.M. théâtre. Il y a des avantages évidents à centraliser localement les renseignements, relatifs aux opérations du théâtre : rapidité et sûreté d'exploitation, meilleur rendement ; surtout, la recherche des renseignements sur le théâtre peut être orientée en fonction d'un plan d'opérations général, qui peut distinguer les degrés d'importance et d'urgence des divers renseignements qu'il s'agit de se procurer, affecter en conséquence à chacun d'eux les moyens d'investigation

nécessaires. Or il est clair que la mission d'orientation et de coordination de ces moyens ne saurait être confiée à un subordonné quelconque. Cette mission absolument capitale ne peut dépendre directement que du chef de théâtre ; elle découle de son idée de manœuvre <sup>1</sup>.

### ***Idée de Manœuvre***

[307] A l'échelon des C.E.C. de théâtre, l'idée générale de manœuvre a les caractères suivants :

Elle résulte du plan général de manœuvre du C.E.C. des forces maritimes ; elle s'en inspire ; elle emploie au besoin parfois les mêmes termes, en évitant cependant de faire une distinction entre les responsabilités prises respectivement aux deux échelons stratégiques. Il est inutile de donner aux subordonnés des éléments de discussion.

Elle se rapporte généralement à une opération ou à une série d'opérations du théâtre, s'enchaînant dans l'espace et dans le temps, dans une période moins longue que celle concernant l'idée de manœuvre du C.E.C. des F.M.

Elle précise des objectifs secondaires et particuliers, elle entre davantage dans certains détails de conception.

Ainsi dans l'exemple cité au § 207 le C.E.C. du théâtre bleu aura à développer quelque peu l'idée de manœuvre stratégique du C.E.C. maritime bleu : elle indiquera quels sont les intérêts importants que la flotte doit protéger (précisions sur les transports maritimes, leur importance, leur échelonnement), la conception de la manœuvre des routes et des itinéraires (jour ou nuit), le groupement de force estimé nécessaire pour assurer une protection directe permanente des lignes de communication P P' ou leur sûreté (arrêt de la navigation). Elle spécifiera les circonstances dans lesquelles la flotte ou l'escadre bleue devra se rapprocher, à l'initiative de son chef, soit des convois importants P P', soit de la région de la base B. Enfin l'idée de manœuvre précisera l'importance des groupes détachés (sûreté du commandement stra-

---

<sup>1</sup> Je rappelle qu'à cet échelon tout plan d'opérations suffisamment poussé doit comporter in fine un plan de recherche des renseignements.

tégique, diversions des formations aériennes et des sous-marins, sûreté du convoi etc.), leur mode d'action, les moyens de coordonner ou de lier ces actions dans le temps et dans l'espace.

[308] Dans d'autres situations, l'instruction générale du C.E.C. de théâtre peut avoir seulement pour objet une opération déterminée, visant un seul objectif : protection directe d'un grand convoi ou attaque. L'idée de manœuvre est alors très simple <sup>1</sup> puisque dans les deux cas (offensif ou défensif) les forces de haute mer seront au maximum concentrées et qu'il y a avantage à laisser au chef d'escadre la conduite des forces de sûreté qui peuvent participer à la bataille ; mais même dans ce cas il y a des circonstances où le C.E.C. de théâtre pourra estimer préférable ou nécessaire de conserver le commandement direct des forces de sûreté si des contre-attaques sont à craindre sur les côtes ou sur des transports secondaires.

À l'échelon du théâtre, l'idée de manœuvre doit avoir le caractère de généralité que j'ai signalé § 295. Il y a cependant des cas simples où pour la clarté de l'exposé il vaut mieux ne pas s'astreindre à l'emploi de vocables trop généraux ; il n'est pas indispensable s'il n'est question que d'une escadre par exemple de la désigner par l'expression plus générale : « *le principal groupe des forces de haute mer* » ou autre terme un peu scolaire de ce genre.

L'erreur de beaucoup la plus fréquente commise par les officiers qui rédigent pour la première fois une idée de manœuvre ou une instruction à l'échelon théâtre au cours de nos exercices est de rentrer dans trop de détails et de brider ainsi l'initiative des chefs d'escadre. À l'usage des débutants... pour leur éviter des tâtonnements inutiles, j'indiquerai ici deux critères susceptibles de lever ce genre d'indétermination.

Toute précision doit être justifiée soit par la nécessité d'avoir à coordonner l'action de deux subordonnés directs, soit par la nécessité de prendre une responsabilité qu'on ne peut pas laisser aux subordonnés.

---

<sup>1</sup> On pourra même se passer de l'exprimer si elle est trop simple comme nos règlements le font remarquer.

En ce qui concerne plus spécialement l'idée de manœuvre, ne pas perdre de vue que de l'idée de manœuvre va découler la constitution des forces puis l'organisation du commandement. Il est donc nécessaire que l'idée de manœuvre fasse bien ressortir l'action des différents groupes qui vont être constitués ainsi que les rôles respectifs des groupes dans l'action d'ensemble, groupes dont les chefs vont être désignés au point de vue de leur subordination.

[310] Dans des cas douteux, il est possible d'adopter une solution de compromis : s'il ne paraît pas opportun de fixer strictement les routes d'un convoi, mais si pour une raison quelconque le C.E.C. du théâtre veut imposer à ces itinéraires certaines conditions, il suffit d'indiquer ces conditions, soit dans l'idée de manœuvre si elles ont des répercussions importantes sur le dispositif défensif, soit dans les « modalités d'exécution » des missions particulières dans le cas contraire. Exemples : route à l'ouest de telle île ou par telle passe (décision susceptible d'engager une lourde responsabilité par sous-marins ou par bâtiments de surface). Traversée de jour ou de nuit. Points de rendez-vous nécessaires pour coordonner l'action des forces de protection directe et indirecte. De même, si le C.E.C. désire établir des barrages de sous-marins en surveillance dans une certaine zone tout en laissant à un chef d'escadre les possibilités d'utiliser au mieux ces sous-marins dans son idée de manœuvre tactique, il peut dans certains cas lui laisser l'initiative de situer ces barrages sous réserve de conditions très générales imposées.

En tous cas, le maximum d'initiative doit être laissé aux exécutants, le minimum de forces doit être détaché des forces de combat dans un but de surveillance et de renseignement.

### ***Constitution des forces – Organisation du commandement***

[311] L'idée de manœuvre à l'échelon théâtre conduit parfois le C.E.C. à modifier la constitution des forces et l'organisation de commandement normale du théâtre.

Si, normalement, le C.E.C. a par exemple sous ses ordres le C.E.C. d'une escadre, deux préfets maritimes, un commandant de la marine et le commandant aéronautique du théâtre, l'idée de manœuvre relative à une mission de protection d'un grand convoi

est susceptible d'ajouter à ces cinq subordonnés pendant la durée de cette opération trois autres subordonnés occasionnels : le commandant du convoi, le chef de groupe des sous-marins détachés pour participer à la sûreté du commandement stratégique, et exceptionnellement le chef de groupe d'un groupe de bâtiments légers pour participer à la même mission. Cet exemple correspond au cas d'une opération très centralisée, pour laquelle le C.E.C. du théâtre peut avoir des raisons particulières d'une part de se réserver certaines décisions relatives au convoi (laisser au commandant de l'escadre sa liberté d'action ou intention éventuelle d'un déroutement important) et d'autre part de décider lui-même des mesures à prendre concernant la sûreté du commandement stratégique.

[312] Pour remplir cette mission de sûreté, le C.E.C. de théâtre peut avoir sous ses ordres directs le commandant de l'aéronautique du théâtre, un chef des groupes de sous-marins, et dans des circonstances très rares un chef de groupe de bâtiments légers. Le C.E.C. peut aussi déléguer la conduite de ces opérations de sûreté, en tout ou en partie aux préfets maritimes, au commandant de la marine, en confiant à l'un d'eux ou en répartissant entre eux ces missions de surveillance. Le C.E.C. peut enfin en charger le chef de l'escadre.

Le choix entre ces trois solutions est souvent assez délicat ; ayant chacune des avantages et des inconvénients on adoptera celle qui s'adapte le mieux à la situation et circonstances.

[313] La troisième solution a le grand avantage de laisser au chef des forces de haute mer le maximum de moyens. Pour remplir la mission particulière de sûreté de commandement qui lui est confiée, il adoptera un dispositif qui pourra s'intégrer dans son idée de manœuvre tactique. Il utilisera au mieux les forces de sûreté du commandement stratégique pour les faire participer à la bataille, aux opérations qui la précèdent ou qui la suivent. En particulier ayant le commandant de l'aéronautique du théâtre sous ses ordres directs il lui sera peut-être plus facile dans certains cas de lui faire connaître ses intentions et ses décisions. L'unité de commandement est réalisée au profit des forces chargées de protéger le convoi, de la mission principale, du chef chargé d'exécuter cette mission.



[314] Dans la première solution, le C.E.C. du théâtre dirigeant lui-même les opérations de surveillance pourra les orienter non seulement pour permettre aux forces de haute mer de prendre le contact de l'ennemi mais aussi pour se donner les délais nécessaires de décision concernant le convoi (départ, retour au point de départ ou déroutement), pour être en mesure de parer à une attaque sur un autre objectif que le convoi, dirigée sur d'autres communications ou sur les côtes. Centralisant tous les renseignements du théâtre, il est préférable dans le cas d'opérations complexes que le chef du théâtre conserve sous son autorité directe l'aviation d'exploration, qu'il pourra ainsi plus facilement mouvoir d'une zone à une autre, en fonction des renseignements reçus ou à rechercher. Le C.E.C. du théâtre peut estimer opportun dans ces conditions de conserver sous ses ordres directs le commandant de l'aéronautique du théâtre, en prenant d'ailleurs toutes mesures pour que le C.E.C. de l'escadre puisse utiliser au maximum les moyens offensifs aériens, en prévoyant par exemple à l'avance les escadrilles de bombardement du théâtre que ce chef pourra compter dans ses moyens, en lui laissant la possibilité de donner certains ordres au commandant aéro du théâtre.

[315] La deuxième solution a l'avantage de libérer le C.E.C. du théâtre de la préoccupation d'avoir à diriger lui-même des opérations de détail. Si la mission de protection et la mission particulière de sûreté ont un caractère de permanence, il peut y avoir avantage à la confier aux préfets maritimes ou bien dans une certaine zone au commandant de la marine ou au chef de cette zone. Cette solution a aussi l'avantage de ne pas détacher complètement une escadrille de sous-marins ou d'autres forces de région de l'autorité d'un chef qui a reçu une mission permanente et qui a besoin de ses moyens pour l'assurer.

[316] D'une façon générale, aux échelons stratégiques comme aux échelons tactiques, il y a des inconvénients bien connus à modifier la constitution organique des forces et du commandement. Il faut avoir recours le moins possible à ce procédé à l'échelon théâtre, il n'est pas indispensable que le C.E.C. détache complètement un groupe d'une formation et de son chef, prenne ce groupe sous ses ordres directs, pour pouvoir le faire agir conformément à ses intentions. Il peut imposer à ce chef, préfet maritime, chef d'escadre ou commandant de la marine, une mission

particulière, des conditions d'exécution se rapportant à la mission du groupe dont il s'agit. Ainsi ce groupe est détourné le moins possible de sa mission permanente, et il reste sous l'autorité de son chef supérieur normal. Ce procédé est surtout recommandable quand il s'agit d'une mission particulière nettement définie et de courte durée qui n'entraîne pas forcément de modification dans l'organisation du commandement.

[317] Les forces de haute mer ne sont pas toujours concentrées sur un théâtre comme dans l'exemple que je viens de citer. Il est des cas où ces forces doivent être séparées et cette division des forces est généralement motivée par la nécessité d'avoir à défendre plusieurs objectifs visés par l'ennemi dans des zones différentes. Les forces de haute mer sont divisées en plusieurs groupes dont les chefs sont les subordonnés directs du C.E.C. du théâtre. Pour les raisons indiquées précédemment la constitution des forces du théâtre et l'organisation de commandement correspondante sont fixées par le C.E.C. des F.M. ou bien laissées à l'initiative du C.E.C. du théâtre. Dans les deux cas les instructions stratégiques ont à indiquer dans quelles conditions prévues l'unité de commandement tactique sera réalisée quand les groupes se réuniront dans une même zone pour atteindre le même objectif. C'est un point délicat de l'organisation du commandement ; la solution à adopter dépend d'un grand nombre d'éléments de la situation : géographie du théâtre, nature et importance relative des objectifs, balance des forces adverses et aussi... personnalités des chefs. Pour éviter des complications de transmissions de commandement et des malentendus, il vaut généralement mieux laisser, quand on le peut, au chef des forces de haute mer du théâtre le commandement de toutes ses forces même si elles sont divisées en deux ou plusieurs groupes. Il est recommandable quand on est obligé de s'écarter de cet « axe » de s'en écarter le moins possible ou le moins longtemps possible.

### ***Missions particulières – Conditions d'exécution.***

[318] Dans une instruction d'opérations à l'échelon théâtre ces paragraphes dans lesquels le C.E.C. fait connaître à chacun de ses subordonnés directs leurs missions particulières suivies de certaines modalités d'exécution imposées sont très brefs ; le C.E.C. du théâtre évite de donner tout ordre inutile, de prendre toute dé-

cision qui peut être prise facilement par ses subordonnés. Comme je l'ai fait observer, les officiers, au début de leurs exercices de stratégie ont tendance à vouloir donner dans l'idée de manœuvre trop d'indications de détail, qui sont à leur vraie place dans les "conditions d'exécution" ou au paragraphe "éventualités".

[319] Dans un seul cas, ces "conditions d'exécution" prendront un développement considérable : c'est celui où le C.E.C. du théâtre est chargé de conduire lui-même une grande opération combinée. Les exercices vous ont montré avec quel soin minutieux il fallait préparer tous les détails d'une opération de débarquement de vive force. Le plus grand nombre de ces détails de préparation et d'exécution doivent être prévus non dans les ordres des subordonnés mais dans les instructions et les ordres du C.E.C. chargé personnellement de la conduite de l'opération. Il s'agit en effet d'une opération offensive faisant intervenir des moyens considérables, mise en œuvre avec une très grande rapidité, sans temps d'arrêt, dans des conditions difficiles. Une longue expérience a montré qu'il n'y avait qu'un procédé de commandement efficace pour coordonner dans ce cas particulier toutes les actions et toutes les activités : une centralisation très poussée des décisions, embrassant tous les détails d'exécution qui ont besoin d'être prévus et coordonnés. Sans chercher à développer ici un sujet qui a rapport à la tactique, je rappellerai seulement les opérations d'embouteillage de Zeebrugge et d'Ostende qu'on cite souvent comme un modèle de préparation. Si l'Amirauté britannique a certainement beaucoup participé à cette préparation en aidant l'amiral Keyes, en lui fournissant des renseignements, des moyens, les instructions d'opérations relatives à l'exécution de l'opération ne pouvaient émaner que de l'amiral chargé de la conduire.

De même le rôle du C.E.C. du théâtre dans une opération combinée de ce genre sera évidemment fort différent, suivant qu'il aura été désigné ou non pour conduire personnellement l'opération. Dans le premier cas, l'ensemble et les détails seront fixés sous sa direction personnelle. Dans le deuxième cas, il apportera au C.E.C. de l'expédition tout le concours de ses moyens, mais ses décisions se réduiront à peu de choses... d'autant plus que les décisions essentielles seront prises par le comité de guerre, le haut comité militaire ou par le C.E.C. des F.M.



## Conclusions

[320] On aurait pu pousser beaucoup plus loin ces considérations générales sur le rôle du C.E.C. de théâtre ; mais ces conférences ne sont qu'une introduction à vos études de stratégie ; en particulier, les officiers auditeurs du C.H.E.N. auront l'occasion d'approfondir ce sujet au cours des exercices; je leur conseille de procéder eux-mêmes à d'utiles rapprochements entre l'expérience personnelle, pratique, qu'ils auront ainsi acquise, et l'ensemble des faits historiques et des idées dont j'ai essayé de vous présenter un classement synthétique. Mais ce n'est là qu'une première étape dans vos études de stratégie. Après avoir acquis ces premières notions il faudra ensuite au cours de votre carrière les étendre, les approfondir par des lectures, par des études personnelles. Il faut que ces notions deviennent des convictions; seules les convictions donnent la force de décider la volonté d'agir. Elles vous donneront confiance en vous-mêmes, soit pour commander, soit mieux encore pour obéir !

[320] Je disais au début de ma première conférence : « les idées évoluent, les points de vue changent ». Avant la guerre de 1914 notre doctrine stratégique repoussait l'ingérence du gouvernement et de toute autorité à terre dans la conduite des opérations ; elle recommandait un seul objectif principal, l'attaque directe de la flotte ennemie ; elle préconisait l'offensive, la concentration ; elle s'attachait à montrer aux officiers l'extrême puissance qu'on peut tirer des vertus guerrières et surtout de l'audace. Cette doctrine était essentiellement tactique.

Après avoir vécu les réalités de la guerre 1914-1918, on a reconnu la nécessité inéluctable d'un organe de direction des opérations, centralisé près du gouvernement. On a organisé à un

deuxième échelon stratégique, les commandements de théâtre. On a compris la dépendance étroite qui existait entre les opérations politiques et militaires, sous toutes leurs formes, dans la guerre totale. Il n'y a pas que des objectifs-forces ; il y a aussi des objectifs-intérêts qui permettent d'atteindre à la fois les intérêts et les forces. L'importance de la défense des intérêts maritimes essentiels a été remise en valeur. On ne considère plus seulement l'offensive audacieuse mais aussi la défensive prudente. De ce nouvel état d'esprit est née une doctrine vraiment stratégique.

En pensant aux opinions parfois excessives de l'ancienne doctrine tactique, nous devons nous mettre en garde contre les excès d'une doctrine stratégique qui aurait tendance à vouloir par trop diminuer les initiatives de décision des chefs à la mer, l'importance des forces et de la lutte directe des forces, la part qui doit être faite aux facteurs moraux dans l'équation générale de la victoire.

Par réaction contre des excès de ce genre, il ne faudrait pas, dans l'oubli d'enseignements historiques récents ou anciens, en revenir à la doctrine tactique. Il n'est pas nécessaire de bouleverser l'édifice organique remarquablement élaboré dans notre marine de 1921 à 1927. Mais il faut que le fonctionnement de cet organisme s'adapte avec souplesse aux circonstances ; il est nécessaire que les officiers comprennent ce fonctionnement parce qu'ils peuvent en être plus ou moins les rouages. Il faut surtout qu'ils aient confiance dans la force, dans la compétence organique de la stratégie qui les conduira. L'audace tactique n'est pas inconciliable avec la prudence stratégique, si on considère que l'audace consiste à profiter de toutes les occasions de battre l'ennemi, que la prudence consiste à prévoir ces occasions, à les faire naître, et à permettre à tous les chefs qui ont l'honneur de commander à la mer de les saisir.

## INDEX

### **A**

Alexeief général.....47

### **B**

Bailey amiral.....60

Barham Premier Lord de  
l'Amirauté.....158

Bart Jean.....9, 193, 219

Beatty amiral 127, 167, 169

Beaufort amiral.....99, 121

Berthelot général.....73

Bonaparte.....23

Bonrepas.....103, 215

Broglie de.....20, 50

Bruix (amiral).....184

Bruix amiral.....227

### **C**

Calder amiral.....158, 160,  
161, 163

Carden amiral.....61, 65

Castex amiral....11, 32, 42,  
171, 186, 204

Catinat maréchal.....22

Châteaurenault.....95

Choiseul duc de.....20

Churchill Winston...39, 57,  
59, 60, 61, 62, 64, 65, 66,  
116, 166

Clausewitz Carl von.....12,  
13, 16, 17, 18, 26, 28, 35,  
203

Cochrane amiral...158, 163

Colbert Jean-Baptiste...21,  
213, 220

Colin général.....16, 17, 18

Corbett Julian S....18, 204,  
206

Cordova amiral.....194

Cornwallis amiral..95, 158,  
159, 160, 161, 163, 228

### **D**

Duguay-Trouin.....193

Duquesne Abraham.....9,  
193, 214, 220, 222

### **E**

Esperey général d'...67, 70,  
71, 72, 73

Estaing amiral d'.....50, 51,  
111

Estrées amiral d'...75, 218,  
219

**F**

Falkenhayn général .64, 74  
 Fioravanzo capitaine de  
 vaisseau ..... 109, 202  
 Fisher amiral..... 39, 57, 58,  
 59, 60, 61, 62, 64, 65, 66,  
 78  
 Foch maréchal ...56, 70, 76,  
 78  
 French maréchal ...58, 59,  
 60

**G**

Gabaret chef d'escadre .117  
 Ganteaume amiral .....95,  
 156, 160, 161  
 Gourdon amiral ...156, 160  
 Grasse amiral de .....50, 99,  
 108, 111, 216, 224  
 Gravina amiral.....156, 160  
 Grey Edward .....62, 65  
 Guillaumat général .....69,  
 70, 71  
 Guillaume d'Orange .....21,  
 114, 124

**H**

Haig maréchal .....68, 76  
 Hamilton général .....63  
 Hardy amiral .....194  
 Herbert amiral .....98, 104,  
 114, 216  
 Hipper amiral .....127, 128  
 Hoetzendorf général  
 Conrad von .....64, 74  
 Hood amiral .....99, 111

**I**

Ingenohl amiral von .....126

**J**

Jacques II roi d'Angleterre  
 ..... 115, 116, 218  
 Jellicoe amiral ..... 98, 166,  
 167, 168, 169  
 Jeune École.....8  
 Joffre général.... 56, 58, 63,  
 68

**K**

Keith amiral ..95, 158, 159,  
 163  
 Keyes amiral.242, 244, 272  
 Killigrew amiral ...114, 189  
 Kitchener Lord .....57

**L**

La Motte Picquet .....194  
 Lapeyrère de, amiral .... 55,  
 77  
 Latouche-Tréville amiral  
 .....95, 214  
 Laurent amiral .....10  
 Lloyd George ....58, 59, 60,  
 61  
 Louis XIV .....17, 21, 22, 23,  
 25, 27, 106, 113, 118, 119  
 Louis XVI.....20, 50, 73  
 Louvois ministre.....115  
 Ludendorff général..64, 74,  
 133



**M**

Mahan amiral .....8, 9, 50,  
111, 203, 204  
Milne amiral .....54  
Missiessy amiral...156, 160  
Monk amiral .....85, 97, 98,  
108, 121, 122  
Mouget amiral .....260

**N**

Napoléon .....17, 18, 23, 25,  
30, 37, 38, 91, 95, 101,  
123, 156, 157, 159, 161,  
185, 190, 194, 195, 196,  
202, 203, 207, 208, 210,  
222, 228, 229, 230  
Nelson amiral ..... 95, 101,  
108, 158, 160, 161, 163,  
164  
Nesmond chevalier de  
.....192, 216  
Nicolas grand duc.....61  
Noailles duc de .....22, 215  
Nogi général .....45

**O**

Orde amiral .....158, 163  
Orvilliers amiral d' .....50,  
51, 194

**P**

Persano amiral .....111  
Pohl amiral von ...126, 127,  
222

Pontchartrain Louis de  
..111, 113, 115, 192, 213,  
215, 216, 217, 218, 219

**R**

Robeck de, amiral.....63  
Robertson général .....66  
Rodjestvinsky amiral ....45  
Ruppert prince.....121  
Russell amiral .....115  
Ruyter amiral de .108, 121,  
122, 123, 124, 125, 220,  
222, 223, 224

**S**

Scheer amiral .....100, 126,  
127, 129, 133, 167  
Schlieffen plan.....24, 126  
Seignelay ministre ..83, 95,  
113, 114, 115, 209, 213,  
215, 219  
Shovel amiral.....114, 119  
Spee amiral von.....58, 108,  
185, 197  
Stirling amiral.....160  
Sturdee amiral.....108  
Suffren marquis de....9, 50,  
99, 101, 111, 193, 214,  
216, 224

**T**

Tegethoff amiral .....111  
Ternay chevalier de.....192  
Thurot .....192  
Togo amiral..44, 45, 46, 86,  
99, 101, 117

Tourville maréchal de .... 9,  
22, 83, 95, 96, 111, 113,  
114, 115, 117, 118, 119,  
131, 189, 215, 216, 217,  
218, 219, 221, 222, 223,  
226  
Tromp amiral.....85

**V**

Vauban maréchal de ....192  
Villeneuve amiral .....100,  
156, 158, 160, 161

**W**

Wegener amiral ....102, 103  
Witt grand pensionnaire  
de .....121, 122, 123, 220

# TABLE DES MATIERES

I GENERALITES SUR LA STRATEGIE ET SUR LA GUERRE...	7
L'EVOLUTION DES IDEES EN MATIERE DE STRATEGIE .....	8
DEFINITION DE LA STRATEGIE .....	11
GENERALITES SUR LA GUERRE .....	12
Définitions .....	12
1. Les causes des guerres .....	13
2. Les moyens .....	16
3. La solution du conflit .....	25
CONCLUSIONS .....	32
II LA CONDUITE DE LA GUERRE.....	35
GENERALITES .....	35
1. LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE.....	42
2. LA GUERRE D'INDEPENDANCE AMERICAINE .....	47
3. LA GUERRE 1914-1918.....	52
1. Mesures prises par les Gouvernements alliés avant l'ouverture des hostilités.....	53
2. Expédition des Dardanelles.....	56
3. Expédition de Salonique .....	66
CONCLUSIONS – ENSEIGNEMENTS.....	72
Le particularisme des stratégies nationales.....	74
L'organisation du haut commandement militaire.....	75
III LA CONDUITE DES OPERATIONS MARITIMES	
(PREMIERE PARTIE) .....	79
I – L'OFFENSIVE. LE CHOIX DE L'OBJECTIF.....	79
Généralités sur la stratégie maritime.....	79
Stratégie mineure - Stratégie majeure .....	81
Stratégie offensive - Stratégie défensive .....	83
Classification des objectifs offensifs et des missions défensives .....	84
Liberté d'action - Initiative de l'attaque .....	86
Nécessité d'étudier tous les procédés stratégiques .....	90
L'OFFENSIVE : OBJECTIFS - DIRECTION D'ATTAQUE.....	92

Conditions favorables d'une attaque.....	92
LE CHOIX DE L'OBJECTIF.....	106
CAS CONCRET.....	110
A) Guerre de la Ligue d'Augsbourg.....	110
B) Les trois guerres anglo-bataves.....	116
C) La guerre 1914-18 – Les objectifs allemands en mer du Nord .....	122
IV LA CONDUITE DES OPERATIONS MARITIMES (SUITE).....	131
II – LA DEFENSIVE – LES MISSIONS DE PROTECTION .....	131
Caractères généraux des trois procédés de protection .....	133
Combinaison des procédés .....	142
CAS CONCRETS : DEUX DISPOSITIFS DEFENSIFS DE LA STRATEGIE BRITANNIQUE .....	152
1. Le dispositif de 1805 .....	152
2.- Le dispositif de 1914-18 en mer du Nord.....	157
V LA CONDUITE DES OPERATIONS MARITIMES (FIN).....	167
III – LA MANŒUVRE STRATEGIQUE.....	167
Principe de l'économie des forces .....	172
Caractères principaux de l'idée de manœuvre dans le cas d'opérations conduites sur plusieurs théâtres.....	179
Réflexions sur l'efficacité des manœuvres dans les guerres du passé.....	185
Manœuvres stratégiques dans les guerres de l'avenir.....	194
LES PRINCIPES DE LA STRATEGIE .....	198
Considérations générales sur les théories stratégiques.....	198
Les principes de la stratégie – Leur sens .....	201
VI LE ROLE DU COMMANDEMENT STRATEGIQUE.....	207
I – CONSIDERATIONS GENERALES .....	207
Difficultés relatives à la répartition des responsabilités par le commandement stratégique.....	219
Difficultés provenant de la forme des décisions et de mauvaises méthodes de commandement.....	222
Difficultés relatives à l'organisation d'un nouvel échelon de commandement stratégique : les C.E.C. de théâtre.....	227
II – LA QUESTION DU C.E.C. DE THEATRE.....	228
La réorganisation du haut commandement maritime français après la guerre 1914-18.....	228

---

Quelles objections peut-on faire actuellement à l'organisation des C.E.C. de théâtre ?.....	234
La conduite des opérations en Méditerranée – Objection à l'organisation d'un C.E.C. de théâtre (suite) .....	240
Raisons qui justifient le maintien de l'organisation actuelle .....	243
III – ROLES RESPECTIFS DU C.E.C. DES FORCES MARITIMES ET DES C.E.C. DE THEATRE .....	249
A) Le rôle du C.E.C. des forces maritimes françaises .....	249
B) Le rôle du C.E.C. d'un théâtre d'opérations maritimes...	259
 CONCLUSIONS.....	 269
 INDEX .....	 271



Composition et impression numérique par **ISC**  
51, rue de Paradis, 75010 Paris  
Dépôt légal : avril 2002